

REVUE DE PRESSE
Septembre - décembre 2022

BIEN FAIT POUR

TA COM'

REVUE DE PRESSE CD2E DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

MEDIA	DATE (en 2022)	TITRE	THÈME
Construction21 France	6 septembre	Participer à l'enquête "Les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions" - 2022	Biosourcés
ZePros Métiers Bâtiment	8 septembre	Frédérique Seels (CD2E) : « Massifier la transition écologique »	Transition écologique
ZePros Métiers Négoce	8 septembre	Frédérique Seels (CD2E) : « Massifier la transition écologique »	Transition écologique
Magazine Filière Pro	8 septembre	Trophées régionaux rv3 Hauts-de-France : appel à candidatures	Appel à candidatures REV3 HDF
BatiToday	9 septembre	Ecoconstruction : les trophées régionaux REV3 (Hauts-de-France) sont lancés	Trophées REV3
Actu Environnement	14 septembre	4 novembre 2022 Trophées Rev3 du CD2E	Trophées REV3
LaVoixduNord.fr	15 septembre	Journées du patrimoine 2022:90 idées de sorties dans le secteur de Lens - Hénin	Agenda
La Voix du Nord	15 septembre	Le programme dans le secteur de Lens - Hénin	Agenda
Le Moniteur	15 septembre	Ready2Services : intelligence numérique des bâtiments récompensée	Intelligence Numérique
La Gazette	20 septembre	L'APPEL A CANDIDATURES des trophées régionaux rev3 est lancé	Trophées REV3
Radio France	20 septembre	Vous avez dit sobriété ? Une journée spéciale mercredi 21 septembre 2022	Le téléphone sonne : Interview de Frédérique Seels
France Inter	21 septembre	Le téléphone sonne 1ère partie : Pourquoi les villes Loos-en-Gohelle sont-elles si rares ? Cette ville, avec ses habitants, travaille à une énergie plus efficace.	Le téléphone sonne : Interview de Frédérique Seels
France Inter	21 septembre	Le téléphone sonne 2ème partie : Pourquoi les villes Loos-en-Gohelle sont-elles si rares ? Cette ville, avec ses habitants, travaille à une énergie plus efficace.	Le téléphone sonne : Interview de Frédérique Seels
Bulletin Quotidien	21 septembre	A Voir A Entendre : "Le téléphone sonne" : "Loos-en-Gohelle, comment reproduire l'expérience ailleurs ?"	Le téléphone sonne : Interview de Frédérique Seels
La correspondance économique	21 septembre	A Voir A Entendre : "Le téléphone sonne" : "Loos-en-Gohelle, comment reproduire l'expérience ailleurs ?"	Le téléphone sonne : Interview de Frédérique Seels
Radio France	21 septembre	Isolation des bâtiments : et si la sobriété passait par le chanvre ?	Isolation par le Chanvre
BatiActu	22 septembre	Comment un bailleur social a lancé la filière du chanvre dans les Hauts-de-France	Chanvre

LeJournaldesEntreprises.fr	23 septembre	Le CD2E lance un appel à candidatures pour ses premiers trophées rev3	Trophées REV3
Le Bois International	24 septembre	Lancement de l'appel à candidatures des 1ers trophées régionaux REV3	Trophées REV3
Le Journal des Entreprises	26 septembre	Le CD2E lance un appel à candidatures pour ses premiers trophées rev3	Trophées REV3
CERDD	27 septembre	Achats Publics Responsables : Un programme partenarial pour les acteurs de la Région	Achats durables
Planète Bâtiment	28 septembre	VENTILATION DOUBLE FLUX EN RÉNOVATION Douze enseignements pour garantir la performance et la qualité de l'air	Ventilation double flux
CERDD	28 septembre	Achats Publics Responsables : un programme partenarial pour les acteurs des Hauts-de-France	Achats durables
Le Moniteur	28 septembre	Achat public durable : le volet accompagnement du PNAD prend de l'ampleur	Achats durables
La Gazette.fr	30 septembre	De nouveaux outils pour aider les collectivités à acheter plus durable	Achats durables
L'Usine Nouvelle	30 septembre	[Communiqué] Pas-de-Calais : la CD2E lance la première édition des « Trophées régionaux REV3 »	Trophées REV3
Banque des Territoires	30 septembre	82e Congrès de l'USH : retour sur ces 3 jours à vos côtés	USH
Recyclage - Récupération	3 octobre	15 et 16 novembre 2022 Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Bois&Vous	5 octobre	Visite de chantier en bois et béton de chanvre à Amiens	Chanvre
Recyclage - Récupération	10 octobre	15 et 16 novembre 2022 Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Actu Environnement	11 octobre	Assises nationales de la valorisation des sédiments 2022	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Navigation Ports & Intermodalité	14 octobre	Une nouvelle édition des Assises de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Recyclage - Récupération	17 octobre	15 et 16 novembre 2022 Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
La Gazette NPDC	18 octobre	Rencontre avec Frédérique Seels, directrice générale du cd2e	Sommaire
La Gazette NPDC	18 octobre	«Beaucoup de bailleurs et promoteurs immobiliers nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition»	Interview
La Gazette NPDC.fr	19 octobre	«Beaucoup de bailleurs et promoteurs immobiliers nous ont rejoint	Interview

		pour être accompagnés sur la transition»	
Le Journal des Entreprises	21 octobre	Un programme régional pour accélérer le verdissement de la commande publique	Commande publique
Recyclage - Récupération	24 octobre	Ecomondo : Événement pour la transition écologique	Événement pour la transition écologique
Nord Eclair	25 octobre	Les nouveaux trophées rev3 du cd2e cherchent leurs candidats	Trophées REV3
La Voix du Nord	25 octobre	Les nouveaux trophées rev3 du cd2e cherchent leurs candidats	Trophées REV3
Les cahiers techniques	27 octobre	Le Chanvre prend la voie du nord	Chanvre
ACPresse.fr	27 octobre	Première édition des trophées régionaux REV3	Trophées REV 3
La Gazette NPDC	27 octobre	Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique	Achats durables
Dechets.com	28 octobre	Valorisation : comment faire des sédiments une ressource vertueuse ?	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Courrier Picard	31 octobre	Les nouveaux Trophées Rev3 du Cd2e cherchent leurs candidats	Trophées REV 3
La Gazette	31 octobre	Une transformation à marche forcée	Transformation
Recyclage - Récupération	31 octobre	Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
NeoZone	1er novembre	Uneole invente un générateur d'électricité de toit silencieux combinant l'énergie solaire et l'éolien	Energie solaire et éolien
Batirama	3 novembre	Comment transformer les sédiments en ressource vertueuse ?	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Bois & Vous	3 novembre	FIBOIS Hauts-de-France et le CD2E sont heureux de vous convier à la huitième édition des Rencontres	
LeMoniteur.fr	3 novembre	Un partenariat régional pour l'achat public durable	Achats durables
La Gazette NPDC	4 novembre	Guichet Vert : Nouveau Service pour accélérer le verdissement de la commande publique	Achats durables
Le Moniteur	4 novembre	Un partenariat régional pour l'achat public durable	Achats durables
Bati Zepros	5 novembre	Coup d'accélérateur sur l'achat public	Achats durables
La Gazette Oise	7 novembre	Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique	Achats durables
La Gazette NPDC	8 novembre	Guichet Vert : Nouveau Service pour accélérer le verdissement de la commande publique	Achats durables

Actu Environnement	10 novembre	Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Infonet	10 novembre	Unéole crée une toiture alliant énergies solaire et éolienne	
Liberté Hebdo	11 novembre	Un programme pour accélérer le verdissement des achats publics	Achats durables
La Voix du Nord	12 novembre	Les sédiments fluviaux et marins en assises nationales de Lille.	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Nord Eclair	12 novembre	Les sédiments fluviaux et marins en assises nationales de Lille.	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Recyclage - Récupération	14 novembre	Agenda : Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
PV Magazine	14 novembre	[Acteur de la semaine] Unéole et son système sur toiture comprenant un module solaire et des mini-éoliennes	
La Voix du Nord	14 novembre	Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Nord Eclair	14 novembre	l'agenda : Assises nationales de la valorisation des sédiments	Assises nationales de la valorisation des sédiments
Reporters d'espoirs	16 novembre	Transformation écologique de l'économie régionale : du Rev3 à la réalité	REV3 HDF
La Gazette Picardie	16 novembre	Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique en Hauts-de-France	Achats durables
France 3 Régions	18 novembre	TÉMOIGNAGE. Prix de l'énergie : la maison en paille, une solution économique et écoresponsable	Paille
LaGazette.fr	21 novembre	Les Hauts-de-France, laboratoire de valorisation des sédiments	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Le Moniteur	22 novembre	Hauts-de-France : la région en pôle position pour valoriser les sédiments de dragage	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Le Moniteur.fr	22 novembre	Hauts-de-France : la région en pôle position pour valoriser les sédiments de dragage	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Les Cahiers Techniques du Bâtiments	23 novembre	Le chanvre prend la voie du nord	Chanvre
La Gazette Nord Pas de Calais	23 novembre	Les Hauts-de-France s'engagent dans la revalorisation des sédiments	Assises Nationales Valorisation des

			sédiments
Liberté Hebdo environnement	28 novembre	Mixte énergétique, économie circulaire, le point sur les actions engagées par la Région	REV3
LaGazette.fr	28 novembre	Hauts-de-France : un Guichet vert pour favoriser les achats durables	Achats durables
La Tribune	29 novembre	Depuis les Hauts-de-France, un « guichet vert » aide toute collectivité française à passer des marchés publics responsables	Achats durables
La Tribune édition quotidienne	30 novembre	Depuis les Hauts-de-France, un « guichet vert » aide toute collectivité française à passer des marchés publics responsables	Achats durables
Actualités Habitat	30 novembre	PecquEnChanvre	Chanvre
Actualités Habitat	30 novembre	Matériaux biosourcés : la brique de lin pour isoler nos logements	Lin
Le Point supplément	1er décembre	Le Nord ou l'écologie joyeuse	
LaVoixduNord.fr	2 décembre	Transition énergétique : l'« agglo » annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »	Salon de la transition énergétique
Le Moniteur	2 décembre	Hauts-de-France En pole position pour valoriser les sédiments	Assises Nationales Valorisation des sédiments
Nord Eclair	4 décembre	Transition énergétique : l'« agglo » annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »	Salon de la transition énergétique
La Voix du Nord	4 décembre	Transition énergétique : l'« agglo » annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »	Salon de la transition énergétique
La Voix du Nord	5 décembre	Région, pôles, plateformes : le grand ménage qui bouscule de l'innovation	
Nord Eclair	5 décembre	Région, pôles, plateformes : le grand ménage qui bouscule de l'innovation	
La Gazette NPDC	6 décembre	Assises nationales de la valorisation des sédiments à Lille. La Région sur la voie de la croissance verte	Assises Nationales Valorisation des sédiments
La Gazette NPDC	6 décembre	Les hauts-de-france s'engagent dans la revalorisation des sédiments	Assises Nationales Valorisation des sédiments
La Gazette NPDC	9 décembre	Les hauts-de-france s'engagent dans la revalorisation des sédiments	Assises Nationales Valorisation des sédiments
LaVoixduNord.fr	14 décembre	Solariser les lycées : un projet ambitieux mais à revoir	ENR
Construction21 France	15 décembre	Retour sur les Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage dans le bâtiment, 2ème édition	Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage dans le bâtiment

Construction21 France	16 décembre	Trophées rev3 du bâtiment durable, 8 lauréats distingués	Trophées REV3
Région HDF.fr	17 décembre	Trophées rev3 du bâtiment durable : bravo aux huit lauréats	Trophées REV3
Le Moniteur.fr	16 décembre	Nord : huit trophées Rev3 pour récompenser la bâtiment durable	Trophées REV3
Nord Eclair	20 décembre	Des panneaux solaires dans les lycées ? un projet ambitieux mais à revoir	ENR
La Voix du Nord	20 décembre	Des panneaux solaires dans les lycées ? un projet ambitieux mais à revoir	ENR
Actu Environnement	20 décembre	Du 12 avril 2023 au 14 avril 2023 12e Forum International Bois Construction (FBC)	Forum International Bois Construction
La Voix du Nord	21 décembre	Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert	Achats durables
Nord Eclair	21 décembre	Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert	Achats durables
Le courrier Picard	22 décembre	Il invente l'éclairage public "intelligent"et solaire"	ENR
La voix du nord.fr	22 décembre	«Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus» : ces constructions ont reçu un trophée Rev3	Trophées REV 3
France 3	28 décembre	Face au prix de l'énergie, la maison en paille est une solution économique et écoresponsable	Bio-sourcés/ isolation
La voix du nord et Nord Eclair	27 décembre	«Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus» : ces constructions ont reçu un trophée Rev3	Trophées REV 3
La Gazette économique Nord-Pas de Calais	30 décembre	Huit lauréats pour les trophées du bâtiment durable	Trophées REV 3

Participer à l'enquête "Les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions" - 2022



Maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre et architectes, faites connaître vos opérations neuves ou de rénovation complète utilisant des biosourcés, en participant à l'enquête de l'Observatoire national des coûts des constructions en matériaux biosourcés du Cerema. Lancée par le Cerema en Pays de la Loire et en Hauts-de-France, en partenariat avec Atlanbois, le CD2E accélérateur de l'éco-transition et les DREAL Hauts-de-France et DREAL des Pays de la Loire, elle se clôturera le 21 octobre 2022.

Enquête sur les opérations neuves et les opérations de réhabilitation

Lancée par le Cerema dans 2 régions Pays de la Loire et Hauts-de-France, en partenariat avec le CD2E, FIBOIS Pays de Loire et les DREAL Pays de la Loire et Hauts-de-France, l'enquête porte sur les opérations neuves et les opérations de réhabilitation complète pour lesquelles les coûts de travaux sont connus.

L'enquête 2022 va permettre de poursuivre la démarche initiée en 2021 pour accompagner le déploiement de la RE 2020, avec pour objectifs :

partager avec les acteurs de la construction les solutions techniques biosourcées et géosourcées à coûts maîtrisés, adaptées à la nouvelle réglementation environnementale,

connaître les coûts de la construction en bio/géosourcés, dans une approche qui dépasse la facture en matériaux, et s'intéresse au poids financier des lots et aux modes de mise en oeuvre.

Pourquoi contribuer à l'observatoire ?



La participation au questionnaire permet un accès privilégié à la connaissance des solutions biosourcées adaptées à la RE 2020.

Les contributeurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre ou architectes pourront ainsi bénéficier de l'appui du Cerema pour réaliser une fiche opération. Elle pourra être utilisée pour leurs réponses à des appels d'offres, pour faire connaître leur territoire ou les techniques des biosourcés et géosourcés utilisées.

Le groupe des contributeurs disposera également des enseignements clés et des analyses économiques au fil de l'eau. La diffusion de l'exploitation statistique grand public qui apportera les éléments de synthèse sur les coûts des projets est prévue pour 2023.

Les opérations recensées seront mises en avant dans la Newsletter Biosourçons ! et sa cartographie des bâtiments.

Enfin, un webinaire de clôture fera dialoguer les contributeurs à l'observatoire sur la mise en oeuvre de la RE 2020 et les solutions bio/géosourcées.

L'observatoire national des coûts de la construction en matériaux bio et géo sourcés

L'enquête 2021 a permis la publication de 11 fiches contenant les coûts des projets et les solutions d'optimisation techniques et économiques : [Observatoire des coûts de la construction : Promouvoir les matériaux biosourcés et les solutions de maîtrise des coûts des bâtiments](#) NOVABUILD

Frédérique Seels (CD2E) : « Massifier la transition écologique »



Arrivée il y a un an et demi à la tête du CD2E, Frédérique Seels portent les ambitions de l'association spécialisée dans l'écoconstruction qui accompagne les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique afin de massifier la transition écologique.

Si de son propre aveu, « *il existe des expériences intéressantes qui permettent d'apporter des compétences aux acteurs des collectivités, des villes, et aussi des bailleurs sociaux et des promoteurs, il faut ouvrir davantage le marché* ». Pour cela, son cheval de bataille reste la formation des différents acteurs : « *travailler dans la transition écologique n'a rien de compliqué, si ce n'est qu'il faut être formé, mais il faut aussi qu'il y ait un marché* », déclare la directrice du [CD2E](#) qui insiste : « *Une entreprise ne se forme pas si derrière elle n'a pas de garantie* ». Le CD2E est en ce sens un puissant levier puisqu'il propose un rôle hybride entre la création de l'offre et celle de la demande. Si elle croit en une montée en charge de la transition écologique dans le secteur du Bâtiment depuis longtemps, l'heure n'est pas pour autant à l'industrialisation du process : « *je crois plus à une massification qu'à l'industrialisation, qui suppose l'utilisation d'un outil industriel. La construction, ce sont des objets uniques* ».

Elle appelle de ses vœux une organisation du système, à l'échelle des collectivités, des métropoles : « *Pour le moment, ça reste des volumes trop faibles et si on en reste à cette échelle, on sera sous l'eau en 2050* », prédit-elle. « *Il faut des systèmes qui soient plus automatisables, avec une gestion de l'aspect financier, des entreprises qui soient prêtes à le faire, par exemple sur des quartiers complets. En ce sens, la première cible de travail, ce sont les bailleurs sociaux, car ils maîtrisent leur foncier et logent énormément de personnes* ». Si la question des matériaux biosourcés monte en puissance, elle est loin d'être ancrée dans les habitudes des entrepreneurs du Bâtiment. Frédérique Seels y croit dur comme fer, « *c'est incontournable* », mais avec tout l'engagement d'une filière, une visibilité, pour que les acteurs par exemple les agriculteurs qui produisent la matière première aient aussi une garantie : le CD2E travaille d'ailleurs sur l'idée d'un pacte biosourcé régional pour permettre de faire décoller la filière et donc massifier l'écotransition.



Acteur précoce de l'écotransition dans le Bâtiment, le CD2E reçoit de plus en plus d'adhérents : signe qu'au-delà de la prise de conscience, qui est bien là, c'est l'action qui désormais prévaut. Avec un bel outil en main, Bâticités inauguré il y a un an, le CD2E ambitionne de devenir un modèle au-delà des frontières des Hauts-de-France, « *même si réussir l'écotransition en région demeure un défi* ». **A-L.Favier**

Frédérique Seels (CD2E) : « Massifier la transition écologique »

Arrivée il y a un an et demi à la tête du CD2E, [Frédérique Seels](#) portent les ambitions de l'association spécialisée dans l'écoconstruction qui accompagne les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique afin de massifier la transition écologique.

Si de son propre aveu, « *il existe des expériences intéressantes qui permettent d'apporter des compétences aux acteurs des collectivités, des villes, et aussi des bailleurs sociaux et des promoteurs, il faut ouvrir davantage le marché* ». Pour cela, son cheval de bataille reste la formation des différents acteurs : « *travailler dans la transition écologique n'a rien de compliqué, si ce n'est qu'il faut être formé, mais il faut aussi qu'il y ait un marché* », déclare la directrice du [CD2E](#), qui insiste : « *Une entreprise ne se forme pas si derrière elle n'a pas de garantie* ». Le CD2E est en ce sens un puissant levier puisqu'il propose un rôle hybride entre la création de l'offre et celle de la demande. Si elle croit en une montée en charge de la transition écologique dans le secteur du Bâtiment depuis longtemps, l'heure n'est pas pour autant à l'industrialisation du process : « *je crois plus à une massification qu'à l'industrialisation, qui suppose l'utilisation d'un outil industriel. La construction, ce sont des objets uniques* ».

Elle appelle de ses vœux une organisation du système, à l'échelle des collectivités, des métropoles : « *Pour le moment, ça reste des volumes trop faibles et si on en reste à cette échelle, on sera sous l'eau en 2050* », prédit-elle. « *Il faut des systèmes qui soient plus automatisables, avec une gestion de l'aspect financier, des entreprises qui soient prêtes à le faire, par exemple sur des quartiers complets. En ce sens, la première cible de travail, ce sont les bailleurs sociaux, car ils maîtrisent leur foncier et logent énormément de personnes* ». Si la question des matériaux biosourcés monte en puissance, elle est loin d'être ancrée dans les habitudes des entrepreneurs du Bâtiment. [Frédérique Seels](#) y croit dur comme fer, « *c'est incontournable* », mais avec tout l'engagement d'une filière, une visibilité, pour que les acteurs par exemple les agriculteurs qui produisent la matière première aient aussi une garantie : le CD2E travaille d'ailleurs sur l'idée d'un pacte biosourcé régional pour permettre de faire décoller la filière et donc massifier l'écotransition.

Acteur précoce de l'écotransition dans le Bâtiment, le CD2E reçoit de plus en plus d'adhérents : signe qu'au-delà de la prise de conscience, qui est bien là, c'est l'action qui désormais prévaut. Avec un bel outil en main, Bâticités inauguré il y a un an, le CD2E ambitionne de devenir un modèle au-delà des frontières des Hauts-de-France, « *même si réussir l'écotransition en région demeure un défi* ». **A-L.Favier**



Trophées régionaux rev3 Hauts-de-France : appel à candidatures

Visuel indisponible

Pour mettre en lumière des réalisations concrètes et ambitieuses en matière d'éco-construction d'éco-rénovation en Hauts-de-France ! Le CD2E, avec le soutien financier de la Région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3, organise pour la 1^{ère} année des Trophées régionaux.

L'objectif est triple puisqu'il s'agit de mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation, de valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses, et de permettre à ces professionnels, entreprises, architectes, maîtres d'oeuvre, fournisseurs, développeurs, bureaux d'études, start-up, bailleurs, promoteurs..., d'évaluer leurs projets pour progresser encore dans leurs pratiques.

L'ambition de ces Trophées est claire : inspirer les acteurs et accélérer la massification de la transition écologique.

Répondre au défi énergétique de notre siècle

Le secteur résidentiel-tertiaire est le secteur le plus énergivore puisqu'il consomme à lui seul 44% de l'énergie finale* (*chiffre de 2015 du Ministère de la Transition écologique et solidaire). Il occupe également la deuxième position en termes d'émission de gaz à effet de serre et de production de déchets en France*. (* Rapport du Conseil d'Orientation du Bâtiment Durable du CD2E Juillet 2020).

Les Hauts-de-France sont particulièrement concernés par ces enjeux, notamment du fait du nombre important de passoires thermiques et de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire, phénomène aggravé par la crise énergétique actuelle.

- 40% des logements sont considérés comme des passoires thermiques*
- 1 ménage sur 5 est en situation de précarité énergétique* (* Rapport du Conseil d'Orientation du Bâtiment Durable du CD2E - Juillet 2020).

Avec ce poids colossal, le secteur du bâtiment est un levier puissant dont la Région des Hauts-de-France se saisit à travers notamment la Troisième Révolution industrielle.

rev3, une dynamique partenariale pour transformer les Hauts-de-France

Portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Nord de France, le Conseil Régional des Hauts-de-France, en partenariat avec un nombre important de territoires, la Troisième Révolution Industrielle met en perspective un nouveau modèle économique, social et environnemental pour la Région, croisant enjeux de transition énergétique et de développement d'une économie post-carbone.

rev 3 s'appuie sur cinq piliers :

- Développer des énergies renouvelables.
- Repenser les bâtiments comme autant de sites producteurs d'énergie.
- Se doter de capacités de stockage des énergies dans un contexte de production décentralisée.
- Déployer les réseaux intelligents.
- Réinventer la mobilité des personnes et des biens.

Pour atteindre ces ambitions, le bâtiment représente un formidable gisement d'économie d'énergies, rendu possible par la



démultiplication des réhabilitations énergétiques et environnementales vertueuses, par des choix éclairés, répondant à de bonnes pratiques, lors de la construction ou de la rénovation.

Le CD2E, soutenu par la Région des Hauts-de-France, y contribue activement et a mené un travail de mise à jour du référentiel rev3 portant pour la rénovation des bâtiments tertiaires. Ce référentiel servira d'outil d'accompagnement des politiques publiques.

C'est dans ce contexte et avec la volonté de valoriser les bonnes pratiques, de mettre en avant ce qui se fait de mieux dans la région, que le CD2E organise pour la première fois les Trophées rev3 de l'éco-construction et de l'éco-rénovation dans les Hauts-de-France.

Une candidature sous forme d'auto-évaluation

L'appel à candidatures pour les Trophées rev3 est lancé à destination des maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, collectivités, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, architectes... : tout professionnel ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022.

Un dossier de candidature est en téléchargement sur le site internet du CD2E. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre 2022 pour le soumettre. Sont attendus une présentation détaillée du projet et un exercice inédit et instructif d'auto-évaluation. Chacun doit en effet auto-analyser son projet à l'aune de plusieurs critères de performance énergétique, d'énergies renouvelables, d'économie circulaire, de confort, de santé et d'usages, de gestion de l'eau, de territoire et de site. L'intention n'est cependant pas ici de sélectionner le projet exemplaire à tout point de vue. Il s'agit essentiellement de repérer les bonnes pratiques et les démarches vertueuses qui méritent d'être partagées et dupliquées. Celles-ci peuvent être en lien avec l'emploi d'éco-matériaux, le choix de bas carbone, la prise en compte de l'évolutivité dans l'usage des bâtiments, la déconstruction sélective,...

Deux catégories de prix sont prévues : Grand Prix de la construction et Grand Prix de la rénovation. Pour chacune d'elles, les trois meilleures candidatures recevront un Trophée rev3. Le CD2E et les membres du jury se réservent aussi le droit d'ajouter des mentions spéciales ou des coups de coeur.

Les lauréats seront officiellement récompensés lors d'une cérémonie de remise des trophées qui se déroulera à Lille à la mi-décembre 2022.

Dates clés :

- Septembre : Lancement des Trophées rev3 du CD2E
- 4 novembre : Date limite de réception des candidatures (www.cd2e.com)
- 25 novembre : Echange distancié entre les membres du jury et les candidats
- Mi-décembre : Cérémonie de remise des Trophées

En savoir plus :

www.cd2e.com

rev3.hautsdefrance.fr

Source : agenceaffairespubliques.fr

Ecoconstruction : les trophées régionaux REV3 (Hauts-de-France) sont lancés

Le CD2E, avec le soutien financier de la Région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3, organise pour la 1^{re} année des Trophées régionaux. L'objectif est triple puisqu'il s'agit de mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation, de valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses.

[PDF \(345.5 Ko\)](#)

[Télécharger](#)



Loos-en-Gohelle, le 8 septembre 2022

Communiqué de presse

LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES DES TROPHÉES RÉGIONAUX REV3

Pour mettre en lumière des réalisations concrètes et ambitieuses
en matière d'éco-construction d'éco-rénovation en Hauts-de-France !

Le CD2E, avec le soutien financier de la Région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3, organise pour la 1^{re} année des Trophées régionaux.

L'objectif est triple puisqu'il s'agit de mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation, de valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses, et de permettre à ces professionnels, entreprises, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, startups, bailleurs, promoteurs... d'évaluer leurs projets pour progresser encore dans leurs pratiques.

L'ambition de ces Trophées est claire : inspirer les acteurs et accélérer la massification de la transition écologique.

Répondre au défi énergétique de notre siècle

Le secteur résidentiel-tertiaire est le secteur le plus énergétique puisqu'il consomme à lui seul 44% de l'énergie finale* (l'objectif de 2015 du Ministère de la Transition écologique et solidaire). Il occupe également la deuxième position en termes d'émission de gaz à effet de serre et de production de déchets en France**.

(Rapport du Conseil d'Orientation du Séminaire Durable du CD2E - Juillet 2020).

Les Hauts-de-France sont particulièrement concernés par ces enjeux, notamment du fait du nombre important de passoires thermiques et de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire, phénomène aggravé par la crise énergétique actuelle.

- 40% des logements sont considérés comme des passoires thermiques*
- 1 ménage sur 5 est en situation de précarité énergétique*

(Rapport du Conseil d'Orientation du Séminaire Durable du CD2E - Juillet 2020).

Avec ce poids colossal, le secteur du bâtiment est un levier puissant dont la Région des Hauts-de-France se saisit à travers notamment la Troisième Révolution Industrielle.

rev3, une dynamique partenariale pour transformer les Hauts-de-France

Portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Nord de France, le Conseil Régional des Hauts-de-France, en partenariat avec un nombre important de territoires, la Troisième Révolution Industrielle met en perspective un nouveau modèle économique, social et environnemental pour la Région, obissant enjeux de transition énergétique et de développement d'une économie post-carbone.

rev3 s'appuie sur cinq piliers :

- Développer des énergies renouvelables.
- Réhabiliter les bâtiments comme adreux de sites producteurs d'énergie.
- Se doter de capacités de stockage des énergies dans un contexte de production décentralisée.
- Déployer les réseaux intelligents.
- Réinventer la mobilité des personnes et des biens.





4 novembre 2022 Trophées Rev3 du CD2E

4 novembre 2022 Trophées Rev3 du CD2E

Conférence réservée aux professionnels / Gratuit

Format : distanciel

Appel à candidatures pour la 1ère édition des Trophées régionaux rev3 :

Le CD2E avec le soutien de la Région Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3 organise pour la 1ère année des Trophées régionaux rev3 éco-construction et éco-rénovation.

Objectifs :

- Mettre en lumière les réhabilitations et les constructions environnementalement ambitieuses,
- Valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses,
- Permettre aux professionnels (entreprises, architectes, maîtres d'oeuvre, fournisseurs, développeurs, bureaux d'études, bailleurs, promoteurs, start-up, etc.) d'évaluer leurs projets pour progresser toujours plus dans leurs pratiques.

Date limite pour candidater : le 4 novembre 2022



Famille du média : **PQR/PQD**

(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1055000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **15 septembre 2022**

P.55-55

Journalistes : -

Nombre de mots : **502**

p. 1/2

LE PROGRAMME DANS LE SECTEUR DE LENS - LIÉVIN

Loos-en-Gohelle

– **Visite des terrils.** Les acteurs de la Base 11/19 vous ouvrent leurs portes. Au programme, visite guidée des terrils les plus hauts d'Europe proposée par le CPIE Chaîne des terrils, jusqu'au second belvédère. Tout public à partir de 8 ans.

Samedi et dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30, Base du 11/19, rue de Bourgogne. Gratuit sur inscription. <http://www.chainedesterrils.eu/cpie>

– **Exposition BâtiCité.** Proposée par le CD2E.

Samedi, à 14 h 30, à 16 h et à 17 h 30, rendez-vous entrée rue de Bourgogne (Base 11/19).

– **Terril, terre de vie.** Sortie spéciale parents-enfants proposée par le CPIE Chaîne des terrils pour monter sur le premier plateau du terril de Loos-en-Gohelle et découvrir les plantes et animaux qui ont conquis peu à peu les pentes caillouteuses et peu hospitalières de nos géants.

Quelques épreuves vous attendent ! À partir de 4 ans – les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Samedi et dimanche, de 15 h 30 à 18 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne. Gratuit sur inscription.

<http://www.chainedesterrils.eu/cpie>

– **Exposition archives photographiques.** À l'occasion de « Trajectoires, une histoire de plus de 30 ans qui se poursuit », Culture commune propose une exposition d'archives photographiques en continu

Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h, Fabrique théâtrale.

– **Le Bassin minier patrimoine mondial en photos.** Exposition visible dans l'ancienne salle des machines.

Samedi et dimanche, à 15 h, à 16 h, à 17 h et à 18 h, Fabrique théâtrale, rue de Bourgogne.

Tél. : 03 21 14 25 35.

– **Ateliers.** Apportez vos tee-shirts et totebags que vous pourrez customiser à partir de tampons que vous aurez préalablement créés dans le bâtiment de Culture commune. Atelier création d'une fresque éphémère par la collecte des portraits et témoignages d'anciens mineurs. Atelier : es-tu un bon trieur ou une bonne trieuse ? Trie correctement les roches et gagne une gaillette. Rendez-vous au CPIE chaîne des terrils.

Samedi et dimanche, de 14 h à 17 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne.

– **La Base du 11/19 : visite de la salle des machines.** La Base du 11/19 est un ancien site minier qui a conservé la majeure partie de ses installations. Avec ses 2 terrils jumeaux considérés comme les plus hauts d'Europe, il fait partie des 4 grands sites de la mémoire minière dans le Nord-Pas-de-Calais. Il a fait l'objet d'une reconversion ambitieuse en pôle de référence du développement durable.

Samedi et dimanche, de 14 h à 19 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne.

– **Rando-visite.** En collaboration avec la ville, le Pays d'art et d'histoire vous propose de sillonner la ville pour découvrir les éléments qui font d'elle une ville pilote du développement durable (sur inscription à l'office de tourisme Lens-Liévin).

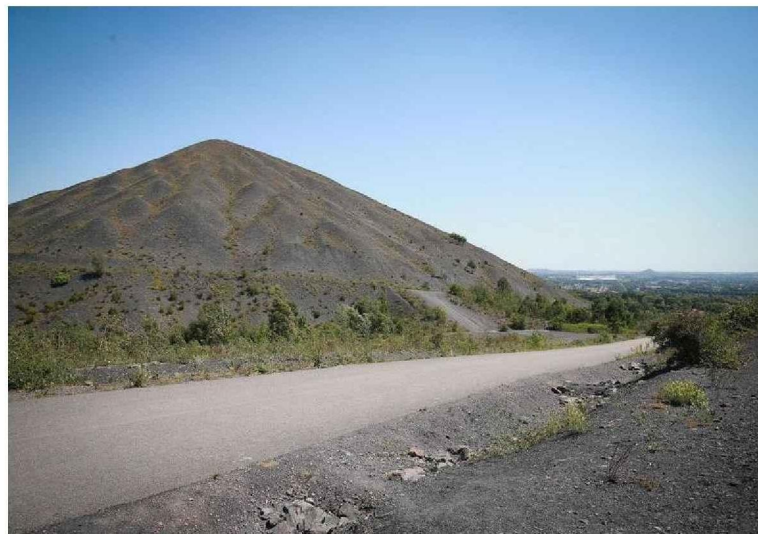
Dimanche, de 14 h 30 à 16 h, rendez-vous place de la Mairie.

Tél. : 03 21 67 66 66.

Mazingarbe

– **Café-rencontre.** Un temps d'échange est proposé autour d'un café et d'une tarte au sucre. Quel est pour vous le patrimoine qui reste ? Une recette de cuisine, un conte traditionnel, un souvenir de vacances dans la région, une expression patoisante.







Catégorie « Bâtiment Neuf » : Immeuble Origine – ICADE – Nanterre (92) - © FERNANDO JAVIER URQUIJO / Dorine-Bouteiller /Icade

[Diaporama](#)

[Close Lightbox](#)

Ready2Services : l'intelligence numérique des bâtiments récompensée

Certivea et la Smart Buildings Alliance ont dévoilé les lauréats des premiers Trophées Ready2Services qui récompensent les opérations labellisées R2S, exemplaires en matière d'infrastructures numériques intégrées au bâtiment. Des projets innovants qui permettent de répondre dès maintenant aux enjeux de sobriété et flexibilité énergétique, et apportent aux utilisateurs des services adaptés au plus près de leurs besoins (qualité de vie, sécurité, maintenance, connectivité, etc.).

1/4

Catégorie « Bâtiment Neuf » : Immeuble Origine – ICADE – Nanterre (92)





© FERNANDO JAVIER URQUIJO / Dorine-Bouteiller /Icade

2 immeubles de bureaux neufs situés à Nanterre (92), dans le prolongement de Paris-La Défense, intégrés dans un ensemble mixte formant un îlot urbain ouvert sur la ville, occupés par le groupe Technip Energies.

L'infrastructure numérique est flexible et évolutive, pilotée par une plateforme ouverte permettant de piloter les objets connectés et équipements.

Maître d'ouvrage : ICADE

Architectes : Maud Caubet Architectes, Quadri Fiore Architecture

Maîtres d'œuvre : Artelia, Berim, Egis, Bateg, Vinci Construction

Bureau d'études : Oasiis

Référent R2S CERTIVEA : Alain Kergoat (Urban Practices)

[Close Lightbox](#)

2/4

Catégorie « Bâtiment en Exploitation » : Immeuble Wave – VINCI Energies – Lille (59)



© KINNARPS

Livré en 2019, WAVE est le siège régional de VINCI Energies, situé dans le quartier central de la métropole Lilloise avec Euratechnologies, 1er incubateur de startups en France.

La gestion des consommations, du confort des utilisateurs (température, éclairage, stores, qualité de l'air...) et autres services (réservation et recharge de voiture ou vélo électriques, places de parking ou salles de réunion) depuis une 'web app' - Wave platform, Building Operating System (BOS) développé par VINCI Energies - permet une réduction des consommations énergétiques de 30% par rapport aux 2 autres bâtiments de la copropriété.

Maître d'ouvrage : VINCI Energies

Architectes : Babin & Renaud

Maîtres d'œuvre : Santerne Fluide, Delporte, Lesot, NAE, C2C, Axians, Smart Building Energies

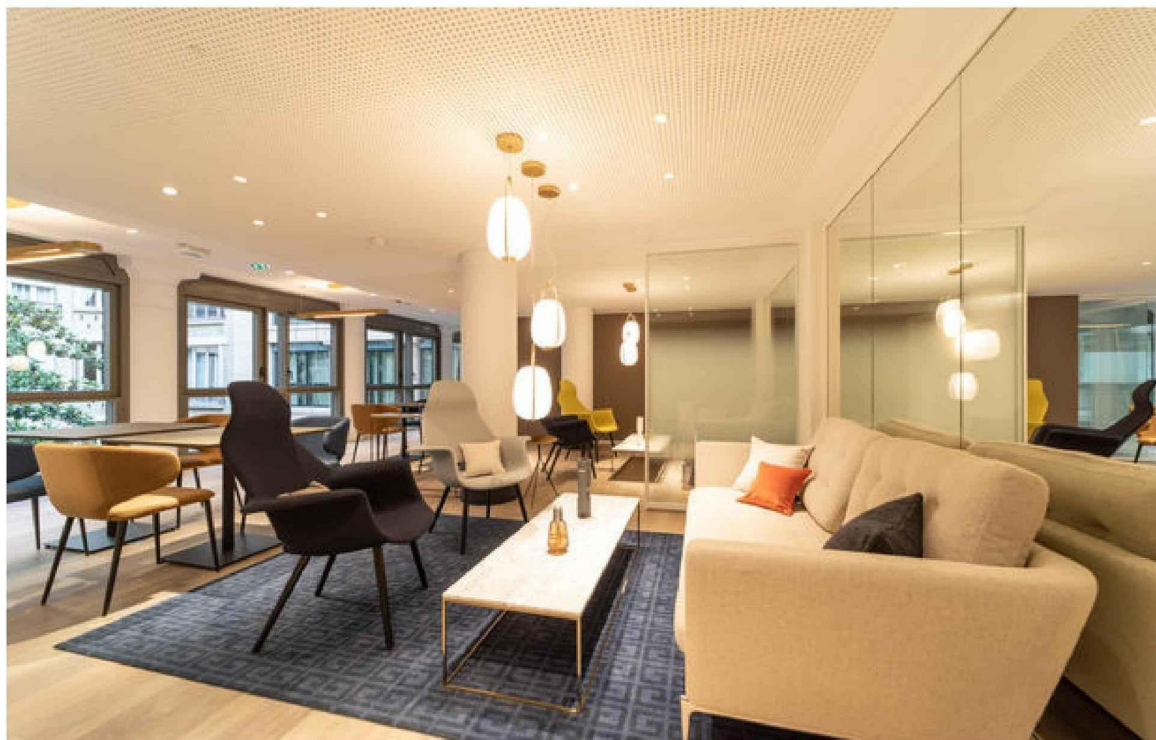
Bureaux d'études : Amexia, [CD2E](#)

Référents R2S CERTIVEA : Frédéric Matthys, Pierric Jourdain

[Close Lightbox](#)

3/4

Catégorie « Bâtiment en Rénovation » : Le '156' à Paris - MAIF



© Olivier Moritz/MAIF

Le nouveau bâtiment MAIF a accueilli en 2020 ses premiers occupants provenant de 3 sites parisiens. Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation concertée, avec notamment des objectifs environnementaux et numériques.

Le bâtiment est équipé de services énergétiques permettant la réalisation de nombreuses analyses : consommations globales, par type d'usage, sur chaque compteur, analyse individuelle de température...

Maître d'ouvrage : MAIF

Architecte : Ricardo Bofill

Maîtres d'œuvre : BARBANEL, INEO,

Exploitant : ENGIE

Bureau d'études : BARBANEL

Référent R2S CERTIVEA : Laurent BERNARD (Barbanel)

[Close Lightbox](#)

4/4

Catégorie « Campus » : Campus Région du numérique Charbonnières-les-Bains - Région Auvergne-Rhône-Alpes



© Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ouvert depuis janvier 2021, le campus accueille des étudiants, enseignants, entreprises et industriels sur un espace de 11 ha. Le lieu se veut un catalyseur d'innovations permettant d'accompagner la transformation numérique des acteurs régionaux.

Le campus a fait l'objet d'un plan de déploiement de services numériques : écran, réservation des espaces connectée, mise en place d'une application servicielle...

Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Architectes : Wilmotte et associés

Maîtres d'œuvre : Bouygues Bâtiment Sud-Est

Bureau d'études : Groupe SERL

[Close Lightbox](#)



Un R2S version 2.0

[Déployé dès 2018, R2S](#), fruit de la collaboration entre Certivea et la Smart Building Alliance, labellise des bâtiments neufs, en exploitation ou en rénovation qui répondent à des exigences couvrant six thèmes complémentaires : Connectivité - Architecture Réseau – Equipements et interfaces – Sécurité numérique – Management Responsable – Services Numériques. Une nouvelle version du label a été lancée à l'été 2022 qui prend notamment en compte de manière accrue les réseaux sans fil (Wi-Fi, GSM, IoT, géolocalisation), la présence d'un Building Operating System (BOS) ou encore la fiabilité de la connexion internet. Autres points importants : la clarification du rôle des protocoles (BACnet, LonWorks, KNX...), qui ont toute leur place dans un bâtiment labellisé R2S, et l'accent mis sur un numérique plus responsable et performant afin de réduire l'empreinte environnementale du bâtiment.

dédiée. L'objectif est de se rendre sur les coordonnées GPS précises d'un lieu et d'y trouver une boîte. Toute la journée.

Dimanche. Plus d'infos au Tél. : 03 21 45 83 90.

Loos-en-Gohelle

Exposition BâtiCité. Proposée par le CD2E.

Samedi, à 14 h 30, à 16 h et à 17 h 30, rendez-vous entrée rue de Bourgogne (Base 11/19).

Visite sur les terrils. Les acteurs de la Base 11/19 vous ouvrent leurs portes. Au programme, visite guidée des terrils les plus hauts d'Europe proposée par le CPIE Chaîne des terrils, jusqu'au second belvédère. Tout public à partir de 8 ans.

Samedi et dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30, Base du 11/19, rue de Bourgogne. Gratuit sur inscription.

<http://www.chainedesterrils.eu/cpie>

Terril, terre de vie. Sortie spéciale parents-enfants proposée par le CPIE Chaîne des terrils pour monter sur le premier plateau du terril de Loos-en-Gohelle et découvrir les plantes et animaux qui ont conquis peu à peu les pentes caillouteuses et peu hospitalières de nos géants. Quelques épreuves vous attendent ! À partir de 4 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).



Samedi et dimanche, de 15 h 30 à 18 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne. Gratuit sur inscription.

<http://www.chainedesterrils.eu/cpie>

Exposition archives photographiques. À l'occasion de « Trajectoires, une histoire de plus de 30 ans qui se poursuit », Culture commune propose une exposition d'archives photographiques en continu.

Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h, Fabrique théâtrale.

Le Bassin minier patrimoine mondial en photos. Exposition visible dans l'ancienne salle des machines.

Samedi et dimanche, à 15 h, à 16 h, à 17 h et à 18 h, Fabrique théâtrale, rue de Bourgogne. Tél. : 03 21 14 25 35.

Ateliers. Apportez vos tee-shirts et totebags que vous pourrez customiser à partir de tampons que vous aurez préalablement créés dans le bâtiment de Culture commune. Atelier création d'une fresque éphémère par la collecte des portraits et témoignages d'anciens mineurs. Atelier : es-tu un bon trieur ou une bonne trieuse ? Trie correctement les roches et gagne une gaillette. Rendez-vous au CPIE chaîne des terrils.

Samedi et dimanche, de 14 h à 17 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne.

La Base du 11/19 : visite de la salle des machines. La Base du 11/19 est un ancien site minier qui a conservé la majeure partie de ses installations. Avec ses deux terrils jumeaux considérés comme les plus hauts d'Europe, il fait partie des quatre grands sites de la mémoire minière dans le Nord-Pas-de-Calais. Il a fait l'objet d'une reconversion ambitieuse en pôle de référence du développement durable.

Samedi et dimanche, de 14 h à 19 h, Base du 11/19, rue de Bourgogne.

Rando-visite. En collaboration avec la ville, le Pays d'art et d'histoire vous propose de sillonner la ville pour découvrir les éléments qui font d'elle une ville pilote du développement durable (sur inscription à l'office de tourisme Lens-Liévin).

Dimanche, de 14 h 30 à 16 h, rendez-vous place de la Mairie. Tél. : 03 21 67 66 66.

Mazingarbe

Café-rencontre. Un temps d'échange est proposé autour d'un café et d'une tarte au sucre. Quel est pour vous le patrimoine qui reste ? Une recette de cuisine, un conte traditionnel, un souvenir de vacances dans la région, une expression patoisante.

Samedi, de 9 h 30 à 11 h 30, médiathèque Robert-Hossein, 42, rue Alfred-Lefebvre. Gratuit sur inscription. Tél. : 03 21 72 78 25.

Exposition sur le 11/19. La médiathèque vous emmène découvrir la transformation de cet ancien site minier : un programme autour du patrimoine historique. Amateurs de visites guidées, intéressés par le patrimoine industriel ou plutôt naturel, une palette d'activités vous attend : ateliers créatifs, ludiques et pédagogiques, expositions, visites des bâtiments et terrils, animations jeunesse, voyage immersif, fresque participative.

Samedi, de 14 h à 18 h, départ en bus à 13 h 30, médiathèque Robert-Hossein, 42, rue Alfred-Lefebvre. Gratuit sur réservation. Tél. : 03 21 72 78 25.



L'APPEL À CANDIDATURES des trophées régionaux rev3 est lancé

Le CD2E, avec le soutien financier de la Région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique rev3, organise pour la toute première année des Trophées régionaux. L'objectif est triple : mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'écoconstruction et d'écორénovation, valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses, et permettre à ces acteurs d'évaluer leurs projets pour progresser encore davantage dans leurs pratiques. L'ambition de ces Trophées est d'inspirer les acteurs et accélérer la massification de la transition écologique. L'appel à candidatures pour les Trophées rev3 est lancé à destination des maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, collectivités, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, architectes ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Un dossier de candidature est en téléchargement sur le site internet du CD2E. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre 2022 pour le soumettre. Sont attendus une présentation détaillée du projet ainsi qu'un exercice inédit et instructif d'auto-évaluation. Les lauréats seront officiellement récompensés lors d'une cérémonie de remise des trophées qui se déroulera à Lille à la mi-décembre 2022.



Vous avez dit sobriété ? Une journée spéciale mercredi 21 septembre 2022



Sobriété, maître mot de cette rentrée après une crise de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine et un été marqué par des épisodes climatiques hors normes !

Que signifie exactement ce terme, Sobriété ? Comment consommer moins ou/et autrement ? Jusqu'où est-il raisonnable d'aller ? Une consommation plus engagée peut-elle vraiment changer le monde ?

« Vous avez dit sobriété ? », une journée spéciale mercredi 21 septembre, sur France Inter pour mettre en avant les initiatives, les actions qu'elles soient collectives ou individuelles.

■ [Le 5/7](#) Mathilde Munos

6h20, avec Dominique Bourg , philosophe, professeur honoraire à l'université de Lausanne, spécialiste des questions écologiques, co-auteur avec Sophie Swaton de Primauté du vivant, essai sur le pensable (PUF)

■ [Le 7/9.30](#) - Nicolas Demorand et Léa Salamé

7h15, [Le zoom de la rédaction](#) : Le business de la sobriété

7h20, [En toute subjectivité](#) / Hugo Clément

7h25, [Musicaline](#) / Aline Afanoukoé : Cinq tubes sur l'urgence écologique

7h50, [L'invité de](#) Léa Salamé ; Jean-Pierre Clamadieu, président du groupe énergétique Engie



8h20, [Le grand entretien](#) / Nicolas Demorand et Léa Salamé avec les auditeurs : Eloi Laurent , économiste à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures françaises), enseignant à Sciences-Po et Stanford (USA), auteur de La raison économique et ses monstres (Les Liens qui Libèrent) et Camille Etienne , militante écologiste

■ 10h, [Grand bien vous fasse](#) / Ali Rebeih

Pourquoi est-il si difficile de se modérer ? avec Navi Radjou , essayiste et théoricien de l'innovation frugale, pour Le Guide de l'Innovation Frugale (Diateino) ; Agnès Sinaï , journaliste environnementale, essayiste, enseignante à Science Po, directrice de l'Institut Momentum ; Jérémie Peltier , directeur des Etudes de la Fondation Jean-Jaurès ; Sébastien Bolher, docteur en neurosciences, rédacteur en chef de la revue Cerveau et Psycho, pour Human Psycho. Comment l'humanité est devenue l'espèce la plus dangereuse de la planète (Bouquins) et Martin Legros , rédacteur en chef de Philosophie Magazine

■ [Le 13/14](#) / Bruno Duvic

L'exemple d' Argentan , dans l'Orne avec le maire Frédéric Léveillé et Yamina Saheb , économiste, experte du GIEC

■ 12h30, [Carnets de campagne](#) / Dorothee Barba

Les Robin.e.s des bennes à Amiens et Le rémouleur itinérant , affuter pour ne pas jeter

■ 14h, [La terre au carré](#) / Mathieu Vidard

Comment aller vers la sobriété dans un monde de surconsommation ?

Avec Dominique Méda , professeure de sociologie à l'Université Paris-Dauphine, directrice de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (université Paris-Dauphine-PSL)

■ 16h, [Zoom Zoom Zen](#) / Matthieu Noël

« Fast-fashion » avec Nayla Ajaltouni , du Collectif Éthique sur l'étiquette

■ Le 18/20 / [Fabienne Sintès](#)

En direct de Loos-en-Gohelle (près de Lens)

18h15 - Fabienne Sintès en déambulation dans les rues de la ville

Mission zéro émission avec en fil rouge Geoffrey Mathon , premier adjoint de la commune

avec Jean Luc Mathé, représentant des citoyens au sein du conseil de gestion de la société Mine de soleil ; Dominique Hays , directeur de l'association Les anges jardins ; Thierry Baillet, agriculteur et Francis Maréchal , adjoint aux travaux et à la transition énergétique

19h20 [Le téléphone sonne](#) avec les réactions des auditeurs

Loos-en-Gohelle, comment reproduire l'expérience ailleurs ?

En direct du bar « Ménadel Saint-Hubert »

Avec Geoffrey Mathon , premier adjoint à la mairie ; **Frédérique Seels**, directrice générale du **CD2E**, pôle d'excellence de l'éco-transition pour les entreprises ; Eric Vidalenc, directeur régional adjoint de l'ADEME Hauts-de-France et Thierry Baillet, agriculteur

■ 20h, [L'heure bleue](#) / Laure Adler

Avec Marielle Macé , historienne de la littérature et essayiste, auteure d' Une pluie d'oiseaux (Corti)

■ Toutes les heures, à chaque flash

« Ma sobriété c'est... » : des reportages et des témoignages.

■ Samedi 24 septembre, à 12h

[Le grand face à face](#) / Ali Baddou avec Natacha Polony et Gilles Finchelstein , en depuis Laval (enregistré vendredi 23/09 à 17h). La Crise écologique et climatique, la fin de l'abondance ? avec Pablo Servigne , ingénieur agronome, docteur en biologie, auteur de Comment tout peut s'effondrer et L'effondrement (et après) expliqué à nos enfants ... et à nos parents (Seuil)

■ Vidéos :

« J'ai arrêté de surconsommer et j'en suis très heureux » et « Quelles sont les recommandations du GIEC ? » par Hugo Clément

■ Dossiers sur franceinter.fr :

Ma sobriété c'est... : 100 témoignages qui racontent la sobriété de chacun, Le business de la sobriété, Muttersholtz, la ville modèle est en Alsace, Est-ce si utile de supprimer ses mails ? Le fact checking des rénovations thermiques ; etc

■ Sur TikTok

Sérieux ? ! Notre nouveau format vidéo avec des infos insolites mais sérieuses, anglé sur la consommation énergétique.



A VOIR - A ENTENDRE ↩

→ La plupart des émissions signalées peuvent être vues ou écoutées en différé sur les sites Internet des médias concernés.

Mercredi

- 6h45 **France Culture** : Mme Stefanie PREZIOSO, professeure d'histoire à l'université de Lausanne ("Les enjeux internationaux" : "En Italie, la longue banalisation du fascisme")
- 7h30 **Public Sénat** : Mme Nathalie DELATTRE, sénatrice (RDSE) de la Gironde ("Bonjour Chez Vous !")
- 7h38 **France Culture** : M. Clément THERME, chargé de cours à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, chercheur associé à l'Institut international d'études iraniennes, Mmes Azadeh KIAN, sociologue, spécialiste de l'Iran, directrice du département de sciences sociales et du Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes à l'université de Paris-Cité ("L'invité des matins" : "Emeutes en Iran : les femmes peuvent-elles faire trembler le régime ?")
- 7h45 **Radio J** : Mme Anne-Laure BLIN, députée (LR) du Maine-et-Loire
- 7h50 **France Inter** : M. Jean-Pierre CLAMADIEU, président du groupe énergétique Engie ("L'invité")
- 8h00 **Public Sénat** : M. Claude MALHURET, sénateur de l'Allier, président du groupe Les Indépendants - République et Territoires au Sénat, ancien ministre ("Bonjour Chez Vous !")
- 8h13 **Europe 1** : Mme Laurence ROSSIGNOL, sénatrice (PS) de l'Oise, ancienne ministre ("L'entretien de Sonia Mabrouk")
- 8h15 **BFM Business** : M. Denis LE VOT, directeur général de Dacia ("Good morning business")
- 8h15 **CNews** : M. Gabriel ATTAL, ministre délégué chargé des Comptes publics ("L'interview")



- 8h15 **Sud Radio** : M. Sébastien CHENU, député du Nord, porte-parole du RN
- 8h19 **RFI** : M. Laurent JACOBELLI, député de la Moselle, porte-parole du Rassemblement national ("L'invité du matin")
- 8h20 **France Inter** : M. Eloi LAURENT, économiste à l'OFCE, enseignant à Sciences-Po et Stanford, auteur de "La raison économique et ses monstres", Mme Camille ETIENNE, militante écologiste ("Le grand entretien")
- 8h30 **Franceinfo** : M. Jordan BARDELLA, député européen, candidat à la présidence du Rassemblement national ("8.30 franceinfo")
- 8h30 **LCI** : M. Eric CIOTTI, député des Alpes-Maritimes, candidat à la présidence des Républicains ("L'invité de LCI Matin")
- 8h30 **RMC - BFMTV** : M. Laurent BERGER, secrétaire général de la CFDT ("Face-à-Face")
- 11h00 **LCP Assemblée nationale** : Audition de M. Patrick POUYANNE, président-directeur général de TotalEnergies, par la Mission Flash de l'Assemblée nationale sur les entreprises pétrolières et gazières et celles du secteur du transport maritime qui ont dégagé des profits exceptionnels pendant la crise.
- 12h30 **France Culture** : M. Patrick MIGNOLA, vice-président et porte-parole du Modem ("Le Journal")
- 13h00 **Europe 1** : M. Dominique SCHELCHER, président de Système U ("La France bouge")
- 13h00 **France Inter** : M. Frédéric LEVEILLE, maire d'Argentan, Mme Yamina SAHEB, économiste, experte du GIEC ("Le 13/14" : Journée spéciale Vous avez dit sobriété ?)
- 16h00 **France Culture** : M. Wilfried SANCHEZ, directeur scientifique adjoint à l'Ifremer, chargé de la thématique contaminants et impacts sur le milieu marin, Mme Laure MAMY, chercheuse au sein de l'unité ECOSYS de l'INRA, experte "environnement" auprès de l'ANSES ("La science, CQFD" : "Pesticides : permis de tuer ?")
- 18h20 **France Culture** : Mmes Anna CRETI, professeure d'économie à l'Université de Paris Dauphine-PSL, directrice scientifique de la chaire Economie du Gaz Naturel, Bénédicte Caron, vice-présidente de la CPME, M. Thomas VEYRENC, directeur exécutif RTE, spécialiste de l'économie du système électrique et de la régulation du marché ("Le Temps du débat" : "Comment anticiper la crise énergétique ?")
- 19h20 **France Inter** : M. Geoffrey MATHON, premier adjoint au maire de Loos-en-Gohelle, Mme Frédérique SEELS, directrice générale du CD2E, pôle d'excellence de l'éco-transition pour les entreprises, MM. Eric VIDALENC, directeur régional adjoint de l'ADEME Hauts-de-France, Thierry BAILLET, agriculteur ("Le téléphone sonne" : "Loos-en-Gohelle, comment reproduire l'expérience ailleurs ?")
- 19h30 **LCP Assemblée nationale** : M. Bernard CAZENEUVE, ancien Premier ministre, auteur de "Le sens de notre Nation" ("Ça vous regarde")
- 21h00 **France Culture** : M. Guillaume MONOD, pédopsychiatre en région parisienne et docteur en philosophie ayant une expérience de psychiatre en milieu carcéral auprès de djihadistes, Mme Marie BOETON, journaliste à La Croix, auteur d'une enquête sur ceux qu'on appelle "les sortants", les détenus condamnés en France pour terrorisme qui sortent de prison après avoir purgé leur peine ("Esprit de justice" : "Les terroristes qui sortent de prison")
- 20h55 **Planète+** : "Les présidents et l'art" (Documentaire)
- 22h55 **France 2** : "Dans les yeux des juges" (Documentaire)

Le téléphone sonne

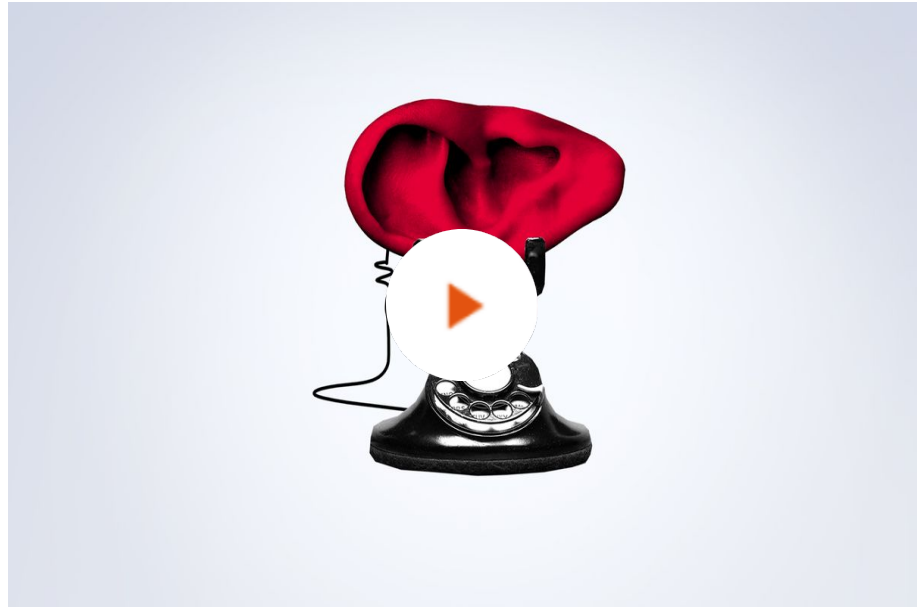
21 Septembre 2022

Durée de l'extrait : 00:19:02

Heure de passage : 19h23

Disponible jusqu'au :

20 Novembre 2022



Résumé: Première partie - Pourquoi les villes Loos-en-Gohelle sont-elles si rares ? Cette ville, avec ses habitants, travaille à une énergie plus efficace. Itw de Frédérique Seels, directrice générale du CD2E.

FS

Fabienne SINTES

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

19:20 - 20:00

Audience : **1946000**

Thématique de l'émission :

**Actualités-Infos
Générales**





Le téléphone sonne

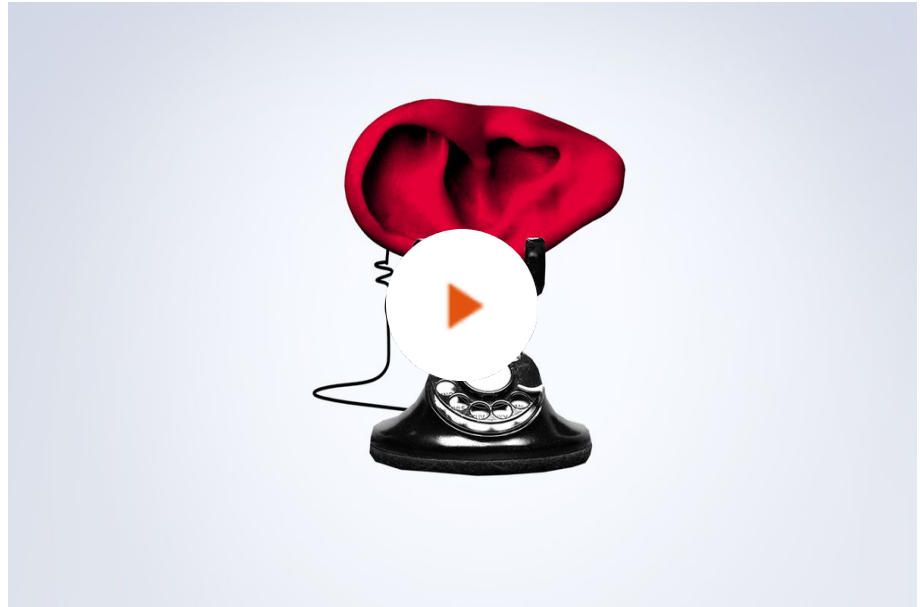
21 Septembre 2022

Durée de l'extrait : 00:18:20

Heure de passage : 19h42

Disponible jusqu'au :

20 Novembre 2022



Résumé: Deuxième partie - Pourquoi les villes Loos-en-Gohelle sont-elles si rares ? Cette ville, avec ses habitants, travaille à une énergie plus efficace. Itw de Frédérique Seels, directrice générale du CD2E.

FS Fabienne SINTES

Famille du média :

Radios Nationales

Horaire de l'émission :

19:20 - 20:00

Audience : **1946000**

Thématique de l'émission :

**Actualités-Infos
Générales**



Famille du média : **Médias professionnels**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **3000**

Sujet du média : **Economie-Services**



Edition : **21 septembre 2022**

P.25

Journalistes : -

Nombre de mots : **385**

L'AGENDA DU DIRIGEANT

A VOIR - A ENTENDRE <

→ La plupart des émissions signalées peuvent être vues ou écoutées en différé sur les sites Internet des médias concernés.

Mercredi

- 7h50 **France Inter** : M. Jean-Pierre CLAMADIEU, président du groupe énergétique Engie ("L'invité")
- 8h15 **BFM Business** : M. Denis LE VOT, directeur général de Dacia ("Good morning business")
- 8h15 **CNews** : M. Gabriel ATTAL, ministre délégué chargé des Comptes publics ("L'interview")
- 8h20 **France Inter** : M. Eloi LAURENT, économiste à l'OFCE, enseignant à Sciences-Po et Stanford, auteur de "La raison économique et ses monstres", Mme Camille ETIENNE, militante écologiste ("Le grand entretien")
- 8h30 **RMC - BFMTV** : M. Laurent BERGER, secrétaire général de la CFDT ("Face-à-Face")
- 11h00 **LCP Assemblée nationale** : Audition de M. Patrick POUYANNE, président-directeur général de TotalEnergies, par la Mission Flash de l'Assemblée nationale sur les entreprises pétrolières et gazières et celles du secteur du transport maritime qui ont dégagé des profits exceptionnels pendant la crise
- 13h00 **Europe 1** : M. Dominique SCHELCHER, président de Système U ("La France bouge")
- 13h00 **France Inter** : M. Frédéric LEVEILLE, maire d'Argentan, Mme Yamina SAHEB, économiste, experte du GIEC ("Le 13/14" : Journée spéciale Vous avez dit sobriété ?)
- 16h00 **France Culture** : M. Wilfried SANCHEZ, directeur scientifique adjoint à l'Ifremer, chargé de la thématique contaminants et impacts sur le milieu marin, Mme Laure MAMY, chercheuse au sein de l'unité ECOSYS de l'INRA, experte "environnement" auprès de l'ANSES ("La science, CQFD" : "Pesticides : permis de tuer ?")
- 18h20 **France Culture** : Mmes Anna CRETI, professeure d'économie à l'Université de Paris Dauphine-PSL, directrice scientifique de la chaire Economie du Gaz Naturel, Bénédicte Caron, vice-présidente de la CPME, M. Thomas VEYRENC, directeur exécutif RTE, spécialiste de l'économie du système électrique et de la régulation du marché ("Le Temps du débat" : "Comment anticiper la crise énergétique ?")
- 19h20 **France Inter** : M. Geoffrey MATHON, premier adjoint au maire de Loos-en-Gohelle, Mme Frédérique SEELS, directrice générale du CD2E, pôle d'excellence de l'éco-transition pour les entreprises, MM. Eric VIDALENC, directeur régional adjoint de l'ADEME Hauts-de-France, Thierry BAILLET, agriculteur ("Le téléphone sonne" : "Loos-en-Gohelle, comment reproduire l'expérience ailleurs ?")

Les organismes syndicaux et professionnels de presse et d'information

Société Générale de presse 13, avenue de l'Opéra, 75039 Paris CEDEX 01. Téléphone 01 40 15 17 89. Abonnements@SGPresse.fr



Isolation des bâtiments : et si la sobriété passait par le chanvre ?

Matériau dit "biosourcé", le béton de chanvre peut être utilisé dans la rénovation énergétique des bâtiments. Mais pour le moment cette méthode d'isolation n'est déployée qu'à toute petite échelle. Direction la Somme, le Pas-de-Calais, et le Nord. **Bailleurs, collectivités, entreprises... C'est tout un écosystème qui se met en route, sous forme expérimentale, avec l'ambition de développer une filière complète de production et d'utilisation du béton de chanvre**. Objectif à terme : rénover, avec cet isolant bas carbone produit localement, des centaines de petites maisons ouvrières du bassin minier, devenues de véritables passoires énergétiques.

Apprendre à cultiver le chanvre, à grande échelle, et à le récolter

D'immenses tiges vertes à perte de vue, d'une hauteur pouvant aller jusqu'à trois mètres. A l'extrémité : des feuilles allongées et dentelées, mais sans THC... **Depuis trois ans, Eddy Goethals, agriculteur dans la Somme, cultive du chanvre bio, sur une surface de 80 hectares.** " *C'est une plante agronomiquement très intéressante, qui capte beaucoup de carbone, qui produit beaucoup de matière en très peu de temps, même si cette année, les plants sont un peu moins hauts* ", explique cet exploitant qui devrait démarrer la récolte dans les prochains jours.

" *Il a fallu apprendre à cultiver, récolter, et sécher le chanvre. Ce n'est pas évident du tout. On a débuté cette expérimentation avec six parcelles dans le département il y a trois ans. Nous n'en avons conservé que deux, car les rendements n'étaient pas au rendez-vous. Et nous n'avons pas été aidés par le contexte international, qui fait flamber les prix des céréales. Aujourd'hui, la demande étant très faible, le chanvre est beaucoup moins rentable que le maïs par exemple. C'est un vrai problème. Pour le moment on continue, mais on ne sait pas si l'expérimentation débouchera sur quelque chose de réellement pérenne* ", complète Philippe Pluquet, responsable technique production végétale au sein de la coopérative agricole Noriap. Une chose est claire : la production de chanvre dans les Hauts-de-France ne fait que démarrer, et les agriculteurs qui se sont emparés du sujet hésitent et tâtonnent.





"Ce qui nous a poussé à nous lancer, c'était la perspectives de débouchés en matière de béton de chanvre", raconte Eddy Goethals.

© Radio France - Claire Chaudiere

En attendant, le chanvre, même en petite quantité, est bien là, sous nos yeux. Et c'est la tige qui nous intéresse. Eddy Goethals empoigne l'une d'elle : " *Chaque partie de la plante a son débouché. Les graines serviront pour faire des huiles ou des cosmétiques. Dans la tige, il y a la fibre que l'on retire et qui ira vers la filière textile. Enfin, l'écorce que l'on casse, connue sous le nom de chènevotte permettra de fabriquer du béton de chanvre, une fois séchée. C'est ce déchet végétal qui va être utilisé...* " Il est temps de laisser derrière nous les champs picards, direction le bassin minier à une centaine de kilomètres.

Du champ au béton...

Voisin des terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle, **voici le centre d'ingénierie et d'appui consacré à la réduction des émissions carbone dans le bâtiment** : le "CD2E" ou accélérateur de transition. Ici, on teste, on conseille, et on accompagne. Dans une grande salle, on découvre des bacs, où le visiteur peut voir et toucher la chènevotte, une fois séchée, et réduite en granulats. Une maquette grandeur nature permet de comprendre comment est utilisé le matériau dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique. À quelques centaines de mètres, une bâtisse test, baptisée "réhafutur" permet de mesurer les performances isolantes du béton de chanvre en situation. Un atelier mobile permet également de former les artisans du BTP, étape cruciale dans la création de la filière.



Pour faire du béton de chanvre, la chènevotte est mélangée avec de la chaux et de l'eau.

© Radio France - Claire Chaudière

" *Les bétons végétaux, comme le béton de chanvre ou le béton de lin, ont de nombreux avantages* ", détaille François-Xavier Ollivry consultant en matériaux biosourcés, au [CD2E](#). " *Le chanvre stocke du carbone en champ, ce qui en fait un matériau zéro émission, même si l'on ajoute la chaux dans le calcul global. Et puis d'un point de vue environnemental, cela va servir à isoler les bâtiments et donc à limiter les émissions carbone des logements. Il faut aussi souligner que la perspiration de ce matériau lui confère une longévité et permet un véritable confort dans les logements grâce à ses capacités de transferts d'humidité. Il va absorber l'humidité en hiver et sécher en été, là où la fibre de verre aura beaucoup de mal avec l'eau et perdra ses qualités isolantes.*"

"Pécquenchanvre" : 50 logements isolées à Pécquencourt

Destination finale du béton de chanvre : Pécquencourt, à quelques kilomètres. Un chantier expérimental, premier de cette envergure sur le territoire, lancé par le bailleur social Maisons et cités. **Une cinquantaine de petites maisons, en brique rouge, modestes mais classées au patrimoine mondiale de l'Unesco, sont rénovées et isolées par l'intérieur, avec 10 centimètres de béton de chanvre.** Deux techniques sont utilisées : l'une consiste à projeter le béton encore humide sur les murs, ce qui permet d'épouser totalement la paroi ; l'autre à utiliser des briques de béton de chanvre et à colmater le vide entre le mur et la brique avec du chanvre en vrac.



Plusieurs dizaines de logements sociaux sont rénovés à Pecquencourt dans le département du Nord. L'isolation se fait avec du béton de chanvre. Ici en briques.

© Radio France - Claire Chaudière

Franck Mac Farlane, responsable recherche et innovation chez ce bailleur social, voit déjà les choses en grand : " *Si l'expérimentation est concluante, à terme on peut imaginer isoler l'ensemble des logements de notre parc social avec du béton de chanvre plutôt qu'avec de la fibre de verre. Ce sera bien plus respectueux de la planète. Cela offrira un meilleur confort à nos locataires. Et cela pourra même créer des emplois localement. Pourquoi pas transformer le bassin minier en bassin chanvrier ?* ", sourit cet expert.

Encore du chemin à parcourir

Restent malgré tout **un certain nombre d'obstacles à lever pour réussir à massifier ce type de travaux** et la production locale de chanvre. Prouver d'abord, études comparatives à l'appui, que les performances globales du béton de chanvre, en situation réelle, sont aussi bonnes - voire meilleures - que celles de la fibre de verre. Réussir à réduire le coût de ce type de rénovation, encore très élevé. Et cela alors même que l'attractivité économique de la culture du chanvre reste faible, avec une rentabilité jugée parfois insuffisante par les agriculteurs, en raison notamment de la faible demande. Aujourd'hui, des milliers d'hectares de chanvre sont malgré tout plantés dans le département de l'Aube, où le milieu agricole a fait le choix de cette culture il y a quelques années, et semble progressivement pouvoir compter sur des débouchés viables.

Comment un bailleur social a lancé la filière du chanvre dans les Hauts-de-France



Des blocs de béton de chanvre sont utilisés pour isoler une maison de la cité Barrois, à Pecquencourt (Nord). © L-A Fournier

REPORTAGE. Le bailleur Maisons & Cités a débuté un grand plan de rénovation énergétique durable de ses logements dans le bassin minier. Pour cela, il cherche à faire bouger les lignes en mobilisant un grand nombre d'acteurs, du secteur agricole à celui du bâtiment. Un enjeu à la fois social et environnemental selon lui.

Le bailleur social Maisons & Cités s'est lancé un pari fou, celui de rénover le parc social du bassin minier. Pour ce faire, il s'est tourné vers une plante, le chanvre, et a décidé de développer sa filière dans les Hauts-de-France. Une initiative inhabituelle venant d'un bailleur. Du producteur aux habitants, Maisons & Cités s'engage en suivant le déploiement de ce matériau biosourcé et l'utilise comme isolant dans certaines de ses rénovations. Parmi les 64.000 logements de son parc, 20.000 possèdent une étiquette énergétique E, F ou G, et une grande partie est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. " Notre entreprise d'habitat social se tourne vers le chanvre car c'est le matériau qui répond le mieux aux problématiques de rénovation de nos logements, anciens, humides et conçus en briques. Son avantage, c'est sa [gestion de l'humidité](#) . Il absorbe l'humidité en hiver et la sèche en été. A contrario, la [laine de verre](#) se tasse et se dégrade. Sa longévité est estimée entre 10 et 20 ans, contre 80 pour le béton de chanvre ", explique Franck Mac Farlane, responsable recherche et expertise à Maisons & Cités.

Expérimentation agricole



" Nous avons décidé de mobiliser les acteurs de la filière, de l'agriculteur à l'entreprise générale de bâtiment, pour le climat, pour la pérennisation du patrimoine du bassin minier et pour le confort de vie des habitants ", clame Franck Mac Farlane. A Fricamps, Eddy Goethals, agriculteur, s'est lancé depuis trois ans dans la culture du chanvre, avec la coopérative agricole Noriap. Son exploitation fait partie des 12 hectares qui l'expérimentent dans la région. " Avant je cultivais du tabac mais j'avais envie de tenter autre chose. J'aime l'innovation dans l'agriculture. " Devant lui, un vaste champ au vert luxuriant s'étend à perte de vue. Certaines tiges mesurent deux mètres de haut. C'est le chènevotte, issu de la tige, qui est utilisé pour faire du béton de chanvre. Le reste de la plante, les graines et les fibres, est exploité pour la production d'huile et de textile. " Le chanvre nécessite peu d'eau et est peu exigeant en minéraux. Il capte beaucoup de carbone, sa pousse est facile, il est peu sensible aux maladies et ne connaît pas d'insecte ravageur ", indique le producteur, qui a appris à cultiver cette plante, à la récolter et à la sécher. " Il est toutefois difficile de la récolter, tout comme de déterminer sa maturité ", intervient Philippe Pluquet, responsable technique productions végétales agronomie innovation chez Noriap. " Tous les grains n'arrivent pas à maturité en même temps. La récolte est gourmande en carburant car les tiges sont résistantes. La première récolte, en 2020, a notamment été très difficile. Nous n'avons pas encore atteint le rendement idéal espéré ", continue le représentant de la coopérative, qui souligne que la culture est toujours en phase d'étude.



Le champ de chanvre d'Eddy Goethals, à Fricamps. © L-A Fournier

Si l'expérimentation avait débuté avec six parcelles, la coopérative a décidé de n'en conserver que deux, faute de rendement. " Le contexte international ne nous aide pas. Les prix des céréales ont flambé, ce qui n'est malheureusement pas le cas du chanvre. Le maïs est actuellement plus rentable ", pointe Philippe Pluquet. Malgré tout, Maisons & Cités aspire, à terme, à massifier l'utilisation du béton de chanvre dans les projets de construction et de rénovation. Le matériau sert à endiguer les émissions carbone des logements. Avec le déploiement de cette filière, le bailleur espère voir les coûts du béton de chanvre baisser d'ici cinq ans et s'aligner à ceux de la laine de verre.

Un matériau agrosourcé et géosourcé

À une centaine de kilomètres plus au nord, la commune de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) est surplombée par de nombreux terrils. C'est dans cette ancienne cité minière que s'est basé le CD2E, une association qui accompagne les entreprises, les collectivités, les promoteurs et les bailleurs dans la transition écologique. Son démonstrateur dédié à la question de l'habitat durable a été installé à Bâticit , l'ancienne salle des machines de la base mini re du 11/19. Ce grand b timent r habilit  met en lumi re des solutions de transition  cologique   travers une exposition. " Nous poss dons des comp tences en b timent durable, en  conomie circulaire mais aussi en  nergies renouvelables ", informe Fr d rique Seels, directrice g n rale du CD2E. " Nous cherchons   ce que les acteurs s'engagent dans des r novations biosourc es. Aujourd'hui, 40% des logements des Hauts-de-France sont des passoires thermiques, contre 20,5% dans le reste de l'Hexagone. La part de logements anciens construits avant 1975 est  galement bien sup rieure (64% dans la r gion contre 45% en France) ", chiffre la porte-parole.

Selon elle, la crise  nerg tique qui secoue actuellement le pays repr sente l'opportunit  de travailler sur l' efficacit   nerg tique . " L'important est de construire autrement et de penser d s la cr ation du programme   se tourner vers une  co-conception. " Une affirmation que soutient  galement Fran ois-Xavier Ollivry, consultant b timent durable et mat riaux biosourc s au CD2E. " Il faut utiliser du b ton de chanvre dans le neuf et la r novation. C'est un mat riau agrosourc , g osourc , et performant tout autant pour le confort d' t  que d'hiver. "

Un plateau de formation mobile

En lien avec les partenaires du projet europ en Cap'Em sur les  co mat riaux et avec Maisons & Cit s, le CD2E a men  plusieurs exp rimentations sur des mat riaux biosourc s. La premi re, R hafutur, est n e   quelques m tres de Baticit . Cette maison d'ing nieur de 1920 a  t  restaur e en 2015 pour devenir un laboratoire d' co-mat riaux et un outil d'apprentissage. Chaque mur int rieur du b timent a  t  isol  avec un mat riau biosourc  (laine de lin, laine de mouton, ouate de cellulose et chanvre). Des briques de b ton de chanvre, de plus de 30 centim tres d' paisseur, ont  t  pos es en blocs. Les murs sont bard s de capteurs tous les cinq centim tres qui analysent les comportements et la gestion de l'humidit  du b timent. " Le b ton de chanvre a pr sent  d'excellents r sultats, pour sa gestion de l'humidit  et son confort d'hiver et d' t  ", certifie Marie Houbart, consultante b timent durable au CD2E, lors de la visite de R hafutur.



Chanvribox, le module de formation mobile destiné aux entreprises et ouvriers du BTP. © L-A Fournier

" Nous travaillons à la formation des entreprises pour le béton de chanvre ", affirme de son côté Franck Mac Farlane. Dans le jardin de Réhafutur se trouve un grand conteneur, baptisé Chanvribox. Ce module de formation mobile, destiné aux entreprises du BTP, peut être transporté sur des chantiers. " Il donne des informations aux ouvriers et leur permet de tester des techniques pour travailler sur l'ouvrage sans le détériorer ", indique Marie Houbart. Ainsi, les entreprises apprennent à projeter un mélange de chanvre, de chaux et d'eau, et aussi à poser des blocs de béton de chanvre dans un mur. " Les retours des ouvriers sont unanimes. Ils trouvent ce plateau de formation intéressant et appliquent les connaissances acquises sur leurs futurs chantiers ", continue-t-elle.

Une rénovation déjà mise en place

Ces compétences se vérifient à une trentaine de kilomètres à l'ouest, dans la commune de Pecquencourt. Des petites maisons en briques rouges, classées au patrimoine mondial de l'Unesco et appartenant à Maisons & Cités, sont rénovées. La cité Barrois, construite dans les années 1930, compte 321 logements, dont 115 qui sont ou seront isolés avec du béton de chanvre. " C'est mon premier chantier en chanvre. Nous avons formé nos compagnons avant de répondre à cet appel d'offres. Nous avons planifié les formations avec l'ensemble des corps de métiers ", confie Vincent Dubois, [directeur de travaux](#) réhabilitation dans l'entreprise Septentrionale de Construction.



Une maison de la cité Barrois, à Pecquencourt (Nord). © L-A Fournier

L'intérêt des blocs est qu'ils n'ont pas besoin de sécher, contrairement au béton de chanvre projeté, qui peut prendre six à sept semaines pour sécher en automne, selon Vincent Dubois. " La projection coûte plus cher mais le matériau est plus rapide à poser et épouse la façade. " Les travaux de ces habitations ne portent pas uniquement sur l'isolation en tant que telle mais également sur les menuiseries, la toiture, l'enveloppe et le réaménagement des maisons. Ces dernières, devenues traversantes, sont transformées avec la suppression de parois et la création de pièces plus grandes. 350 arbres seront plantés dans les allées de la cité, ajoute Joël Pierrache, maire de Pecquencourt et maître d'ouvrage des voies publiques, présent lors de la visite.



Du béton de chanvre projeté dans une maison de la cité Barrois, dans le département du Nord. © L-A Fournier

Malgré ces initiatives, le bailleur se cogne toujours aux a priori des habitants et élus de la région. " Le bassin minier, ses habitants comme les maires des collectivités, veulent que les maisons neuves soient faites en brique car elles s'inscrivent dans le paysage du territoire. Petit à petit, les mentalités commencent à changer ", note toutefois Franck Mac Farlane. Pour lui, l'utilisation du chanvre est une évidence à l'heure du changement climatique. " Avant, le confort d'été était le problème des habitants du sud de la France. Mais le réchauffement climatique et les canicules que nous subissons ces dernières années montrent que la région doit s'emparer de ce sujet. Le chanvre est l'une des solutions pour répondre à ce problème. Peut-être qu'un jour, nous pourrons rénover l'ensemble de notre parc avec ce matériau. "


Le CD2E lance un appel à candidatures pour ses premiers trophées rev3

23 septembre 2022 Le pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, le **CD2E** basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) et dirigé

Le pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, le CD2E basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) et [dirigé par Frédérique Seels](#), organise sa première édition de Trophées régionaux afin de contribuer à la massification de la transition écologique. Cette mise en lumière de réalisations en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation se fait dans le cadre de la dynamique régionale rev3 et avec le soutien financier de la Région. L'appel à candidatures est lancé à destination des entreprises, maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, constructeurs, bureaux d'études, ... : tout professionnel ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre 2022 [pour soumettre leur dossier](#). La cérémonie de remise de ces trophées se déroulera mi-décembre.





 **S'informer** | L'actualité en régions



Hauts-de-France Lancement de l'appel à candidatures des 1^{ers} trophées régionaux REV3

Le CD2E (Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires), avec le soutien financier de la région des Hauts-de-France et dans le cadre de la dynamique REV3 (traduisez 3^e révolution

industrielle), organise pour la 1^{re} année des Trophées régionaux. L'objectif est de mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'écoconstruction et d'écორénovation, de valoriser les professionnels qui s'engagent dans des démarches vertueuses, et de leur permettre d'évaluer leurs projets pour progresser encore dans leurs pratiques. L'ambition de ces Trophées est, globalement, d'inspirer les acteurs et d'accélérer la massification de la transition écologique.

Les Hauts-de-France sont particulièrement concernés par cet enjeu, notamment du fait du nombre important de passoires thermiques et de ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire, phénomène aggravé par la crise énergétique actuelle : en effet, 40 % des logements sont considérés comme des passoires thermiques, et 1 ménage sur 5 est en situation de précarité énergétique (rapport du Conseil d'orientation du bâtiment durable du CD2E - juillet 2020).

L'appel à candidatures pour les Trophées REV3 est lancé à destination des maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, collectivités, bureaux d'études, constructeurs, entreprises, architectes, enfin tout professionnel ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Un dossier de candidature est en téléchargement sur le site internet du [CD2E \(https://cd2e.com/\)](https://cd2e.com/). Les candidats ont jusqu'au 4 novembre prochain pour le soumettre. Sont attendus une présentation détaillée du projet et un exercice inédit et instructif d'autoévaluation. Chacun doit en effet autoanalyser son projet à l'aune de plusieurs critères de performance énergétique, d'énergies renouvelables, d'économie circulaire, de confort, de santé et d'usages, de gestion de l'eau, de territoire et de site.

L'intention n'est cependant pas ici de sélectionner le projet exemplaire à tout point de vue. Il s'agit essentiellement de repérer les bonnes pratiques et les démarches vertueuses, en lien avec l'emploi d'écomatériaux, le choix de bas carbone, la prise en compte de l'évolutivité dans l'usage des bâtiments, ou encore la déconstruction sélective.

Deux catégories de prix sont prévues : Grand Prix de la construction et Grand Prix de la rénovation. Pour chacune d'elles, les trois meilleures candidatures recevront un Trophée REV3. Le CD2E et les membres du jury se réservent le droit d'ajouter des mentions spéciales ou des coups de cœur. Les lauréats seront officiellement récompensés lors d'une cérémonie de remise des trophées qui se déroulera à Lille à la mi-décembre 2022.



PAS-DE-CALAIS

Le CD2E lance un appel à candidatures pour ses premiers trophées rev3

Le pôle d'excellence de l'éco-transition dans les Hauts-de-France, le CD2E basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) et dirigé par Frédérique Seels, organise sa première édition de Trophées régionaux afin de contribuer à la massification de la transition écologique. Cette mise en lumière de réalisations en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation se fait dans le cadre de la dynamique régionale rev3 et avec le soutien financier de la Région. L'appel à candidatures est lancé à destination des entreprises, maîtres d'ouvrage, bailleurs, promoteurs, constructeurs, bureaux d'études, ... : tout professionnel ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre 2022 pour soumettre leur dossier. La cérémonie de remise de ces trophées se déroulera mi-décembre.



Achats Publics Responsables : Un programme partenarial pour les acteurs de la Région

Fortifiés par le Plan National des Achats Durables, le Cerdd, le CD2E et l'ensemble du réseau APURE lancent un programme régional pour accompagner la transformation des achats publics.

L'idée n'est pas nouvelle, et toute collectivité a un jour rêvé d'un marché qui respecte l'environnement, favorise l'inclusion et la création de valeur sur son territoire. Avec les lois AGECE (2020) puis Climat et Résilience (2021), ces ambitions prennent corps et incitent à mieux intégrer les enjeux de développement durable dans la passation et l'exécution des marchés. Dès 2025, chaque marché notifié devra comprendre une clause environnementale et 30 % d'entre eux inclura également une clause sociale ! Ce sont les objectifs poursuivis par la feuille de route bâtie dans le [PNAD](#) et déclinés dans un programme spécifiquement construit avec et pour les acteurs des Hauts-de-France.

Un ensemble de partenaires mobilisés

Initié dans le cadre du réseau [APURE](#) (Acheteurs Publics Responsables), le programme s'appuie sur le savoir-faire de deux acteurs régionaux de la transition, le Cerdd et le [Cd2e](#), et sur l'expérience métier de collectivités et d'acteurs relais. Le 21 septembre, Emmanuel Bertin et Frédérique Seels signaient ensemble la convention de coopération pour conduire ce programme ! Pour plus d'efficacité et de cohérence, la coopération se renforce aussi avec les réseaux d'autres régions dans des démarches de partages d'outils et de pratiques. En lien avec le CGDD [1](#), pilote de cette dynamique à l'échelle nationale. La dynamique de transformation impulsée par la politique Rev3 en Hauts-de-France se voit donc dotée d'une initiative dédiée à la fonction achat, soutenue par ailleurs par l' [O bservatoire Régional de la Commande Publique \(O RCP \)](#) dans le cadre du développement de nouvelles communautés de travail.

Le programme en détail

Ciblé vers l'ensemble des acteurs de la filière achats régionale, le programme s'articule en 4 volets qui font système :

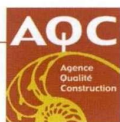
- une programmation d'événements pour une montée en compétence généralisée et progressive : ateliers de sensibilisation, tables rondes, groupes de travail thématiques dédiés, en fonction des cas, aux élus, aux acheteurs publics ou à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique ;
- un renforcement des contenus et de l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources : la plateforme [Rapidd](#), et la [Clause Verte](#), pour un partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels ;
- la mise en place du Guichet Vert : un conseil et une assistance de proximité pour faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Un service opéré par le cd2e, en lien avec l'écosystème d'experts régionaux et les réseaux nationaux
- le développement de Chantiers d'Exploration, pour les experts de la commande publique responsable, et qui souhaitent mener en groupe des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux.

Les premières dates



Dès le 29 septembre, le service [Guichet Vert](#) se met en place via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte

Le 22 novembre 2022 à Arras, un premier atelier permettra d'aborder la question de la relation fournisseurs, pour s'interroger comment l'acheteur doit appréhender sa relation avec les opérateurs économiques tout au long du cycle d'achat pour permettre un achat attractif, responsable, performant et créateur de valeur sur le territoire ? [Cliquez ICI pour en savoir plus, et vous inscrire.](#)


AGENCE QUALITÉ CONSTRUCTION

VENTILATION DOUBLE FLUX EN RÉNOVATION

Douze enseignements pour garantir la performance et la qualité de l'air

Si la pandémie confirme le rôle clé des systèmes de ventilation double flux pour garantir la sécurité sanitaire des occupants, encore faut-il que l'installation soit performante. D'où l'intérêt de suivre ces recommandations issues de retours d'expériences qui concernent principalement la conception.

L'atout d'une VMC double flux est d'apporter un air neuf filtré, voire purifié grâce à différentes technologies, et d'extraire l'air vicié, avec une optimisation du confort thermique et une réduction des consommations énergétiques par la récupération de calories au niveau de son échangeur. Un système très efficace, dont les ventes sont en forte croissance (+ 48,7 % en maison individuelle et + 16,3 % en logements collectifs et tertiaire en 2021¹), mais complexe et trop souvent mal dimensionné, installé et entretenu. Des dysfonctionnements qu'il est pourtant possible de résoudre dès la conception, comme le démontre le rapport *VMC double flux en rénovation* de la collection « 12 enseignements à connaître ». Réalisé dans le cadre du dispositif REX « Bâtiments performants » de l'Agence Qualité Construction (AQC), après des audits terrain menés par des enquêteurs en France métropolitaine avec l'appui du centre de ressources [CD2E](#), il relève les malfaçons et les non-conformités majeures, précise les impacts sur le bâti et la santé des occupants, indique leur origine et propose des solutions correctives.

Bien positionner les prises d'air et de rejet

Le premier conseil est de bien déterminer l'emplacement de la prise d'air extérieur. Il s'agit de l'éloigner des sources de pollution (fumées...) et de proscrire un positionnement proche du sol (poussières, obstruction...). De même, la bouche de rejet d'air vicié ne doit pas se situer à moins de 60 cm de la prise d'air neuf, de façon à éviter les risques de recirculation. En cas d'impossibilité technique, la pose d'un déflecteur entre les deux peut résoudre le problème.

¹ Chiffres Uniclimate du 3 février 2022.

Revoir le dimensionnement

C'est un sujet récurrent. Très souvent, les hypothèses d'occupation prises en phase de conception ne correspondent plus à l'occupation réelle ou aux volumes des pièces modifiées lors de travaux de rénovation. Les conséquences ? Dans les deux cas, un renouvellement d'air insuffisant pouvant entraîner des atteintes au bâti (humidité, moisissures) et une dégradation de la qualité de l'air. La solution corrective est d'intervenir, si possible, sur les réglages de la centrale de traitement d'air pour équilibrer les vitesses d'air d'insufflation et les débits d'extraction, de redimensionner les réseaux aérauliques ou encore de remplacer ou de repositionner les bouches d'insufflation pour adapter la portée des flux à l'usage.

Piloter les débits d'air selon le taux de CO₂

Compte tenu de l'importance de la qualité de l'air intérieur sur la santé, la préconisation complémentaire est d'installer des capteurs et des registres motorisés pour ajuster en continu les débits d'air neuf soufflés au taux de CO₂. Le dioxyde de carbone étant un bon indicateur du risque de confinement et donc de l'ensemble des polluants de l'air, il s'agit de ne pas dépasser la valeur maximale de concentration de sécurité de 600 ppm, dans les locaux sans port de masque, indiquée par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP). Cette régulation intelligente permet également, selon l'occupation, de booster l'apport d'air neuf si nécessaire ou de mettre en place une programmation horaire ou journalière. Il s'agit de bien définir le nombre et le positionnement des capteurs et d'en assurer l'entretien en les incluant dans les contrats de maintenance. Autre bonne pratique pour éviter les pertes de charge et la surconsommation électrique : mettre en place une mesure de pression différentielle sur la filtration de la centrale de traitement d'air, reliée à une alarme ou à la GTC (gestion technique centralisée) afin d'optimiser le changement des filtres.

Limiter au maximum les passages hors volume chauffé

Autre recommandation : éviter de positionner l'échangeur de la CTA (centrale de traitement d'air) à l'extérieur et limiter au maximum la longueur des gaines de soufflage et de reprise de la ventilation hors volume chauffé, source de



dépense énergétique. En cas d'impossibilité, il s'agit de respecter la résistance thermique réglementaire pour le calorifugeage des gaines et de privilégier un calorifugeage double peau avec un capotage aluminium protecteur.

Gérer les nuisances sonores

Dernier enjeu de la conception et non des moindres : maîtriser le bruit de l'installation. Parmi les bonnes pratiques soulignées : installer un piège à son en sortie de CTA pour abaisser les bruits de transmission, dimensionner les bouches de soufflage et les sections des gaines en fonction du débit maximal ou encore limiter les points singuliers pour éviter les sifflements.

Mise en œuvre et contrôle : quelques vérités bonnes à dire

Enfin, le rapport met en évidence les malversations et les erreurs relevant directement de la méconnaissance des règles de l'art par l'entreprise et du manque de contrôle de la maîtrise d'œuvre. Citons le non-raccordement du réseau d'évacuation des condensats de l'échangeur au réseau d'eaux pluviales ou d'eaux usées, la multiplication des coudes inutiles des réseaux et l'écrasement des gaines souples, l'absence de protection des gaines et des terminaux de ventilation en phase chantier entraînant la présence de poussières et d'humidité ou encore la difficulté d'accéder à la CTA et le manque de place pour changer les filtres.

Téléchargement du rapport complet sur le site www.qualiteconstruction.com

DIX ANS DE RETOURS D'EXPÉRIENCES



Lancé en 2010, le dispositif REX « Bâtiments performants » de l'Agence Qualité Construction (AQC) aide les professionnels à s'inscrire dans la transition énergétique et environ-

nementale. Il se base non seulement sur un audit de bâtiments précurseurs et des mesures *in situ*, mais aussi sur un entretien avec les acteurs qui les ont conçus ou construits. En dix ans, l'AQC a ainsi audité **1600 bâtiments** et rencontré plus de **4000 acteurs**. Objectif : identifier les dysfonctionnements et bonnes pratiques, puis restituer les enseignements à travers différents supports sur www.rexbp.qualiteconstruction.com. Pour ce qui concerne le confort d'été, le rapport dont cet article fait la synthèse propose douze enseignements à connaître, observés sur le terrain et analysés par des experts. Avec pour chacun : le constat, les impacts, les causes et les bonnes pratiques. Le tout accompagné de photos et schémas illustrant les non-qualités et bonnes pratiques.



Photos : AQC



Des registres motorisés et asservis au taux de CO₂ modulent les débits de la ventilation selon l'occupation et favorisent la qualité de l'air et les économies d'énergie. Enseignement 5 : tester et contrôler l'asservissement de la ventilation au taux de CO₂.



En dirigeant le flux d'air le long du plafond, cette bouche de soufflage à effet Coanda n'entraîne aucune gêne pour les occupants. Enseignement 4 : assurer une bonne diffusion de l'air.



L'écrasement des gaines souples au niveau de la CTA engendre des pertes de charge et une surconsommation énergétique. Enseignement 11 : réaliser une mise en œuvre soignée du réseau aéraulique et de la CTA.

Achats Publics Responsables : un programme partenarial pour les acteurs des Hauts-de-France

Fortifiés par le Plan National des Achats Durables, **le Cerdd, le [CD2E](#) et l'ensemble du réseau APURE lancent un programme régional pour accompagner la transformation des achats publics** dans les Hauts-de-France.

Toute collectivité a un jour rêvé d'un marché qui respecte l'environnement, favorise l'inclusion et la création de valeur sur son territoire. Avec les lois AGECE (2020) puis Climat et Résilience (2021), ces ambitions prennent corps et incitent à **mieux intégrer les enjeux de développement durable dans la passation et l'exécution des marchés**. **Dès 2025, chaque marché notifié devra comprendre une clause environnementale et 30 % d'entre eux incluront également une clause sociale !** Ce sont les objectifs poursuivis par la feuille de route bâtie dans le Plan National des Achats Durables ([PNAD](#)) et déclinés dans un programme spécifiquement construit avec et pour les acteurs des Hauts-de-France.



Un ensemble de partenaires mobilisés

Initié dans le cadre du réseau [APURE](#) (Acheteurs Publics Responsables), le programme s'appuie sur le savoir-faire de deux acteurs régionaux de la transition, le Cerdd et le [Cd2e](#), et sur l'expérience métier de collectivités et d'acteurs relais. Le 21 septembre, Emmanuel Bertin et Frédérique Seels signaient ensemble la convention de coopération pour conduire ce programme ! Pour plus d'efficacité et de cohérence, la coopération se renforce aussi avec les réseaux d'autres régions dans des démarches de partages d'outils et de pratiques. En lien avec le CGDD (Commissariat Général du Développement Durable) pilote de cette dynamique à l'échelle nationale. La dynamique de transformation impulsée par la politique Rev3 en Hauts-de-France se voit donc dotée d'une initiative dédiée à la fonction achat, soutenue par ailleurs par l' [Observatoire Régional de la Commande Publique \(O RCP\)](#) dans le cadre du développement de nouvelles communautés de travail.

Le programme en détail

Ciblé vers l'ensemble des acteurs de la filière achats régionale, le programme s'articule en 4 volets qui font système :

- une **programmation d'événements** pour une montée en compétence généralisée et progressive : ateliers de sensibilisation, tables rondes, groupes de travail thématiques dédiés, en fonction des cas, aux élus, aux acheteurs publics ou à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique ;
- un renforcement des contenus et de l'utilisation des **plateformes d'échanges et de ressources** : la plateforme [Rapidd](#), et la [Clause Verte](#), pour un partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels ;



- la mise en place du **Guichet Vert** : un conseil et une assistance de proximité pour faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Un service opéré par le [cd2e](#), en lien avec l'écosystème d'experts régionaux et les réseaux nationaux

- le développement de **Chantiers d'Exploration** , pour les experts de la commande publique responsable, et qui souhaitent mener en groupe des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux.

Les premières dates

Dès le **29 septembre 2022** , le service [Guichet Vert](#) se met en place via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte

Le 22 novembre 2022 à Arras , un premier atelier permettra d'aborder la question de la relation fournisseurs, pour s'interroger comment l'acheteur doit appréhender sa relation avec les opérateurs économiques tout au long du cycle d'achat pour permettre un achat attractif, responsable, performant et créateur de valeur sur le territoire ? [Cliquez ICI pour en savoir plus, et vous inscrire.](#)

Achat public durable : le volet accompagnement du PNAD prend de l'ampleur

D'avantage de facilitateurs de la clause sociale, la création de coordonnateurs régionaux et des guichets verts : six mois après son lancement, le Plan national pour des achats durables voit son déploiement s'accélérer.



© ATKWORK888 AdobeStock Le déploiement du PNAD se poursuit

La promesse de faire vivre le Plan national pour des achats durables (PNAD) est tenue. Six mois après l'adoption de ce document, les membres du Commissariat général au développement durable (CGDD) ont réuni les acteurs concernés, ce 28 septembre, pour faire un point d'étape. L'occasion pour Thomas Lesueur, commissaire général, de rappeler les enjeux : **100% de considérations environnementales et 30% de considérations sociales dans les contrats publics notifiés à l'horizon 2025**. Egalement présente, Laure Bédier, directrice des affaires juridiques de Bercy, a souligné l'importance « **de rester mobilisés sur ces sujets malgré un contexte économique difficile** ».

Outre le rappel des différents outils et services à disposition des acheteurs publics tels [le marché de l'inclusion](#) , [le guide sur les aspects sociaux de la commande publique](#) ou encore [la clause verte](#) -, **c'est le volet accompagnement du PNAD qui a été mis en avant lors de cette matinale**. De quoi ravir les près de 350 participants.

Des effectifs renforcés de facilitateurs sociaux et des coordonnateurs régionaux



Sur le volet social, deux points sont à retenir : **le renforcement du réseau des facilitateurs et la création des coordonnateurs régionaux**. Marie-Amélie Chabaud, chargée de mission à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, rappelle tout d'abord l'importance du facilitateur de la clause sociale : « **C'est un interlocuteur clé sur les territoires**, il accompagne les acheteurs en amont pour définir et calibrer les clauses d'insertion, et en aval, les entreprises, pour les aider à la mise en oeuvre de ces clauses ». Cette dernière évoque, par ailleurs, le rôle des futurs coordonnateurs régionaux : « Ils animeront la clause sociale au niveau régional et assureront un rôle pivot entre les différents échelons. **L'objectif est également qu'ils identifient les besoins des territoires en vue d'éviter les zones blanches non couvertes par un facilitateur** ».

185 postes en 2022-2023

Pour faire face à la demande croissante d'accompagnement, [un appel à projets \(AAP\) a été lancé le 23 mai sur le site du ministère du Travail](#). Plusieurs acteurs ont participé à sa rédaction : l'Anru, la Direction des achats de l'Etat, Alliance Ville Emploi, etc. L'objectif principal de cet AAP, qui prendra fin en octobre avant d'être relancé l'an prochain, **est la création de 185 postes en 2022-2023**.

iframe : redir.opoint.com

« L'appel à projets vise en priorité l'accompagnement des marchés de l'Etat mais il est aussi ouvert aux autres achats du territoire, dont la commande privée », commente Marie-Amélie Chabaud. « **L'idée est de pouvoir structurer les organismes porteurs de la clause sociale et de développer la couverture du territoire**. Si un facilitateur est déjà présent sur un périmètre géographique, un recrutement supplémentaire est possible pour augmenter le nombre de marchés couverts. En outre, il est tout à fait possible pour de nouvelles structures de se positionner, sur des besoins non couverts notamment ».

Point important : **le salaire des facilitateurs et des coordonnateurs se créant par ce biais est couvert à 70 % par l'AAP**.

La création des guichets verts

Si le développement des clauses sociales est en bonne voie, le PNAD est également attendu sur le volet environnemental. Et six mois après son lancement, **les pendants des facilitateurs de la clause sociale, dénommés les « guichets verts », émergent**. C'est notamment le cas en Nouvelle-Aquitaine grâce au réseau 3AR. « **Nous proposons un conseil environnemental gratuit de premier niveau et de courte durée ouvert à tous les acheteurs soumis au Code de la commande publique** », présente Anne Bentz, cheffe de projets achats responsables. « L'idée est de mettre le pied à l'étrier des acheteurs publics et de leur faire gagner du temps ».

D'autres régions en France expérimentent les guichets verts. C'est le cas en Ile-de-France où le réseau Maximilien propose à ses membres un accompagnement à la rédaction de clauses juridiques. Mais aussi dans les Hauts-de-France, où c'est le [CD2E, déjà bien connu pour sa « Clause verte »](#), qui fait office de guichet vert. Dans le Grand-Est, la création de ce service est en cours.

82e Congrès de l'USH : retour sur ces 3 jours à vos côtés

Nous étions à vos côtés pour cette 82e édition du Congrès de l'Union sociale pour l'Habitat sur le thème "Réussir le logement, grande cause nationale du quinquennat". L'occasion pour nous de vous rappeler notre engagement pour vous accompagner dans la transition écologique et énergétique et vous aider à financer tous vos projets. Retour sur les temps forts de cet événement incontournable pour le secteur du logement social !



Ça s'est passé sur notre stand !





Mobilisés pour soutenir les bailleurs sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Nous avons signé plusieurs conventions avec les bailleurs sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, un partenariat destiné à soutenir 1 388 constructions de logements sociaux sur la période 2022-2025 a été signé avec la Société Foncière Habitat Humanisme. Un autre partenariat permettra de soutenir le financement, à hauteur de 174,5 M€, de 1376 constructions de logements sociaux par la SAC « Au fil des deux fleuves », sur la période 2022-2024. Enfin, un financement de 1 304 M€ permettra de soutenir la construction de 6 175 logements sociaux et la réhabilitation de 6 333 par Alliage Habitat, sur la période 2022-2024.



Le groupe CDC Habitat engagé pour les travailleurs clés

Le groupe CDC Habitat s'engage pour améliorer les conditions d'accès à ses logements pour les travailleurs clés du territoire de la métropole de Lyon. Le Groupe a signé ainsi deux partenariats, l'un avec la Ville de Lyon, l'autre avec les Hospices Civils de Lyon, pour garantir à leurs agents un accès privilégié aux logements abordables de CDC Habitat, pour la location comme pour l'accession à la propriété, afin de répondre à leurs besoins sur ce territoire dont le marché immobilier est très tendu.

Un engagement dans tous les territoires pour accompagner vos projets



Diaporama (7photos) :

<https://www.banquedesterritoires.fr/82e-congres-de-lunion-sociale-pour-lhabitat-retour-sur-ces-3-jours-vos-cotes>

Zoom sur la convention de massification signée avec l'Association des organismes HLM Auvergne Rhône-Alpes

Les bailleurs sociaux en Auvergne Rhône-Alpes, conscients des enjeux de rénovation de leur parc existant, souhaitent par l'intermédiaire de leur association régionale AURA HLM, accélérer la transition écologique et énergétique en s'organisant collectivement dans une logique de massification des réhabilitations. La massification constitue une démarche globale, plus intégrée, qui permet de changer d'échelle, et d'élargir la réflexion au-delà de la seule performance.

Nous les accompagnons dans cette démarche, depuis avril 2022, en participant au financement de la phase de préfiguration de la démarche lancée par leur association régionale AURA HLM. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement aux côtés de l'association en débloquant une nouvelle enveloppe pour la poursuite de la phase de préfiguration.

Ils l'ont dit

Je sais que le premier financeur du logement social va continuer à être présent et à innover. La Banque des Territoires est un outil de modernité pour le secteur et elle est présente pour nous accompagner dans les défis d'aujourd'hui. Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement

Une confiance très forte unie la Caisse des Dépôts et l'ensemble des bailleurs sociaux. C'est une relation exigeante avec un dialogue sincère qui nous permet d'avancer ensemble. Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat

Je suis convaincu que réussir à conjuguer verdissement et modèle social constitue le défi majeur du pays. Le secteur HLM est à la fois l'un des plus concernés par cette question et l'un des mieux placés pour parvenir à trouver la réponse. Par ailleurs, la résilience du modèle du logement social français est un atout ! En tant que premier financeur du logement social et investisseur sur le temps long, nous continuerons à être aux côtés des bailleurs et à renforcer notre mobilisation. Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts

Nous accompagnons depuis de nombreuses années les bailleurs sociaux dans leur démarche de rénovation énergétique. Ce qui a contribué largement au fait qu'aujourd'hui le parc social est en avance sur le parc privé en matière d'étiquette énergétique. Nous poursuivons notre mobilisation pour vous permettre de développer les constructions bas carbone, d'envisager une seconde vie pour vos bâtiments et poursuivre la lutte contre les passoires thermiques. Alors, venez nous voir, nous saurons vous apporter une solution adaptée à votre besoin ! Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires

Revivez l'intervention d'Olivier Sichel en plénière

Si vous souhaitez continuer et lire nos vidéos, vous devez nous donner votre accord en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Table ronde : " Maîtriser, décarboner, rénover, recycler : comment faire face à la crise énergétique ?

Alors que les différentes crises récentes de l'énergie (prix, impacts sur l'environnement, émission de gaz à effet de serre, non-renouvelabilité, dépendance), nous rappellent l'urgence de modifier nos pratiques, quelles solutions s'offrent à nous ?

De belles initiatives récompensées



Prix 2022 de l'article scientifique sur l'habitat social

Ce prix a été décerné cette année à Rémi Habouzit pour son article « *Placement, déplacement, re-placement : propriétaires et locataires dans une opération de rénovation urbaine à Clichy sous-bois et Montfermeil* », publié dans la revue en ligne *Territoire en mouvement*, en 2021.

L'article analyse de manière sociologique une mobilité résidentielle atypique entraînant le passage d'une copropriété vers un relogement dans le parc social dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Plus précisément, les habitants de la copropriété La Forestière à Clichy-sous-Bois ont changé d'immeuble et de statut résidentiel : de propriétaires occupants ou de locataires du parc privé, ils sont devenus locataires du parc social. L'appropriation du nouveau logement a été plus aisée pour les anciens locataires. Comme ceux-ci ont accédé à un logement neuf, sans réellement changer de statut résidentiel, cette nouvelle étape a fait davantage office de continuité et d'ascension. Ce n'est pas le cas des anciens propriétaires pour qui l'entrée dans le parc social a été une rupture. Ceux-ci ont alors éprouvé des difficultés à s'approprier symboliquement et physiquement leur nouvelle place résidentielle. Pour l'auteur, la rénovation urbaine telle qu'elle a été conduite à Clichy-sous-Bois inverse le sens des trajectoires et les logiques de classement entre habitants.

Depuis 2014, le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine encourage et renforce l'intervention sur les copropriétés : 60% des nouvelles conventions concernent aujourd'hui cette forme d'habitat. Le cas de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil confirme la nécessité de tenir compte des variations dans les positions sociales et résidentielles initiales des habitants pour mieux appréhender les effets de cette politique publique.



Prix coup de coeur des Trophées de l'innovation hlm

Comme chaque année, nous avons remis le prix coup de coeur des Trophées de l'innovation Hlm. Notre choix s'est porté sur le projet " Pecquenchanvre : quand le béton de chanvre isole le bassin minier " mené par Maisons & Cités (Hauts-de-France) et le Pôle d'excellence sur la transition énergétique ([CD2E](#)).

L'opération Pecquenchanvre soutenue par la Région Hauts-de-France, porte sur la réhabilitation de 50 logements de la cité Barrois, à Pecquencourt (réhabilitée dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier, ERBM), à l'aide du béton de chanvre et entend démontrer la faisabilité d'un usage massif de ce biomatériau. Ce chantier a débuté à la mi-avril 2020, au rythme de 6 logements rénovés et livrés chaque mois.

Des offres à découvrir



© Ophéa_G.ENGEL

Prêt Plus Horizon

Ce prêt vous permet de financer vos opérations d'acquisition avec ou sans travaux, construction (y compris VEFA) de logements sociaux. Il dispose de conditions avantageuses :

- Un taux fixe qui vous protège pendant 5 ans.
- Une seconde période de 30 an minimum au taux du Livret A + 0,6%.

En zone tendue, ce financement pourra aller jusqu'à 80 ans. Nous mobilisons une enveloppe de 1 milliard d'euros pour ce nouveau prêt qui constitue un dispositif transitoire ouvert jusqu'à fin 2023.

Eco-prêt

Financement phare, il a pour objectif de soutenir la rénovation thermique des logements sociaux. Il accompagne les priorités de politique publique depuis sa création.

Nous prolongeons cette offre et réhaussons l'enveloppe d'éco-prêts passera à 6 Md€ sur les cinq prochaines années. Le plafond de prêt par logement actuellement à 22 000 € sera significativement relevé.

Cette nouvelle génération d'Eco-prêt permet de donner la priorité au traitement des passoires thermiques, à la baisse des

émissions de gaz à effet de serre et aux rénovations les plus ambitieuses



© PETTINA Jean Marc

Des offres en cours d'élaboration

Seconde vie des bâtiments

A la Banque des Territoires, nous sommes convaincus que les bâtiments auront demain une seconde vie. C'est pourquoi nous souhaitons soutenir les projets les plus ambitieux de « seconde vie du bâti », plus respectueux en carbone, en foncier et en énergie, que la construction neuve. L'objectif : redonner 50 ans de vie à un bâtiment, en réhabilitant en profondeur tout le bâtiment à l'exception du squelette et des parties porteuses qui sont conservés. Nous avons pour objectif de lancer avec tous les partenaires impliqués une expérimentation en 2023 en proposant un dispositif de financement adapté et attractif.

Prioreno logement social

Nous allons également travailler avec l'Union sociale pour l'habitat, Enedis et GRDF pour mettre en place Prioreno logement social, une déclinaison à destination des bailleurs sociaux de l'outil Prioreno développé par nos soins, en partenariat avec Enedis, GRDF et soutenu par l'Etat pour les collectivités locales. Ce nouveau service très innovant d'intelligence artificielle, permettra aux bailleurs d'avoir, instantanément et gratuitement, une vision de la consommation énergétique de leurs bâtiments et de prioriser ceux qui ont le plus besoin de rénovations énergétiques.

Et des publications !



© Banque des Territoires

Perspectives édition 2022

L'étude présente une revue du patrimoine des bailleurs sociaux puis une analyse rétrospective de la situation financière du secteur du logement social en France, complétée par un exercice de projection à moyen terme (40 ans).

Eclairages n°27 - Un panorama de la vente de logements sociaux en Europe

Les politiques de ventes des logements sociaux et publics en Europe relèvent d'un large éventail d'objectifs sociaux, économiques et financiers. Elles prennent des formes diverses selon les situations nationales. À la demande de l'Union sociale pour l'habitat (USH) et de la Caisse des Dépôts, l'association européenne du logement social, Housing Europe, a réalisé un état des lieux des pratiques et retours d'expériences sur la vente de logements sociaux dans dix pays européens choisis en raison de leurs profils socioéconomiques et de la diversité de leurs politiques nationales de ventes.

De nouveaux outils pour aider les collectivités à acheter plus durable



lexiconimages - AdobeStock

Avec l'appui du ministère de l'environnement, du travail et de Bercy, l'Etat se mobilise pour inciter les acheteurs à mettre en oeuvre le plan national d'achats durables (PNAD) publié il y a six mois, et entraîner avec eux les entreprises dans une dynamique plus sociale et plus verte. Une série d'outils sont désormais à leur disposition pour les aider à faire face à ces nouveaux challenges.

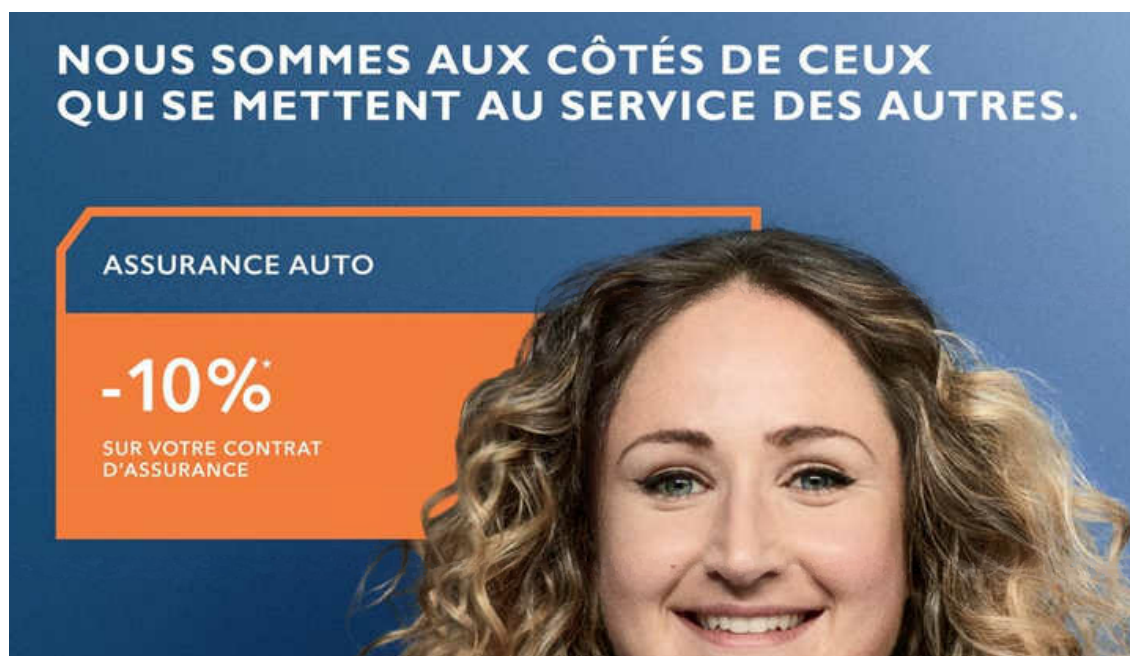
« Nous avons des solutions ! » Voilà en substance le message délivré par le commissaire général au développement durable (CGDD) Thomas Lesueur aux acheteurs publics, confrontés à une évolution de la réglementation à marche forcée. Loi Egalim, loi AGEC, loi climat et résilience... A chaque fois, de nouvelles dispositions viennent s'imposer à eux pour développer les volets sociaux et environnementaux de la commande publique.

Conscient des difficultés qui se posent, le CGDD, en coopération avec Bercy, le ministère du travail et les réseaux d'acheteurs sur le terrain, a mis au point une série d'outils destinés à leur faciliter la tâche. L'attente est forte, comme en témoigne le succès du webinaire qu'il a organisé le 28 septembre pour présenter ces nouveaux dispositifs.

Plus de facilitateurs

Sur le volet des clauses sociales, qui devront figurer dans 30% des marchés publics à l'horizon 2026, l'Etat a prévu d'étoffer le réseau des facilitateurs, dont le rôle est d'aider les acheteurs à déterminer le nombre d'heures d'insertion qu'ils peuvent exiger de leurs futurs contractants.





Un appel à projet a été lancé en mai dernier pour en recruter 185 en 2022-2023 et porter leur nombre à 500. Il sera clos fin octobre et sera relancé en 2023. Il est aussi prévu de créer un réseau de coordinateurs régionaux, chargés d'orienter les acheteurs vers les bons interlocuteurs. « In fine, on espère de cette façon contribuer à la croissance des débouchés économiques des structures d'insertion et proposer davantage de parcours pour les salariés en insertion », résume Marie-Amélie Chabaud, de la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP).

A cela s'ajoute de nouvelles ressources documentaires. La DAJ de Bercy vient de sortir un nouveau guide sur les aspects sociaux de la commande publique, qui inclut des sujets inédits comme la question de l'égalité hommes-femmes.

Des guichets verts

Sur le volet environnemental, la nouveauté est le lancement, à titre expérimental, de « guichets verts ». « Il s'agit d'un conseil gratuit de premier niveau et de courte durée », précise Anne Bentz, du réseau aquitain 3AR.

Parmi ces nouvelles dispositions « vertes », certaines sont déjà en vigueur, par exemple sur le volume de produits réemployés ou recyclés, sur les achats alimentaires, la construction durable, etc., et d'autres se profilent, au premier rang desquelles l'obligation, d'ici 2026, d'intégrer des dispositions environnementales dans 100% des marchés publics.

Concrètement, les acheteurs à la recherche d'informations pourront renseigner un questionnaire en ligne et recevront une réponse par téléphone ou par mail. Ce sont les réseaux d'acheteurs, là où il en existe, qui se seront chargés de répondre, ou d'autres structures sur les territoires qui ne sont pas couverts comme l'est de la France.

Pour mieux s'y retrouver, il existe également un petit outil d'auto-diagnostic mis au point le RESECO, dans l'ouest, et 3AR, qui permet de déterminer quelles sont les obligations réglementaires qui s'appliquent à tel ou tel marché. De son côté, le CD2E, le réseau nordiste de la commande publique, a amélioré sa plate-forme, avec la clause verte qui mutualise des

exemples de bonnes pratiques, un « commun » qui réunira 200 fiches d'ici la fin de l'année.

L'Etat a lui aussi développé plusieurs plate-forme : RAPIDD, qui rassemble « la communauté de l'achat durable », le « marché de l'inclusion », qui liste les prestataires inclusifs et promet un nouveau portail national sur les achats durables «encore à l'étude, qui sera déployé en 2023 ».

[Communiqué] Pas-de-Calais : la CD2E lance la première édition des « Trophées régionaux REV3 »

En partenariat avec la région des Hauts-de-France, la CD2E, pôle d'excellence de l'écotransition implanté à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), lance pour la première fois les « Trophées régionaux REV3 ». Ce programme a pour objectif de distinguer et de valoriser les réalisations concrètes et ambitieuses en matière d'écoconstruction et d'écorénovation dans les Hauts-de-France. Récompensant des professionnels aux démarches vertueuses et visant à les soutenir dans leurs pratiques, l'ambition de ce programme est d'inspirer les acteurs régionaux et d'accélérer la transition écologique des entreprises.

La CD2E a ouvert en septembre 2022 l'appel à candidatures pour ce concours qui s'adresse aux différents organismes et entreprises ayant un bâtiment livré dans les Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Cet appel à candidatures s'adresse notamment aux architectes, aux maîtres d'oeuvre, aux bureaux d'études, aux constructeurs, aux promoteurs, aux fournisseurs, aux start-up, aux bailleurs ainsi qu'aux collectivités. Les candidats pourront ainsi soumettre leur dossier jusqu'au 4 novembre 2022. La cérémonie officielle de remise des trophées aux lauréats aura lieu mi-décembre 2022 à Lille dans le département du Nord.

En partenariat avec la région des Hauts-de-France, la CD2E, pôle d'excellence de l'écotransition implanté à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), lance pour la première fois les « Trophées régionaux REV3 ». Ce programme a pour objectif de distinguer et de valoriser les réalisations concrètes et ambitieuses en matière d'écoconstruction et d'écorénovation dans les Hauts-de-France. Récompensant des professionnels aux démarches vertueuses et visant à les soutenir dans leurs pratiques, l'ambition de ce programme est d'inspirer les acteurs régionaux et d'accélérer la transition écologique des entreprises.

La CD2E a ouvert en septembre 2022 l'appel à candidatures pour ce concours qui s'adresse aux différents organismes et entreprises ayant un bâtiment livré dans les Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022. Cet appel à candidatures s'adresse notamment aux architectes, aux maîtres d'oeuvre, aux bureaux d'études, aux constructeurs, aux promoteurs, aux fournisseurs, aux start-up, aux bailleurs ainsi qu'aux collectivités. Les candidats pourront ainsi soumettre leur dossier jusqu'au 4 novembre 2022. La cérémonie officielle de remise des trophées aux lauréats aura lieu mi-décembre 2022 à Lille dans le département du Nord.





AGENDA

OCTOBRE

7 octobre 2022

Circular Design in Plastics

Une journée pour apprendre les concepts clés de la circularité et l'éco-conception des plastiques en revisitant les fondamentaux de la plasturgie.

Namur (Belgique)

En savoir plus :

<https://www.eventbrite.be/e/circular-design-in-plastics-vers-la-plasturgie-circulaire-tickets-37029022703?aff=ebsoporgprofile>

11 octobre 2022

Journée d'étude Déchets et économie circulaire

Collectes, nouvelles REP, maîtrise des coûts : optimisez votre gestion !

Paris

En savoir plus :

[evenements.infopro-digital.com/](https://www.evenements.infopro-digital.com/)

13 octobre 2022

Colloque du Cibe Bois Énergie

La 15^e édition a pour thème : « Innovations pour renforcer l'efficacité du bois-énergie ».

Lille (59)

En savoir plus :

[cibe.fr](https://www.cibe.fr)

13 octobre 2022

Journée Achats Matières 2022

Cet événement organisé par Polyvia est dédié aux acheteurs de la plasturgie et des composites.

Le Mans (72)

En savoir plus :

[polyvia.fr](https://www.polyvia.fr)

17 et 18 octobre 2022



World recycling convention

Convention d'automne du Bureau International du Recyclage.

Dubai (UAE)

En savoir plus : [bir.org](https://www.bir.org)

18 au 22 octobre 2022

Equip Auto 2022

Le salon propose un Village du réemploi : remanufacturing, réparabilité, réutilisation.

Paris

En savoir plus : [paris.equipauto.com](https://www.paris.equipauto.com)

19 et 20 octobre 2022

Congrès Ressources

6^e édition du congrès de l'écologie industrielle et territoriale.

Troyes (10)

En savoir plus : [congres-ressources.fr](https://www.congres-ressources.fr)

19 au 21 octobre 2022

36^e Congrès Amorce

Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat

Paris

En savoir plus : [amorce.asso.fr](https://www.amorce.asso.fr)

24 octobre 2022

LME Metals Seminar 2022

Les principales parties prenantes de l'industrie des métaux se réunissent pour une journée d'échanges et de débats.

Londres

En savoir plus : [lme.com](https://www.lme.com)

NOVEMBRE

8 au 11 novembre 2022



Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus : [ecomondo.com](https://www.ecomondo.com)

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : [cd2e.com](https://www.cd2e.com)

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : [enviropro-salon.com](https://www.enviropro-salon.com)

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.



Visite de chantier en bois et béton de chanvre à Amiens



DU **28** OCT
AU **28** OCT



Visite de chantier en bois et béton de chanvre à Amiens



Vendredi 28 octobre 2022

de 10h à 12h

Visite de la médiathèque d'Amiens Ouest

À l'angle de l'avenue de la Commune de Paris et de l'avenue de Bourgogne , 80000 Amiens

L'utilisation du bois et du béton de chanvre projeté dans la construction.

Fibois Hauts-de-France et le CD2E vous accueillent au sein de cet établissement réalisé en bois avec utilisation du béton de chanvre projeté en isolation, soutenu par la Région Hauts-de-France.

La nouvelle médiathèque d'Amiens Ouest est conçue pour réduire les consommations énergétiques, tant lors de sa construction que pendant son exploitation : le bioclimatisme, la performance de l'enveloppe et le recours à des matériaux bio-sourcés ont guidé la conception. Les matériaux naturels sont omniprésents : structure en épicéa, châssis en chêne des Hauts-de-France, bardage en douglas, isolation en béton de chanvre projeté.

Les acteurs du projet :



- Maître d'ouvrage : Amiens Métropole
- Maître d'oeuvre : Béal & Blanckaert
- Charpentier : AMBOIS
- Menuisier : Tailly Menuiserie
- Bureau d'étude structure bois : Ingébois
- Projection de chanvre : Pi-oeuvre

Programme :

- 10h : accueil café
- 10h15 : présentation du projet par Claire GREBENT - Amiens Métropole et Florine WALLYN - Béal & Blanckaert
- 10h30 : l'utilisation du bois dans la construction bois par Thomas BAUDOT - Fibois Hauts-de-France
- 10h45 : l'utilisation du chanvre dans la construction et la rénovation performante bas carbone par Vincent THELLIER - CD2E
- 11h : visite du chantier avec démonstration de projection de mélange chaux-chanvre par Pi-oeuvre
- 12h : fin de la visite et échanges autour d'un verre



FIBOIS HAUTS-DE-FRANCE

34 bis rue Emile Zola
59 650 Villeneuve d'Ascq
Tél. + 33 (0) 3 75 14 01 70

56 rue du vivier - 1er étage
80 000 Amiens
Tél. + 33 (0) 3 75 14 01 70



AGENDA

OCTOBRE

11 octobre 2022

Journée d'étude Déchets et économie circulaire

Collectes, nouvelles REP, maîtrise des coûts : optimisez votre gestion !

Paris

En savoir plus : evenements.infopro-digital.com/

13 octobre 2022

Colloque du Cibe Bois Énergie

La 15^e édition a pour thème : « Innovations pour renforcer l'efficacité du bois-énergie ».

Lille (59)

En savoir plus : cibe.fr

13 octobre 2022

Journée Achats Matières 2022

Cet événement organisé par Polyvia est dédié aux acheteurs de la plasturgie et des composites.

Le Mans (72)

En savoir plus : polyvia.fr

17 et 18 octobre 2022



World recycling convention

Convention d'automne du Bureau International du Recyclage.

Dubai (UAE)

En savoir plus : bir.org

18 au 22 octobre 2022

Equip Auto 2022

Le salon propose un Village du réemploi : remanufacturing, réparabilité, réutilisation.

Paris

En savoir plus : paris.equipauto.com

19 et 20 octobre 2022

Congrès Ressources

6^e édition du congrès de l'écologie industrielle et territoriale.

Troyes (10)

En savoir plus : congres-ressources.fr

19 au 21 octobre 2022

36^e Congrès Amorce

Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

24 octobre 2022

LME Metals Seminar 2022

Les principales parties prenantes de l'industrie des métaux se réunissent pour une journée d'échanges et de débats.

Londres

En savoir plus : lme.com

NOVEMBRE

8 au 11 novembre 2022



Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus : ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus : salondesmaires.com

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus : biogazvallee.eu

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.





Agenda ←

Évènements & salons DU TRIMESTRE



Tout l'agenda sur
www.aenv.fr/agenda

12 > 13 OCTOBRE

PARIS (75) / PARC FLORAL

12^e Colloque national de l'éolien

aenv.fr/AG25077

13 > 14 OCTOBRE

STRASBOURG (67) / PALAIS DES CONGRÈS

5^e édition des Assises nationales des risques naturels (ANRN)

Les Assises nationales des risques naturels sont un lieu de rencontre et un moment d'échange pour bâtir et renforcer une culture commune du risque.

aenv.fr/AG25104

27 > 29 OCTOBRE

MONTPELLIER (34) / PARC DES EXPOSITIONS

AdNatura - Salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité

aenv.fr/AG24763

08 > 09 NOVEMBRE

PARIS 15^e (75) / PORTE DE VERSAILLES

Smart City et Smart Grid 2022

aenv.fr/AG24819

> 9 NOVEMBRE

LA DÉFENSE (92) / TOUR SÉQUOIA 1

Conférence Ofate. Modèles de financement pour projets éoliens terrestres : appels d'offres ou développement hors soutien ?

aenv.fr/AG25047

15 > 16 NOVEMBRE

LILLE (59) / PLACE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

Assises nationales de la valorisation des sédiments 2022

Quoi de neuf dans les filières de recyclage ? Quels sont les projets phares sur le sujet ? Quelle visibilité sur les volumes de sédiments à gérer à l'avenir ? Pour le savoir, le CD2E vous donne rendez-vous à Lille.

aenv.fr/AG25032

> 15 NOVEMBRE

LYON (69) / PALAIS DE LA BOURSE

EnerJ-meeting Lyon

aenv.fr/AG25000

22 > 24 NOVEMBRE

PARIS (75) / PORTE DE VERSAILLES

Salon des maires et des collectivités locales

aenv.fr/AG25019



Une nouvelle édition des Assises de la valorisation des sédiments



(Photo VNF).

La deuxième édition des « Assises nationales de la valorisation des sédiments » est organisée les 15 et 16 novembre 2022 à Lille, trois ans après celle à Paris en 2019. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires en lien avec la loi Leroy, les projets, les solutions, les avancées techniques. Autre temps fort : la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV) en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage.

La deuxième édition des « Assises nationales de la valorisation des sédiments » est organisée par le **CD2E** (pôle d'excellence régional pour la Création et le Développement des Eco-Entreprises) et son centre de ressources Sedilab les 15 et 16 novembre 2022 à Lille. [La précédente avait eu lieu à Paris en 2019, rassemblant environ 150 personnes](#).

Ces deuxièmes Assises sont l'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires en lien avec l'entrée en vigueur de la loi Leroy pour l'économie bleue, selon laquelle : « *A partir du 1 janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués est interdit* ».

Les organisateurs rappellent que chaque année, sur un total de 50 millions de m3 de sédiments marins dragués en France, 45 millions de m3 sont rejetés en mer (soit 90 % du volume total dragué), « *engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes* ». Ils ajoutent : « *L'application de cette loi va accroître encore la quantité de sédiments à valoriser à terre. Or les capacités de stockage sont limitées et les coûts de gestion explosent : multipliés par 6 en 10 ans, ils atteignent aujourd'hui 120 €/tonne. Les enjeux sont énormes pour tous les acteurs concernés, qu'ils soient décideurs, chercheurs, gestionnaires ou industriels* ».

Dans le même temps, le dragage permet de préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau navigables (1,3 millions de m3 de sédiments dragués par an) et de nombreux ports français.

Si l'on descend à une échelle régionale, sur le réseau de VNF Nord Pas-de-Calais, soit 680 km de canaux, 300 000 m3 de sédiments s'accumulent chaque année, pour des opérations de dragage de « seulement » 100 000 m3. Sur ce seul bassin, VNF évalue à 9 à 10 millions de m3 sur 20 ans le niveau des besoins d'extraction de sédiments. Dans les Hauts-de-France, 5 millions de m3 de sédiments marins sont dragués par an (sur le total de 50 millions). Le budget dragage des trois ports (Boulogne, Calais, Dunkerque) atteint 23 millions d'euros.



Dans ce contexte, les Assises sont l'occasion de tirer les enseignements des projets et solutions, de découvrir les avancées techniques, d'anticiper les évolutions à venir, de s'informer sur les filières, de rencontrer et d'échanger entre acteurs.

Faire émerger une filière industrielle avec l'ECV

Le premier jour, le 15 novembre, comprend un temps fort avec la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV) « en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage » .

Cet ECV engage l'Etat (représenté par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, et celui de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique) et 16 signataires. Ceux-ci, « *appelés porteurs de projet, sont représentatifs des acteurs concernés par le sujet : institutionnels, scientifiques, gestionnaires, industriels et collectivités territoriales* » .

« La convention se concentre sur des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel : asphalte, béton, ciment, matrices composites, granulats. L'objectif est de contribuer à l'émergence rapide d'une filière industrielle en France avec un fort potentiel international, en utilisant les Hauts-de-France comme laboratoire » .

Cet ECV « *spécifique aux sédiments* » est présenté comme « *un levier d'accélération. Il engage les porteurs de projet en faveur de l'économie circulaire et, en regard, il engage l'Etat à agir en faveur de la simplification du cadre réglementaire et scientifique et de la sécurisation de la filière* » .

Parmi les 16 signataires, il y a le CD2E qui a été la manoeuvre pour cet ECV, mais aussi l'établissement VNF, Dunkerque Port, plusieurs fédérations (autour du bâtiment et des travaux publics), le Cerema...



AGENDA

OCTOBRE

17 et 18 octobre 2022



World recycling convention

Convention d'automne du Bureau International du Recyclage.

Dubai (UAE)

En savoir plus : bir.org

18 octobre 2022

e-Rencontres capital humain & services déchets

3 parcours organisés par IdealCo : pérennisation de l'emploi, santé des agents, management des équipes.

En digital

En savoir plus : idealco.fr

18 au 22 octobre 2022

Equip Auto 2022

Le salon propose un Village du réemploi : remanufacturing, réparabilité, réutilisation.

Paris

En savoir plus : paris.equipauto.com

19 et 20 octobre 2022

Congrès Ressources

6^e édition du congrès de l'écologie industrielle et territoriale.

Troyes (10)

En savoir plus : congres-ressources.fr

19 au 21 octobre 2022

36^e Congrès Amorce

Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique,

tension sur les ressources, pouvoir d'achat

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

24 octobre 2022

LME Metals Seminar 2022

Les principales parties prenantes de l'industrie des métaux se réunissent pour une journée d'échanges et de débats.

Londres

En savoir plus : lme.com

NOVEMBRE

8 au 11 novembre 2022

Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus :

ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

17 novembre 2022

Colloque gestion des déchets dangereux

« Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? »

Paris

En savoir plus : sypred.fr

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus : salondesmaires.com

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus : biogazvallee.eu

2023

7 mars 2023

R4 Composites

Le RDV de l'économie circulaire des composites

Bordeaux (33)

En savoir plus : r4-composites

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.





SOMMAIRE

DOSSIER ECO-ENTREPRISES

BIENNALE DU 26 AU 30 OCTOBRE À LILLE 4-5
ECOPOSS : optimisme et intelligence collective pour un futur engagé

FORMATION DISPENSÉE PAR LA CCI HAUTS-DE-FRANCE 8-9
Accompagner les entreprises dans la mise en place de leur démarche RSE

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIQUE SEELS, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CD2E 10-12
«Beaucoup de bailleurs et promoteurs immobiliers nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition»

10





**DOSSIER
ECO-ENTREPRISES**

**RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIQUE SEELS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CD2E**

«BEAUCOUP DE BAILLEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS NOUS ONT REJOINT POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉS SUR LA TRANSITION»

Nous l'avons rencontré lors de sa nomination à la direction générale du CD2E, en avril 2021. Et Frédérique Seels affichait son ambition : «Ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification». 18 mois se sont écoulés, l'occasion de dresser un premier bilan et d'évoquer les projets de 2023.

Baptiste **RÉGENT**



| Frédérique Seels, directrice générale du CD2E.

«A nous d'organiser la filière, de tirer la demande vers des volumes importants, et l'Etat, les collectivités, les bailleurs et les promoteurs immobiliers doivent nous aider ! Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification». Objectif atteint ?

LA CROISSANCE SIGNIFICATIVE DU NOMBRE D'ADHÉRENTS

«Nous avons besoin d'accélérer sur le bâtiment durable et la rénovation énergétique, et sur d'autres thématiques présentant à la fois des enjeux économiques et écologiques, et créer ainsi des marchés et des filières (béton de chanvre, paille, etc.) en

«Nous ne sommes pas sur des temps courts dans le bâtiment, les résultats demandent du temps pour être visibles» a-t-elle rappelé en préambule de cette nouvelle rencontre. «La question de la massification est toujours d'actualité. La crise énergétique, bien qu'elle soit créatrice de souffrances pour beaucoup de gens,



favorise l'action du CD2E et les travaux de rénovation des bâtiments. Et nous devons continuer à accompagner l'industrialisation des process sur l'isolation des bâtiments, des sols, des murs, des combles... et mettre en place des actions pour massifier la transition écologique».

Avant de souligner un premier point positif : la croissance du nombre d'adhérents à l'association. «Depuis un an et demi, nous avons attiré beaucoup de bailleurs et de promoteurs immobiliers qui nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition, et d'importantes collectivités territoriales comme la Communauté urbaine d'Arras, la MEL ou encore le Département du Nord. Nous avons à ce jour 230 adhérents». Frédérique Seels souligne, par ailleurs, le rôle prépondérant du démonstrateur BatiCité, qui propose une exposition immersive dédiée au développement de l'éco-construction et de l'éco-réhabilitation, sur le recru-

UNE ASSOCIATION AU COEUR DE REV3

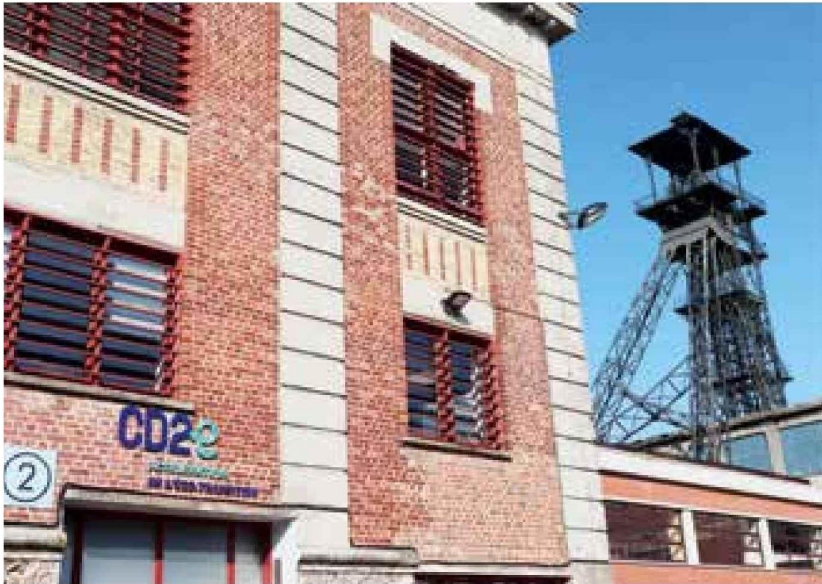
Basé à Loos-en-Gohelle, Lille et Amiens dans les Hauts-de-France, le CD2E est une association qui accompagne depuis 2002 les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique afin de massifier la transition écologique. Sa mission première est de les accompagner dans les quatre domaines piliers de la Troisième Révolution industrielle :

Le Bâtiment Durable : massifier la construction et la rénovation performantes.

Les Energies Renouvelables : développer la filière solaire.

L'Économie Circulaire, notamment associée au bâtiment : recyclage des déchets du bâtiment.

L'Achat Public Durable : accompagner les territoires dans les achats durables.



Depuis 2002, le CD2E accompagne les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique.

tement des adhérents comme sur le nombre croissant de séminaires et de formations. «Sur 2021, nous avons réalisé 144% de nos prévisions sur les ateliers et 200% sur le nombre de personnes formées. Ca tourne !».

UN PACTE SUR LE BOIS ET LES MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

Elle poursuit : «Le CD2E a accueilli énormément de séminaires, notamment de séminaires transversaux qui permettent de passer la première marche. Notre logique de massification, c'est aussi accompagner les adhérents qui ont un patrimoine important. C'est une logique d'impact sur laquelle nous devons nous positionner à travers des actions de réhabilitation et d'éco-conception des bâtiments neufs». Quant à l'émergence de filières régionales de production, un rendez-vous majeur est d'ores et déjà programmé en avril 2023 avec la signature d'un pacte sur le bois et les matériaux bio-sourcés avec Fibois, l'association interprofessionnelle de la filière forêt bois des Hauts-de-France. «Les acteurs du bâtiment vont s'engager sur des volumes d'achat sur 3 à 5 ans afin d'offrir une visibilité aux producteurs propice à la création d'une filière. Il faut du business pour qu'ils aient une visibilité, pour qu'ils plantent ce qu'ils vont vendre.»

Pour mettre en exergue des projets concrets et des bonnes pratiques, notons également que le CD2E organise les Assises de la valorisation des sédiments, les 15 et 16 novembre à Lille, ainsi que les Trophées régionaux rev3 en décembre prochain. Et Frédérique Seels de conclure: «Je me donne 2 ans pour avoir avec nous une grande majorité des acteurs du bâtiment, des bailleurs et promoteurs».

Rencontre avec Frédérique Seels, directrice générale du CD2E

«Beaucoup de bailleurs et promoteurs immobiliers nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition»

Nous l'avons rencontré lors de sa nomination à la direction générale du CD2E, en avril 2021. **Frédérique Seels** affichait alors son ambition : «*Ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification*». 18 mois se sont écoulés, l'occasion de dresser un premier bilan et d'évoquer les projets de 2023.



Frédérique Seels, directrice générale du CD2E.

«Nous avons besoin d'accélérer sur le bâtiment durable et la rénovation énergétique, et sur d'autres thématiques présentant à la fois des enjeux économiques et écologiques, et créer ainsi des marchés et des filières (béton de chanvre, paille, etc.) en région suffisants pour renforcer l'industrialisation» nous avait confié Frédérique Seels, quelques jours après sa prise de fonction à la tête du CD2E. *«À nous d'organiser la filière, de tirer la demande vers des volumes importants, et l'Etat, les collectivités, les bailleurs et les promoteurs immobiliers doivent nous aider ! Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification»*. Objectif atteint ?





Depuis 2002, le CD2E accompagne les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique.

La croissance significative du nombre d'adhérents

«Nous ne sommes pas sur des temps courts dans le bâtiment, les résultats demandent du temps pour être visibles» a-t-elle rappelé en préambule de cette nouvelle rencontre. *«La question de la massification est toujours d'actualité. La crise énergétique, bien qu'elle soit créatrice de souffrances pour beaucoup de gens, favorise l'action du CD2E et les travaux de rénovation des bâtiments. Et nous devons continuer à accompagner l'industrialisation des process sur l'isolation des bâtiments, des sols, des murs, des combles... et mettre en place des actions pour massifier la transition écologique».*

Avant de souligner un premier point positif : la croissance du nombre d'adhérents à l'association. *«Depuis un an et demi, nous avons attiré beaucoup de bailleurs et de promoteurs immobiliers qui nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition, et d'importantes collectivités territoriales comme la Communauté urbaine d'Arras, la MEL ou encore le Département du Nord. Nous avons à ce jour 230 adhérents».* Frédérique Seels souligne, par ailleurs, le rôle prépondérant du démonstrateur BatiCité, qui propose une exposition immersive dédiée au développement de l'éco-construction et de l'éco-réhabilitation, sur le recrutement des adhérents comme sur le nombre croissant de séminaires et de formations. *«Sur 2021, nous avons réalisé 144% de nos prévisions sur les ateliers et 200% sur le nombre de personnes formées. Ca tourne !».*

Un pacte sur le bois et les matériaux bio-sourcés

Elle poursuit : *«Le CD2E a accueilli énormément de séminaires, notamment de séminaires transversaux qui permettent de passer la première marche. Notre logique de massification, c'est aussi accompagner les adhérents qui ont un patrimoine important. C'est une logique d'impact sur laquelle nous devons nous positionner à travers des actions de réhabilitation et d'éco-conception des bâtiments neufs».* Quant à l'émergence de filières régionales de production, un rendez-vous majeur est

d'ores et déjà programmé en avril 2023 avec la signature d'un pacte sur le bois et les matériaux bio-sourcés avec Fibois, l'association interprofessionnelle de la filière forêt bois des Hauts-de-France. *«Les acteurs du bâtiment vont s'engager sur des volumes d'achat sur 3 à 5 ans afin d'offrir une visibilité aux producteurs propice à la création d'une filière. Il faut du business pour qu'ils aient une visibilité, pour qu'ils plantent ce qu'ils vont vendre.»*

Pour mettre en exergue des projets concrets et des bonnes pratiques, notons également que le CD2E organise les Assises de la valorisation des sédiments, les 15 et 16 novembre à Lille, ainsi que les Trophées régionaux Rev3 en décembre prochain. Et Frédérique Seels de conclure : *«je me donne deux ans pour avoir avec nous une grande majorité des acteurs du bâtiment, des bailleurs et promoteurs».*

Une association au coeur de rev3

Basé à Loos-en-Gohelle, Lille et Amiens dans les Hauts-de-France, le CD2E est une association qui accompagne depuis 2002 les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique afin de massifier la transition écologique. Sa mission première est de les accompagner dans les quatre domaines piliers de la Troisième Révolution industrielle :

- Le Bâtiment Durable : massifier la construction et la rénovation performantes.
- Les Energies Renouvelables : développer la filière solaire.
- L'Économie Circulaire, notamment associée au bâtiment : recyclage des déchets du bâtiment.
- L'Achat Public Durable : accompagner les territoires dans les achats durables.

«Beaucoup de bailleurs et promoteurs immobiliers nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition»

Nous l'avons rencontré lors de sa nomination à la direction générale du CD2E, en avril 2021. Frédérique Seels affichait alors son ambition : «*Ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification*». 18 mois se sont écoulés, l'occasion de dresser un premier bilan et d'évoquer les projets de 2023.



Frédérique Seels, directrice générale du CD2E.

«*Nous avons besoin d'accélérer sur le bâtiment durable et la rénovation énergétique, et sur d'autres thématiques présentant à la fois des enjeux économiques et écologiques, et créer ainsi des marchés et des filières (béton de chanvre, paille, etc.) en région suffisants pour renforcer l'industrialisation*» nous avait confié Frédérique Seels, quelques jours après sa prise de fonction à la tête du CD2E. «*À nous d'organiser la filière, de tirer la demande vers des volumes importants, et l'Etat, les collectivités, les bailleurs et les promoteurs immobiliers doivent nous aider ! Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification*». Objectif atteint ?





Depuis 2002, le CD2E accompagne les entreprises (TPE/PME, grands groupes), les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets dans la transformation de leur modèle économique.

La croissance significative du nombre d'adhérents

«Nous ne sommes pas sur des temps courts dans le bâtiment, les résultats demandent du temps pour être visibles» a-t-elle rappelé en préambule de cette nouvelle rencontre. «La question de la massification est toujours d'actualité. La crise énergétique, bien qu'elle soit créatrice de souffrances pour beaucoup de gens, favorise l'action du CD2E et les travaux de rénovation des bâtiments. Et nous devons continuer à accompagner l'industrialisation des process sur l'isolation des bâtiments, des sols, des murs, des combles... et mettre en place des actions pour massifier la transition écologique».

Avant de souligner un premier point positif : la croissance du nombre d'adhérents à l'association. *«Depuis un an et demi, nous avons attiré beaucoup de bailleurs et de promoteurs immobiliers qui nous ont rejoint pour être accompagnés sur la transition, et d'importantes collectivités territoriales comme la Communauté urbaine d'Arras, la MEL ou encore le Département du Nord. Nous avons à ce jour 230 adhérents».* Frédérique Seels souligne, par ailleurs, le rôle prépondérant du démonstrateur BatiCité, qui propose une exposition immersive dédiée au développement de l'éco-construction et de l'éco-réhabilitation, sur le recrutement des adhérents comme sur le nombre croissant de séminaires et de formations. *«Sur 2021, nous avons réalisé 144% de nos prévisions sur les ateliers et 200% sur le nombre de personnes formées. Ca tourne !».*

Un pacte sur le bois et les matériaux bio-sourcés

Elle poursuit : *«Le CD2E a accueilli énormément de séminaires, notamment de séminaires transversaux qui permettent de passer la première marche. Notre logique de massification, c'est aussi accompagner les adhérents qui ont un patrimoine important. C'est une logique d'impact sur laquelle nous devons nous positionner à travers des actions de réhabilitation et d'éco-conception des bâtiments neufs».* Quant à l'émergence de filières régionales de production, un rendez-vous majeur est d'ores et déjà programmé en avril 2023 avec la signature d'un pacte sur le bois et les matériaux bio-sourcés avec Fibois, l'association interprofessionnelle de la filière forêt bois des Hauts-de-France. *«Les acteurs du bâtiment vont s'engager sur des volumes d'achat sur 3 à 5 ans afin d'offrir une visibilité aux producteurs propice à la création d'une filière. Il faut du business pour qu'ils aient une visibilité, pour qu'ils plantent ce qu'ils vont vendre.»*

Pour mettre en exergue des projets concrets et des bonnes pratiques, notons également que le CD2E organise les Assises de la valorisation des sédiments, les 15 et 16 novembre à Lille, ainsi que les Trophées régionaux Rev3 en décembre prochain. Et Frédérique Seels de conclure : *«je me donne deux ans pour avoir avec nous une grande majorité des acteurs du bâtiment, des bailleurs et promoteurs»*.

HAUTS-DE-FRANCE RSE

Un programme régional pour accélérer le verdissement de la commande publique

Par Julie Dumez, le 20 octobre 2022

Le CD2E et le Centre Ressource du Développement Durable portent un programme régional pour massifier et accélérer l'éco-transition des marchés publics. Soit une accélération du verdissement de la commande publique à laquelle les entreprises doivent se préparer.



▲ Emmanuel Bertin, DG du Cerdd, Frédérique Seels, DG du CD2E et Jean-Christophe Carouille, chef de service à la direction de la commande publique de la Communauté Urbaine de Dunkerque. — Photo : Julie Dumez

Le CD2E et le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) s'allient pour porter un programme régional afin d'accélérer le verdissement de la commande publique. Si le projet concerne surtout les acheteurs publics, qui disposent désormais d'un programme de rencontres, d'un site web recensant les clauses environnementales et sociales (laclauseverte.fr), d'un guichet vert pour répondre à leur question et de chantiers expérimentaux, il aura, *in fine*, un impact sur les entreprises. "Celles qui n'intègrent pas de dimension écologique resteront un jour sur le bas-côté", prévient Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd.

Offrir de la visibilité aux entreprises

"C'est l'histoire de la poule et de l'œuf, image Frédérique Seels, directrice du CD2E, l'accélérateur de l'éco-transition basé à Loos-en-Gohelle, qui fédère 230 adhérents (notamment entreprises, collectivités et bailleurs). Pour prendre la construction biosourcée, les entreprises du BTP n'osent parfois pas se lancer sur ces marchés car ils manquent de visibilité. Nous allons donc leur en donner en contractualisant avec des maîtres d'ouvrage, publics et privés, qui s'engagent sur un volume de construction." Un "pacte bois biosourcé" qui permettra de structurer la filière et d'identifier de futures opportunités d'affaires.

D'ici 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale, et 30 % une clause sociale. "La région des Hauts-de-France peut s'enorgueillir d'avoir été assez pionnière en matière d'achat durable. Dès 2002, les acteurs publics se sont mobilisés et nous avons dans notre ADN ce sens de la coopération, plaide Emmanuel Bertin, du Cerdd.

MOTS-CLÉS

RÉSEAUX ÉCONOMIQUES

RSE

Famille du média : **Médias professionnels**

Périodicité : **Mensuelle**

Audience : **35000**

Sujet du média : **Energie-Environnement**



Edition : **24 octobre 2022 P.29**

Journalistes : -

Nombre de mots : **26**

ECOMONDO

THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Ecomondo

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

*En savoir plus :
ecomondo.com*



Famille du média : **PQR/PQD**
 (Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1055000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **25 octobre 2022 P.33**

Journalistes : -

Nombre de mots : **137**

ÉCO RÉGION

LES NOUVEAUX TROPHÉES REV3 DU CD2E CHERCHENT LEURS CANDIDATS

RÉGION. Le pôle de développement des éco-entreprises régionales Cd2e organise pour la première fois des Trophées Rev3 pour mettre en valeur les meilleures initiatives en éco-construction et en éco-rénovation du bâtiment. Il s'agit aussi de permettre aux professionnels, entreprises, bailleurs, maîtres d'œuvre, architectes, fournisseurs, bureaux d'études, start-up ou promoteurs d'évaluer leurs projets afin de progresser dans leurs pratiques éco-transitionnelles. Plus de 40 % des logements sont considérés comme des passoires énergétiques et un ménage sur cinq est en situation de précarité énergétique. L'appel à candidatures pour remporter ces Trophées sera clos le 4 novembre, date limite de réception sur www.cd2e.com. Une cérémonie aura lieu mi-décembre à Lille pour la remise des prix de la construction et de la rénovation (trois récompenses chacun). À vos projets !



Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **N.C.**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **25 octobre 2022 P.39**

Journalistes : -

Nombre de mots : **137**

ÉCO RÉGION

LES NOUVEAUX TROPHÉES REV3 DU CD2E CHERCHENT LEURS CANDIDATS

RÉGION. Le pôle de développement des éco-entreprises régionales **Cd2e** organise pour la première fois des Trophées Rev3 pour mettre en valeur les meilleures initiatives en éco-construction et en éco-rénovation du bâtiment. Il s'agit aussi de permettre aux professionnels, entreprises, bailleurs, maîtres d'œuvre, architectes, fournisseurs, bureaux d'études, start-up ou promoteurs d'évaluer leurs projets afin de progresser dans leurs pratiques éco-transitionnelles. Plus de 40 % des logements sont considérés comme des passoires énergétiques et un ménage sur cinq est en situation de précarité énergétique. L'appel à candidatures pour remporter ces Trophées sera clos le 4 novembre, date limite de réception sur www.cd2e.com. Une cérémonie aura lieu mi-décembre à Lille pour la remise des prix de la construction et de la rénovation (trois récompenses chacun). À vos projets !





ACTUALITÉ MATÉRIAU BIOSOURCÉ

Le chanvre prend la voie du nord

Le bailleur social Maisons & Cités a décidé de miser sur le chanvre pour massifier la rénovation énergétique de son parc. Et s'implique activement dans le déploiement d'une filière dans les Hauts-de-France.



© Steve Carpentier

Dans les Hauts-de-France, quelques hectares de chanvre ont été plantés afin de relancer une plante aujourd'hui essentiellement cultivée dans l'Aube.

Après 270 ans d'une exploitation du charbon qui a pris fin dans les années 1990, le nord de la France va-t-il devenir le laboratoire de la transition écologique en relançant la culture du chanvre pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments? Pour l'heure, cette plante, qui connaît un regain d'intérêt depuis quelques années, est essentiellement cultivée dans l'Aube. Un département qui concentre l'essentiel des 16000 ha cultivés en France, premier producteur d'Europe. La filière y est parfaitement organisée et son modèle économique inspire aujourd'hui d'autres territoires, dont les Hauts-de-France. Et là, il y a urgence. Selon les chiffres du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (CD2E), basé à Loos-en-Gohelle (62), 40 % des logements de la région entrent dans la classification des passoires thermiques (étiquettes E, F et G), contre 20,5 % ailleurs en France. « Ce retard s'explique par le vieillissement

avancé du bâti, puisque 64 % des logements ont été construits avant 1975, contre 45 % en moyenne dans le reste de l'Hexagone, explique Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. Dans les Hauts-de-France, la part des résidences indignes atteint le chiffre exorbitant de 5 %.» Pour y remédier, les acteurs locaux ont engagé un vaste programme de réhabilitation, qui s'appuie sur la valorisation des écomatériaux. Avec une priorité donnée à la chènevotte, la partie ligneuse du chanvre.

Une longue phase d'expérimentation

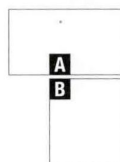
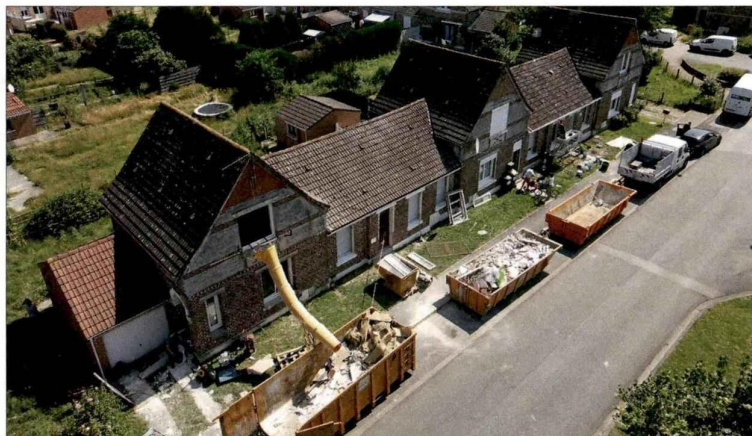
C'est dans cette optique que le bailleur social Maisons&Cités s'est lancé en 2018 dans un programme de rénovation de 24000 logements sur 10 ans, soit près de 40 % de son parc immobilier. Avec 95 % d'unités habitationnelles situées dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Maisons&Cités est le premier bailleur social des Hauts-de-France. « En amont des projets de rénovation énergétique, nous avons réfléchi à des matériaux isolants en guise d'alternative aux produits pétrosourcés conventionnels, explique Franck Mac Farlane, responsable Recherche et Expertise à Maisons & Cités. Avec l'appui du CD2E, nous avons entamé une série de tests pour déterminer le matériau le plus performant, à même d'être utilisé à grande échelle. Après plusieurs années d'expérimentation avec de la laine de mouton, du lin et de la ouate de cellulose, notre choix s'est porté sur le béton de chanvre en raison de sa capacité à favoriser les transferts de vapeur d'eau entre les murs et l'ambiance intérieure. » Les expérimentations ont débuté en 2015 par la réhabilitation d'une maison d'ingénieur datant de 1920, qui a servi d'ouvrage pilote pour étudier le comportement du béton de chanvre en blocs préfabriqués. Ce projet, baptisé Réha-Futur 1 a été suivi en 2017 par Réha-Futur 2, qui a consisté en la réhabilitation de trois lots de deux logements



miniers types, toujours avec du béton de chanvre en blocs. Il aura fallu attendre 2020 et Réno-Chanvre pour mener à bien un ultime test sur deux logements, cette fois non plus avec des blocs de chanvre mais du béton de chanvre projeté. Ces expérimentations ont montré qu'associé à la chaux, le chanvre était le matériau le plus adapté pour l'isolation thermique des habitations traditionnelles en briques, caractéristiques du nord de la France. « Une partie des habitations du bassin minier est classée au patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui limite les solutions d'isolation par l'extérieur pouvant esthétiquement altérer le bâti, détaille Franck Mac Farlane. De plus, la brique est un matériau qui respire mal et qui entrave la ventilation naturelle des espaces. Il est donc déconseillé d'ajouter un isolant susceptible d'accroître l'humidité dans les logements. » La solution consiste donc à appliquer le béton de chanvre soit par projection sur la paroi intérieure du logement, soit sous la forme d'une maçonnerie classique de blocs préfabriqués de béton de chanvre, en intérieur comme en extérieur. « Le béton de chanvre permet d'éviter les phénomènes de condensation sur la paroi grâce à ses propriétés perspirantes, indique Marie Houbart, consultante bâtiment durable au CD2E. Cette gestion de l'humidité est particulièrement observable en hiver, puisque ce matériau garantit la performance thermique mais aussi le confort hygrothermique. »

L'enjeu de la création d'une filière

À l'été 2021, Maisons&Cités s'est lancé dans la massification, avec l'opération Pecquenchanvre. Ce programme de rénovation énergétique de 50 logements dans la commune de Pecquencourt (59) s'effectue entièrement avec du béton de chanvre soit en projeté, soit en blocs. Il s'agit d'une première tranche de travaux puisqu'à terme, sur les 321 logements de l'ancienne cité minière Barrois, 115 seront isolés en chanvre et 64 en laine de bois. Afin de mieux connaître ce matériau biosourcé et d'établir des comparatifs entre les solutions, dix habitations seront équipées de panneaux isolants en laine de roche. Maisons&Cités prévoit du reste de rénover à l'horizon 2025 pas moins de 1 000 logements en béton de chanvre. Mais pour passer à la vitesse supérieure, reste à régler le problème du coût du matériau. Et le bailleur a fait ses comptes : par rapport à une solution traditionnelle, le surcoût moyen est de l'ordre de 3 000 à 8 000 euros par logement. Si à Pecquencourt, le



A. À Pecquencourt (59), une ancienne cité ouvrière est actuellement rénovée avec du béton de chanvre soit en projeté, soit en blocs.

B. Le béton de chanvre sous forme de blocs préfabriqués est appliqué sur la paroi intérieure des logements.



montant moyen a été ramené à 4 000 euros*, il représente toutefois près de 5 % de l'investissement total d'un logement rénové. Un montant qui s'explique par le coût d'une main-d'œuvre travaillant de manière artisanale sur de petits lots – sans qu'il soit donc possible de massifier les opérations –, ce que le bailleur assume au nom de son engagement en faveur de l'écoconstruction. Ce n'est donc pas un hasard si celui-ci pousse au développement, d'ici cinq ans, d'une filière régionale de production de chanvre qui intégrerait notamment des entreprises de plus grande taille afin de rationaliser les étapes de pose.

Steve Carpentier

* Grâce à des aides de la Région dans le cadre de l'appel à projets Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle (Fratri).

Première édition des trophées régionaux REV3

L'appel aux candidatures pour la 1e édition des Trophées régionaux REV3 est lancé. Les candidats ont jusqu'au 4 novembre pour participer.



Les Trophées régionaux de la troisième révolution industrielle (REV3) visent à mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation. [©CD2E]

Organisés par le [Centre de développement des éco-entreprises \(CD2E\)](#) avec le soutien financier de la région des Hauts-de-France, les Trophées régionaux de la troisième révolution industrielle (REV3) visent à mettre en lumière les bonnes pratiques régionales en matière d'éco-construction, d'éco-rénovation et à valoriser les professionnels qui oeuvrent dans l'écologie.

Cet appel à candidatures s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux bailleurs, aux promoteurs, aux collectivités, aux bureaux d'études, aux constructeurs, aux entreprises et aux architectes. Tout professionnel ayant un bâtiment livré sur le territoire des Hauts-de-France entre mars 2020 et fin 2022 peut soumettre leur candidature, en téléchargeant le dossier sur le site [CD2E](#) jusqu'au 4 novembre.

REV 3, une dynamique pour transformer les Hauts-de-France

La cérémonie de remise de trophées se déroulera en décembre prochain, à Lille. Deux catégories de prix seront prévues : le Grand prix de la construction et le Grand prix de la rénovation. Pour chacune d'elles, les trois meilleures candidatures recevront un trophée. Le CD2E et les jurys pourront aussi ajouter des mentions spéciales ou des coups de coeur.



La REV3 s'appuie sur cinq piliers :

- Développer des énergies renouvelables ;
- Repenser les bâtiments comme autant de sites producteurs d'énergie ;
- Se doter de capacités de stockage des énergies dans un contexte de production décentralisée ;
- Déployer les réseaux intelligents ;
- Réinventer la mobilité des personnes et des biens.

La sélection des lauréats se fera sur la présentation détaillée du projet et d'auto-évaluation. L'auto-analyse s'appuiera sur certains critères, tels que la performance énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, le confort et la gestion d'eau...

Les jurys regarderont les bonnes pratiques et les démarches vertueuses de chaque projet. En lien avec l'emploi d'éco-matériaux, le choix de bas carbone, la déconstruction sélective...

Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le Ceerdd et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.



Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd, **Frédérique Seels**, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

« *Ne pas opposer achat durable et achat performant* ». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd (centre ressources du développement durable) a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale.

Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. « *En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire* » explique Emmanuel Bertin. « *On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher 4 vitesses* » indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.



Guichet vert

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...)
Objectif : faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le [site de la Clause Verte](#), le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

Plateforme «Rapid» et chantier d'exploration

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. « *L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver* » précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

Programmation événementielle

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. **Le premier atelier Achats Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs.** Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.

Valorisation : comment faire des sédiments une ressource vertueuse ?



3 ans après la première édition qui s'est tenue avec succès en 2019 à Paris, les nouvelles Assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage, organisées par le CD2E basé à Loos-en-Gohelle et son centre de ressources Sedilab, auront lieu les 15 et 16 novembre prochains à Lille. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, les projets en cours d'études, les filières de recyclage et de partager des retours d'expérience.

Pour préserver le bon fonctionnement de nos 8.500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports présents en France, des millions de m³ de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets polluants dont la gestion constitue un défi de taille.

45 millions de m³ de sédiments marins sont rejetés en mer chaque année, soit 90% du volume total dragué, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes. La donne va prochainement changer, avec l'entrée en vigueur de la Loi Leroy pour l'Economie bleue : "A partir du 1er janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués est interdit". Son application va ainsi encore augmenter la quantité de sédiments à valoriser à terre. Problème, les capacités de stockage sont limitées et les coûts de gestion explosent : multipliés par 6 en 10 ans, ils s'élèvent aujourd'hui à 120 €/tonne. Les enjeux sont donc très importants pour tous les acteurs concernés, qu'ils soient décideurs, chercheurs, gestionnaires ou industriels.

Si la problématique est présente au niveau européen et national, elle l'est aussi à l'échelle régionale. En effet, sur les seuls départements du Nord et du Pas-de-Calais, Voies Navigables de France (VNF) a en gestion 680 km de canaux, et le territoire abrite les trois grands ports de Calais, Dunkerque et Boulogne. La proximité de la Belgique, où la réglementation est plus souple, crée de surcroît une situation de concurrence dont la Région Hauts-de-France compte bien s'émanciper. Territoire pilote en France, cette dernière s'est emparée du sujet dès 2009. En lien avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire, la Préfecture de Région, le CD2E et l'IMT Lille-Douai, elle a impulsé des programmes de R&D sur cette thématique, dont la démarche Sédimatériaux. Via le centre de ressources Sedilab créé en 2013, le CD2E accompagne et soutient les projets d'innovation autour de la valorisation des sédiments avec, comme ligne de mire, le développement des filières et l'accélération du passage de l'expérimentation à l'industrialisation.

Dans ce contexte, les Assises nationales de la valorisation des sédiments représentent un rendez-vous attendu, car elles sont l'occasion de mettre à jour l'ensemble des avancées sur la question, que ce soit d'un point de vue réglementaire ou technique, de tirer les enseignements issus de plusieurs projets phares, d'anticiper les évolutions à venir, et de s'informer sur les filières.

La première journée des Assises verra la signature d'un Engagement pour la Croissance Verte en faveur de la valorisation à



terre des sédiments de dragage et de curage. Celle-ci engage l'Etat et 16 signataires, représentatifs des acteurs concernés par le sujet : institutionnels, scientifiques, gestionnaires, industriels et collectivités territoriales. La convention se concentre sur des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel : asphalte, béton, ciment, matrices composites, granulats. L'objectif est de contribuer à l'émergence rapide d'une filière industrielle en France avec un fort potentiel international, en utilisant les Hauts-de-France comme laboratoire.

Famille du média : **PQR/PQD**
 (Quotidiens régionaux)
 Périodicité : **Quotidienne**
 Audience : **286000**
 Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : **31 octobre 2022 P.30**

Journalistes : -

Nombre de mots : **142**

L'ACTUALITÉ EN FLASH

BÂTIMENT

Les nouveaux Trophées Rev3 du Cd2e cherchent leurs candidats

Le pôle de développement des éco-entreprises régionales Cd2e organise pour la première fois des Trophées Rev3 pour mettre en valeur les meilleures initiatives en éco-construction et en éco-rénovation du bâtiment. Il s'agit aussi de permettre aux professionnels, entreprises, bailleurs, maîtres d'œuvre, architectes, fournisseurs, bureaux d'études, start-up ou promoteurs d'évaluer leurs projets afin de progresser dans leurs pratiques éco-transitionnelles. Plus de 40 % des logements sont considérés comme des passoires énergétiques et un ménage sur cinq est en situation de précarité énergétique. L'appel à candidatures pour remporter ces Trophées sera clos le 4 novembre, date limite de réception sur www.cd2e.com. Une cérémonie aura lieu mi-décembre à Lille pour la remise des prix de la construction et de la rénovation (trois récompenses chacun). À vos projets !





Une transformation à marche forcée

Les lois se succèdent à un rythme soutenu pour faire rimer commande publique avec économie circulaire et transition verte. Les acheteurs et les services doivent s'adapter afin de mettre en œuvre ou d'anticiper les évolutions qu'elles imposent.

16,8%
des marchés publics intégraient une clause environnementale en 2020, ce qui représente près de 19% des montants engagés. Pour les seules collectivités locales, le chiffre est plus bas. Cela concerne 12,6% des marchés et 17,6% des montants; un léger recul par rapport à 2019.

Source: Observatoire économique de la commande publique.

Quand on interroge les acheteurs sur le grand sujet qui les préoccupe, la réponse fuse, quasi unanime. C'est l'article 58 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (Agec) qui focalise leur attention. Promulgué le 10 février 2020, ce texte prévoit que, dans les marchés de fournitures, une partie des biens doit être issue du réemploi ou de la réutilisation, ou intégrer des matières recyclées.

Ces nouvelles obligations ont été précisées en 2021 dans un décret en forme d'inventaire à la Prévert qui répertorie 17 familles de produits – des imprimantes aux bocaux, en passant par les bâtiments modulaires préfabriqués –, assorties de taux variant de 20 à 40%. Par exemple, le papier d'impression doit comporter 40% de produits recyclés, pour les téléphones ou

les vélos, le pourcentage de réemploi ou de réutilisation a été fixé à 20%. Quant aux fournitures de bureau, elles devront intégrer 20% de produits recyclés. L'objectif est de sortir d'une démarche linéaire – fabriquer, consommer, jeter – pour apprendre à penser différemment – réutiliser, réparer, recycler – mais aussi de booster, par la demande, le développement de nouvelles filières circulaires.

OFFRE PARFOIS INEXISTANTE

La voie choisie par la direction des affaires juridiques de Bercy se veut « la plus opérationnelle et pratique possible ». Mais, sur le terrain, la mise en œuvre du décret s'avère complexe. « Les objectifs sont quasi identiques d'une famille de produits à l'autre alors que l'offre est très différente et, parfois, inexistante », relève Gwenaél Le Roux, chargé de mission « achats durables » au Reseco, le réseau d'acheteurs du grand Ouest. C'est notamment le cas pour les vêtements de travail ou les chaussures, pour lesquels

le taux de réemploi ou de réutilisation doit être de 20%. « Lorsque l'on a interrogé les entreprises, un an auparavant, nous étions très loin de ces ratios. Il existe une inadéquation entre l'objectif fixé et la réalité opérationnelle. Tout le monde s'en est plaint », tranche Nicolas Cros, directeur des achats et de la commande publique à Bordeaux métropole (28 communes, 814 000 hab.).

Sur la méthode, il faut également s'adapter et savoir saisir la bonne occasion au bon moment. Or la commande publique, avec sa lourdeur et son formalisme juridique, « n'est pas bien adaptée à l'achat de seconde main », relève Bruno Koebel, directeur général adjoint à l'eurométropole de Strasbourg (lire p.38). « L'intention est louable, poursuit-il, mais il faudrait des mesures qui facilitent l'achat d'occasion », au moins le temps que les filières se structurent.

INDICE DE RÉPARABILITÉ

En plus de promouvoir l'économie circulaire dans la commande publique, la loi « Agec » impose aux acheteurs de réduire, « dès que cela sera possible », la consommation de plastique à usage unique ou la production de déchets. Complétée par la loi du 16 novembre 2021 sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique, elle prévoit aussi qu'à partir de 2021 les acheteurs auront à tenir compte d'un indice de réparabilité lors de l'achat de produits numériques et de durabilité à partir de 2026.

D'autres textes ciblent des secteurs spécifiques. Pour la restauration collective, la loi « Egalim » (*) du 2 octobre 2018 oblige les acheteurs à intégrer 20% d'aliments bios et 50% de produits sous signe de qualité, ainsi qu'un repas végétarien par semaine. Selon le por-





T. THOREL/LIGHTMOTIV

S'agissant des cantines scolaires, la loi « Egalim » de 2018 oblige les acheteurs à intégrer 20% d'aliments bios et bannit l'usage du plastique à compter de 2025.

tail national « ma cantine », les chiffres étaient respectivement de 16 et 14% en 2021. Le texte bannit aussi l'usage du plastique dans les cantines scolaires en 2025.

En vertu de la loi de 2015 sur la transition énergétique, les collectivités devront verdir leur flotte. Dans le secteur du bâtiment, 25%, au minimum, des rénovations lourdes et du neuf devront intégrer des matériaux biosourcés ou bas carbone en 2030.

CHASSE AU « GREENWASHING »

Plus fondamental encore, l'article 35 de la loi « climat et résilience », complété par un décret du 2 mai 2022, fait évoluer la procédure de marché en profondeur. Ainsi, la possibilité de retenir le prix comme critère unique d'identification de l'offre la plus avantageuse est supprimée et la présence d'un critère environnemental dans 100% des marchés à compter d'août 2026 se généralise. Les acheteurs devront aussi tenir compte des objectifs de développement durable

dans les spécifications techniques des offres et dans les conditions d'exécution.

C'est une vraie révolution. Les collectivités s'y préparent en commençant « à monter les curseurs », affirme Virginie Bauda, direc-

trice de la programmation et de la performance « achat » à la métropole Aix Marseille Provence (lire ci-dessus). Elles doivent, en même temps, s'assurer qu'elles seront en mesure de vérifier les engagements des entreprises pour éviter ☹●

●○○ le piège du «greenwashing». «C'est un point de vigilance essentiel sur lequel nous devons monter en compétences, sinon on tombe vite dans la prime au plus gros menteur», met en garde Laurent Gollandeau, directeur de la commande publique à la ville et à la métropole de Nantes (24 communes, 656300 hab.).

A la place du critère unique du prix, les acheteurs vont devoir raisonner sur la base du coût global de l'achat, en s'appuyant sur «le coût du cycle de vie du produit», qui intègre les externalités négatives de l'achat, comme le bilan carbone. Pour l'instant, tout le monde tâtonne. «Nous nous y sommes essayés, lors d'un marché de couches pour les crèches, sur la base d'un questionnaire aux fournisseurs, mais on s'est rendu compte que les entreprises n'étaient pas capables de fournir les informations demandées», témoigne Nicolas Cros, à Bordeaux métropole.

Pour les aider, le ministère a promis dans l'article 36 de la loi «climat et résilience» de leur fournir un outil de calcul qui permettra de chiffrer ces éléments et de comparer les offres en les monétisant. «Nous réalisons actuellement l'état de l'art, et nous ne sommes pas seuls, il existe aussi des travaux à l'échelle européenne», précise le commissaire général au développement durable, Thomas Lesueur.

PROCESSUS CHRONOPHAGE

La loi «climat et résilience» prévoit, enfin, l'élargissement des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser), ces documents qui servent de feuille de route à la commande publique. Jusqu'à présent, ils étaient obligatoires pour les collectivités réalisant plus de 100 millions d'euros d'achats annuels. A compter de 2023, le seuil sera abaissé à 50 millions. Avec 300 collectivités désormais concernées, le gouvernement veut accélérer

Des guichets verts expérimentaux

Au sein des réseaux d'acheteurs régionaux, comme Maximilien (Ile-de-France), 3AR (Aquitaine) ou CDZE (Hauts-de-France), des «guichets verts» se mettent en place pour donner à tous les acheteurs publics «un conseil environnemental gratuit de premier niveau et de courte durée». Pour y accéder, il faut remplir un formulaire en ligne. Le guichet vert pourra fournir des précisions sur la réglementation, de la documentation, des exemples de documents de consultation des entreprises ou des contacts pour se mettre en relation avec les bons interlocuteurs.

Eurométropole de Strasbourg (collectivité européenne d'Alsace) 33 communes • 505 300 hab.

Du mobilier d'occasion customisé



BRUNO KOEBEL, directeur général adjoint des services

Avant même l'entrée en vigueur de la loi «Agéc», l'eurométropole de Strasbourg a décidé d'expérimenter le réemploi. Une première opération a eu lieu dans une pépinière d'entreprises, pour réaménager les espaces de convivialité en les équipant de mobilier d'occasion. Un marché a été passé avec une architecte décoratrice. Elle a conseillé la collectivité dans le choix du mobilier, auprès de structures comme Emmaüs, et l'a customisé. «Les utilisateurs ont été très satisfaits et, sur le plan financier, cela nous a fait gagner 67% par rapport à du mobilier neuf», explique Bruno Koebel, directeur général adjoint des services. La démarche a été rééditée, et certains locaux du centre administratif ont pu être

meublés en mobilier d'occasion. L'eurométropole s'est ensuite attaquée au domaine de l'électroménager. Associée à d'autres acteurs publics, elle a passé, avec la structure Envie, un marché de prestations, réparations, acquisitions et locations d'appareils électroménagers en réemploi, qui vient tout juste d'être renouvelé. Le montant est de 180000 euros par an. «Notre objectif est, cette fois, de mettre l'accent sur la réparation, d'avoir toute une série d'alternatives à disposition et de ne recourir à l'achat qu'en dernier recours», poursuit Bruno Koebel. «Cela doit devenir un réflexe, mais il faut de la pédagogie!»

Contact

Bruno Koebel, 03.68.98.50.00.

la dynamique, alors que seules 34 des 160 collectivités visées par le précédent texte s'étaient pliées à l'exercice fin 2019. Enrichissant, mais chronophage, ce processus nécessite d'emporter les élus et les services, et vient ajouter des obligations aux acheteurs. Certains

plaident pour «une petite pause normative», afin de digérer les changements et de se former. Pour mieux asseoir la transition verte dans la commande publique. ●

(*) Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.



AGENDA

NOVEMBRE

3 novembre 2022

Workshop Solutions innovantes pour la circularité des emballages complexes

Dans le cadre du projet de recherche CIMPA.

Brussels (Belgique)

En savoir plus :

cimpa-h2022.eu

8 au 11 novembre 2022

Ecomondo

ECOMONDO
THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Événement de référence en Europe et dans le bassin méditerranéen pour la transition écologique, l'économie circulaire et régénérative.

Rimini (Italie)

En savoir plus :

ecomondo.com

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus : cd2e.com

17 novembre 2022

Colloque gestion des déchets dangereux

« Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? »

Paris

En savoir plus : syfred.fr

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus : enviropro-salon.com

22 novembre 2022

Actualités réglementaires déchets et focus sur les biodéchets

Webinaire régional Pays de la Loire.

En ligne

En savoir plus : economiecirculaire.org

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus : salondesmaires.com

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus : biogazvallee.eu

Bordeaux (33)

En savoir plus : r4-composites

7 et 8 juin 2023

Expobiogaz

Le salon national du gaz renouvelable, de production à la valorisation.

Strasbourg (67)

En savoir plus : expo-biogaz.com

13 et 14 septembre 2023

RWM

Salon et conférences pour les professionnels des déchets, du recyclage et de la durabilité.

Birmingham (Royaume-Unis)

En savoir plus : rwmexhibition.com

10 au 13 octobre 2023

Pollutec

Salon de référence des solutions environnementales énergétiques.

Lyon (69)

En savoir plus : pollutec.com

IMPORTANT

Recyclage Récupération vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.

2023

7 mars 2023

R4 Composites

Le RDV de l'économie circulaire des composites



Unéole invente un générateur d'électricité de toit silencieux combinant l'énergie solaire et l'éolien

Unéole a créé une plateforme génératrice d'énergie qui combine photovoltaïque et éolienne. Une solution qui promet un meilleur rendement.



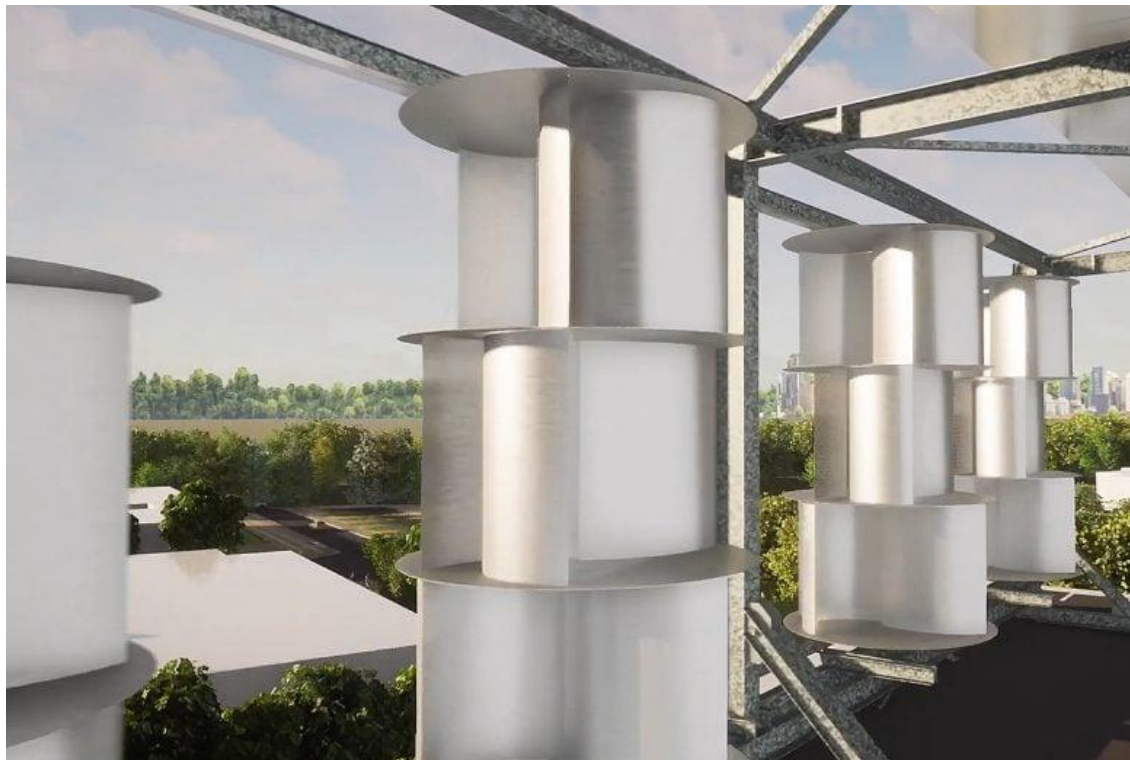
Une plateforme d'énergie mixte éolien/solaire appuyée par ses études des vents. Crédit photo : Unéole (capture d'écran YouTube)

De nos jours, il existe de multiples variétés d'infrastructures permettant de produire sa propre électricité. La plupart d'entre elles font partie des solutions qui mènent vers le principe d'autoconsommation, l'objectif visé pour les bâtiments de demain. Parmi les plus prometteuses, on peut citer les panneaux photovoltaïques. Toutefois, leur rendement est limité par le fait qu'il est nécessaire d'avoir un rayonnement solaire. C'est pour cette raison que la start-up nantaise Unéole a mis au point une [plateforme énergétique mixte éolienne/solaire](#) pensée pour offrir le meilleur rendement possible en toute saison.

Compenser la baisse de productivité des panneaux solaires

Effectivement, jusqu'ici, cette entreprise est la seule à proposer une solution en 3D, avec un étage dédié pour augmenter au maximum la production. Afin de parvenir à une efficacité optimale, le système offre la possibilité d'alterner entre le photovoltaïque et [l'éolienne](#). Cette dernière peut prendre la relève la nuit et lorsque le rayonnement solaire est insuffisant. Elle peut ainsi compenser le faible rendement des panneaux solaires en hiver. " Associer l'éolien urbain et le photovoltaïque au sein de notre plateforme d'énergie mixte nous permet de proposer le système de production d'énergies renouvelables urbaines le plus rentable, le plus équilibré (jour/nuit, hiver/été) et le moins cher en coût carbone. explique l'entreprise [sur son site officiel](#).





Un système de production d'énergie renouvelable urbain innovant adaptée aux toitures plates de 150m² et plus. Crédit photo : Unéole (capture d'écran YouTube)

Une conception respectueuse de l'environnement

La plateforme d'Unéole se compose d'un [parterre d'éoliennes](#) recouvert d'un rooftop de panneaux solaires, le tout d'une hauteur d'environ 4 m. Elle est adaptée aux bâtiments à toiture plate de 150 m² ou plus. Selon le fabricant, le système offre un rendement supérieur d'environ 40 % à celui d'une solution entièrement photovoltaïque. Par ailleurs, dans un souci d'ordre écologique, les éoliennes sont fabriquées en interne à partir de matériaux recyclés ou recyclables, entre autres, en aluminium ou en inox. Une démarche exemplaire qui permet de réduire l'empreinte carbone. L'expertise de l'entreprise va de la conception à l'installation. En outre, d'après Louis Dubar, directeur du développement de la start-up, des algorithmes spécifiques sont sollicités pour déterminer le nombre idéal d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques adaptés à chaque type de bâtiment.

" Leur efficacité est certes inférieure à celle des éoliennes classiques, mais elles ont l'avantage de ne générer aucun bruit audible pour les riverains ou les utilisateurs du bâtiment. Louis Dubar

Un système ayant déjà fait ses preuves

Le fait de rassembler l'éolienne et le [photovoltaïque](#) au sein d'une seule plateforme permettrait à Unéole de proposer l'un des systèmes de production énergétique les plus rentables et les moins chers en termes de coût. Cette solution serait également la plus équilibrée en termes de production intersaisonnière. Selon les explications de Dubar, le projet a été incubé au sein de



Unéole invente un générateur d'électricité de toit silencieux combinant l'énergie solaire et l'éolien

1 Novembre 2022

www.neozone.org

p. 3/3

[Visualiser l'article](#)

l'IMT Nord Europe depuis 2012.

L'année dernière, un dispositif expérimental a été installé sur le site LumiWatt du [CD2e](#) à Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais. Actuellement, l'entreprise est en train de lever des fonds pour pouvoir développer au mieux la plateforme, mais surtout pour entrer dans une production à plus grande échelle. Plus d'informations : [Unéole](#)

Vidéo: <https://youtu.be/-5kzi02Lr-k>

Comment transformer les sédiments en ressource vertueuse ?



C'est la question à laquelle les Assises nationales de la valorisation des sédiments tente de répondre. 3 ans après sa première édition à Paris, c'est à Lille que le rendez-vous aura lieu, les 15 et 16 novembre.

Organisées par le CD2E et son centre de ressources Sedilab, les Assises nationales de la valorisation des sédiments reviennent en 2022, les 15 et 16 novembre à Lille.

Afin de préserver le bon fonctionnement des 8.500 km de voies d'eau navigables et des nombreux ports en France, des millions de mètres cubes de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets polluants dont la gestion constitue un défi de taille.

Plus de rejet en mer des sédiments et résidus de drainages pollués à partir de 2025

45 millions de m³ de sédiments marins, soit 90% du volume total dragué, sont rejetés en mer à l'heure actuelle, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes. A partir du 1er janvier 2025, avec l'entrée en vigueur de la loi Leroy pour



l'économie bleue, "le rejet en mer des sédiments et résidus de drainages pollués" sera interdit. L'application de cette loi va mettre la pression sur des capacités de stockage déjà limitées et dont les coûts explosent.

Utilisation des sédiments dans des projets de construction



Le cimentier Eqiom dans cette voie en partenariat avec le laboratoire dans le cadre d'un projet baptisé Sedicim. L'objectif de ce projet est de substituer le cru de cimenterie ou les additions minérales pour la fabrication de ciments, liants hydrauliques routiers ou de bétons, par des sédiments.

Lors de la première journée de ces assises, la signature d'une convention, "Engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation à terre des sédiments de dragage et de curage", engagera l'Etat et 16 signataires porteurs de projets. La convention se concentre sur des applications à forte valeur ajoutée d'un point de vue industriel, notamment d'utiliser ce matériau pour fabriquer de l'asphalte, du béton, du ciment, des matrices composites, des granulats. L'objectif est de contribuer à l'émergence rapide d'une filière industrielle en France avec un fort potentiel international.

Territoire pilote en France, la Région des Hauts-de-France travaille depuis 2009 sur le sujet et a impulsé des programmes de

recherche et développement sur cette thématique. La démarche Sedimatériaux, notamment, soutient les projets d'innovation autour de la valorisation des sédiments.

Ainsi des projets de mobilier urbain en béton à base de sédiments de dragage et des projets de valorisation de sédiments en asphalte en remplacement des granulats seront présentés lors des assises. A savoir, des projets de valorisation existent également dans le domaine agricole (développement expérimental de substrats de végétation pour les sites dégradés).

Pour plus d'information, pour le programme complet des assises et pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le [site du CD2E](#).

Source : batirama.com / E.Wood / Photos © Marie Derollez, Lab Sedicim (Eqiom)

FIBOIS Hauts-de-France et le CD2E sont heureux de vous convier à la huitième édition des Rencontres

Régionales dédiées à la construction Bois et Paille, qui se tiendra le mardi 29 novembre 2022 au siège du Conseil Régional des Hauts de France, 151 bd Président Hoover à Lille.

Plus que jamais en Région, les filières bois et paille se développent, permettant d'ancrer une nouvelle logique d'économie circulaire sur les territoires. L'association de ces deux matériaux permet en effet de construire ou de rénover des bâtiments qui seront performants (protection contre le froid mais aussi contre les pics de chaleur) et économes dans le temps, tout en développant l'emploi local avec des ressources de proximité.

Au programme :

En raison des mesures de sécurité, le passage au portique de détection des métaux de la Région peut prendre quelques minutes...

- **9H00 : ACCUEIL CAFE**

- **9H30 : LANCEMENT DES 8èmes RENCONTRES REGIONALES BOIS ET PAILLE :**

Mot d'introduction

Mot de bienvenue de Frédéric MOTTE Président de la Mission REV3 au Conseil Régional des Hauts-de-France

Explication du déroulé de la journée Vincent THELLIER et François-Xavier OLLIVRY Consultants filières biosourcées au CD2E

- **10H00 : LA REPONSE DES ENTREPRISES DE MISES EN ŒUVRE DES MURS BOIS PAILLE FACE AUX EXIGENCES DE LA FILIERE :**

Plateau débat avec un panel de professionnels régionaux de la menuiserie-charpente positionnés sur la filière paille : leur adaptation à cette activité émergente, leurs projets et leur vision stratégique de l'avenir de cette filière en région... (Alain DURIEZ prescripteur chez Goudalle Charpentes, Rémy KNIBBE gérant de 2C2B Charpentes, Arnaud DELOBEL gérant d'Activ'Paille, François CANNESON et Laurent LOURDEAU co-fondateurs d'Isol en Nord, David DECHERF et Damien SCHIETSE co-fondateurs de Paille and Co, ...)

- **10H40 : PAUSE**

- **11H00 : 3 RETOURS D'EXPERIENCES SUR DES PROJETS LOCAUX REPRESENTATIFS DE LA FILIERE**

:
 - 6 logements du bailleur social OPAL 02 à Essigny (02) avec comparaison des coûts de construction par rapport à des logements identiques utilisant des isolants « conventionnels » + balayage des projets paille de ce bailleur : Dominique BASIN Chef de projet chez OPAL 02

- Mairie de Ver-sur-Launette (60) : par le Collectif Cactus : James PASS et Maria CHRISTAKOUDI de l'Agence AAPACH avec l'Atelier GALLOIS MONTBRUN et Christophe ZELLEK du Bureau d'Etudes structure Z'eebb + Mairie de Ver (sous réserve).



- Maison des Entrepreneurs Communauté de Communes PEVELE-MELANTOIS à Ennevelin (59) : Grégoire HEBERT directeur des études chez MODUO et Anne-Sophie GARBE Architecte associée chez MAES Architectes & Urbanistes

• **12H30 : BUFFET ET RESEAUTAGE**

• **14H00 : INNOVATIONS & ACTUALITES**

- Développement d'une filière nationale de la paille hachée insufflée Nicolas RABUEL Directeur Général de la SCIC IELO à Bonneuil-Matours (86)

- Bâtiment du Laboratoire LFB A Bailleul Sir Berthoult (62), Premier bâtiment Bois et Paille à « usage industriel » : Marie BLANCKAERT de l'Agence d'Architecture BLAU, Christophe OLIVIER chef de projet usine LFB de Bailleul Sir Berthoult et Maude SOUBEIRAN de NEO ECO, AMO économie circulaire

• **15H20 : PAUSE**

• **15H40 : Projets d'extensions à « La Maison Feuillette »** par Patrick THOMAS architecte associé chez VIVARCHI Cabinet Axonais sélectionné par le CNCP de Montargis (Centre National de la Construction Paille) pour restructurer ce site emblématique de la filière paille.

• **16H10 : Point sur la structuration de la filière « bois de structure »** dans les Hauts-de-France par Thomas BAUDOT prescripteur chez Fibois Hauts-de-France et points d'actualités sur la Plateforme Bois HDF par Sébastien CARON.

• **16H45 : CONCLUSION**

Agenda de la construction bois et paille dans les Hauts-de-France

Mot de la fin

• **17H00 : FIN DES RENCONTRES**

Hauts-de-France : un partenariat régional pour l'achat public durable



© SEVERINE COURBE / VOIX DU NORD / PHOTOPQR Le CD2E a accompagné le bailleur Maisons & Cités dans l'intégration d'une clause obligatoire de recours à du béton de chanvre pour la réhabilitation de logements (ici à Pecquencourt, dans le Nord).

Pour orienter vers des achats plus responsables les quelque 6 Mds € de commande publique annuels dans les Hauts-de-France, dont plus de la moitié dédiés au BTP, « il faut être disruptif et ne pas continuer pépère », estime Jean-Christophe Carouille. Le chef du service « stratégie, performance et programmation » à la direction de la commande publique mutualisée de la Ville et de la communauté urbaine de Dunkerque (Nord) co-anime aussi le réseau régional des acheteurs publics responsables (Apure). Fin septembre, ce réseau a, avec le Centre ressource du développement durable (Cerdd) et le Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E), lancé le « programme régional achat durable ».

Le déploiement et le renforcement de plusieurs outils et réseaux d'accompagnement des acheteurs publics doivent, par exemple, leur permettre d'intégrer plus facilement la mise en oeuvre d'isolants biosourcés. Ils peuvent ainsi, depuis fin septembre, faire appel au « guichet vert ». Cet outil de conseil minute offre une assistance de proximité d'une heure maximum pour répondre aux questions et/ou orienter vers les bonnes ressources. Les acheteurs peuvent aussi continuer à s'appuyer sur le site web La Clause verte (laclauseverte.fr). « Devenu une référence nationale, le site lancé fin 2020 pour aider les acheteurs à intégrer des clauses environnementales dans les marchés a bénéficié d'améliorations. Dès l'an prochain, il devrait accueillir plus de 50 nouvelles clauses, portant leur nombre à 250 », se félicite Frédérique Seels, directrice du CD2E qui a lancé l'outil. Les partenaires souhaitent également promouvoir Rapidd, réseau spécialiste des achats durables qui compte à ce jour 83 membres en région.



Conseil aux collectivités . Avec le changement de réglementation obligeant dès le 1er janvier 2023 les collectivités réalisant plus de 50 M€ d'achats annuels (contre 100 M€ auparavant) à réaliser un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser), le coup de pouce du programme sera bienvenu. « Beaucoup plus de collectivités vont être concernées par ce Spaser », observe Jean-Christophe Caroulle.

Divers événements aidant les acheteurs à monter en compétence seront aussi organisés. « Le 22 novembre, à la citadelle d'Arras (Pas-de-Calais), un premier atelier portera sur la qualité de la relation avec les fournisseurs », annonce Jean-Christophe Caroulle. Au programme également, le lancement de « chantiers d'exploration autour d'une thématique, comme celle des plans de progrès permettant de faire évoluer un marché au fur et à mesure que le fournisseur peut y répondre », ajoute Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Selon Frédérique Seels, « c'est toujours l'histoire de la poule et de l'oeuf. Les fournisseurs ont besoin de visibilité pour s'engager. Pour cela, nous allons par exemple lancer l'année prochaine un pacte biosourcé. Les maîtres d'ouvrage qui le signeront s'engageront sur des volumes. »



ACTUALITÉS

HAUTS-DE-FRANCE

GUICHET VERT : NOUVEAU SERVICE POUR ACCÉLÉRER LE VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le CERDD et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.

Marie **BOULLENGER**



Emmanuel Bertin, directeur du CERDD, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

«Ne pas opposer achat durable et achat performant». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du CERDD (centre ressources du développement durable) a intro-

duit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluaient une clause environnementale. Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire» explique Emmanuel Bertin. «On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher 4 vitesses» indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.

GUICHET VERT

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage,



indicateurs, politique d'achat...) Objectif : faciliter la mise en œuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte, le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

PLATEFORME «RAPIDD» ET CHANTIER D'EXPLORATION

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. *«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver»* précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

ZOOM SUR LA COMMANDE PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en €) de la commande publique régionale

Les bailleurs sociaux (15 à 17%)

Les services de l'Etat (8%)

Les hôpitaux (8%)

Les principaux volumes (en €) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports. A noter qu'en Hauts-de-France, de nombreuses villes à l'image de Dunkerque, Houplines ou encore Fourmies se démarquent en matière d'achat responsable.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.

KERAS
AVOCATS LA MAÎTRISE DU RISQUE

Avec Keras Avocats, l'achat d'immeubles aux enchères devient plus accessible !

Spécialisé en immobilier, banque, assurance et responsabilité civile, Keras Avocats mise sur une écoute active pour satisfaire les besoins de ses clients.

Depuis début septembre 2022, le cabinet propose sur son site internet « www.keras-avocats.com » un onglet « ventes judiciaires » dédié spécialement aux ventes sur saisies immobilières. Les potentiels acquéreurs pourront s'y informer concernant les prochaines ventes à venir à LILLE et à PARIS.

Ils y trouveront aussi de façon simple et intuitive les principaux renseignements et documents pour réaliser une bonne analyse des biens mis en vente tel que le cahier des conditions de la vente ou le procès-verbal descriptif. Un explicatif détaillé du mode de fonctionnement des ventes avec les documents à fournir pour porter les enchères est également disponible sur le site.

Une interlocutrice spécialisée répond, en outre, à toute demande particulière.

Keras Avocats ■ 99 Rue Nationale - 59000 Lille ■ Tél. 03 20 12 77 63

■ 222 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris ■



860 m²

Surface de panneaux solaires installés cette année sur l'usine Velux de Feuquières-en-Vimeu (Somme).

100 M€

Montant de l'investissement envisagé sur le projet Euraloisirs à Armentières (Nord).

360 

apprenants accueillis en 2022 à l'Ecole des travaux publics de Normandie (ETPN), contre 110 en 2018.

Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale: **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Légrand, 59000 Lille

Tél.: 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • [@Elesquel](https://www.instagram.com/Elesquel)

Hauts-de-France Un partenariat régional pour l'achat public durable

Pour orienter vers des achats plus responsables les quelque 6 Mds € de commande publique annuels dans les Hauts-de-France, dont plus de la moitié dédiés au BTP, « il faut être disruptif et ne pas continuer pépère », estime Jean-Christophe Carouille. Le chef du service « stratégie, performance et programmation » à la direction de la commande publique mutualisée de la Ville et de la communauté urbaine de Dunkerque (Nord) co-anime aussi le réseau régional des acheteurs publics responsables (Apure). Fin septembre, ce réseau a, avec le Centre ressource du développement durable (Cerdd) et le Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E), lancé le « programme régional achat durable ».

Le déploiement et le renforcement de plusieurs outils et réseaux d'accompagnement des acheteurs publics doivent, par exemple, leur permettre d'intégrer plus facilement la mise en œuvre d'isolants biosourcés. Ils peuvent ainsi, depuis fin septembre, faire appel au « guichet vert ». Cet outil de conseil minute offre une assistance de proximité d'une heure maximum pour répondre aux questions et/ou orienter vers les bonnes ressources. Les acheteurs peuvent aussi continuer à s'appuyer sur le site web La Clause verte (laclauseverte.fr). « Devenu une référence nationale, le site lancé fin 2020 pour aider les acheteurs à intégrer des clauses environnementales dans les marchés a bénéficié d'améliorations. Dès l'an prochain, il devrait accueillir plus de 50 nouvelles clauses, portant leur nombre à 250 », se félicite **Frédérique Seels**, directrice du CD2E qui a lancé l'outil. Les partenaires souhaitent également promouvoir Rapidd, réseau spécialiste des achats durables qui compte à ce jour 83 membres en région.

Conseil aux collectivités. Avec le changement de réglementation obligeant dès le 1^{er} janvier 2023 les collectivités réalisant plus de 50 M€ d'achats annuels (contre 100 M€ auparavant) à réaliser un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser), le coup de pouce du programme sera bienvenu. « Beaucoup plus de collectivités vont être concernées par ce Spaser », observe Jean-Christophe Carouille.



SERVIERE COURBIE / NORD / PHOTOFOR

Le CD2E a accompagné le bailleur Maisons & Cités dans l'intégration d'une clause obligatoire de recours à du béton de chanvre pour la réhabilitation de logements (ici à Pecquencourt, dans le Nord).

Divers événements aidant les acheteurs à monter en compétence seront aussi organisés. « Le 22 novembre, à la citadelle d'Arras (Pas-de-Calais), un premier atelier portera sur la qualité de la relation avec les fournisseurs », annonce Jean-Christophe Carouille. Au programme également, le lancement de « chantiers d'exploration autour d'une thématique, comme celle des plans de progrès permettant de faire évoluer un marché au fur et à mesure que le fournisseur peut y répondre », ajoute Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Selon Frédérique Seels, « c'est toujours l'histoire de la poule et de l'œuf. Les fournisseurs ont besoin de visibilité pour s'engager. Pour cela, nous allons par exemple lancer l'année prochaine un pacte biosourcé. Les maîtres d'ouvrage qui le signeront s'engageront sur des volumes. » ● **Emmanuelle Lesquel**





HAUTS-DE-FRANCE

Coup d'accélérateur sur l'achat public

Fort de son expérience en matière de développement durable et de la mise en place d'outils comme la clause verte, le CD2E s'unit au réseau APuRe (achats publics responsables) et au Cerdd (centre de ressources développement durable) pour massifier la mise en œuvre de l'éco-transition dans les marchés publics. « *Le bâtiment est le plus gros commandeur public avec 55% du total des commandes* », rappelle Frédérique Seels, directrice du CD2E. Pourtant, selon l'Observatoire économique de la commande publique, seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale. L'occasion de mettre un coup d'accélérateur. Comment ? « *En mettant en*



De gauche à droite, Emmanuel Bertin, Frédérique Seels et Jean-Christophe Carouille, souhaitent insuffler une dynamique achats durables

place un programme d'événements pour sensibiliser les élus et les acheteurs publics à l'import-

tance de ce virage durable », explique Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Mais pas seulement : il faut aussi renforcer l'existant », rappelle Frédérique

Seels, en citant laClauseverte.fr, plateforme régionale d'achats publics durables dédiés au secteur du bâtiment et le réseau Rapidd, la plateforme spécialisée sur la question des achats durables. Le CD2E est également l'opérateur régional du lancement national du guichet vert, un dispositif de conseil minute et de proximité sur les achats publics responsables. Dernier levier d'action, le développement de chantiers d'exploration qui débutera en février 2023 : inspirés des chantiers de la fabrique des transitions, ces chantiers visent l'idée d'un travail en collectif sur une thématique technique ou exploratoire en lien avec les achats publics responsables. « *le fait de le faire en collectif minimise le risque* », conclut Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe. ●



Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le Ceerdd et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.



Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd, **Frédérique Seels**, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

« *Ne pas opposer achat durable et achat performant* ». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd (centre ressources du développement durable) a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale.

Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. « *En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire* » explique Emmanuel Bertin. « *On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher quatre vitesses* », indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.



Guichet vert

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...)
Objectif : faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le [site de la Clause Verte](#), le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

Plateforme «Rapidd» et chantier d'exploration

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. *«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver »*, précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

Programmation événementielle

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. **Le premier atelier Achats Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs.** Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.



ACTUALITÉS

HAUTS-DE-FRANCE

GUICHET VERT : NOUVEAU SERVICE POUR ACCÉLÉRER LE VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le CERDD et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.

Marie **BOULLENGER**

Emmanuel Bertin, directeur du CERDD, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe.



«Ne pas opposer achat durable et achat performant». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du CERDD (centre ressources du développement durable) a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECF), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluaient une clause environnementale. Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches

dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire» explique Emmanuel Bertin. «On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher 4 vitesses» indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.

GUICHET VERT

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...) Objectif : faciliter la mise en œuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte, le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

PLATEFORME «RAPIDD»

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats



grâce à des communautés de professionnels. Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. *«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver»* précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats

ZOOM SUR LA COMMANDE PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

- Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en €) de la commande publique régionale
- Les bailleurs sociaux (15 à 17%)
- Les services de l'Etat (8%)
- Les hôpitaux (8%)

Les principaux volumes (en €) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports.

Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **12500**
Sujet du média : **Energie-Environnement**



Edition : **Novembre 2022 P.12**
Journalistes : -
Nombre de mots : **290**

Agenda

Évènements & salons DU TRIMESTRE



Tout l'agenda sur
www.aenv.fr/agenda

15 > 16 NOVEMBRE

LILLE (59) / PLACE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

Assises nationales de la valorisation des sédiments 2022

aenv.fr/AG25032

> 15 NOVEMBRE

LYON (69) / PALAIS DE LA BOURSE

EnerJ-meeting Lyon

aenv.fr/AG25000

15 > 16 NOVEMBRE

PARIS (75) / RIVE MONTPARNASSE

Horizons hydrogène

Deux jours de conférences stratégiques, de retours d'expérience et de présentations de projets, de démonstrations innovantes et de modules de formations techniques et pédagogiques.

aenv.fr/AG24997

22 > 23 NOVEMBRE

AVIGNON (84) / HÔTEL DE VILLE

Journée technique : hydraulique et digues

aenv.fr/AG25125

23 > 25 NOVEMBRE

VALENCE (26) / PALAIS DES CONGRÈS

Conférence. Expositions précoces aux facteurs environnementaux : comprendre les impacts et agir sur les écosystèmes et la santé humaine

aenv.fr/AG25084

29 > 30 NOVEMBRE

SAINT-ÉTIENNE (42) / CENTRE DES CONGRÈS

Biogaz Vallée : convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

aenv.fr/AG25060

25 > 26 JANVIER

RENNES (35) / PARC DES EXPOSITIONS

Carrefour des gestion locales de l'eau

aenv.fr/AG25129

22 > 24 novembre

PARIS (75) / PORTE DE VERSAILLES

Salon des maires et des collectivités locales



Rendez-vous incontournable depuis plus de vingt ans, le Salon des maires et des collectivités locales accompagne les élus, leurs équipes et les cadres territoriaux dans les transitions territoriales et la mise en œuvre de leurs projets. Il s'adresse à toutes les collectivités du territoire national, et est organisé par Infopro Digital, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) qui tient en parallèle son congrès annuel.

aenv.fr/AG25019

07 > 08 DÉCEMBRE

MONTPELLIER (34) / PARC DES EXPOSITIONS

Forum EnerGaïa



Résolument tournés vers de nouvelles solutions concrètes à l'usage des territoires, ces deux jours d'échanges et d'affaires à destination des professionnels et des collectivités locales sont très attendus. Des nouveautés marqueront cette 16^e édition.

aenv.fr/AG25023



Unéole crée une toiture alliant énergies solaire et éolienne

La start-up française Unéole a mis au point un système de toiture combinant panneaux solaires et éoliennes silencieuses. Lancement prévu pour fin 2023.



Sommaire

- [Une innovation hybride solaire et éolienne](#)
- [Un rendement énergétique supérieur à l'énergie solaire autonome](#)
- [Une perspective de développement à l'international](#)

La start-up française Unéole a mis au point un système de toiture combinant panneaux solaires et éoliennes silencieuses. Elle affirme que son système peut produire **40 % d'énergie en plus que les panneaux solaires autonomes** sur les toits. Elle teste actuellement le dispositif et prévoit de le commercialiser d'ici à 2023.

Une innovation hybride solaire et éolienne

La startup française Unéole a développé une innovation **hybride solaire et éolienne** pour les applications sur les toits. L'entreprise affirme que l'unité, évolutive et silencieuse, peut produire **40 % d'énergie de plus que les panneaux solaires autonomes** sur les toits.

« Notre solution est faite pour les bâtiments à toit plat de plus de 10 mètres de haut. Plus ils sont hauts, moins le vent sera



perturbé », explique Louis Dubar, ingénieur d'affaires chez Unéole.

Le système comprend une structure évolutive en acier galvanisé avec une **rangée d'éoliennes de 2 000 MW** surmontées de panneaux solaires, pour une **hauteur totale d'environ 4 mètres**. Le nombre adéquat d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques par structure dépend du projet. L'entreprise déclare que la solution fonctionne avec tous les panneaux solaires sur le marché.

« Le projet dépendra beaucoup du bâtiment. La taille du toit et les souhaits du client auront une incidence sur le nombre de panneaux solaires que nous pouvons installer », a déclaré M. Dubar. *« Notre solution consiste à installer la structure en acier sur les points forts du bâtiment qui encadrera nos éoliennes et supportera les panneaux photovoltaïques ».*

Un rendement énergétique supérieur à l'énergie solaire autonome

L'entreprise assure que le rendement énergétique est 40% plus élevé que le solaire autonome. Elle affirme que cela compense le coût d'investissement plus élevé de sa solution hybride.

« Avec notre solution, nous pouvons installer deux à quatre fois plus de panneaux photovoltaïques qu'une installation [solaire sur toiture] standard », a déclaré Dubar. *« Nous installons ces panneaux à quatre mètres de hauteur du toit, ce qui nous permet de couvrir chaque structure technique installée sur le toit ».*

Pour un système installé sur un toit de 1 000 m², l'entreprise estime un **coût total allant de 300 000 € à 500 000 €**. Ce prix comprend le coût des panneaux solaires, des éoliennes, de la structure en acier, du câblage et des études de projet réalisées par Unéole.

Une perspective de développement à l'international

L'entreprise développe actuellement des algorithmes permettant de déterminer le nombre adéquat d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques pour chaque projet. L'année dernière, elle a commencé à tester le système dans un champ du site CD2e LumiWatt à Loos-en-Gohelle, en France. Unéole prévoit de commercialiser et d'installer la première solution hybride d'ici **fin 2023 en France**. Elle prévoit de s'étendre aux **pays voisins en 2024**.

Un programme pour accélérer le verdissement des achats publics

Pour inciter les collectivités à procéder à davantage d'achats publics responsables, les acteurs régionaux s'unissent. À travers un programme régional, ils souhaitent favoriser le passage à l'acte et accélérer l'éco-transition.

Dans la région, la commande publique oscille entre 5,1 et 6,4 milliards d'euros par an. Un budget colossal. Mais quelle est la part d'achats responsables dans ce montant global ? Difficile à chiffrer mais une chose est sûre, pour l'heure le réflexe à ce type d'appels d'offres n'est pas légion. C'est pourquoi des acteurs régionaux du développement durable viennent de mettre au point un programme régional des achats durables. Le [Cerdd](#) (Centre ressource du développement durable), le CD2E (Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et dans les territoires) et le réseau APuRe (réseau régional de la commande publique durable) mettent à disposition des fournisseurs et des donneurs d'ordre un certain nombre d'outils et d'informations pour intégrer des clauses environnementales et sociales dans leurs commandes.

Mise en place d'un guichet vert

« Nous sommes dans une région pionnière en la matière, introduit Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. En effet, dès 2002, certaines collectivités telle que la CUD ([Communauté](#) urbaine de Dunkerque, ndlr) s'engagent dans une réflexion sur les achats publics durables. » Mais il reste encore tout à faire. Même si le cadre législatif fixe l'obligation pour tout marché public notifié de comporter, dès 2025, au moins une clause environnementale, les fournisseurs doivent encore se former. Et les commanditaires n'identifient pas encore les acteurs potentiels. « On s'est aperçu qu'on achoppait au niveau des commandes publiques, indique [Frédérique Seels](#), directrice du CD2E. Beaucoup se posent des questions réglementaire s. »

Pour répondre au mieux à leurs interrogations, un guichet vert a été mis en place fin septembre. Les acheteurs publics y trouvent un certain nombre d'informations et peuvent solliciter un expert pour un projet spécifique. « Il est gratuit pour les collectivités qui ont besoin d'éclaircir un point », précise Frédérique Seels. Côté fournisseurs, là-aussi on en est aux balbutiements.

La nécessité de former les fournisseurs

« On peut écrire toutes les clauses environnementales dans un marché mais en face il n'y a pas forcément des prestataires en mesure d'y répondre, met en garde Emmanuel Bertin. D'où la nécessité d'introduire une notion de progrès avec une vision globale de la transformation. »

Le programme régional propose des ateliers et des tables rondes de sensibilisation. Des groupes de travail thématique vont également être constitués. « Une maturation doit s'opérer du côté des acheteurs et des collectivités. On peut parfois écrire de beaux contrats et réaliser qu'ils tombent à l'eau parce qu'on n'a pas pris en compte une réalité technique », prévient Jean-Christophe Carouille, chef du service stratégie, performance et programmation à la CUD et co-animateur du réseau APuRe. Les acteurs sont unanimes: les entreprises qui se seront formées sur la question et qui pourront répondre aux clauses environnementales seront avantagées. « Il y a des opportunités à saisir », ajoute Frédérique Seels.





Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1055000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **12 novembre 2022**

P.43

Journalistes : -

Nombre de mots : **230**

p. 1/1

ÉCO RÉGION

LES SÉDIMENTS FLUVIAUX ET MARINS EN ASSISES NATIONALES

LILLE. Le pôle régional de création et de développement des écoentreprises (**Cd2e**) organise les 15 et 16 novembre à Lille des assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, les projets en cours d'étude, les filières de recyclage, leurs avancées techniques.

Les sédiments ne sont plus considérés comme des déchets à éliminer mais comme des ressources à valoriser. Des millions de m³ sont dragués chaque année



pour préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau et des ports français. L'enjeu, mal connu, est considérable et notre région est devenue dès 2009 référente nationale dans la récupération, le traitement et le réemploi des sédiments. Plus de 45 millions de m³ sont tous les ans rejetés à la mer, soit 90 % du volume total dragué. Un véritable gaspillage.

www.cd2e.com

CRISE ÉNERGÉTIQUE, COMMENT SE FAIRE AIDER ?

HAUTS-DE-FRANCE. Une nouvelle cellule de crise est en place pour répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Des conseillers de la chambre de métiers vous répondent, si vous êtes une entreprise de moins de 10 salariés ou un indépendant, au **09 72 72 72 07**.

Des conseillers de la chambre de commerce et d'industrie vous répondent, si vous êtes une entreprise commerciale, industrielle ou de service, au **03 20 63 79 00**.



Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **N.C.**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **12 novembre 2022**

P.42

Journalistes : -

Nombre de mots : **230**

ÉCO RÉGION

LES SÉDIMENTS FLUVIAUX ET MARINS EN ASSISES NATIONALES

LILLE. Le pôle régional de création et de développement des écoentreprises (**Cd2e**) organise les 15 et 16 novembre à Lille des assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage. L'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, les projets en cours d'étude, les filières de recyclage, leurs avancées techniques.

Les sédiments ne sont plus considérés comme des déchets à éliminer mais comme des ressources à valoriser. Des millions de m³ sont dragués chaque année



pour préserver le bon fonctionnement des 8 500 km de voies d'eau et des ports français. L'enjeu, mal connu, est considérable et notre région est devenue dès 2009 référente nationale dans la récupération, le traitement et le réemploi des sédiments. Plus de 45 millions de m³ sont tous les ans rejetés à la mer, soit 90 % du volume total dragué. Un véritable gaspillage.

www.cd2e.com

CRISE ÉNERGÉTIQUE, COMMENT SE FAIRE AIDER ?

HAUTS-DE-FRANCE. Une nouvelle cellule de crise est en place pour répondre aux besoins de toutes les entreprises.

Des conseillers de la chambre de métiers vous répondent, si vous êtes une entreprise de moins de 10 salariés ou un indépendant, au **09 72 72 72 07**.

Des conseillers de la chambre de commerce et d'industrie vous répondent, si vous êtes une entreprise commerciale, industrielle ou de service, au **03 20 63 79 00**.



Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **1055000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **14 novembre 2022**

P.33

Journalistes : -

Nombre de mots : **117**

p. 1/1

RÉGION

MARDI 15 NOVEMBRE, LILLE

ASSISES NATIONALES DE LA VALORISATION DES SÉDIMENTS

Trois ans après la première édition parisienne, les assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage, organisées par le CD2E basé à Loos-en-Gohelle et son centre de ressources Sedilab, reviennent les 15 et 16 novembre à Lille au Nouveau Siècle. Pour préserver le bon fonctionnement de nos 8 500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports, des millions de m³ de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets dont la gestion constitue un défi de taille. La première journée, sera signé un engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation des sédiments.





l'agenda des rendez-vous éco de la région... et d'ailleurs

RÉGION

MARDI 15 NOVEMBRE, LILLE

ASSISES NATIONALES DE LA VALORISATION DES SÉDIMENTS

Trois ans après la première édition parisienne, les assises nationales de la valorisation des sédiments de dragage, organisées par le CD2E basé à Loos-en-Gohelle et son centre de ressources Sedilab, reviennent les 15 et 16 novembre à Lille au Nouveau Siècle. Pour préserver le bon fonctionnement de nos 8 500 km de voies d'eau navigables et de nos nombreux ports, des millions de m³ de sédiments sont dragués chaque année. Marins ou fluviaux, ils représentent un volume colossal de déchets dont la gestion constitue un défi de taille. La première journée, sera signé un engagement pour la croissance verte en faveur de la valorisation des sédiments.





AGENDA

NOVEMBRE

15 et 16 novembre 2022

Assises nationales de la valorisation des sédiments

Journées organisées par le CD2E et son centre de ressources sur la valorisation des sédiments de dragage.

Lilles (59)

En savoir plus :
cd2e.com

17 novembre 2022

Colloque gestion des déchets dangereux

« Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? »

Paris

En savoir plus :
syprod.fr

15 au 17 novembre 2022

Enviropro Grand Est

Salon interrégional des solutions technologiques environnementales du Grand Est à destination des industries, des communes et collectivités, du BTP, du transport et de la logistique.

Nancy (54)

En savoir plus :
enviropro-salon.com

22 novembre 2022

Actualités réglementaires déchets et focus sur les biodéchets

Webinaire régional Pays de la Loire.

En ligne

En savoir plus :
economiecirculaire.org

22 au 24 novembre 2022

Salon des maires et des collectivités locales

Paris

En savoir plus :
salondesmaires.com

28 novembre 2022

JI&SR2022

Journée industrielle et scientifique de la chaire RECONVERT

Une journée d'échange portant sur la « Déconstruction du bâtiment dans un cadre d'économie circulaire : en route vers le pilotage territorial ! »

Villeneuve-d'Ascq (59)

En savoir plus :
reconvert.wp.imt.fr

29 et 30 novembre 2022

Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation

Conçue par Biogaz Vallée, cette 10^e convention accélère les mises en relation entre les porteurs de projet – agricoles, industriels ou territoriaux – et les fournisseurs de solutions.

Saint-Étienne (42)

En savoir plus :
biogazvallee.eu

DÉCEMBRE

6 décembre 2022

Intégration des MPR dans l'automobile

Team2 avec l'ARIA, le Groupement Plasturgie Automobile, et Transalley vous convient à un événement sur l'intégration des matières plastiques recyclées dans l'automobile.

Louvre-Lens Vallée (62)

En savoir plus : team2.fr

2023

24 janvier 2023

16^e Rencontres AMORCE / Eco-Organismes

Paris

En savoir plus : amorce.asso.fr

7 mars 2023

R4 Composites

Le RDV de l'économie circulaire des composites

Bordeaux (33)

En savoir plus : r4-composites.com

7 et 8 juin 2023

Expobiogaz

Le salon national du gaz renouvelable, de production à la valorisation.

Strasbourg (67)

En savoir plus : expo-biogaz.com

13 et 14 septembre 2023

RWM

Salon et conférences pour les professionnels des déchets, du recyclage et de la durabilité.

Birmingham (Royaume-Unis)

En savoir plus : rwmexhibition.com

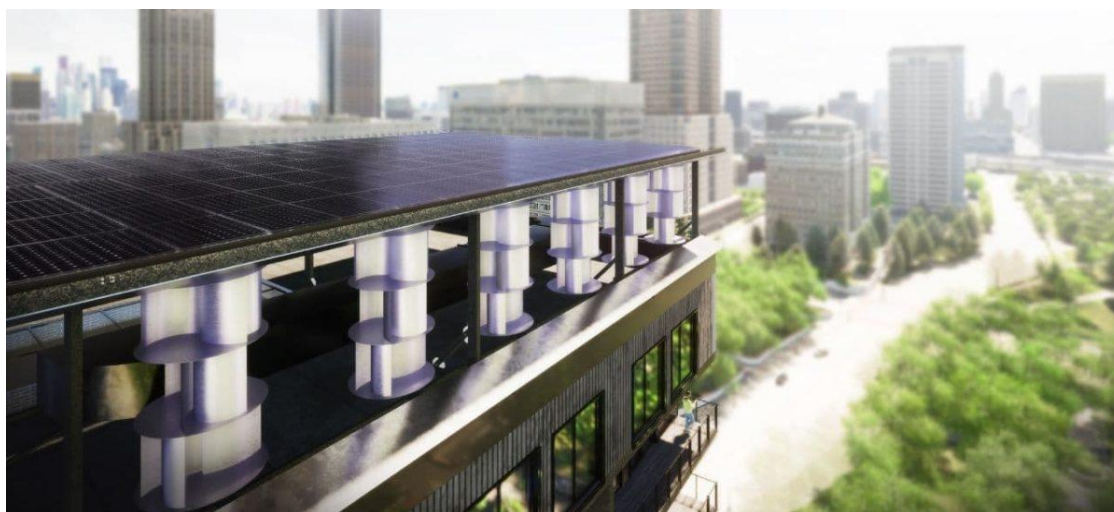
IMPORTANT

Recyclage Récupération
vous conseille de vérifier la bonne tenue de ces événements avant de vous y rendre.



[Acteur de la semaine] Unéole et son système sur toiture comprenant un module solaire et des mini-éoliennes

La start-up basée à Ronchin (Nord) affirme que son système peut produire 40 % d'énergie en plus que les panneaux solaires seuls sur les toits. Elle teste actuellement le dispositif et prévoit de le commercialiser d'ici à fin 2023.



Vue virtuelle de la plateforme mixte éolien-solaire développée par Unéole.

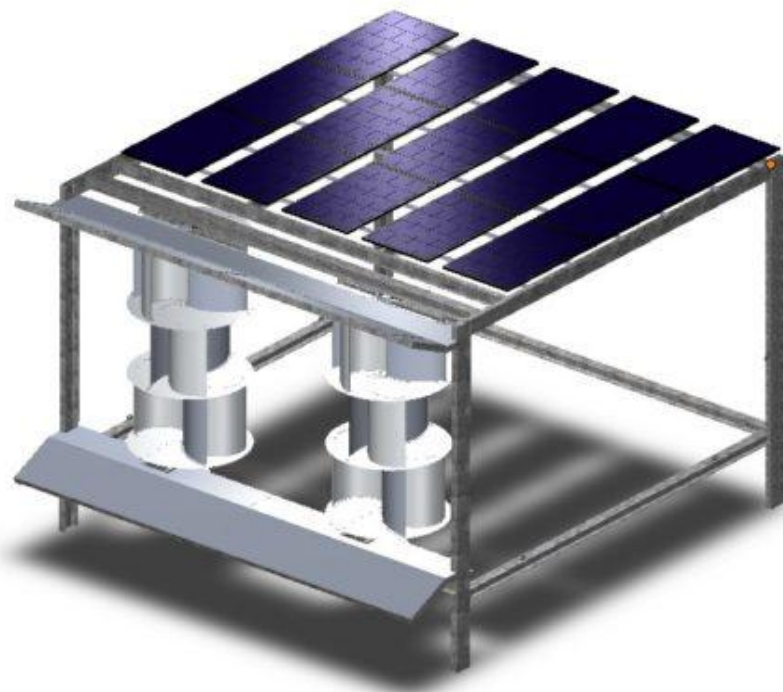
La startup française Unéole a développé une plateforme d'énergie mixte éolien/solaire pour les applications sur les toits plats. Basée à Ronchin (59), l'entreprise était déjà connue pour le développement de ses mini-éoliennes de toiture, en aluminium et en inox. D'une hauteur d'environ 4 mètres, celles-ci ne possèdent pas de pâles, mais sont cylindriques et utilisent un système de portance en cisailant l'air, ce qui n'émet ni bruit ni vibration.

Depuis 2016, les différentes générations de l'éolienne urbaine sont en test sur le site LumiWatt du [CD2E](#) à Loos-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais. Différents démonstrateurs ont également été installés dans la ville de Roubaix (59) ou à Arras (62). Menée par le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, une analyse du cycle de vie a ainsi montré que l'impact carbone d'une éolienne Unéole était de 378,62 kg CO₂eq, soit 3,11 kg CO₂eq par an.

Combiner éolien et solaire

Désormais, la société fondée en 2014 veut aller plus loin dans la convergence entre les énergies renouvelables et appose sur ses éoliennes un panneau photovoltaïque, permettant d'obtenir un système hybride. « Associer l'éolien urbain et le photovoltaïque au sein de notre plateforme d'énergie mixte nous permet de proposer le système de production d'énergies renouvelables urbaines le plus rentable, le plus équilibré (jour/nuit, hiver/été) et le moins cher en coût carbone », vante ainsi l'entreprise. « Notre solution est faite pour les bâtiments à toit plat de plus de 10 mètres de haut. Plus ils sont hauts, moins le vent sera perturbé », complète Louis Dubar, ingénieur commercial chez Unéole, à **pv magazine**.





Prototype de la plateforme urbaine mixte en test sur le site de LumiWatt depuis le mois d'avril 2021.

Image : Unéole

Dans le détail, le système comprend une structure évolutive en acier galvanisé avec une rangée d'éoliennes de 2 000 MW surmontées de panneaux solaires, pour une hauteur totale d'environ 4 mètres. L'entreprise affirme que la solution fonctionne avec tous les panneaux solaires du marché. Pour cela, Unéole travaille avec le bureau d'études spécialisé ESER pour proposer cette structure spécifique.



Vue virtuelle d'une toiture plate équipée de la solution de Unéole.

Image : Unéole

« Le nombre adéquat d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques par structure dépend du projet et du type de toiture, souligne Louis Dubar. dépendra beaucoup du bâtiment. Notre solution consiste à installer la structure en acier sur les points forts du bâtiment qui encadrera nos éoliennes et supportera les panneaux photovoltaïques ». Par ailleurs, l'entreprise affirme que le rendement énergétique est 40 % plus élevé que le panneau solaire seul. Cela permettrait, selon elle, de compenser le coût d'investissement plus élevé de sa solution hybride. « Avec notre solution, nous pouvons installer deux à quatre fois plus de panneaux photovoltaïques qu'une installation [solaire sur toiture] standard, poursuit l'ingénieur. Nous installons ces panneaux à quatre mètres de hauteur du toit, ce qui nous permet de couvrir chaque structure technique installée sur le toit ».

Une commercialisation prévue fin 2023

Pour un système installé sur un toit de 1 000 m², l'entreprise estime un coût total de 300 000 € (302 385 \$) à 500 000 €. Ce prix comprend le coût des panneaux solaires, des éoliennes, de la structure en acier, du câblage et des études de projet réalisées par Unéole. L'entreprise développe actuellement des algorithmes permettant de déterminer le nombre adéquat d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques pour chaque projet. Depuis avril 2021, son système est aussi en test sur le site CD2e LumiWatt à Loos-en-Gohelle, en France. Unéole prévoit de commercialiser et d'installer la première solution hybride d'ici fin 2023 en France et prévoit de s'étendre aux pays voisins en 2024.

Vivants!

REPORTAGE

TRANSFORMATION
 ÉCOLOGIQUE
 DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE :
du Rev3 à la réalité

JOURNALISTE Yannick Boucher — **DATE DE PUBLICATION** 24 janvier 2022



La Voix du Nord est le quotidien de la région Hauts-de-France, décliné en 29 éditions locales lues par un million de Français. Sa newsletter *Positivons* offre, chaque lundi, des informations pour commencer la semaine avec optimisme.

Janvier 2012, il y a juste dix ans, pointait l'idée de faire de la région la championne nationale de la croissance verte par la transition énergétique et la préservation des ressources. Depuis, la troisième révolution industrielle a fait son œuvre. Déjà foisonnante.

Nous sortons d'un plateau télévisé sur la désindustrialisation de la région et il me demande si je connais Jeremy Rifkin, essayiste américain d'influence mondiale, apôtre de la troisième révolution industrielle – c'est le titre de son best-seller – pour une économie sans carbone, donc sans énergie fossile. Philippe Vasseur s'arrête sur le trottoir, il est intarissable. C'était il y a dix ans. Il avait lu le livre, pas nous. Nous explique. En page 100 est cité Claude Lenglet, l'un de ses collaborateurs actifs sur les enjeux de la croissance verte. L'ancien ministre préside également le World Forum, à Lille, qui tous les ans valorise les bonnes pratiques en responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans les entreprises. « *Il faut faire venir Rifkin au World Forum !* » s'exclame-t-il. Et se souvient. « *J'ai presque coincé Daniel Percheron, alors président de région, dans un couloir au cinquième étage du siège de*

l'institution. Il n'a pas été long à comprendre les enjeux d'un tel projet, et Rifkin viendra. »

Première mondiale

Automne 2012, l'Américain fait le show. En bras de chemise, devant un parterre impressionnant d'acteurs économiques du Nord - Pas-de-Calais, il explique qu'un monde sans carbone est non seulement possible, mais inévitable pour les années à venir, cause climatique bien entendue. Standing ovation au World Forum. Un an plus tard, Daniel Percheron lui commande un master plan qui engage l'économie régionale vers quelques piliers de transition écologique. L'énergie avant tout, mais aussi les transports et le bâtiment, la logistique, jusqu'aux sciences humaines. La « TRI » est née, la « troisième révolution industrielle » à l'échelle de toute une région, c'est une première mondiale. Une

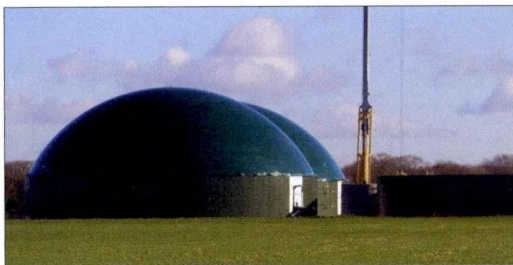


gouvernance collective est fondée, unique en France. La TRI va devenir Rev3 et recense plus d'un millier de projets lorsque la droite sociale de Xavier Bertrand succède au social démocrate Daniel Percheron à la tête de la Région, en 2016.

L'argent est là

Xavier Bertrand était dans la salle du Nouveau Siècle trois ans plus tôt, à écouter Rifkin. Il poursuivra l'aventure de la mission Rev3 désormais pilotée par Frédéric Motte, chef d'entreprise, ancien président du MEDEF régional, homme de réseaux s'il en est alors que Philippe Vasseur prend l'animation d'une nouvelle Communauté Rev3 chargée du déploiement d'une démarche toujours sans équivalence en France.

« Sur la méthanisation, les écomatériaux du bâtiment ou l'hydrogène, on se prenait des bides il y a dix ans, se souvient Philippe Vasseur. Aujourd'hui, tout le monde y va, je ne vois plus les mêmes petits sourires. » L'argent est disponible. Plus de 30 M€ par la Région pour lancer les projets, 450 M€ de fonds européens disponibles et Rev3 Capital pour soutenir les projets par apports de capitaux. Des projets multiformes que Frédéric Motte souhaite multiplier, massifier, diffuser dans tous les territoires. Jusqu'aux citoyens, encore peu au fait de la question. Le livret d'épargne Rev3 confié au Crédit coopératif tirera 100 M€ d'encours fin 2022 pour financer des projets dans les PME... Conversation de trottoir, entretien dans un couloir, les petites histoires savent toujours nourrir la grande. ●



① L'usine de biométhane en construction à Hames-Boucres.

Méthanisation superstar

La création il y a un an, à Saint-Laurent-Blangy, d'un technocentre Euramétha fait de l'Arrageois la vitrine et le laboratoire de la filière croissante de la méthanisation, filière largement accompagnée par Rev3 pour transformer les déchets organiques ou biodéchets agricoles en biométhane injecté dans le réseau de gaz. GrDF recense 58 unités à ce jour, une vingtaine supplémentaire d'ici à la fin de l'année. C'est une alternative phare au gaz naturel fossile avec l'espoir de trois térawattheures en gaz vert d'ici à 2025, un Twh pouvant couvrir les besoins de 250 000 logements ou 4 500 bus. Près de 450 emplois directs sont déjà assurés par les 58 unités, avec de un à huit emplois par unité supplémentaire.



① Fourmies, les habitants sont inclus dans la réflexion.

Fourmies, territoire Rev3

La ville centre du Sud-avesnois, 12 000 habitants, s'engage dès 2015 avec Rev3 pour devenir un territoire vitrine des solutions d'économie circulaire, notamment par l'innovation technologique. L'ancienne glorieuse cité textile était connue dans le monde entier pendant la première révolution industrielle, fin XIX^e siècle. Lourdemment frappée par la désindustrialisation avec des indicateurs sociaux catastrophiques, la ville entreprend de changer son image en rendant prioritaires l'autonomie énergétique et alimentaire par la production locale, l'inclusion de ses habitants.

La loco verte

Plus de 1300 projets directs pour une économie « plus verte et connectée », mobilisant 26 771 entreprises d'après le dernier pointage établi cet été. Près de 160 000 emplois sont directement liés à Rev3 dans les Hauts-de-France. Entre 2013 et 2018, 52 000 emplois furent créés (+ 21 % pour les entreprises cœur de cible). La croissance est significative pour l'économie circulaire (recyclages, réemplois, + 25 000), les énergies renouvelables (+ 22 000) et le bâtiment durable (+ 10 000)



① Le projet H2V à Dunkerque.

L'hydrogène pour l'avenir

Rev3 suit de très près la structuration de la filière hydrogène en région. Au port de Dunkerque, le projet H2V a servi une usine de production d'hydrogène et de biogaz. La production d'hydrogène vert, fabriqué à partir d'eau et d'électricité issue d'énergies renouvelables, permet d'obtenir une empreinte carbone nulle, pour produire ensuite du biogaz, qui sert lui-même à produire de la chaleur, de l'électricité ou du biocarburant. L'hydrogène sert aussi la mobilité avec la première ligne de bus à Lens avec le syndicat mixte Artois Gohelle.



① La Catho.

Le Life Tree à la Catho

Il fut considéré comme le premier quartier estampillé « troisième révolution industrielle ». Le projet est né en 2013 pour réduire l'empreinte carbone du campus de l'Université catholique de Lille et le transformer en laboratoire d'innovation sociétale. Transverse, Live Tree croise les disciplines et les fonctions de l'université pour expérimenter autour de l'énergie, de la mobilité, de la gestion des déchets, de la nature en ville. Les solutions innovantes imaginées se focalisent sur les aspects techniques et humains de la transition et sont testées en conditions réelles à l'échelle du quartier Vauban.



① Une session de recrutement pour la gigafactory de Douai.

L'énergie des batteries électriques

C'est le grand dossier médiatique de l'économie, la création de nouvelles usines de production de batteries automobile en mode gigafactory. À Billy-Berclau pour PSA avec ACC, à Douai pour Renault avec Envision et c'est plus récent, à Dunkerque, toujours pour Renault. Rev3 intervient activement avec le pôle de compétitivité Team2 sur l'économie circulaire pour intégrer le recyclage des millions de batteries qui seront fabriquées dans notre région.



① Le végétal au service de l'isolation.

Les bétons végétaux entrent en scène

Là encore, c'est une petite révolution, avec l'accélération du montage de filières végétales au service de l'isolation des bâtiments. Rev3 s'associe au pôle de développement du Cd2e à Loos-en-Gohelle pour accompagner l'essor des blocs de chanvre par Maisons & Cités, dans le cadre de la rénovation du bassin minier, avec le projet de 1000 logements individuels isolés par le chanvre d'ici à quatre ans, avec un premier chantier de 50 maisons à Pecquencourt. Le lin et la paille ne sont pas en reste, des groupes d'experts sont à l'œuvre, il faut former, sensibiliser et convaincre les entrepreneurs du bâtiment, les architectes, les élus locaux.

© PHILIPPE PALUCHET - STÉPHANE MORTAGNE - MATTHIEU BOTTE - «LA VOIX»



Ⓢ La tour de captation du CO₂ d'Arcelor.

Le Life Tree à la Catho

En faire une ressource industrielle et non plus un problème pour le climat. Et utiliser le CO₂ pour décarboner l'économie : la région est en pointe dans l'innovation servie par de beaux projets et déjà d'importantes réalisations, la plupart accompagnées par le Pôle Énergie 2020, à Dunkerque. « *Rev3 nous suit et stimule l'émergence de projets de transition énergétique forte* », souligne Jean Gravelier, son directeur général. L'ambition est de passer du premier émetteur industriel en CO₂ en France avec 19 Mt en région sur les 65 Mt en France à une baisse de 32 % en 2030 et la neutralité carbone en 2050. Dans cette optique, ArcelorMittal fait converger les regards avec la transformation électrique de ses hauts fourneaux pour passer de 10 Mt de CO₂ rejetés à 2 Mt. Bienvenue à « l'acier vert ». Sans oublier sa nouvelle tour de captation du CO₂, pour réduire ses émissions de 35 % d'ici à 2030.

Yannick Boucher

CHEF DU SERVICE ÉCO
À LA VOIX DU NORD



“ En tant que chef du service économique, j'étais proche des réseaux d'économie circulaire qui commençaient à germer il y a dix ans. Depuis, notre journal a consacré de nombreux papiers à la Rev3, d'abord parce que cette politique de croissance verte par la transition énergétique et la préservation des ressources est une première mondiale à l'échelle d'un territoire, ensuite parce que ce projet a régulièrement des actualités. L'an dernier, nous avons par exemple mis l'accent sur la création d'accélérateurs de Rev3. En octobre prochain, l'économiste et sociologue américain Jeremy Rifkin va sortir un livre, nous allons évidemment en parler... Dans Les Hauts-de-France, le Conseil régional a complètement intégré cette démarche d'économie circulaire dans sa politique : c'est une nouvelle façon de voir les choses, c'est très concret. Les projets sont repérés et soutenus par la Chambre de commerce et la Région. C'est plutôt agréable d'écrire des papiers sur un projet qui donne des résultats et fait des émules jusque dans les pays scandinaves, en Allemagne ou en Belgique... Pour le moment, aucune autre région n'a réussi à structurer une gouvernance aussi large, c'est une première mondiale aussi d'un point de vue institutionnel. Malheureusement, la Rev3 est peu connue par la population de la région, seule la presse économique traite de ce sujet. Pourtant, 50 000 emplois devraient être créés d'ici à 2030.”

Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique en Hauts-de-France

Dans le cadre du **Plan national des achats durables** (PNAD 2022-2025), le [CD2E](#) (accélérateur de l'éco-transition), le [Centre de ressource du développement durable](#) (Cerdd) et le réseau APuRe (Acheteurs publics responsables) dévoilent un **programme régional** qui vise à accompagner la transformation et le **verdissement des achats publics** dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un **guichet vert**, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.



Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la Commande publique mutualisée.

«*Ne pas opposer achat durable et achat performant.* » C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECF), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale.

Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «*En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Économie sociale et solidaire* », explique Emmanuel Bertin. «*On saisit*



la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher quatre vitesses », indique à son tour **Frédérique Seels**, directrice du CD2E.

Guichet vert

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...).

Objectif : faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le [site de la Clause Verte](#), le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. À noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

Plate-forme Rapidd et chantier d'exploration

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plates-formes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plate-forme [Rapidd](#) se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux.

«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver », précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

Programmation événementielle

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats publics responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau APuRe.

Zoom sur la commande publique en Hauts-de-France

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

- Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en euros) de la commande publique régionale.
- Les bailleurs sociaux (15 à 17%).

- Les services de l'État (8%).
- Les hôpitaux (8%).

Les principaux volumes (en euros) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports. À noter qu'en Hauts-de-France, de nombreuses villes se démarquent en matière d'achat responsable.

TEMOIGNAGE. Prix de l'énergie : la maison en paille, une solution économique et écoresponsable



La construction de la maison en paille du couple Bernard, à Templeuve-en-Pévèle. • © France Televisions

Depuis une dizaine d'années, les constructions qui utilisent la paille comme isolant se multiplient. Le matériau, qui protège aussi bien du froid que de la chaleur, a aussi une durabilité exceptionnelle. Sourcede localement, la paille est aussi à l'abri des risques de pénurie.

"On voulait une maison écologique, biosourcée et j'ai étudié toutes les possibilités pendant 3 ans. J'ai vu beaucoup de documentation sur la paille, je me suis dit que c'était un très bon isolant, produit localement. On est donc partis sur ce projet" retrace Dominique Bernard. Avec son épouse, ils ont fait construire leur maison à Templeuve-en-Pévèle, dans le Nord, en 2019.

Chez les Bernard, l'ossature de la maison est en bois, et les ballots de paille intégrés qui assurent l'isolation sont placés sur la façade extérieure de la construction. *"Ce n'est pas le plus courant sur les constructions paille"*, précise le retraité.

Dominique Bernard est dithyrambique sur le choix de son isolant. *"On a un confort naturel qui est extraordinaire dans cette maison, je crois qu'on dit Feng Shui en japonais ? (rires) Et en plus de ça, c'est génial en termes d'économie d'énergie."*

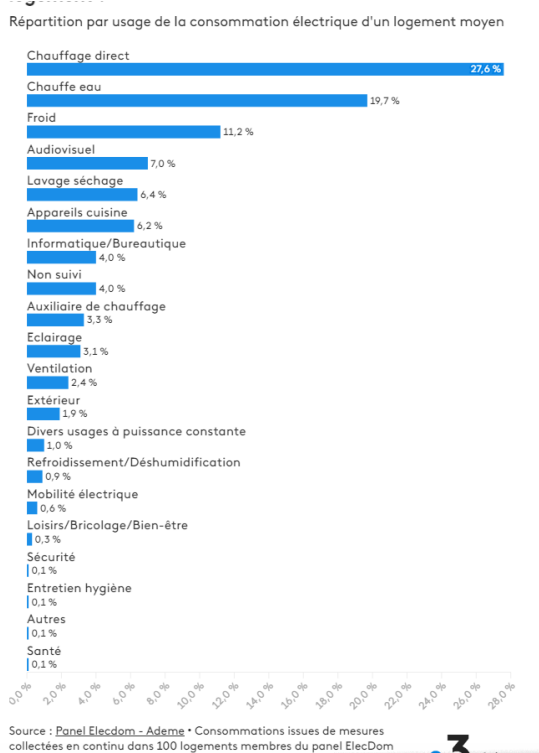
Sur l'an dernier, je n'ai même pas dû consommer trois stères de bois. Cette année, on n'a pas encore allumé le chauffage.



Dominique Bernard, propriétaire d'une maison isolée avec de la paille

En 2021, le chauffage d'un logement comptait pour près de 30% de la consommation d'électricité, selon des données de l'Ademe compilées par France 3. Cette facture d'électricité est en hausse constante depuis 2006, et a augmenté de près de 240 euros en 16 ans. Avec la flambée des prix de l'électricité et du gaz, la maison en paille est une alternative de plus en plus séduisante.

Comment est répartie la consommation d'électricité d'un logement ?



La facture de Dominique Bernard, elle, a réduit depuis qu'il s'est installé dans sa nouvelle maison. *"On a un tout petit feu à bois pour chauffer toute la maison, c'est le plus petit modèle. Je précise que nous avons un étage. Sur l'an dernier, je n'ai même pas dû consommer trois stères de bois. Cette année, on n'a pas encore allumé le chauffage. Je regarde désespérément le thermomètre en me disant que dès qu'on descendra sous 19 degrés, je ferai un feu. Mais ce n'est pas encore arrivé !"* plaisante-t-il.

Un secteur encadré, des performances impressionnantes

Le [Centre de développement des éco-entreprises](#) (Cd2e), basé à Loos-en-Gohelle dans le Nord, mise énormément sur cette alternative pour accélérer la transition écologique dans les Hauts-de-France. Vincent Thellier, consultant spécialisé dans les filières biosourcées :

"La paille apporte une très bonne isolation et peut tendre vers [le label Bâtiment Passif](#), si elle est associée à de bons matériaux. Cela veut dire que le bâtiment consomme moins de 15kWh par an et par mètre carré" explique le spécialiste. Pour une maison de 100m² carré qui se chauffe au gaz, cela représente une facture d'énergie d'à peine 120 euros par an.

Des constructeurs autodidactes et passionnés ont essayé les revers de la construction en bois pendant plusieurs dizaines d'années. Ce savoir-faire accumulé a permis d'aboutir à des règles professionnelles de la construction en paille. *"On a une base qui, si elle est suivie à la lettre, assure la réussite"*, résume Vincent Thellier.



La maison biosourcée du couple Bernard, à Templeuve-en-Pévèle. • © France Télévisions

"On utilise de tout petits ballots de paille, environ 36 cm sur 46. Avec deux petits ballots, on a une résistance thermique au top du top ! Maintenant, on a des artisans qui le font en préfabriqué, ils préparent des pans de mur. Avec ça, selon la taille de la maison, l'ossature bois et paille peut être assemblée en moins d'une semaine. On gagne du temps et on a des chantiers propres."

La paille doit être une paille de blé, récoltée par des agriculteurs formés et qui utilisent des presses spécialisées. Le pressage assure une paille dense, sans aucun vide d'air. C'est cette densité qui assure une protection complète contre les aléas climatiques. Le froid, bien sûr, que l'on peut redouter tout particulièrement dans les Hauts-de-France, mais aussi la chaleur.

"Plus on va vers un réchauffement climatique avec des pics thermiques longs, plus c'est intéressant, plaide le consultant spécialisé. Quand on a des épisodes climatiques comme cet été, c'est très efficace. La paille permet un déphasage thermique de 12h à 16h. Cela veut dire que, lorsque la chaleur va atteindre l'intérieur de la maison, la nuit sera déjà tombée à l'extérieur."

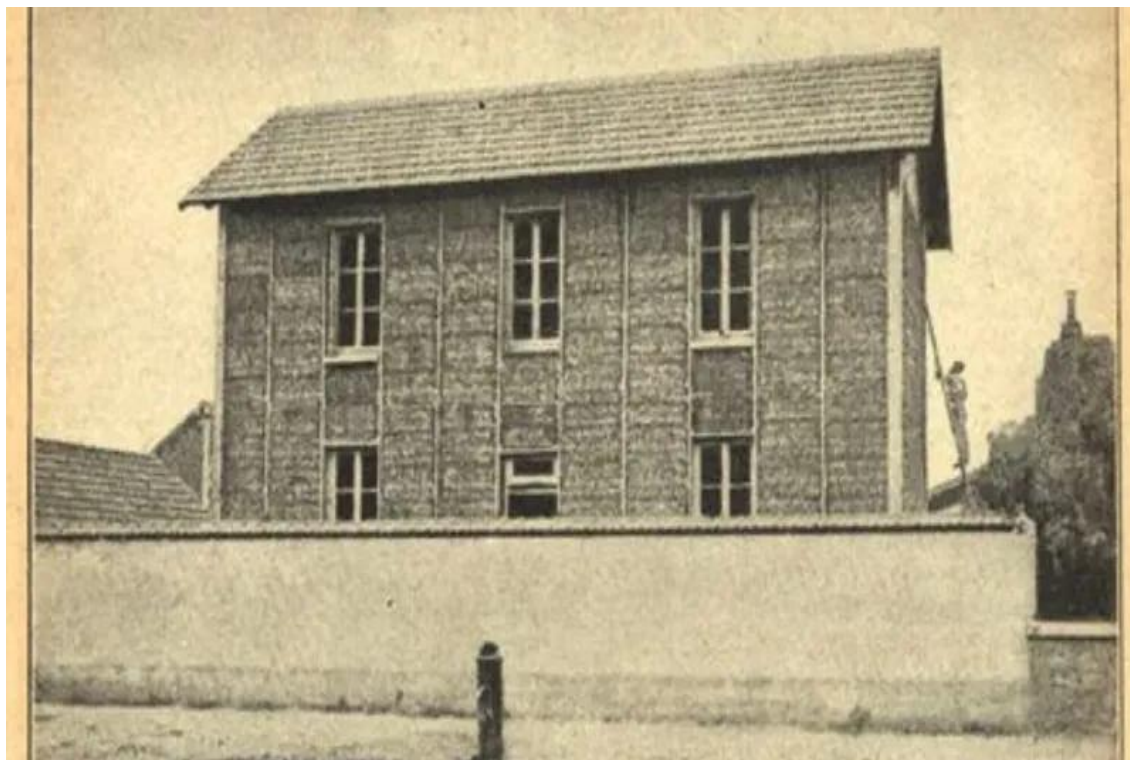
Les Hauts-de-France, premier gisement de paille de l'hexagone

Le matériau présente de multiples intérêts en plus de la préservation de la température. La paille est un excellent isolant phonique et un régulateur d'humidité naturel, un atout notamment pour lutter contre le développement d'une maladie respiratoire.

Le confort de l'habitant est donc assuré et la facture allégée. La paille présente un autre avantage majeure, celui d'être une ressource locale dont le bilan environnemental est sans faille.

Dans les Hauts-de-France, premier gisement du pays, 7 millions de tonnes de paille sont produites annuellement. *"Avec 1 % de cette quantité, on pourrait isoler plus de 25000 appartements de 60 m² chaque année"* concluent les études du Cd2e. La paille est issue de la photosynthèse, *"donc la production de ballot de paille stocke le carbone au lieu d'en émettre. On est à l'inverse de la production de la laine de verre, qui est obtenue en chauffant du silice, par exemple"* illustre Vincent Thellier.

Le composant est également biodégradable : à la fin de son cycle de vie, il peut être transformé en compost. Cette fin n'est pas prévue de sitôt, assure le spécialiste. *"Il existe en France une maison près de Montargis, la "maison feuillette". C'est la plus ancienne maison construite en paille que l'on connaisse. Elle a été isolée avec ce matériau dans une armature bois. Elle a fêté ses 102 ans et les ballots de paille qui ont été utilisés lors de la construction n'ont pas bougé, il n'y a pas eu besoin d'y toucher."* Classé mais toujours fonctionnel, le bâtiment abrite aujourd'hui les bureaux du Centre National de la construction paille.



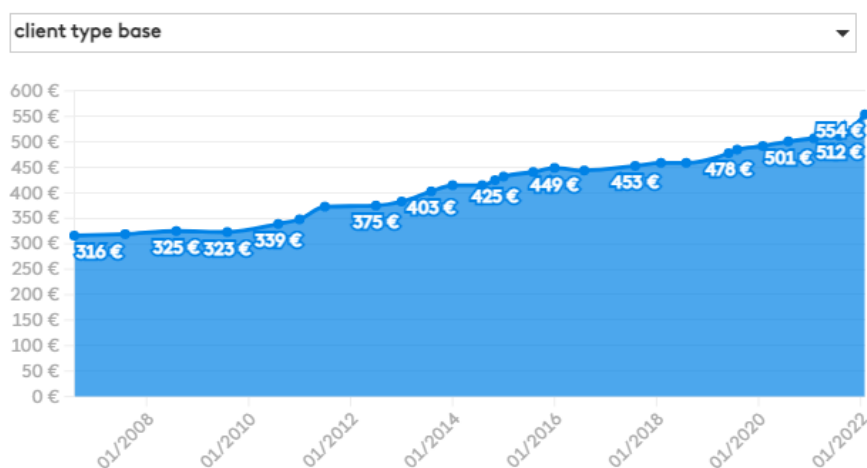
La plus ancienne maison construite en ossature bois, remplissage paille, c'était en 1920 à Montargis dans le Loiret. • © Image INA France 3 Centre

Un surcoût de construction vite amorti

Y a-t-il alors des inconvénients à l'utilisation de la paille comme isolant ? Pas vraiment, à en croire Dominique Bernard, propriétaire de la maison de Templeuve-en-Pévèle. "Au niveau du prix de la maison, comme on a utilisé beaucoup de matériaux biosourcés, on a quand même eu un surcoût de 20% à 30% du prix d'une maison classique. Mais au final, on est très satisfaits de notre choix. Ces 30%, on va les récupérer plus vite que prévu ! On compte amortir sur moins de 10 ans, c'est vraiment extraordinaire" s'enthousiasme le retraité.

Évolution de la facture annuelle d'électricité depuis 2006

pour un foyer au tarif réglementé (abonnement + consommation)



Source : Commission de régulation de l'énergie • Consommations retenues : 2 400 kWh annuels avec une puissance souscrite de 6 kVA pour un client type base, 8 500 kWh avec une puissance souscrite de 9 kVA pour un client type heures pleines / heures creuses



Il n'a pas non plus eu de mal à faire assurer sa maison. "Il y a dix ou quinze ans, on pouvait avoir des problèmes pour assurer une maison en paille à cause du risque incendie, ce n'est plus du tout le cas. Maintenant, la tenue au feu est équivalente à celle d'une maison classique en brique."

En 2021, selon le Cd2e, 27 projets de construction en paille ont été achevés ou entamés dans les Hauts-de-France et 23 autres étaient à l'étude. Le centre de développement, qui sortira en décembre les chiffres de l'année 2022, parlent d'une année "de montée en puissance". Si vous êtes curieux ou intéressés, les Rencontres régionales bois et paille se dérouleront le 29 novembre, à Lille.

Les Hauts-de-France, laboratoire de valorisation des sédiments



Image'in_Adobestock

Des acteurs publics et privés des Hauts-de-France se sont engagés mardi 15 novembre, à Lille, à développer une filière dans ce domaine. Leur Engagement pour la croissance verte, signé lors des Assises nationales de la valorisation des sédiments, s'inscrit dans la feuille de route sur l'économie circulaire et les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Seize partenaires de profils très différents ont signé le 15 novembre à Lille un Engagement pour la croissance verte (ECV) concernant les sédiments issus du dragage ou du curage des voies navigables et des ports maritimes. C'est le premier ECV à viser la constitution de « plusieurs filières industrielles de valorisation » de ces sédiments, souligne Cyril Scribot, consultant chargé de ce sujet au pôle d'excellence régional pour la Création et le développement des éco-entreprises (CD2E). Les pistes explorées portent en effet sur leur intégration dans l'asphalte, le béton, le ciment, des matrices composites, des granulats ou encore dans le modelage d'éco-paysages.

L'enjeu est de taille : chaque année, des millions de mètres cubes de sédiments sont extraits des rivières, des canaux et des ports. Une partie est envoyée en Belgique et aux Pays-Bas, qui ont une réglementation plus souple. Mais 90% des sédiments (45 millions de tonnes), dont une partie est polluée, sont rejetés dans la mer ... Ces rejets seront interdits à partir de janvier 2025, date d'entrée en vigueur de la loi pour l'économie bleue. Il faudra donc trouver des solutions de stockage -elles sont aujourd'hui limitées- mais aussi d'usage de ces sédiments dont les coûts de gestion (120 euros la tonne) ont été multipliés par six en 10 ans, indique le CD2E.

Multiples usages

Le nombre et la diversité des signataires de l'ECV (1), une richesse, constitue d'ailleurs une autre originalité de cet ECV : il a été signé par des collectivités, des fédérations professionnelles, des instituts de recherche, des industriels, des bureaux d'étude... Des acteurs tous situés dans les Hauts-de-France, région qui devient ainsi le laboratoire de la valorisation des



sédiments fluviaux ou marins, avant une extension de la démarche à l'échelle nationale.

Les partenaires ont une longueur d'avance sur le sujet : ils y travaillent depuis une dizaine d'années, sous l'égide du Conseil régional. A l'époque, « c'était un pari un peu fou », a souligné Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. La Région s'y est engagée, dans le cadre du programme Rev3, pour soutenir les perspectives économiques, industrielles et écologiques mais aussi comme gestionnaire des ports de Boulogne-sur-mer et de Calais. Elle a un rôle de mobilisation des acteurs.

Sur le plan réglementaire, l' [avis publié au Journal officiel](#) du 13 janvier 2016, qui prévoit une sortie du statut de déchets pour les matériaux tels que les sédiments de dragage, a déjà ouvert la voie. Et sur le plan technique, les acteurs des Hauts-de-France ont déjà mené des études sur les propriétés techniques des sédiments et des expérimentations d'intégration dans des matériaux et projets.

Déployer la commande publique

A travers cet ECV, ils s'engagent à amplifier leur démarche et à lever les freins pour massifier l'emploi des sédiments comme matière première. Il s'agit ainsi de « donner de la visibilité » à cette ressource, a indiqué Olivier Matrat, directeur territorial adjoint de Voies navigables de France (VNF). Les collectivités, dont les projets représentent une part importante de l'activité des entreprises de bâtiment et de travaux publics, sont particulièrement visées : « pour qu'elles passent commande (en intégrant une clause incitative sur les sédiments, NDLR), il faut qu'elles sachent que les sédiments sont d'un usage simple et facile », a expliqué Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. Outre des actions d'expérimentation et de recherche, l'ECV comprend des engagements en matière de communication, de formation, de mutualisation des connaissances et des avancées, de mise en synergie des acteurs et d'accompagnement des porteurs de projets. Les retombées, pour les seuls Hauts-de-France, sont évaluées à 140 millions d'euros par an, a ajouté la directrice, et à 400 nouveaux emplois.

L'engagement devrait être prochainement signé par Christophe Béchu, *ministre* de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et par Bruno Lemaire, ministre de l'Économie et des Finances. L'Etat s'engagera à simplifier le cadre réglementaire et scientifique, à sécuriser la filière.

Le jour de la signature de l'engagement, cinq autres partenaires potentiels, des industriels et un bureau d'études, ont souhaité le rejoindre.

Notes -

note 01

[Le Conseil régional des Hauts-de-France, le pôle d'excellence régional pour la Création et le développement des éco-entreprises \(CD2E\), le Grand port maritime de Dunkerque \(GPMD\), la Métropole Européenne de Lille \(MEL\), la Fédération régionale des travaux publics Hauts-de-France \(FRTP HDF\), la Fédération française du bâtiment du Nord-Pas-de-Calais \(FFB 5962\), la Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises des Hauts-de-France, l'entreprise Nord Asphalt et le bureau d'études Néo-Eco, l'Institut Mines telecom et l'IMT Nord Europe, le Cerema, le Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton \(CERIB\) et le Bureau de recherches géologiques et minières \(BRGM\)](#) [Retourner au texte](#)



Hauts-de-France : la région en pole position pour valoriser les sédiments de dragage

Pas de ministre mais des acteurs régionaux très motivés. Lundi 15 novembre 2022 à Lille, les deuxièmes **assises nationales** des sédiments⁽¹⁾ ont été l'occasion, pour une vingtaine d'acteurs régionaux dont la FRTP et la FFB des Hauts-de-France, d'officialiser un partenariat renforcé avec l'Etat au travers de la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV).



© E.L.

Industriels, collectivités, chercheurs, bureaux d'études, etc., une vingtaine d'acteurs, dont la FRTP et la FFB, a signé avec l'Etat un engagement pour la croissance verte lors des assises des sédiments à Lille, ce 15 novembre 2022.

Fini les expérimentations, place à la massification ! En Hauts-de-France, collectivités, industriels, gestionnaires de ports et de canaux, bureaux d'études, laboratoires de recherche, etc. une vingtaine d'acteurs⁽²⁾ sont dans les starting-blocks pour concrétiser et massifier les résultats plus de 20 ans de recherche et d'expérimentation sur la **réutilisation de sédiments, issus du dragage des ports ou des canaux, comme matériaux de construction.**

Objectif de l'ECV signée avec l'Etat : **faire émerger une filière industrielle de revalorisation des sédiments de dragage « à forte valeur ajoutée »** par leur utilisation dans les asphaltes, bétons, ciments, granulats ou matrices composites en levant notamment les obstacles réglementaires. Et la « *task force* » régionale compte bien être très prochainement reçu à Paris pour une signature plus officielle avec le gouvernement.

Cerema, BRGM et Cerib, de concert

« L'engagement symbolique et collectif va faciliter un travail commun, notamment sur les guides en cours d'élaboration sur la sortie du statut de déchets », se félicite Laurent Tapadinhas, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Hauts-de-France. Autre bonne nouvelle : **Cerema, BRGM et Cerib vont travailler de concert sur ces guides : une première à cette échelle !**

« Il s'agit d'une démarche originale car elle est multipartenariale et régionale et avec une vocation à être appliquée partout en France », décrypte Cyril Scribot, consultant valorisation des sédiments pour le CD2E. Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et territoires est chargé d'animer la démarche ECV, dont les Hauts-de-France sont devenus le laboratoire grâce au déploiement, depuis 2009, de la **démarche « Sédimatériaux ».**

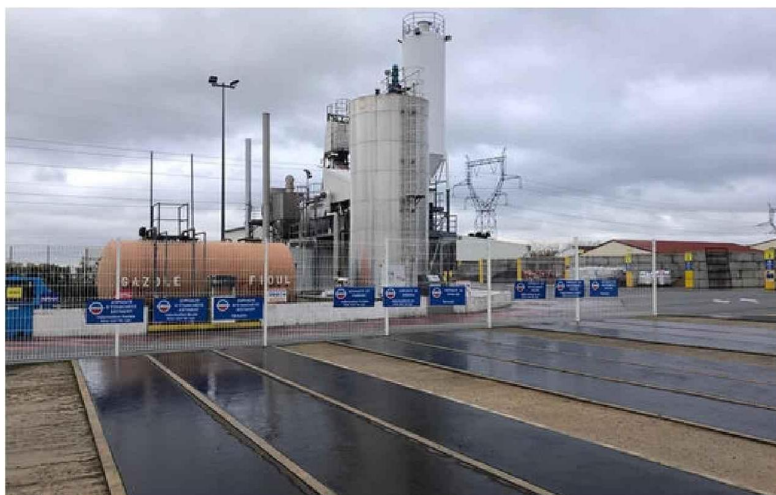


Basée sur la caractérisation des sédiments, sur une formulation de nouveaux matériaux, eux-mêmes testés ensuite en laboratoire, puis grandeur nature sur un pilote, « **La démarche sédimentaires que nous avons développée avec le CD2E⁽²⁾ fonctionne !** Elle a montré la faisabilité technique du réemploi sans risques de sédiments », souligne Nor-Edine Abriak, Chef du laboratoire de Mécanique des sols et matériaux à l'IMT Nord Europe, qui travaille sur le sujet depuis 1992. Il ajoute que **si la méthode est référencée au niveau européen et déjà utilisée en Belgique en Hollande et même en Angleterre, elle n'est toujours pas référencée par l'Etat français !**

Echec de Recybéton

« Si cette démarche Sédimentaires avait été appliquée dans la **démarche Recybéton**, cela aurait permis d'économiser les **34 millions d'euros investis à perte** dans ce programme qui s'est avéré un vrai échec », regrette le chercheur.

Pour lui, les sédiments sont par ailleurs à l'aube d'une révolution qui leur permettra de prendre énormément de **valeur grâce à leur humidité**. « D'ici deux mois une publication scientifique montrera que ces sédiments peuvent être **considérés comme des « médicaments » pour la réutilisation des granulats de déconstruction**. Ces derniers sont en effet souvent trop secs pour être réutilisés pour faire du béton. En les mélangeant avec des sédiments, qui vont rarement au-delà de 30 % de siccité, ils pourraient être « guéri » de ce manque d'humidité et ainsi avoir eux aussi une deuxième vie », se félicite le spécialiste des matériaux de construction.



© E.L.

L'usine Nord Asphalt à Gondcourt (Nord) accueille des plates-formes pilotes (au premier plan) d'asphalte contenant des sédiments, substitués pour partie aux granulats.

Grâce à la démarche Sédimentaires et à la dynamique régionale enclenchée, **plusieurs projets pilotes** ont été montés avec des industriels régionaux, et peuvent ainsi déjà être mis en avant.

C'est par exemple le cas de Sédi'asphalte, en partenariat avec Nord Asphalt, qui a prouvé la possibilité d'intégrer ces sédiments en substitut des granulats, pour produire de l'asphalte. Idem pour le ciment avec le projet Sedicim en partenariat avec Eqiom, dans lequel les sédiments ont remplacé une partie des matériaux du ciment. **La Métropole européenne de Lille a elle aussi mené des chantiers pilotes**. Le projet Sédimel a mis ainsi en œuvre des hydrocyls et des coulis autocompactants contenant des sédiments.

À LIRE AUSSI

Métropole de Lille : Le recyclage des sédiments déployé grandeur nature

Rejet en mer interdit

Il faut dire que les acteurs régionaux doivent vite trouver des solutions, pour s'approvisionner en granulats mais surtout pour trouver un débouché aux produits de dragage. Avec trois grands ports et une topographie en pente douce qui favorise la sédimentation, la région est en effet très concernée par cette problématique. Or, **dès 2025 le rejet en mer des sédiments pollués sera interdit**.

Pour autant, **50 millions de mètres cubes de sédiments marins sont dragués tous les ans à l'échelle nationale** dont 10 % en Hauts-de-France. 90 % sont rejetés en mer. Le coût de leur traitement à terre s'élève aujourd'hui à 120 euros la tonne !



© E.L.

Le site de transfert construit par VNF (Valétudes, maîtrise d'ouvrage) à Wambrechies à coté de Lille pour accueillir de façon transitoire les sédiments issus du recalibrage de la Lys mitoyenne. L'exploitant du site, Ecoterres, s'est engagé à valoriser une partie des sédiments qui transiteront dans des matériaux de construction.

Pour les sédiments fluviaux, 1,3 million de mètres cubes de sédiments sont dragués par an en France. Pour les seuls 680 km de canaux exploités par voie navigable de France (VNF) en Nord et Pas-de-Calais, c'est 400 000 m³ qui devraient être dragués par an, avec seulement 100 000 m³ réalisés pour cause de coût trop élevé. Olivier Matrat précisait lors des assises : « **46 euros du mètre cube, c'est le coût de gestion actuellement prohibitif pour VNF** ». Le directeur adjoint de la direction territoriale de VNF regrettait que les guides d'interprétation actuels pour la sortie du statut de déchets « freinent aujourd'hui le réemploi des sédiments, même lorsqu'ils sont inertes ».

Pour permettre aux industriels de réutiliser les sédiments dans un futur qu'ils espèrent proche, **VNF emménage trois sites de transfert en région (à Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye et à Wambrechies)**, « une première à l'échelle nationale ». VNF estime à environ **10 millions de mètres cubes sur 20 ans**, le besoin d'extraction de sédiments sur les seuls départements du Nord et Pas-de-Calais.

140 millions d'euros de retombées

« Ces sédiments représentent un **gisement de matériaux pérenne formidable**. C'est une véritable carrière à ciel ouvert. Pour lancer leur utilisation à grande échelle, il faudrait un **coup de pouce des maîtres d'ouvrage**. Ces derniers peuvent en effet solliciter dans leurs marchés le recours à un petit pourcentage de matériaux contenant des sédiments », met en avant Francis Grenier, le directeur de Nord Asphalte.

« Nos **entreprises de TP** innovent et s'équipent pour être en capacité de réutiliser ces sédiments », a de son côté souligné Frédéric Pissonnier, le président de la FRTP des Hauts-de-France. Dans le cadre de l'ECV, la FRTP et la FFB se sont engagées à faciliter la diffusion de bonnes pratiques auprès de leurs adhérents.

Directement concernée, car propriétaire des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, **la région Hauts-de-France soutient activement la dynamique régionale**. « Cette contrainte des sédiments à retraiter doit devenir une force », a positif Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à « l'Économie circulaire » lors de ces assises. Les acteurs régionaux estiment à 140 millions d'euros par an les retombées pour le territoire de la mise en place de ces boucles d'économie circulaire à base de sédiments.

⁽¹⁾ Organisées par le CD2E, l'IMT Nord-Europe et le centre de ressources Sedilab, les deuxièmes assises des sédiments ont réuni près de 200 acteurs.

⁽²⁾ La région Hauts-de-France, Le CD2E, VNF, Le Grand port maritime de Dunkerque, La Métropole européenne de Lille, La Fédération régionale des Travaux publics Hauts-de-France, la Fédération française du Bâtiment du Nord-Pas-de-Calais, la Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises des Hauts-de-France, Nord Asphalte, Eciom, Néo-Eco, l'Institut Mines Telecom Nord Europe, le Cerema, le Centre d'études et de recherches de l'Industrie du béton, le Bureau de Recherches géologiques et minières, Baudelet Environnement, Cemex, Ixsanes, Ecoterres.

Sélectionné pour vous

Industrie : Holcim mise sur le carbonate de calcium

Bâtiment : la crise énergétique électrifie la filière

Saint-Gobain active la transformation des terres d'excavation en béton

Mon actualité personnalisable

Suivez vos informations clés avec votre newsletter et votre fil d'actualité personnalisable.

Choisissez vos thèmes favoris parmi ceux de cet article :

BRGM Cerema Cerib FFB FRTP Lille Matériaux de construction Nord VNF

Tous les thèmes de cet article sont déjà sélectionnés.

Hauts-de-France : la région en pole position pour valoriser les sédiments de dragage

Pas de ministre mais des acteurs régionaux très motivés. Lundi 15 novembre 2022 à Lille, les deuxièmes assises nationales des sédiments (1) ont été l'occasion, pour une vingtaine d'acteurs régionaux dont la FRTP et la FFB des Hauts-de-France, d'officialiser un partenariat renforcé avec l'Etat au travers de la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV).



© E.L.

Industriels, collectivités, chercheurs, bureaux d'études, etc., une vingtaine d'acteurs, dont la FRTP et la FFB, a signé avec l'Etat un engagement pour la croissance verte lors des assises des sédiments à Lille, ce 15 novembre 2022.

Fini les expérimentations, place à la massification ! En Hauts-de-France, collectivités, industriels, gestionnaires de ports et de canaux, bureaux d'études, laboratoires de recherche, etc. une vingtaine d'acteurs (2) sont dans les starting-blocks pour concrétiser et massifier les résultats plus de 20 ans de recherche et d'expérimentation sur la **réutilisation de sédiments, issus du dragage des ports ou des canaux, comme matériaux de construction** .

Objectif de l'ECV signée avec l'Etat : **faire émerger une filière industrielle de revalorisation des sédiments de dragage « à forte valeur ajoutée »** par leur utilisation dans les asphaltes, bétons, ciments, granulats ou matrices composites en levant notamment les obstacles réglementaires. Et la « *task force* » régionale compte bien être très prochainement reçu à Paris pour une signature plus officielle avec le gouvernement.

Cerema, BRGM et Cerib, de concert



« L'engagement symbolique et collectif va faciliter un travail commun, notamment sur les guides en cours d'élaboration sur la sortie du statut de déchets », se félicite Laurent Tapadinhas, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Hauts-de-France. Autre bonne nouvelle : **Cerema, BRGM et Cerib vont travailler de concert sur ces guides : une première à cette échelle !**

« Il s'agit d'une démarche originale car elle est multipartenariale et régionale et avec une vocation à être appliquée partout en France », décrypte Cyril Scribot, consultant valorisation des sédiments pour le **CD2E**. Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et territoires est chargé d'animer la démarche ECV, dont les Hauts-de-France sont devenus le laboratoire grâce au déploiement, depuis 2009, de la **démarche « Sédimatériaux »**.

Basée sur la caractérisation des sédiments, sur une formulation de nouveaux matériaux, eux-mêmes testés ensuite en laboratoire, puis grandeur nature sur un pilote, « **La démarche sédimatériaux que nous avons développé avec le CD2E (2) fonctionne !** Elle a montré la faisabilité technique du réemploi sans risques de sédiments », souligne Nor-Edine Abriak, Chef du laboratoire de Mécanique des sols et matériaux à l'IMT Nord Europe, qui travaille sur le sujet depuis 1992. Il ajoute que **si la méthode est référencée au niveau européen et déjà utilisée en Belgique en Hollande et même en Angleterre, elle n'est toujours pas référencée par l'Etat français !**

Echec de Recybéton

« Si cette démarche Sédimatériaux avait été appliquée dans la **démarche Recybéton**, cela aurait permis d'économiser les **34 millions d'euros investis à perte** dans ce programme qui s'est avéré un vrai échec », regrette le chercheur.

Pour lui, les sédiments sont par ailleurs à l'aube d'une révolution qui leur permettra de prendre énormément de **valeur grâce à leur humidité**. « D'ici deux mois une publication scientifique montrera que ces sédiments peuvent être **considérés comme des « médicaments » pour la réutilisation des granulats de déconstruction**. Ces derniers sont en effet souvent trop secs pour être réutilisés pour faire du béton. En les mélangeant avec des sédiments, qui vont rarement au-delà de 30 % de siccité, ils pourraient être « guéri » de ce manque d'humidité et ainsi avoir eux aussi une deuxième vie », se félicite le spécialiste des matériaux de construction.

Grâce à la démarche Sédimatériaux et à la dynamique régionale enclenchée, **plusieurs projets pilotes** ont été montés avec des industriels régionaux, et peuvent ainsi déjà être mis en avant.

C'est par exemple le cas de Sédi'asphalte, en partenariat avec Nord Asphalte, qui a prouvé la possibilité d'intégrer ces sédiments en substitut des granulats, pour produire de l'asphalte. Idem pour le ciment avec le projet Sedicim en partenariat avec Eqiom, dans lequel les sédiments ont remplacé une partie des matériaux du ciment. **La Métropole européenne de Lille a elle aussi mené des chantiers pilotes**. Le projet Sédimel a mis ainsi en oeuvre des hydrocycls et des coulis autocompactants contenant des sédiments

Rejet en mer interdit

Il faut dire que les acteurs régionaux doivent vite trouver des solutions, pour s'approvisionner en granulats mais surtout pour trouver un débouché aux produits de dragage. Avec trois grands ports et une topographie en pente douce qui favorise la sédimentation, la région est en effet très concernée par cette problématique. Or, **dès 2025 le rejet en mer des sédiments pollués sera interdit**.

Pour autant, **50 millions de mètres cubes de sédiments marins sont dragués tous les ans à l'échelle nationale** dont 10 % en Hauts-de-France. 90 % sont rejetés en mer. Le coût de leur traitement à terre s'élève aujourd'hui à 120 euros la tonne !

Pour les sédiments fluviaux, 1,3 million de mètres cubes de sédiments sont dragués par an en France. Pour les seuls 680 km de canaux exploités par voie navigable de France (VNF) en Nord et Pas-de-Calais, c'est 400 000 m³ qui devraient être dragués par an, avec seulement 100 000 m³ réalisés pour cause de coût trop élevé. Olivier Matrat précisait lors des assises : « **46 euros du mètre cube, c'est le coût de gestion actuellement prohibitif pour VNF** ». Le directeur adjoint de la direction territoriale de VNF regrettait que les guides d'interprétation actuels pour la sortie du statut de déchets « freinent aujourd'hui le réemploi des sédiments, même lorsqu'ils sont inertes ».

Pour permettre aux industriels de réutiliser les sédiments dans un futur qu'ils espèrent proche, **VNF emménage trois sites de transfert en région (à Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye et à Wambrechies)**, « une première à l'échelle nationale ». VNF estime à environ **10 millions de mètres cubes sur 20 ans**, le besoin d'extraction de sédiments sur les seuls départements du Nord et Pas-de-Calais.

140 millions d'euros de retombées

« Ces sédiments représentent un **gisement de matériaux pérenne formidable**. C'est une véritable carrière à ciel ouvert. Pour lancer leur utilisation à grande échelle, il faudrait un **coup de pouce des maîtres d'ouvrage**. Ces derniers peuvent en effet solliciter dans leurs marchés le recours à un petit pourcentage de matériaux contenant des sédiments », met en avant Francis Grenier, le directeur de Nord Asphalte.

« Nos **entreprises de TP** innovent et s'équipent pour être en capacité de réutiliser ces sédiments », a de son côté souligné Frédéric Pissonnier, le président de la FRTP des Hauts-de-France. Dans le cadre de l'ECV, la FRTP et la FFB se sont engagées à faciliter la diffusion de bonnes pratiques auprès de leurs adhérents.

Directement concernée, car propriétaire des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, **la région Hauts-de-France soutient activement la dynamique régionale**. « Cette contrainte des sédiments à retraiter doit devenir une force », a positivé Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à « l'Economie circulaire » lors de ces assises. Les acteurs régionaux estiment à 140 millions d'euros par an les retombées pour le territoire de la mise en place de ces boucles d'économie circulaire à base de sédiments.

(1) Organisées par le CD2E, l'IMT Nord-Europe et le centre de ressources Sedilab, les deuxièmes assises des sédiments ont réuni près de 200 acteurs.

(2) La région Hauts-de-France, Le CD2E, VNF, Le Grand port maritime de Dunkerque, La Métropole européenne de Lille, La Fédération régionale des Travaux publics Hauts-de-France, la Fédération française du Bâtiment du Nord-Pas-de-Calais, la Chambre de commerce et d'industrie de la région Hauts-de-France, la Confédération des petites et moyennes entreprises des Hauts-de-France, Nord Asphalte, Eqiom, Néo-Eco, l'Institut Mines Telecom Nord Europe, le Cerema, le Centre d'études et de recherches de l'Industrie du béton, le Bureau de Recherches géologiques et minières, Baudelet Environnement, Cemex, Ixsanes, Ecoterres.

Le chanvre prend la voie du nord



Dans les Hauts-de-France, quelques hectares de chanvre ont été plantés afin de relancer une plante aujourd'hui essentiellement cultivée dans l'Aube.

© Steve Carpentier

Le bailleur social Maisons & Cités a décidé de miser sur le chanvre pour massifier la rénovation énergétique de son parc. Et s'implique activement dans le déploiement d'une filière dans les Hauts-de-France.

Après 270 ans d'une exploitation du charbon qui a pris fin dans les années 1990, le nord de la France va-t-il devenir le laboratoire de la transition écologique en relançant la culture du chanvre pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments ? Pour l'heure, cette plante, qui connaît un regain d'intérêt depuis quelques années, est essentiellement cultivée dans l'Aube. Un département qui concentre l'essentiel des 16 000 ha cultivés en France, premier producteur d'Europe.

La filière y est parfaitement organisée et son modèle économique inspire aujourd'hui d'autres territoires, dont les Hauts-de-France. Et là, il y a urgence. Selon les chiffres du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (**CD2E**), basé à Loos-en-Gohelle (62), 40 % des logements de la région entrent dans la classification des passoires thermiques (étiquettes E, F et G), contre 20,5 % ailleurs en France. « *Ce retard s'explique par le vieillissement avancé du bâti, puisque 64 % des logements ont été construits avant 1975, contre 45 % en moyenne dans le reste de l'Hexagone,* explique Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. *Dans les Hauts-de-France, la part des résidences indignes atteint le chiffre exorbitant de 5 %.* » Pour y remédier, les acteurs locaux ont engagé un vaste programme de réhabilitation, qui s'appuie sur la valorisation des écomatériaux. Avec une priorité donnée à la chènevotte, la partie ligneuse du chanvre.



Une longue phase d'expérimentation

C'est dans cette optique que le bailleur social Maisons & Cités s'est lancé en 2018 dans un programme de rénovation de 24 000 logements sur 10 ans, soit près de 40 % de son parc immobilier. Avec 95 % d'unités habitationnelles situées dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Maisons & Cités est le premier bailleur social des Hauts-de-France. « *En amont des projets de rénovation énergétique, nous avons réfléchi à des matériaux isolants en guise d'alternative aux produits pétrosourcés conventionnels*, explique Franck Mac Farlane, responsable Recherche et Expertise à Maisons & Cités. *Avec l'appui du CD2E, nous avons entamé une série de tests pour déterminer le matériau le plus performant, à même d'être utilisé à grande échelle. Après plusieurs années d'expérimentation avec de la laine de mouton, du lin et de la ouate de cellulose, notre choix s'est porté sur le béton de chanvre en raison de sa capacité à favoriser les transferts de vapeur d'eau entre les murs et l'ambiance intérieure.* » Les expérimentations ont débuté en 2015 par la réhabilitation d'une maison d'ingénieur datant de 1920, qui a servi d'ouvrage pilote pour étudier le comportement du béton de chanvre en blocs préfabriqués. Ce projet, baptisé Réha-Futur 1 a été suivi en 2017 par Réha-Futur 2, qui a consisté en la réhabilitation de trois lots de deux logements miniers types, toujours avec du béton de chanvre en blocs. Il aura fallu attendre 2020 et Réno-Chanvre pour mener à bien un ultime test sur deux logements, cette fois non plus avec des blocs de chanvre mais du béton de chanvre projeté.

Ces expérimentations ont montré qu'associé à la chaux, le chanvre était le matériau le plus adapté pour l'isolation thermique des habitations traditionnelles en briques, caractéristiques du nord de la France. « *Une partie des habitations du bassin minier est classée au patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui limite les solutions d'isolation par l'extérieur pouvant esthétiquement altérer le bâti*, détaille Franck Mac Farlane. *De plus, la brique est un matériau qui respire mal et qui entrave la ventilation naturelle des espaces. Il est donc déconseillé d'ajouter un isolant susceptible d'accroître l'humidité dans les logements.* » La solution consiste donc à appliquer le béton de chanvre soit par projection sur la paroi intérieure du logement, soit sous la forme d'une maçonnerie classique de blocs préfabriqués de béton de chanvre, en intérieur comme en extérieur. « *Le béton de chanvre permet d'éviter les phénomènes de condensation sur la paroi grâce à ses propriétés perspirantes*, indique Marie Houbart, consultante bâtiment durable au CD2E. *Cette gestion de l'humidité est particulièrement observable en hiver, puisque ce matériau garantit la performance thermique mais aussi le confort hygrothermique.* »

L'enjeu de la création d'une filière

À l'été 2021, Maisons & Cités s'est lancé dans la massification, avec l'opération Pecquenchanvre. Ce programme de rénovation énergétique de 50 logements dans la commune de Pecquencourt (59) s'effectue entièrement avec du béton de chanvre soit en projeté, soit en blocs. Il s'agit d'une première tranche de travaux puisqu'à terme, sur les 321 logements de l'ancienne cité minière Barrois, 115 seront isolés en chanvre et 64 en laine de bois. Afin de mieux connaître ce matériau biosourcé et d'établir des comparatifs entre les solutions, dix habitations seront équipées de panneaux isolants en laine de roche. Maisons & Cités prévoit du reste de rénover à l'horizon 2025 pas moins de 1 000 logements en béton de chanvre. Mais pour passer à la vitesse supérieure, reste à régler le problème du coût du matériau. Et le bailleur a fait ses comptes : par rapport à une solution traditionnelle, le surcoût moyen est de l'ordre de 3 000 à 8 000 euros par logement. Si à Pecquencourt, le montant moyen a été ramené à 4 000 euros*, il représente toutefois près de 5 % de l'investissement total d'un logement rénové. Un montant qui s'explique par le coût d'une main-d'oeuvre travaillant de manière artisanale sur de petits lots - sans qu'il soit donc possible de massifier les opérations -, ce que le bailleur assume au nom de son engagement en faveur de l'écoconstruction. Ce n'est donc pas un hasard si celui-ci pousse au développement, d'ici cinq ans, d'une filière régionale de production de chanvre qui intégrerait notamment des entreprises de plus grande taille afin de rationaliser les étapes de pose.

* Grâce à des aides de la Région dans le cadre de l'appel à projets Fonds régional d'amplification de la troisième révolution industrielle (Fratri).

Les Hauts-de-France s'engagent dans la revalorisation des sédiments

Cette année, **les assises nationales de la valorisation des sédiments** se déroulaient à Lille, les 15 et 16 novembre derniers. L'occasion de s'informer sur la filière et d'anticiper les évolutions à venir. Mais cette seconde édition a surtout été marquée par la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte qui doit aider à diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments.



Les 18 signataires de l'Engagement pour la Croissance Verte réunis sur la scène. © Aletheia Press/L.Péron

Ça drague dur dans le Nord-Pas-de-Calais... En effet, chaque année, afin de faciliter le passage des bateaux, Voies Navigables de France (VNF) drague près de 5 millions de m³ de sédiments marins dans les 3 ports et 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. Des volumes colossaux qui sont soit rejetés en mer, soit envoyés au Bénélux pour être revalorisés.

En tout cas c'était le cas jusqu'ici. La loi Leroy pour l'économie bleue, précise en effet que « à partir du 1^{er} janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués sera interdit ». À cette date, les acteurs publics et les gestionnaires seront donc contraints de réduire le stockage à terre et de diminuer le rejet dans l'océan. De quoi pousser les acteurs économiques des Hauts-de-France à réfléchir à de nouvelles solutions.

Signature de l'ECV : un acte fondateur

Et c'est la revalorisation de ces sédiments qui semble être la réponse. « *Tout ce temps, nous avons considéré les sédiments comme des déchets. Or aujourd'hui, avec les problèmes d'approvisionnement et le coût des matières premières qui ne cessent*



de grimper, ils s'avèrent être une véritable ressource», assure Frédéric Pissonnier, président de la FRP Hauts-de-France. «Cela fait déjà plusieurs années que nous intégrons 10 à 20 % de sédiments dans nos produits et ils ne sont pas de moins bonne qualité. Preuve que la valorisation est possible et rentable» renchérit Francis Grenier, président de Nord Asphalt.



Les participants à la table ronde, sur le thème : comment diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments ? © Aletheia Press/L.Péron

Voilà pourquoi 18 acteurs (CD2E, Cerema, MEL, Néo-Eco..) ont signé avec l'Etat, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) de 3 ans, visant à développer rapidement une filière de gestion et de valorisation des sédiments portuaires et fluviaux. Les signataires s'engagent ainsi à identifier les freins de la mise en place de cette filière, à se partager les données quant aux possibles réutilisations de ces «déchets» et à mettre en avant les projets pionniers et innovants de gestion et de valorisation de ces sédiments. « *L' ECV est un véritable partenariat, détaille Frédérique Seels, directrice du CD2E. D' un c ôt é, les porteurs de projets s' engagent en faveur de l'économie circulaire, en utilisant des sédiments ayant le statut de déchets pour la création de nouveaux produits. Et de l' autre, l' Etat, s' assure de simplifier le cadre réglementaire et scientifique, ainsi que de sécuriser la filière.* »

Trouver des solutions techniques

En effet, au delà des déclarations d'intention un long travail s'annonce encore. Dans un premier temps, il est clair que les acteurs économiques des Hauts-de-France, ne pourront pas échapper à une phase de recherche et développement (R&D) colossale. Pour que la filière de valorisation puisse se massifier et se diversifier, les sédiments devront être classés selon leurs propriétés et leurs possibles utilisations.

Par chance, l'IMT Nord Europe de Douai, a déjà pris cet enjeu à bras-le-corps. «*Nous avons développé, au sein de notre*

structure, un outil gratuit qui pourra aider la filière à se développer» témoigne Mahfoud Benzerzour. Il s'agit de WikiSed, une plateforme collaborative qui permet aux industriels, qui ont mis en place un traitement de sédiment nouveau, de partager leurs données. Une sorte de Wikipédia des sédiments. «Ainsi, celui qui cherche comment valoriser ses sédiments, trouve des solutions rapidement et en libre accès», se réjouit Mahfoud Benzerzour.



Dans le Nord-Pas-de-Calais, Voies Navigables de France drague près de 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. © Roel

140 M€ de retombées par an

Au delà des contraintes techniques, l'aspect réglementaire est aussi à travailler. «Nous allons devoir travailler main dans la main avec l'Etat pour que les sédiments, qui ne sont que des dépôts, sortent de ce statut de déchet qui inquiète tant les industriels» affirme Aurore Colson, conseillère régionale des Hauts-de-France déléguée à l'Economie Circulaire.

Certes la création de la filière de gestion et de valorisation aura un coût. Mais « il y a des fonds européens à aller chercher. L'Etat et la région sont là aussi », rassure Aurore Colson. Et par la suite la démarche pourrait rapporter gros. De nouveaux marchés devraient se développer. Selon les estimations du CD2E, l'émergence de cette nouvelle filière va engendrer des retombées économiques de près de 140 millions d'euros par an et permettre la création de 400 emplois dans les Hauts-de-France. «L'idéal serait aussi que l'Etat, entre autres, rende obligatoire l'utilisation de 2 à 3 % de sédiments dans les cahiers des charges», conclut Frédérique Seels, directrice du CD2E.

ÉTIQUETTES:

CATEGORIES: [ACTUALITÉS](#)

Déjà quelques projets pionniers

Des projets de revalorisation des sédiments extraits du fond des ports et des canaux existent déjà dans les Hauts-de-France. Ainsi, lors de la construction des 600 mètres de route du Quai Freycinet, le Grand Port maritime de Dunkerque a incorporé des sédiments dans les couches de base et de fondation de la voie. Autre projet, porté cette fois par la société Neo-Eco, la création de mobilier urbain à base de sédiments de dragage, comme des tables, des bancs ou encore des jardinières. Des projets pionniers, mais qui sont encore minoritaires face aux milliers de m³ dragués chaque année dans la région par VNF. *«Aujourd ' hui, 90 % du volume total des sédiments marins extraits sont rejetés en pleine mer, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes»,* déplore Cyril Scribot, consultant économie circulaire au CD2E . *Quant aux sédiments fluviaux, la plupart du temps, ils sont envoyés dans les pays frontaliers que sont la Belgique et les Pays-Bas pour être revalorisés ».*

Liberté Hebdo environnement

Mixte énergétique, économie circulaire, le point sur les actions engagées par la Région

Intitulée Rev3, la mission portée par la région Hauts-de-France se veut le catalyseur des actions de la région en matière de lutte en faveur du climat. Entretien avec Frédéric Motte, président de la mission et conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale.



Liberté-Hebdo : Que s'est-il passé depuis le lancement de la « Troisième Révolution industrielle » dans notre région par Jeremy Rifkin il y a dix ans ?

Frédéric Motte : La mission Rev3 s'appuie sur cette « troisième Révolution industrielle » initiée par Daniel Percheron et Philippe Vasseur. Menée conjointement par la Région et la CCI, elle est la politique de développement durable des Hauts-de-France. Il y a dix ans, il fallait convaincre avant tout. Mon prédécesseur, Philippe Vasseur, disait qu'il a passé son temps à évangéliser. Aujourd'hui, la prise de conscience de l'urgence climatique est là. Mon défi est de permettre le passage à l'acte. Nous sommes désormais dans une phase factuelle où il faut aller plus vite, plus fort, plus loin pour faire bouger

tout l'écosystème. Avec ce nouveau mandat, Xavier Bertrand désire plus de pragmatisme et a fait de la question de la transition écologique une véritable politique transversale.

La Région a-t-elle pris la mesure de l'ampleur de l'enjeu climatique ?

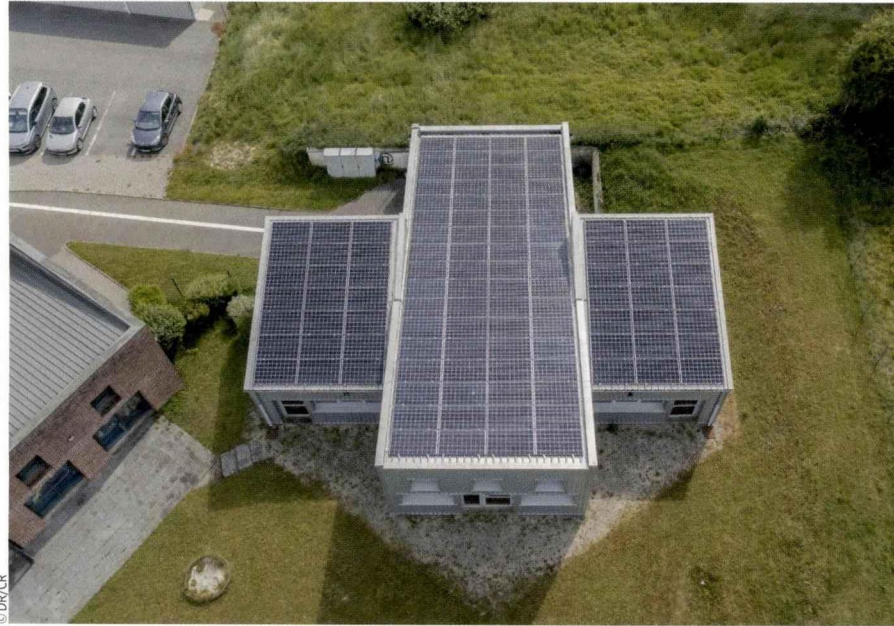
Nous sommes plutôt en avance dans cette prise de conscience et dans la mise en place concrète d'initiatives non pas parce que nous sommes les plus malins mais parce que nous savons travailler ensemble. Il y a un volontarisme très fort au départ. Notre ambition est claire : être une région exemplaire et leader dans le domaine. D'ailleurs, nous sommes leaders dans bien des domaines : les Hauts-de-France est la première région en matière de biométhanisation. Par exemple, le département de l'Aisne va produire 17 % de gaz biométhane, c'est la quantité de gaz que la France importe de Russie pour garantir son autonomie gazière. Certes, on ne solutionne pas tout mais on apporte une contribution résolument. Nous sommes la première région en mixte énergétique : première en méthanisation, première en éolien même si c'est malgré nous puisque c'est encore anarchique, nous avons aussi une centrale nucléaire ; sans oublier le gaz de mine. Nous avons aussi du photovoltaïque dont nous

n'avons pas à rougir même si nous avons un ensoleillement plus faible que dans le sud. Les acteurs de notre territoire ont pris la mesure de l'ampleur depuis plusieurs années maintenant. C'est ainsi que la déconstruction du bâtiment est un domaine dans lequel nous sommes pionniers. Nous avons un vrai savoir-faire notamment grâce à des pôles d'excellence comme le Cd2e.

Comment les instances régionales appréhendent-elles les questions de transition écologique ?

Au sein de la Région, ces questions se déclinent en quatre thématiques : la transition énergétique ; la transition technologique ; la transition environnementale et la transition sociétale. Nous affichons une triple ambition : celle de l'urgence. Il faut aller vite au vu des prévisions des scientifiques. Or, le temps de mener des projets dans les collectivités est plutôt long. Ensuite, il y a celle de la massification. On parle beaucoup de la méthode du colibri rendue célèbre par Pierre Rabhi. Or, il faudrait passer à celle du Canadair. Enfin, la dernière ambition n'est pas des moindres puisqu'il s'agit de l'appropriation citoyenne. Il faut être très vigilant à ne pas faire d'écologie punitive faite de contraintes. C'est pourquoi la prévention et l'accompagnement doivent primer.





Quelles actions concrètes ont-elles été menées ?

A partir du 1^{er} janvier 2023 plus aucune délibération ne sera prise sans qu'elle ne précise en quoi elle intègre ces questions de transition. On n'aidera les 3789 communes de notre région que si elles intègrent les enjeux de Rev3. C'est un signal fort. On revisite littéralement notre fonctionnement. Par exemple, nous sommes en train de revoir complètement notre politique d'achat pour pouvoir être labellisés achats responsables. On s'inscrit dans une démarche vertueuse. Les Hauts-de-France sont leaders dans l'économie circulaire. Si nous prenons l'exemple de nos parcs régionaux, tous les piquets de bois sont d'essence locale. Cela permet de donner de la visibilité à une

filière locale. Concernant la filière textile, nous avons su nous réinventer pour proposer une mode plus durable, plus circulaire et éco-conçue. Nous nous voulons également facilitateurs. C'est pourquoi nous accompagnons financièrement les initiatives uniques grâce à notre fonds régional d'amplification, porté conjointement avec l'Ademe. A ce jour, 2000 projets en rénovation de bâtiments communaux ou en développement de réseau de chauffage ont été aidés. Nous avons également créé un fonds d'investissement au capital doté de 40 millions d'euros. Enfin, nous proposons un livret Rev3 à tout citoyen souhaitant déposer une épargne qui servira à financer des projets Rev3. ■

Propos recueillis par Nadia Dakib

Hauts-de-France : un Guichet vert pour favoriser les achats durables



Fotolia tuk69tuk

Le Programme régional des achats durables (2022-2025) qui vient d'être signé cet automne dans les Hauts-de-France vise à massifier et accélérer l'éco-transition dans la commande publique. Les partenaires mettent notamment en place un Guichet vert pour répondre à toutes les questions sur ces sujets.

MA GAZETTE

Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

- Achats publics
- Commande publique
- Marchés publics
- Tous les thèmes

La convention de coopération de la déclinaison du programme national achats durables dans les Hauts-de-France lie le Centre ressources du développement durable (Cerdd), le Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et dans les territoires (CD2E) et le Réseau régional de la commande publique durable ApuRe, avec le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. « En 2026, 100% des achats auront l'obligation de contenir des clauses durables », du fait de la loi « climat et résilience » du 22 août 2021, rappelle Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. « Cela ne va pas s'inventer du jour au lendemain, poursuit-elle, il faut y travailler dès aujourd'hui. »

Le programme régional comprend quatre axes d'actions, dont la mise en place d'un Guichet vert. Les acheteurs qui s'interrogent sur la dimension durable d'un marché peuvent s'y adresser depuis le 29 septembre. D'ordre technique, social, organisationnel, opérationnel ou pour une expertise, toute question sur les achats durables peut être posée, souligne Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Soit la personne peut y répondre soit elle mobilise le réseau ApuRe ou ceux de l'ESS sur le sujet.

Poser toutes les questions



Un autre axe consiste à faciliter la montée en compétence des acteurs, notamment dans les collectivités rurales ou de petite taille, lors de divers événements. Un premier atelier collectif destiné aux acheteurs publics a eu lieu le 22 novembre à Arras sur le thème de la relation avec les fournisseurs. « Nous avons exploré la question de la coopération. Il s'agit de comprendre l'intérêt et les contraintes les uns des autres et de trouver des solutions ensemble », précise Emmanuel Bertin.

-

Le programme régional prévoit aussi le renforcement des contenus des plateformes d'échanges et de ressources déjà disponibles. Quelque 50 nouvelles clauses environnementales mais aussi sociales vont ainsi s'ajouter aux 200 que contient déjà la plateforme de la [Clause verte](#) ouverte par le CD2E fin 2020 et devenue nationale. Un sous-groupe régional « Hauts-de-France » sera aussi ajouté au réseau social Rappid, qui met en lien des acheteurs publics, afin de faciliter leurs échanges, l'entraide entre eux et la communication sur les événements et les nouvelles clauses.

Renforcer les liens entre acheteurs

Dernier axe du programme : des chantiers d'exploration vont être lancés en décembre pour transformer le savoir accumulé par les experts de la commande publique responsable en ressource commune. Un comité d'acheteurs régionaux aguerris choisira des sujets à dénouer et lancera les « chantiers correspondants », explique le directeur du [Cerdd](#).

Ce programme « s'appuie sur un écosystème d'acteurs, un terreau et des habitudes de travail » initiées depuis plusieurs années, insiste Emmanuel Bertin. Avec ce programme, leur démarche « passe, selon lui, à la vitesse supérieure ». Marie Manicacci, directrice des achats d'Amiens métropole, est l'un des membres actifs de ce réseau. Son expertise peut être sollicitée par le Guichet vert. Selon elle, il s'agit d'un « outil support très intéressant, en particulier pour l'accompagnement des petites communes ».

Depuis les Hauts-de-France, un « guichet vert » aide toute collectivité française à passer des marchés publics responsables

Aider les entreprises et collectivités à passer des marchés publics tout en se conformant aux nouvelles clauses sociales et environnementales, l'enjeu est de taille : non seulement, la commande publique représente 203 milliards d'euros (8% du PIB de la France), mais encore, le calendrier est serré: trois ans. C'est pourquoi un « guichet vert », mis en place depuis les Hauts-de-France par le CD2E (le Centre de développement des éco-entreprises), offre à toute collectivité de France qui le demande une assistance voire un « conseil minute » pour effectuer des achats publics responsables.



Loi Climat et résilience du 22 août 2021, loi anti-gaspillage AGEC, loi EGALIM pour une alimentation saine et durable ... d'ici 2025, les acheteurs publics devront prendre en compte tout un arsenal de nouvelles clauses pour passer des marchés publics responsables. Photo d'illustration : des enfants déjeunent à la cantine, le 1er septembre 2022, jour de rentrée des classes à Toulouse. (Crédits : Reuters)

C'est dans trois ans à peine. D'ici 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale. Et 30% des marchés publics devront comporter une clause sociale comme l'inclusion du handicap ou l'égalité hommes-femmes, par exemple. Plus facile à dire qu'à faire ! Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 prenaient en compte un critère écologique.

En plus de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, le législateur a désormais mis en place tout un arsenal, pour pousser les acheteurs publics à se saisir des enjeux de développement durable, comme avec la loi anti-gaspillage AGEC qui impose un minimum d'achats de produits réemployés ou recyclés, ou encore la loi EGALIM pour une alimentation saine et durable qui impose, en matière de restauration collective, des quotas de produits de qualité et bio dans les cantines.

La commande publique, c'est 203 milliards d'euros (8% du PIB)

L'enjeu est de taille, car la commande publique représenterait plus de 8% du PIB français, soit 203 milliards d'euros .

Pionnières dans le domaine, trois structures nordistes proposent justement un nouveau service de guichet unique, conventionné par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. La prestation s'insère dans le cadre



du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), afin d'accélérer le verdissement de la commande publique.

Depuis fin septembre, ce « guichet vert » a été mis en place à titre expérimental, avec un service gratuit de conseil environnemental aux acheteurs publics. « *Le guichet vert s'entend comme un accompagnement de premier niveau afin de permettre aux acheteurs publics d'intégrer des considérations environnementales dans leurs achats* », résume Frédérique Seels, directrice du CD2E, Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires, à l'initiative de cette assistance avec deux autres structures régionales : l'APuRe, le réseau régional de la commande publique durable initié par la **communauté urbaine de Dunkerque**, et le **CERDD**, le Centre ressources du développement durable.

Un formulaire en ligne disponible pour déjà 9 régions

Formalisation dans la rédaction des marchés, techniques d'achats éprouvées, exemples de clauses permettant de favoriser les matériaux écologiques ou des techniques efficaces d'un point de vue énergétique ou peu gourmandes en matières premières : les questions peuvent concerner un acte d'achat en particulier ou une approche générale. Sachant que l'accompagnement dure environ une heure maximum par demande, exclusivement sur des questions relatives à l'achat durable, [posées par l'intermédiaire d'un formulaire](#).

Ce service est disponible actuellement en Auvergne-Rhône-Alpes, Bas-Rhin, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, avec l'ambition que l'ensemble du territoire soit maillé à terme. L'objectif est aujourd'hui d'atteindre 15 à 30 conseils minutes par mois, afin de pouvoir mobiliser une personne à mi-temps sur la mission.

Ce programme est complété par une série d'événements visant à faire monter en compétences les acteurs concernés par le sujet, en complément des plateformes internet déjà existantes que sont le réseau social national, spécialisé sur les achats durables Rapidd et la Clause verte, développé par le CD2E, proposant près de **200 fiches clauses environnementales et critères à intégrer dans les pièces de marchés publics**.

« Avec bientôt 250 clauses, ce site sera le plus fourni de France », souligne Frédérique Seels, directrice du CD2E

Et en Hauts-de-France ?

En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, un baromètre de la commande publique 2021, publié par l'association de collectivités territoriales ADCF & [Banque des territoires](#), estimait que la commande publique régionale (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros par an.

Cette masse se répartit généralement avec 55% à 60% du volume en euros pour les collectivités territoriales, de 15% à 17% pour les bailleurs sociaux, de 8% pour les services de l'État et de 8% pour les hôpitaux.

« *Les principaux volumes concernent les bâtiments publics, les logements et les transports, qui sont aussi les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre* », souligne Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

Le bâtiment, premier secteur concerné

Le bâtiment apparaît donc comme le premier secteur, où la marge de manoeuvre peut avoir un impact important. Avec l'appui technique du CD2E, Maisons & Cités, premier bailleur social régional, a expérimenté l'utilisation du **béton de chanvre** sur des logements rénovés dans le cadre de la rénovation des logements miniers, dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le renouveau du bassin minier). Idem avec Flandres Opale Habitat (entreprise sociale pour l'habitat du groupe Action Logement) qui expérimente le **béton de lin** dans la région, la matière première étant largement cultivée dans la région.

« *Le CD2E lance également le **Pacte Bois Biosourcé**, soutenu par la Région Hauts-de-France et l'ADEME et réalisé en partenariat Fibois-CD2E, pour engager les maîtrises d'ouvrage à réaliser des ouvrages en bois et/ou en matériaux biosourcés. Le centre encourage également une clause de formation, comme pour la mise en oeuvre de **béton bas carbone** », ajoute Frédérique Seels.*

La restauration collective, autre grand levier d'action

Le chantier de la restauration collective des écoles, collèges et lycées constitue également un grand levier d'action. « *Il s'agit d'innover dans les marchés publics avec des origines bio et locales : ce n'est pas si simple à mettre en place, il faut mener des chantiers exploratoires pour trouver des solutions* », commente Emmanuel Bertin, directeur du CERDD. L'objectif étant de passer leur savoir en ressource commune, avec une sélection de chantiers exemplaires prévue pour février prochain par les membres du réseau ApuRe.

Pour les plus petites structures, la démarche est en effet loin d'être évidente. A l'image de cette cantine située dans une petite ville au coeur de l'ex-bassin minier, près de Lens dans le Pas-de-Calais, qui gère 600 repas de A à Z depuis 2019 pour toutes les écoles maternelles ou élémentaires - là où, avant, c'était une société de restauration qui livrait des plats froids à simplement réchauffer...

Volonté politique forte et maîtrise administrative des BPU et autres CCTP

Il aura fallu une volonté politique forte et une préparation d'un an pour opérer le basculement, en maîtrisant notamment les Bordereaux de prix unitaires (BPU) et le CCTP (Cahier des clauses technique particulières).

« *Il nous paraissait important de valoriser des producteurs, souvent écrasés par les grands groupes lors des marchés publics attribués au "mieux-disant" en terme de prix, tout en respectant les cahiers des charges des appels d'offres* », explique le chef de cantine en off. *À nous de valoriser des gens qui pourraient alimenter ce circuit court, en s'adaptant à la capacité qu'ils ont à nous fournir. En tout cas, ce genre de démarche de la fourche à la fourchette ne se fait pas en un jour : c'est long à se mettre en place.* »

Grâce à une démarche innovante lancée en 2017 en collaboration avec le conseil régional, le conseil départemental du Nord, la Métropole européenne de Lille, l'Association des maires du Nord et la Chambre d'agriculture, les collèges du Nord sont particulièrement mobilisés sur la question.

À l'heure actuelle, 175 d'entre eux ont pris l'habitude de servir des produits locaux dans les assiettes, dans le cadre d'un label « *Ici je mange local* ». Ce qui représente 99% des demi-pensions des collèges publics !

Bilan : 93 collèges ont reçu 1 étoile (au moins 20% de denrées locales cuisinées), 31 collèges ont reçu 2 étoiles (40% ou 35% de denrées locales dont 5% issues de l'agriculture biologique régionale), et 4 collèges ont reçu 3 étoiles (60% de denrées locales cuisinées, dont 10% issues de l'agriculture biologique).



innovation Bas-carbone

MAISONS & CITÉS PECQUENCHANVRE

Lieu : Pecquencourt (59)
Partenaires : CD2E, Université de Valenciennes, Université catholique de Lille, Cerema Hauts-de-France, CSTB, CDC Habitat, La Calade, OPUN, Moretti, La Septentrionale de Construction



© P. Houzé

Dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), 321 logements de la cité Barrois, à Pecquencourt, sont en cours de réhabilitation. L'occasion pour Maisons & Cités d'expérimenter le béton de chanvre sur 50 d'entre eux.

Utilisé pour l'isolation par l'intérieur (ITI) et via deux modes opératoires (en blocs et projeté) afin de mesurer leurs performances respectives, ce biomatériau s'avère efficace associé aux façades extérieures en briques, classées par l'Unesco. Grâce à ses facultés perspirantes, le béton de chanvre absorbe

l'humidité des briques et offre à l'habitant un logement plus sain et moins humide. Le matériau possède également une très bonne inertie thermique, permettant aux logements de conserver la fraîcheur en été et la chaleur en hiver, entraînant un gain d'un tiers de la consommation d'énergie.

Les travaux, débutés cet été pour une livraison prévue fin 2022, ne marquent cependant pas la fin de l'histoire entre Maisons & Cités et le béton de chanvre. Avec le CD2E, le bailleur ambitionne de faire émerger d'ici 5 ans une filière de chanvre dans la région. Cela passe par l'implication

de tous les acteurs, de la mobilisation des agriculteurs pour une production locale à l'engagement des entreprises via des formations sur chantiers. L'objectif étant de réduire les coûts tout en améliorant la performance énergétique et l'impact environnemental des rénovations.

Le projet Pecquenchavre a également été récompensé du prix Coup de cœur pour son « *grand potentiel industriel* ».

Coût : 800 000 € dont 50 % financés par le Fratri (Fond régional d'amplification de la troisième révolution industrielle) ●





SIA HABITAT

Matériaux biosourcés : la brique de lin pour isoler nos logements

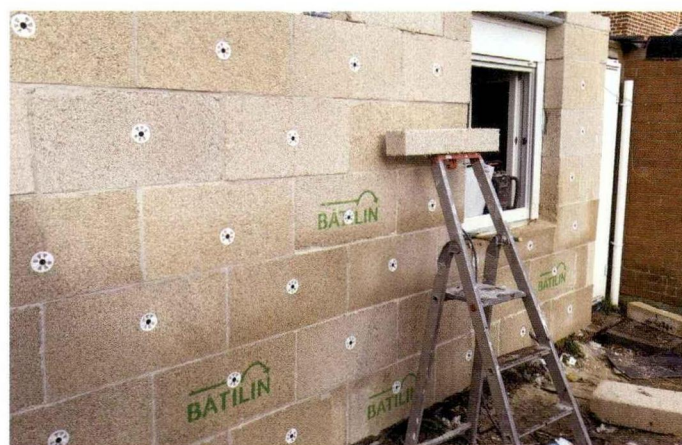
Lieu : Méricourt (62)

Partenaires : L.A. Linière, briqueterie Vermeulen, Sylvagreg, GCC, Région Hauts-de-France, Université d'Artois, CD2E

Dans cette cité minière de 252 logements construite en 1925, deux maisons ont été choisies pour expérimenter l'utilisation de la brique de lin comme matériau d'isolation par l'intérieur (ITI) et par l'extérieur (ITE). Baptisée Bâtilin, cette brique est le fruit de la collaboration entre trois entreprises régionales : L.A. Linière, Vermeulen et Sylvagreg. C'est le premier exemple de l'utilisation du lin dans le secteur du bâtiment en France. Démarrés fin septembre, les travaux marquent officiellement le début de

l'expérimentation afin de contribuer à la réalisation d'une ATEEx (Appréciation technique d'expérimentation) pour donner un cadre légal au matériau, avec pour buts de développer la filière lin dans la région et lancer une usine de production industrielle d'ici 2023. L'objectif du bailleur est de faire passer les bâtiments à une étiquette énergétique C, et de fournir aux locataires des logements mieux équipés en termes de confort d'été, d'humidité et de qualité de l'air.

Coût : 149 000 € ●



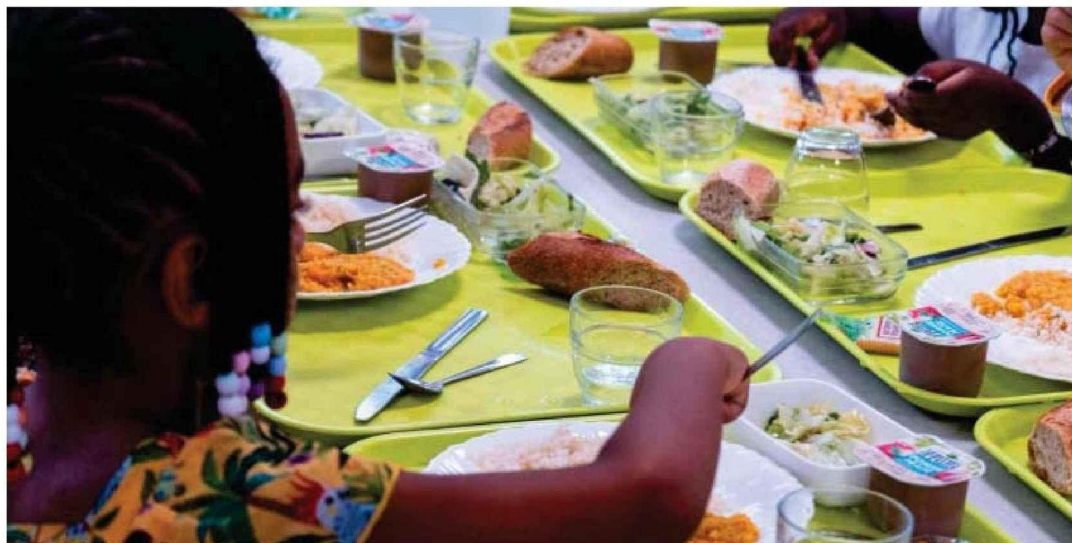
© SIA Habitat





RÉGIONS / HAUTS-DE-FRANCE

Depuis les Hauts-de-France, un « guichet vert » aide toute collectivité française à passer des marchés publics responsables



Loi Climat et résilience du 22 août 2021, loi anti-gaspillage AGECE, loi EGALIM pour une alimentation saine et durable... d'ici 2025, les acheteurs publics devront prendre en compte tout un arsenal de nouvelles clauses pour passer des marchés publics responsables. Photo d'illustration : des enfants déjeunent à la cantine, le 1er septembre 2022, jour de rentrée des classes à Toulouse. (Crédits : Reuters)

Gaëtane Deljurie, à Lille

Aider les entreprises et collectivités à passer des marchés publics tout en se conformant aux nouvelles clauses sociales et environnementales, l'enjeu est de taille : non seulement, la commande publique représente 203 milliards d'euros (8% du PIB de la France), mais encore, le calendrier est serré : trois ans. C'est pourquoi un « guichet vert », mis en place depuis les Hauts-de-France par le CD2E (le Centre de développement des éco-entreprises), offre à toute collectivité de France qui le demande une assistance

voire un « conseil minute » pour effectuer des achats publics responsables.

C'est dans trois ans à peine. D'ici 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale. Et 30% des marchés publics devront comporter une clause sociale comme l'inclusion du handicap ou l'égalité hommes-femmes, par exemple. Plus facile à dire qu'à faire ! Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OEC), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 prenaient en compte un critère écologique.



En plus de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, le législateur a désormais mis en place tout un arsenal, pour pousser les acheteurs publics à se saisir des enjeux de développement durable, comme avec la loi anti-gaspillage AGECE qui impose un minimum d'achats de produits réemployés ou recyclés, ou encore la loi EGALIM pour une alimentation saine et durable qui impose, en matière de restauration collective, des quotas de produits de qualité et bio dans les cantines.

La commande publique, c'est 203 milliards d'euros (8% du PIB)

L'enjeu est de taille, car la commande publique représenterait plus de 8% du PIB français, soit 203 milliards d'euros.

Pionnières dans le domaine, trois structures nordistes proposent justement un nouveau service de guichet unique, conventionné par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. La prestation s'insère dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), afin d'accélérer le verdissement de la commande publique.

Depuis fin septembre, ce « *guichet vert* » a été mis en place à titre expérimental, avec un service gratuit de conseil environnemental aux acheteurs publics. « *Le guichet vert s'entend comme un accompagnement de premier niveau afin de permettre aux acheteurs publics d'intégrer des considérations environnementales dans leurs achats* », résume Frédérique Seels, directrice du CD2E, Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires, à l'initiative de cette assistance avec deux autres structures régionales : l'APuRe, le réseau régional de la commande publique durable initié par la communauté urbaine de Dunkerque, et le CERDD, le Centre ressources du développement durable.

Un formulaire en ligne disponible pour déjà 9 régions

Formalisation dans la rédaction des marchés, techniques d'achats éprouvées, exemples de clauses permettant de favoriser les matériaux écologiques ou des techniques efficaces d'un point de vue énergétique ou peu gourmandes en matières premières : les questions peuvent concerner un acte d'achat en particulier ou une approche générale. Sachant que l'accompagnement dure environ une heure maximum par demande, exclusivement sur des questions relatives à l'achat durable, **posées par l'intermédiaire d'un formulaire**.

Ce service est disponible actuellement en Auvergne-Rhône-Alpes, Bas-Rhin, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de France, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et

Occitanie, avec l'ambition que l'ensemble du territoire soit maillé à terme. L'objectif est aujourd'hui d'atteindre 15 à 30 conseils minutes par mois, afin de pouvoir mobiliser une personne à mi-temps sur la mission.

Ce programme est complété par une série d'événements visant à faire monter en compétences les acteurs concernés par le sujet, en complément des plateformes internet déjà existantes que sont le réseau social national, spécialisé sur les achats durables Rapidd et la Clause verte, développé par le CD2E, proposant près de **200 fiches clauses environnementales et critères à intégrer dans les pièces de marchés publics**.

« *Avec bientôt 250 clauses, ce site sera le plus fourni de France* », souligne Frédérique Seels, directrice du CD2E

Et en Hauts-de-France ?

En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, un baromètre de la commande publique 2021, publié par l'association de collectivités territoriales ADCF & Banque des territoires, estimait que la commande publique régionale (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros par an.

Cette masse se répartit généralement avec 55% à 60% du volume en euros pour les collectivités territoriales, de 15% à 17% pour les bailleurs sociaux, de 8% pour les services de l'État et de 8% pour les hôpitaux.

« *Les principaux volumes concernent les bâtiments publics, les logements et les transports, qui sont aussi les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre* », souligne Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

Le bâtiment, premier secteur concerné

Le bâtiment apparaît donc comme le premier secteur, où la marge de manœuvre peut avoir un impact important. Avec l'appui technique du CD2E, Maisons & Cités, premier bailleur social régional, a expérimenté l'utilisation du **béton de chanvre** sur des logements rénovés dans le cadre de la rénovation des logements miniers, dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le renouveau du bassin minier). Idem avec Flandres Opale Habitat (entreprise sociale pour l'habitat du groupe Action Logement) qui expérimente le **béton de lin** dans la région, la matière première étant largement cultivée dans la région.

« Le CD2E lance également le **Pacte Bois Biosourcé**, soutenu par la Région Hauts-de-France et l'ADEME et réalisé en partenariat Fibois-CD2E, pour engager les maîtrises d'ouvrage à réaliser des ouvrages en bois et/ou en matériaux biosourcés. Le centre encourage également une clause de formation, comme pour la mise en œuvre de **béton bas carbone** », ajoute Frédérique Seels.

La restauration collective, autre grand levier d'action

Le chantier de la restauration collective des écoles, collèges et lycées constitue également un grand levier d'action. « *Il s'agit d'innover dans les marchés publics avec des origines bio et locales : ce n'est pas si simple à mettre en place, il faut mener des chantiers exploratoires pour trouver des solutions* », commente Emmanuel Bertin, directeur du CERDD. L'objectif étant de passer leur savoir en ressource commune, avec une sélection de chantiers exemplaires prévue pour février prochain par les membres du réseau ApuRe.

Pour les plus petites structures, la démarche est en effet loin d'être évidente. A l'image de cette cantine située dans une petite ville au cœur de l'ex-bassin minier, près de Lens dans le Pas-de-Calais, qui gère 600 repas de A à Z depuis 2019 pour toutes les écoles maternelles ou élémentaires - là où, avant, c'était une société de restauration qui livrait des plats froids à simplement réchauffer...

Volonté politique forte et maîtrise administrative des BPU et autres CCTP

Il aura fallu une volonté politique forte et une préparation d'un an pour opérer le basculement, en maîtrisant notamment les

Bordereaux de prix unitaires (BPU) et le CCTP (Cahier des clauses techniques particulières).

« *Il nous paraissait important de valoriser des producteurs, souvent écrasés par les grands groupes lors des marchés publics attribués au "mieux-disant" en terme de prix, tout en respectant les cahiers des charges des appels d'offres, explique le chef de cantine en off. À nous de valoriser des gens qui pourraient alimenter ce circuit court, en s'adaptant à la capacité qu'ils ont à nous fournir. En tout cas, ce genre de démarche de la fourche à la fourchette ne se fait pas en un jour : c'est long à se mettre en place.* »

Grâce à une démarche innovante lancée en 2017 en collaboration avec le conseil régional, le conseil départemental du Nord, la Métropole européenne de Lille, l'Association des maires du Nord et la Chambre d'agriculture, les collèges du Nord sont particulièrement mobilisés sur la question.

À l'heure actuelle, 175 d'entre eux ont pris l'habitude de servir des produits locaux dans les assiettes, dans le cadre d'un label « *Ici je mange local* ». Ce qui représente 99% des demi-pensions des collèges publics !

Bilan : 93 collèges ont reçu 1 étoile (au moins 20% de denrées locales cuisinées), 31 collèges ont reçu 2 étoiles (40% ou 35% de denrées locales dont 5% issues de l'agriculture biologique régionale), et 4 collèges ont reçu 3 étoiles (60% de denrées locales cuisinées, dont 10% issues de l'agriculture biologique). ■



LILLE



Récit. Emmanuel Macron à Loos-en-Gohelle, en 2018. À ses côtés, Jean-François Caron lui présente sa transition écologique.

Le Nord ou l'écologie joyeuse

Laboratoires.
Loos-en-Gohelle et Grande-Synthe transposent leur modèle. Vivifiant.

PAR AUDREY EMERY

C'est devenu un rituel. Plusieurs fois par mois, la commune de Grande-Synthe (22 522 habitants), près de Dunkerque, accueille des délégations de chercheurs, de représentants de collectivités et des services de l'État lors de « DD tours » (DD pour développement durable). Le même défilé s'observe depuis plusieurs années aux portes de Lens, à Loos-en-Gohelle (6 941 habitants), où il n'est pas rare de croiser des ministres – Emmanuel Macron lui-même s'y est rendu en 2018 lors de son « itinérance mémorielle ». Si ces deux communes attirent au-

tant les regards, c'est parce qu'elles sont identifiées par l'Ademe comme des démonstrateurs nationaux de villes en transition.

À Grande-Synthe, la mutation a commencé dès 1971 sous la houlette du maire de l'époque, René Carême. Visionnaire, il offre à la population, principalement employée chez Usinor (devenue ArcelorMittal), des espaces verts pour se ressourcer. Il préserve le foncier, crée la réserve naturelle du Puythouck. En 2010, la commune est désignée par l'État capitale française de la biodiversité. Le fils Carême, Damien, est désormais aux manettes. Celui qui deviendra le « maire des migrants » poursuit la politique paternelle en la théorisant. Il s'inspire de la démarche des « villes en transition » lancée par l'enseignant britannique en permaculture Rob Hopkins.

Ici, son application prend une tournure sanitaire. Abîmée par une succession de plans sociaux

Les autres démonstrateurs de l'Ademe

- **Roubaix** pour sa stratégie zéro déchet, qui a permis de réduire ces derniers de 45 % dans les foyers engagés et de lancer des projets d'économie circulaire.
- **Fourmies** pour son engagement dans la « troisième révolution industrielle » (Rev3) avec une couverture de ses besoins énergétiques à 100 % par des énergies renouvelables, et son fablab Le L@bo.

et par les ravages de l'amiante chez les ouvriers de la sidérurgie et de la construction navale, la population est en détresse. « L'action sur l'environnement devenait urgente », raconte Karima Touil, élue depuis 2008 et adjointe à la transition écologique. La commune s'attaque alors à la rénovation du bâti – les bailleurs sociaux ne créent plus que des logements passifs – et surtout à l'alimentation. La ville renoue avec son passé maraîcher en plantant des jardins en pied d'immeubles, le bio fait son apparition dans les cantines (il représente aujourd'hui 100 % des aliments servis), et une université populaire est créée pour associer les habitants. « À l'écologie punitive qui ne mènera nulle part, nous opposons l'écologie de proximité. Il faut ramener les enjeux du changement climatique à des choses concrètes : les habitants qui cultivent les jardins ouvriers voient tout de suite le résultat de leur action », soutient l'ancien premier adjoint Martial Beyaert, qui a succédé à Damien Carême en 2019 après l'élection de ce dernier au Parlement européen.

Unesco. Les deux hommes se sont brouillés sur la politique d'accueil des migrants, mais le nouveau maire poursuit l'action de son prédécesseur en matière d'écologie. Il maintient le minimum social garanti, financé grâce aux économies d'énergie. Fin 2021, il concrétise avec la Fondation Carasso un projet de ferme urbaine sur un ancien terrain de football de 5 200 m², où les habitants cultivent en bio, partagent leurs récoltes et peuvent assister à des ateliers de cuisine. « En leur donnant accès à une nourriture saine, on déconstruit l'assistanat alimentaire », souligne Karima Touil. La commune vient d'acquiescer une autre ferme dans laquelle elle installera prochainement une maison de l'alimentation durable avec vente en direct des producteurs, épicerie sociale et restaurant solidaire. « On a ■■■ »

WITTS/SPA





« À l'écologie punitive, nous opposons l'écologie de proximité. »

Martial Beyaert, maire PS de Grande-Synthe

■■■ *fait comprendre de manière empirique aux habitants l'enjeu de dignité qu'il y a dans l'écologie. Du coup, c'est toujours joyeux*», observe l'adjointe.

Rendre la transition « désirable », c'est aussi le credo de Jean-François Caron. Kinésithérapeute de profession et fils de mineur, il a succédé à son père comme maire de Loos-en-Gohelle en 2001. L'époque est alors à l'abandon du bassin minier et au reniement du passé. Caron fait au contraire valoir que « l'histoire des mineurs vaut celle des rois » et décroche en 2012 l'inscription du bassin au patrimoine mondial de l'Unesco, redonnant ainsi leur fierté aux habitants et leur permettant de se projeter. L' élu appelle cela la « mise en récit de la transition » : « Il ne s'agit pas d'une stratégie de marketing territorial mais d'un processus inclusif qui amène les gens à prendre part à la transformation en cours. » Et qui a abouti à une méthode exemplaire de conduite de

Transition. La mutation de Grande-Synthe a commencé dès 1971, avec une réserve naturelle créée pour que les ouvriers puissent s'y ressourcer.

Tous au jardin.

À la ferme urbaine de Grande-Synthe, les habitants cultivent bio et partagent leurs récoltes (à g. et à dr.). Une maison de l'alimentation durable est en projet dans la ferme Butin (au centre) que la ville vient de racheter.

changement. Celle-ci repose sur quatre piliers : l'implication citoyenne ; le raisonnement systématique – « un projet de transition qui ne s'intéresse pas à l'économie et au social ne fonctionne pas », selon Jean-François Caron ; le développement d'une culture de l'innovation – « le débat sur la décroissance ne veut rien dire, il ne génère pas de dynamique ; je suis à la fois pour la décroissance des énergies fossiles et la croissance des énergies renouvelables » ; et enfin une image, « l'étoile et les cailloux blancs ».

Fifty-fifty. « Il faut chercher l'étoile pour provoquer le désir, mais si elle paraît inatteignable, elle génère frustration et colère, d'où la théorie des cailloux blancs », explique l' élu.

À Loos-en-Gohelle, ils se sont multipliés. Dans cette commune criblée de passoires thermiques, l'éco-construction s'est imposée d'elle-même dès les années 1990,

quand Jean-François Caron, alors adjoint à l'urbanisme, était chargé de la révision du plan d'occupation des sols. Des panneaux solaires se sont déployés sur l'église, puis sur les bâtiments publics et privés, grâce au projet Mine de soleil. Cette entreprise citoyenne a été créée en 2019 par la ville et un collectif d'habitants qui détient 75 % du capital. La production couvre déjà 92 % des besoins des bâtiments communaux. L'implication des habitants a aussi été stimulée par le dispositif « fifty-fifty », qui leur permet de mettre en œuvre des projets d'amélioration du cadre de vie avec le soutien de la commune.

Quant à l'innovation, elle s'appuie sur le pôle CD2E (Centre de déploiement de l'éco-transition). Créé en 2000, il accompagne les collectivités, les bailleurs et les entreprises sur la construction durable, l'économie circulaire et les énergies renouvelables. « La théorie du



PHOTOGRAPH VOIX DU NORD/MAXPPP - PHOTONONSTOP VIA AFP - VILLE DE GRANDE-SYNTHÉ/DR (X2) - FRANCK CRUSIAUX/REA POUR « LE POINT »

Pilote. Outil de démonstration du CD2E, le parc solaire Lumiwatt accueille 1 000 visiteurs par an. Les premiers panneaux solaires loossois ont été installés dès les années 1990 sur l'église Saint-Vaast (ci-dessous).



■■■ *colibri, c'est bien, mais cela ne suffit pas à éteindre le feu. Nous, nous voulons être le Canadair qui massifie la transition écologique dans les territoires*», souligne sa directrice, Frédérique Seels.

En dix ans, le CD2E a ainsi accompagné la rénovation thermique de 23 000 logements sur le bassin minier. Il propose aux bailleurs et aux entreprises des formations sur les matériaux biosourcés et les accompagne sur les chantiers. Il travaille aussi avec la métropole européenne de Lille à la rénovation des quartiers, et avec la région des Hauts-de-France pour industrialiser les *process* de l'éco-construction et réduire ainsi son coût. Cet accélérateur, dont le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter (200 aujourd'hui), met à disposition dans ses locaux des démonstrateurs de solutions, uniques en France : BâtiCité, consacré au bâtiment durable, et Lumiwatt, le plus grand parc pilote de panneaux photo-



Essaimage. Frédérique Seels, directrice de CD2E, avec Xavier Bertrand, pour l'inauguration de BâtiCité en septembre 2021.



voltaïques d'Europe, qui accueille 1 000 visiteurs par an.

Autant d'atouts qui renforcent l'attractivité de Loos-en-Gohelle. Si sa population reste stable – le maire souhaitant préserver le foncier –, les demandes affluent pour de nouvelles activités, au point qu'il faut transformer des maisons en locaux commerciaux.

«Cellule souche». La commune ne manque pas non plus de personnel médico-social. «*Ce n'est pas l'eldorado, il y a encore plein de choses à régler, mais on a repris notre destin en main*», précise Jean-François Caron. S'il reste supérieur à la moyenne nationale, le taux de chômage est en baisse (14,5 % en 2019). Aux élections législatives, le Rassemblement national est encore arrivé en tête, mais ses scores sont moins importants que dans les communes voisines. Le souci de la fin du monde a fini par coïncider avec celui de la fin du mois.

Le programme éco-gagnant de Dunkerque

Pour embarquer ses habitants dans la transition écologique, la municipalité a joué sur le pouvoir d'achat. Outre la gratuité des bus, qui a permis d'augmenter leur fréquentation de 108 % en semaine, elle subventionne l'équipement en récupérateurs d'eau de pluie et l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements.



« Même la baraque à frites m'a demandé comment passer au bio. »

Jean-François Caron, maire EELV de Loos-en-Gohelle

L'épicerie 8 à Huit, dont le chiffre d'affaires déclinait, s'est mise à la vente en vrac pour réduire les déchets. «*Même la baraque à frites m'a demandé comment passer au bio*», raconte Jean-François Caron.

Le maire en est certain : le changement se fera d'abord par les territoires. En 2020, il a ainsi créé la Fabrique des transitions, une alliance de 360 organisations (collectivités, réseaux de chercheurs, d'entreprises, ONG...), qui reprend la méthode loossoise pour accompagner les territoires. «*Le modèle de développement actuel, basé sur l'accès infini aux ressources, est mort, mais le nouveau modèle n'est pas encore apparu. Notre commune est une cellule souche. Sa multiplication va se fracasser sur toutes les résistances au changement. Pour que cela fonctionne, il faut développer des politiques psychologiques et sociologiques de conduite du changement qui correspondent à chaque territoire*», détaille Jean-François Caron, qui quittera sa mairie en avril pour se consacrer pleinement à la Fabrique. Elle a déjà accompagné plus de 60 collectivités, dont le département du Puy-de-Dôme et la ville de Lyon. Prochaine étape : «*Faire de Loos-en-Gohelle une destination mondiale de voyage apprenant*». L'ex-bassin minier, vitrine de la transition écologique française ? Les cailloux sont déjà bien semés ■

FRANCK CRUSIAUX/REA POUR « LE POINT » (X3) - MAXIME DUFOUR/SP

Transition énergétique : l'« aggro » Lens-Liévin annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »

Le 30 mars 2023, l'Arena stade couvert de Liévin accueillera le premier Green business forum, ou salon de la transition énergétique. Réservé aux entreprises, il est d'ores et déjà présenté comme « un salon d'envergure régionale ».



En juillet 2021, le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) réunissait plus de 100 personnes d'horizons divers pour plancher sur le thème de l'éco-transition.

« *Accompagner les entreprises dans la transition énergétique.* » C'est l'objectif que se donne la communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL) en organisant le 30 mars 2023, à [l'Arena stade couvert de Liévin](#), le premier Green business forum (« salon du business vert », en français). Cette manifestation, dont l'accès sera gratuit et qui est amenée à se tenir tous les deux ans, est présentée, avant même sa naissance, comme « *un salon d'envergure régionale* ».

« *Les dirigeants d'entreprises et leurs salariés auront l'occasion de découvrir au travers de stands, conférences, ateliers et rencontres, des organismes ou entreprises pour les accompagner dans leurs démarches*, précise Sylvain Robert, président de la CALL. *L'ensemble des entreprises du territoire seront sollicitées.* »

Recours à une agence spécialisée

Pour cette première, votée à l'unanimité lors de la dernière séance plénière, l'« aggro » va se faire accompagner(1) par l'agence The places (encore un anglicisme !), spécialisée dans « *la conception et organisation de salons professionnels* ».

Cette annonce intervient dans un contexte de [crise énergétique](#) et alors que le [Pôle métropolitain de l'Artois](#), qui regroupe trois intercommunalités du bassin minier du Pas-de-Calais(2), [s'est lancé](#) ces dernières années dans la création d'outils de transition énergétique ([cadastre solaire](#), [parc d'innovation](#)...). Autre accroche locale, [la présence, à la base du 11/19 de Loos-en-Gohelle, du CD2E](#) (centre de développement des éco-entreprises)(3) qui fera d'ailleurs partie des exposants.



1. Le salon représente pour la CALL un budget de 104 000 € (recours à l'agence, usage du stade couvert) sachant que la commercialisation des stands générera des recettes. 2. CALL, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay-Lys romane.

3. Créé en 2002, il conseille et forme des entreprises et des collectivités des Hauts-de-France dans l'éco-transition. Sous statut associatif et reconnu comme pôle d'excellence régional, il est financé sur fonds public et privés et emploie 32 personnes.

Famille du média : PQR/PQD
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : Quotidienne

Audience : N.C.

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : 04 décembre 2022

P.75

Journalistes : DJAMEL MEZINE

Nombre de mots : 404

p. 1/2

Transition énergétique : l'« agglo » annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »

Le 30 mars 2023, l'Arena stade couvert de Liévin accueillera le premier Green business forum, ou salon de la transition énergétique. Réservé aux entreprises, il est d'ores et déjà présenté comme « un salon d'envergure régionale ».

PAR DJAMEL MEZINE
lens@lavoixdunord.fr

LENS-LIÉVIN. « Accompagner les entreprises dans la transition énergétique. » C'est l'objectif que se donne la communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL) en organisant le 30 mars 2023, à l'Arena stade couvert de Liévin, le premier Green business forum (« salon du business vert », en français). Cette manifestation, dont l'accès sera gratuit et qui est amenée à se tenir tous les deux ans, est présentée, avant même sa naissance, comme « un salon d'envergure régionale ».

« Les dirigeants d'entreprises et leurs salariés auront l'occasion de découvrir au travers de stands, conférences, ateliers et rencontres, des organismes ou entreprises pour les accompagner dans leurs démarches, précise Sylvain Robert, président de la CALL. L'ensemble des entreprises du territoire seront sollicitées. »

RECOURS À UNE AGENCE SPÉCIALISÉE

Pour cette première, votée à l'unani-





En juillet 2021, le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) réunissait plus de 100 personnes d'horizons divers pour plancher sur le thème de l'éco-transition.

mité lors de la dernière séance plénière, l'« aggro » va se faire accompagner⁽¹⁾ par l'agence The places (encore un anglicisme !), spécialisée dans « la conception et l'organisation de salons professionnels ».

Cette annonce intervient dans un contexte de crise énergétique et alors que le Pôle métropolitain de l'Artois, qui regroupe trois intercommunalités du bassin minier du Pas-de-Calais⁽²⁾, s'est lancé ces dernières années dans la création d'outils de transition énergétique (cadastre solaire, parc d'innovation...). Autre accroche locale, la présence, à la base du 11/19 de Loos-en-Gohelle, du CD2E (centre de développement des éco-entreprises)⁽³⁾ qui fera d'ailleurs partie des exposants. ■

1. Le salon représente pour la CALL un budget de 104 000 € (recours à l'agence, usage du stade couvert) sachant que la commercialisation des stands générera des recettes.

2. CALL, Hémin-Carvin, Béthune Bruay Artois Lys romane.

3. Créé en 2002, il conseille et forme des entreprises et des collectivités des Hauts-de-France dans l'éco-transition. Sous statut associatif et reconnu comme pôle d'excellence régional, il est financé sur fonds public et privés et emploie 32 personnes.



Nord

AINSE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale: **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Légrand, 59000 Lille

Tél.: 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • [@Elesquel](https://twitter.com/Elesquel)

Hauts-de-France En pole position pour valoriser les sédiments

Point de ministre ni de secrétaire d'Etat mais des acteurs régionaux très motivés : industriels, scientifiques, collectivités... Le 15 novembre dernier, à Lille (Nord), la deuxième édition des Assises nationales de la valorisation des sédiments a été l'occasion pour une vingtaine d'acteurs des Hauts-de-France, dont la FRTP et la FFB, d'officialiser un partenariat renforcé avec l'Etat au travers de la signature d'un engagement pour la croissance verte (ECV). Son objectif : faire enfin émerger des filières industrielles de valorisation « à forte valeur ajoutée » des sédiments de dragage par leur utilisation dans les asphaltes, bétons, ciments, granulats ou matrices composites en levant notamment les obstacles réglementaires. Et la « task force » régionale compte bien être prochainement reçue à Paris pour une reconnaissance officielle.

Laboratoire régional. « Il s'agit d'une démarche originale car elle est multipartenariale et régionale, avec une vocation à être appliquée partout en France », décrypte Cyril Scribot, consultant valorisation des sédiments pour le CD2E. Le centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et territoires est chargé d'animer la démarche ECV, dont les Hauts-de-France sont devenus le laboratoire grâce à la mise en œuvre depuis 2009 de la démarche Sédimatériaux.

Basée sur la caractérisation des sédiments, sur une formulation de nouveaux matériaux testés ensuite en laboratoire, puis sur le terrain, « Sédimatériaux a montré la faisabilité technique du réemploi », souligne Nor-Edine Abriak, chef du laboratoire de mécanique des sols et matériaux à l'IMT Nord Europe, qui travaille sur le sujet depuis 1992. Grâce à cette dynamique, plusieurs projets pilotes montés avec des industriels peuvent être mis en avant. Sediasphalte, en partenariat avec Nord Asphalte, a ainsi prouvé la possibilité d'intégrer ces sédiments pour produire de l'asphalte. Idem pour le ciment avec le projet Sedicim mené avec Eqiom.

Débouché aux produits de dragage. Il faut dire que les acteurs régionaux sont pressés de trouver des solutions pour s'approvisionner en granulats mais surtout pour dénicher un débouché aux produits de dragage. Dès 2025, leur rejet en mer sera interdit.



MARCCHAUMEL / DIVERGENCE

Pour éviter l'ensablement des bateaux, 5 millions de m³ de sédiments marins sont dragués tous les ans dans les Hauts-de-France.

Or 5 millions de m³ de sédiments marins sont dragués chaque année dans les Hauts-de-France, dont 90 % sont rejetés en mer, et le coût de leur traitement à terre s'élève à 120 euros/t.

Pour les 680 km de canaux exploités par Voies navigables de France (VNF) dans le Nord et le Pas-de-Calais, 400 000 m³ devraient être dragués par an, mais 100 000 m³ le sont effectivement. « Leur gestion nous revient à 46 euros/m³, ce qui représente un coût prohibitif », indique Olivier Matrat, directeur territorial adjoint de l'établissement public. Pour permettre aux industriels de réutiliser les sédiments, VNF aménage trois plateformes de transit de sédiments en région, dont la première, à Wambrechies (Nord), sera opérationnelle en janvier prochain.

Directement concernée aussi, car propriétaire des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, la région Hauts-de-France soutient activement la démarche. « Cette contrainte doit devenir une force », affirme Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. ● **Emmanuelle Lesquel**





Transition énergétique : l'« agglo » annonce la création d'un salon « d'envergure régionale »

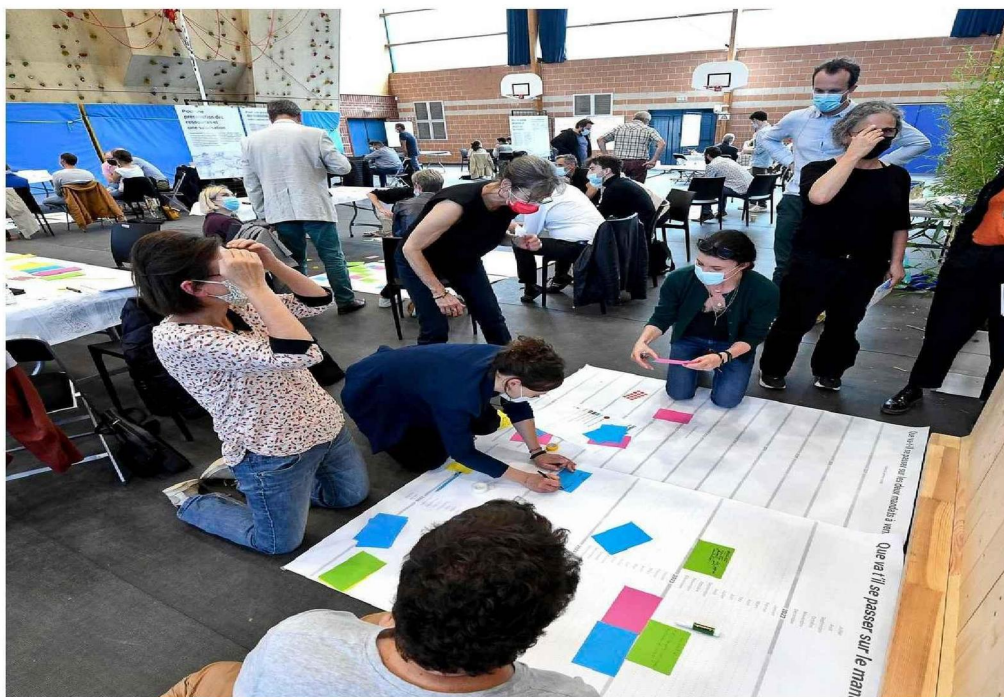
Le 30 mars 2023, l'Arena stade couvert de Liévin accueillera le premier Green business forum, ou salon de la transition énergétique. Réservé aux entreprises, il est d'ores et déjà présenté comme « un salon d'envergure régionale ».

PAR DJAMEL MEZINE
lens@lavoixdunord.fr

LENS-LIÉVIN. « Accompagner les entreprises dans la transition énergétique. » C'est l'objectif que se donne la communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL) en organisant le 30 mars 2023, à l'Arena stade couvert de Liévin, le premier Green business forum (« salon du business vert », en français). Cette manifestation, dont l'accès sera gratuit et qui est amenée à se tenir tous les deux ans, est présentée, avant même sa naissance, comme « un salon d'envergure régionale ».

« Les dirigeants d'entreprises et leurs salariés auront l'occasion de découvrir au travers de stands, conférences, ateliers et rencontres, des organismes ou entreprises pour les accompagner dans leurs démarches, précise Sylvain Robert, président de la CALL. L'ensemble des entreprises du territoire seront sollicitées. »

RECOURS À UNE AGENCE SPÉCIALISÉE
Pour cette première, votée à l'unani-



En juillet 2021, le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) réunissait plus de 100 personnes d'horizons divers pour plancher sur le thème de l'éco-transition.



mité lors de la dernière séance plénière, l'« agglo » va se faire accompagner⁽¹⁾ par l'agence The places (encore un anglicisme !), spécialisée dans « *la conception et l'organisation de salons professionnels* ».

Cette annonce intervient dans un contexte de crise énergétique et alors que le Pôle métropolitain de l'Artois, qui regroupe trois intercommunalités du bassin minier du Pas-de-Calais⁽²⁾, s'est lancé ces dernières années dans la création d'outils de transition énergétique (cadastre solaire, parc d'innovation...). Autre accroche locale, la présence, à la base du 11/19 de Loosen-Gohelle, du CD2E (centre de développement des éco-entreprises)⁽³⁾ qui fera d'ailleurs partie des exposants. ■

1. Le salon représente pour la CALL un budget de 104 000 € (recours à l'agence, usage du stade couvert) sachant que la commercialisation des stands générera des recettes.

2. CALL, Hénin-Carvin, Béthune Bruay Artois Lys romane.

3. Créé en 2002, il conseille et forme des entreprises et des collectivités des Hauts-de-France dans l'éco-transition. Sous statut associatif et reconnu comme pôle d'excellence régional, il est financé sur fonds public et privés et emploie 32 personnes.



Les entreprises qui ont besoin d'innover ou de se positionner sur les marchés du futur peuvent compter sur une galaxie foisonnante de pôles, parcs ou plateformes. Trop foisonnante ? La Région réclame de la simplification, de la mutualisation pour davantage d'efficacité.

Par **Yannick Boucher**



L'écosystème régional de l'innovation pour l'accompagnement des entreprises est sommé par la Région de se réorganiser pour gagner en efficacité. Copie à rendre le 10 décembre. PHOTO ARCHIVES PIERRE ROUANET



C'

est un courrier de la Région que nous nous sommes

procuré, daté du 14 septembre, qui met le feu. « *Attention sujet chaud bouillant* », explique un expert de l'innovation. Toutes les gouvernances des 70 pôles de compétitivité ou de développement, des clubs, parcs technologiques, plateformes de recherche sont sommées de se concerter en urgence pour éviter la « *dispersion qui amoindrit en partie l'efficacité collective et donc l'utilisation optimale des financements publics alloués* ».

On ne peut pas être plus clair. Pas de réforme, moins de subventions. « *La mue doit s'enclencher et se concrétiser dans les demandes de financements 2023* », est-il précisé. Chacun, tout le monde, doit rendre une copie ce 10 décembre. « *C'est*

brutal, c'est trop peu de temps, je passe mes journées à concerter pour tenir le délai », s'étrangle presque un dirigeant de pôle de développement.

Coup de pied et fourmière

Ces 70 acteurs apportent un service à valeur ajoutée aux entreprises sur un champ d'expertise reconnue. Dans cette région, l'écosystème est puissant, varié, fourni (*notre infographie*). « *On demande à nos patrons de faire évoluer leurs modèles économiques, l'écosystème de l'innovation qui les soutient doit en faire de même* », explique Frédéric Motte, en charge à la Région de la transformation de l'économie et de Rev3. À lui la charge de coordonner la réforme, une grande première dans l'histoire économique régionale. « *Il faut redéfinir le qui fait quoi*, dit-il. *Sans critiquer, il y a parfois des sorties de route sur les mandats initiaux.* » On s'affole un

peu. Des restructurations ? Des suppressions d'acteurs ? Et ce chiffre d'une économie globale souhaitée de 15 à 20 % dès l'an prochain ? « *Il n'y a aucun chiffre*, répond Frédéric Motte, *mais vues les contraintes budgétaires, dans l'absolu ça va devoir baisser.* » Référence explicite à la surchauffe énergétique en élément déclencheur. Les pôles sont sur un modèle de financement hybride, à parité recherchée entre public et privé. « *Devoir aller chercher des soutiens privés peut mettre les acteurs en concurrence, c'est l'une des raisons des problèmes actuels* », tranche Olivier Varlet, directeur délégué d'Euramatériaux à Tourcoing. *Dans le classement France Relance, la région n'est que 7^e sur 13, on est à la peine*, dit-il. *Sur les synergies efficaces entre le monde de l'innovation et celui des entreprises, on n'y est pas.* « *Sur le papier les complémentarités sont*

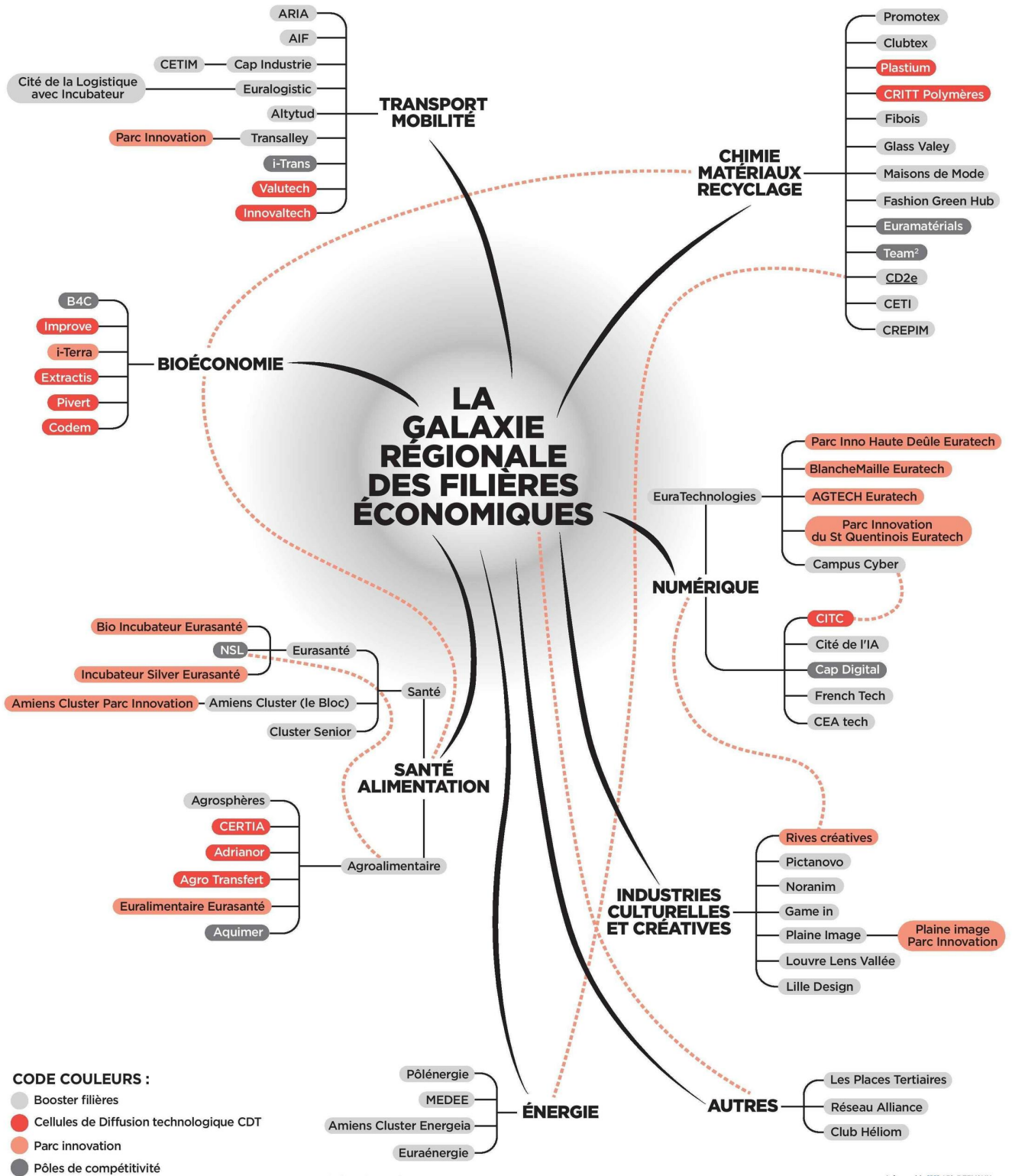
« Il faut redéfinir le qui fait quoi. Sans critiquer, il y a parfois des sorties de route sur les mandats initiaux. »

Frédéric Motte

nombreuses, ajoute Frédéric Heymans, président du pôle Team2 sur l'économie circulaire à Lens. On doit apporter plus de lisibilité. Je suis chef d'entreprise, je comprends ceux qui ne savent pas à qui s'adresser, vers quels acteurs. On peut se faire balader dans tous les sens ou il faut cotiser dans plusieurs pôles... Ce courrier fait bouger les choses, les structures ne se sont jamais autant parlé.»

Du pragmatisme contre les pertes de temps, d'argent, d'énergie, Étienne Vervaecke

dirige le pôle NSL sur la nutrition-santé à Lille: « *La démarche est bonne, nous la pratiquons dans notre champ d'expertise avec un groupement d'intérêt économique Eurasanté qui fonctionne comme une agence de moyens au profit de plusieurs gouvernances, un pôle, des incubateurs, un parc technologique, etc.* » Visé, un gain d'efficacité. Souhaitée, une réflexion commune pour une force de frappe sur l'innovation réorganisée. Et remonter enfin dans le classement de France Relance.





Les entreprises qui ont besoin d'innover ou de se positionner sur les marchés du futur peuvent compter sur une galaxie foisonnante de pôles, parcs ou plateformes. Trop foisonnante ? La Région réclame de la simplification, de la mutualisation pour davantage d'efficacité.
Par **Yannick Boucher**



Région, pôles, plateformes : le grand ménage qui bouscule le monde de l'innovation

L'écosystème régional de l'innovation pour l'accompagnement des entreprises est sommé par la Région de se réorganiser pour gagner en efficacité. Copie à rendre le 10 décembre. PHOTO ARCHIVES PIERRE ROUANET



C'

est un courrier de la Région que nous nous sommes

procuré, daté du 14 septembre, qui met le feu. « *Attention sujet chaud bouillant* », explique un expert de l'innovation. Toutes les gouvernances des 70 pôles de compétitivité ou de développement, des clubs, parcs technologiques, plateformes de recherche sont sommées de se concerter en urgence pour éviter la « *dispersion qui amenuise en partie l'efficacité collective et donc l'utilisation optimale des financements publics alloués* ».

On ne peut pas être plus clair. Pas de réforme, moins de subventions. « *La mue doit s'enclencher et se concrétiser dans les demandes de financements 2023* », est-il précisé. Chacun, tout le monde, doit rendre une copie ce 10 décembre. « *C'est*

brutal, c'est trop peu de temps, je passe mes journées à concerter pour tenir le délai », s'étrangle presque un dirigeant de pôle de développement.

Coup de pied et fourmière

Ces 70 acteurs apportent un service à valeur ajoutée aux entreprises sur un champ d'expertise reconnue. Dans cette région, l'écosystème est puissant, varié, fourni (*notre infographie*). « *On demande à nos patrons de faire évoluer leurs modèles économiques, l'écosystème de l'innovation qui les soutient doit en faire de même* », explique Frédéric Motte, en charge à la Région de la transformation de l'économie et de Rev3. À lui la charge de coordonner la réforme, une grande première dans l'histoire économique régionale. « *Il faut redéfinir le qui fait quoi*, dit-il. *Sans critiquer, il y a parfois des sorties de route sur les mandats initiaux.* » On s'affole un

peu. Des restructurations ? Des suppressions d'acteurs ? Et ce chiffre d'une économie globale souhaitée de 15 à 20 % dès l'an prochain ? « *Il n'y a aucun chiffre*, répond Frédéric Motte, *mais vues les contraintes budgétaires, dans l'absolu ça va devoir baisser.* » Référence explicite à la surchauffe énergétique en élément déclencheur. Les pôles sont sur un modèle de financement hybride, à parité recherchée entre public et privé. « *Devoir aller chercher des soutiens privés peut mettre les acteurs en concurrence, c'est l'une des raisons des problèmes actuels* », tranche Olivier Varlet, directeur délégué d'Euramatériaux à Tourcoing. *Dans le classement France Relance, la région n'est que 7^e sur 13, on est à la peine*, dit-il. *Sur les synergies efficaces entre le monde de l'innovation et celui des entreprises, on n'y est pas.* « *Sur le papier les complémentarités sont*

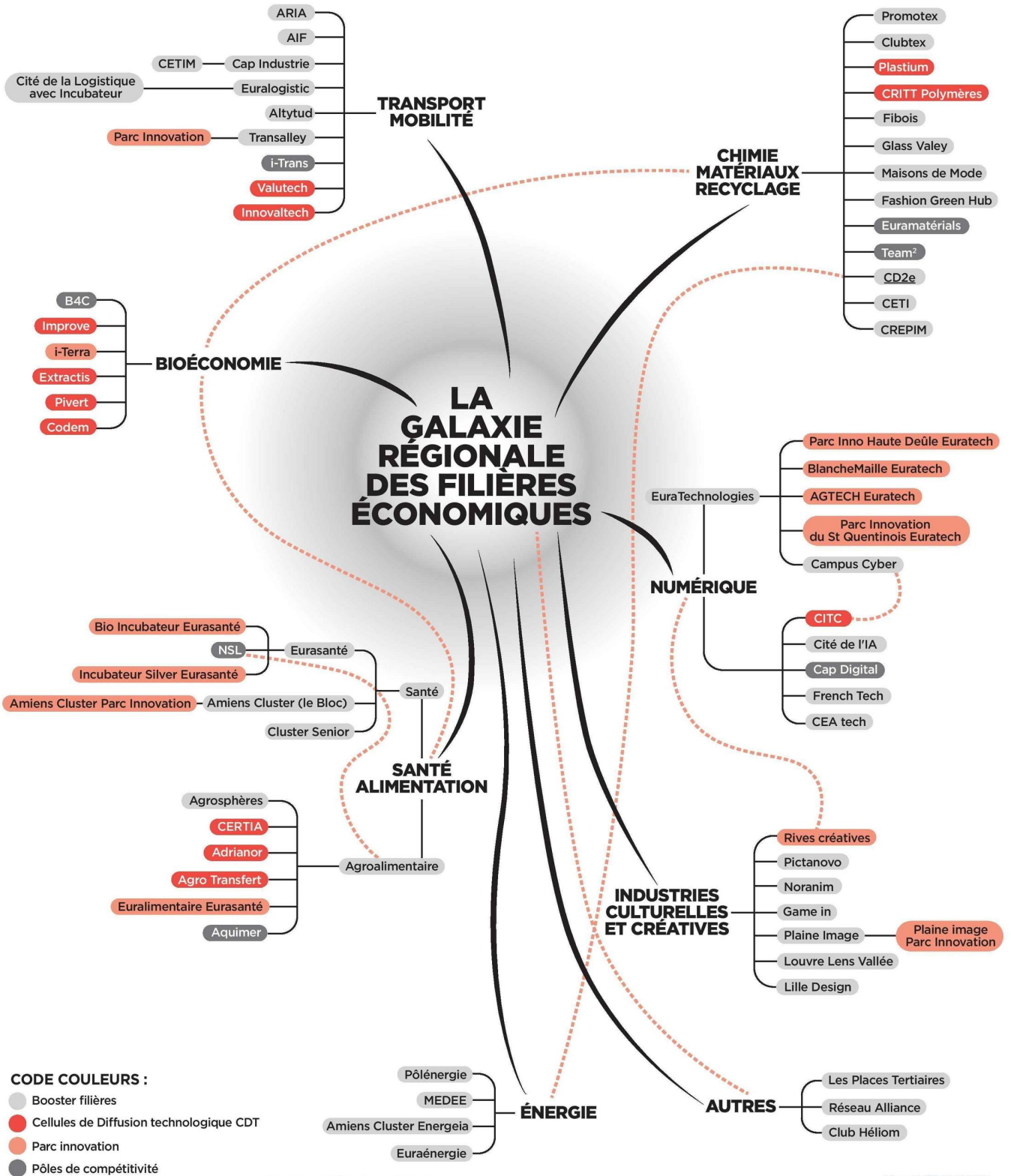
« Il faut redéfinir le qui fait quoi. Sans critiquer, il y a parfois des sorties de route sur les mandats initiaux. »

Frédéric Motte

nombreuses, ajoute Frédéric Heymans, président du pôle Team2 sur l'économie circulaire à Lens. On doit apporter plus de lisibilité. Je suis chef d'entreprise, je comprends ceux qui ne savent pas à qui s'adresser, vers quels acteurs. On peut se faire balader dans tous les sens ou il faut cotiser dans plusieurs pôles... Ce courrier fait bouger les choses, les structures ne se sont jamais autant parlé.»

Du pragmatisme contre les pertes de temps, d'argent, d'énergie, Étienne Vervaecke

dirige le pôle NSL sur la nutrition-santé à Lille: « *La démarche est bonne, nous la pratiquons dans notre champ d'expertise avec un groupement d'intérêt économique Eurasanté qui fonctionne comme une agence de moyens au profit de plusieurs gouvernances, un pôle, des incubateurs, un parc technologique, etc.* » Visé, un gain d'efficacité. Souhaitée, une réflexion commune pour une force de frappe sur l'innovation réorganisée. Et remonter enfin dans le classement de France Relance.





ASSISES NATIONALES DE LA VALORISATION DES SÉDIMENTS À LILLE

La Région sur la voie de la croissance verte





LES HAUTS-DE-FRANCE S'ENGAGENT DANS LA REVALORISATION DES SÉDIMENTS

Cette année, les assises nationales de la valorisation des sédiments se déroulaient à Lille, les 15 et 16 novembre derniers. L'occasion de s'informer sur la filière et d'anticiper les évolutions à venir. Mais cette seconde édition a surtout été marquée par la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte qui doit aider à diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments.

Lolita **PÉRON**



Les 18 signataires de l'Engagement pour la Croissance Verte réunis sur la scène.

Ça drague dur dans le Nord-Pas-de-Calais... En effet, chaque année, afin de faciliter le passage des bateaux, Voies Navigables de France (VNF) drague près de 5 millions de m³ de sédiments marins dans les 3 ports et

100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. Des volumes colossaux qui sont soit rejetés en mer, soit envoyés au Bénélux pour être revalorisés. En tout cas c'était le cas jusqu'ici. La loi Leroy pour



À LA UNE

ASSISES NATIONALES À LILLE



© Alettieta Press/L. Péron

Les participants à la table ronde, sur le thème : comment diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments ?

l'économie bleue, précise en effet que « à partir du 1^{er} janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués sera interdit ». À cette date, les acteurs publics et les gestionnaires seront donc contraints de réduire le stockage à terre et de diminuer le rejet dans l'océan. De quoi pousser les acteurs économiques des Hauts-de-France à réfléchir à de nouvelles solutions.

SIGNATURE DE L'ECV : UN ACTE FONDATEUR

Et c'est la revalorisation de ces sédiments qui semble être la réponse. « Tout ce temps, nous avons considéré les sédiments comme des déchets. Or aujourd'hui, avec les problèmes d'approvisionnement et le coût des matières premières qui ne cessent de grimper, ils s'avèrent être une véritable ressource », assure Frédéric Pissonnier, président de la FRP Hauts-de-France. « Cela fait déjà plusieurs années que nous intégrons 10 à 20 % de sédiments dans nos produits et ils ne sont pas de moins bonne qualité. Preuve que la valorisation est possible et rentable » renchérit Francis Grenier, président de Nord Asphalt.

Voilà pourquoi 18 acteurs (CD2E, Cerema, MEL, Néo-Eco..) ont signé avec l'Etat, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) de 3 ans, visant à développer rapidement une filière de gestion et de valorisation des sédiments portuaires et fluviaux. Les signataires s'engagent ainsi à identifier les freins de la mise en place de cette filière, à se partager les données quant aux possibles réutilisations de ces « déchets » et à mettre en avant les projets pionniers et innovants de gestion et de valorisation de ces sédiments. « L'ECV est un véritable partenariat, détaille Frédérique Seels, directrice du CD2E. D'un côté, les porteurs de projets s'engagent en faveur de l'économie circulaire, en utilisant des sédiments ayant le statut de déchets pour la création de nouveaux produits. Et de l'autre, l'Etat, s'assure de simplifier le cadre réglementaire et scientifique, ainsi que de sécuriser la filière. »

TROUVER DES SOLUTIONS TECHNIQUES

En effet, au delà des déclarations d'intention un long travail s'annonce encore. Dans un premier temps, il est clair que les acteurs

Dans le Nord-Pas-de-Calais, Voies Navigables de France drague près de 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux.

économiques des Hauts-de-France, ne pourront pas échapper à une phase de recherche et développement (R&D) colossale. Pour que la filière de valorisation puisse se massifier et se diversifier, les sédiments devront être classés selon leurs propriétés et leurs possibles utilisations. Par chance, l'IMT Nord Europe de Douai, a déjà pris cet enjeu à bras-le-corps. «Nous avons développé, au sein de notre structure, un outil gratuit qui pourra aider la filière à se développer» témoigne Mahfoud Benzerzour. Il s'agit de WikiSed, une plateforme collaborative qui permet aux industriels, qui ont mis en place un traitement de sédiment nouveau, de partager leurs données. Une sorte de Wikipédia des sédiments. «Ainsi, celui qui cherche comment valoriser ses sédiments, trouve des solutions rapidement et en libre accès», se réjouit Mahfoud Benzerzour.

140 M€ DE RETOMBÉES PAR AN

Au delà des contraintes techniques, l'aspect réglementaire est aussi à travailler. «Nous allons devoir travailler main dans la main avec l'Etat pour que les sédiments, qui ne sont que des dépôts, sortent de ce statut de déchet



© Roel

qui inquiète tant les industriels» affirme Aurore Colson, conseillère régionale des Hauts-de-France déléguée à l'Economie Circulaire. Certes la création de la filière de gestion et de valorisation aura un coût. Mais «il y a des fonds européens à aller chercher. L'Etat et la région sont là aussi», rassure Aurore Colson. Et par la suite la démarche pourrait rapporter gros. De nouveaux marchés devraient se développer. Selon les estimations du CD2E, l'émergence de cette nouvelle filière va engendrer des retombées économiques de près de 140 millions d'euros par an et permettre la création de 400 emplois dans les Hauts-de-France. «L'idéal serait aussi que l'Etat, entre autres, rende obligatoire l'utilisation de 2 à 3 % de sédiments dans les cahiers des charges», conclut Frédérique Seels, directrice du CD2E.

DÉJÀ QUELQUES PROJETS PIONNIERS

Des projets de revalorisation des sédiments extraits du fond des ports et des canaux existent déjà dans les Hauts-de-France. Ainsi, lors de la construction des 600 mètres de route du Quai Freycinet, le Grand Port maritime de Dunkerque a incorporé des sédiments dans les couches de base et de fondation de la voie. Autre projet, porté cette fois par la société Neo-Eco, la création de mobilier urbain à base de sédiments de dragage, comme des tables, des bancs ou encore des jardinières. Des projets pionniers, mais qui sont encore minoritaires face aux milliers de m³ dragués chaque année dans la région par VNF. «Aujourd'hui, 90% du volume total des sédiments marins extraits sont rejetés en pleine mer, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes, déplore Cyril Scribot, consultant économie circulaire au CD2E. Quant aux sédiments fluviaux, la plupart du temps, ils sont envoyés dans les pays frontaliers que sont la Belgique et les Pays-Bas pour être revalorisés».



ASSISES NATIONALES À LILLE

ACTUALITÉS

LES HAUTS-DE-FRANCE S'ENGAGENT DANS LA REVALORISATION DES SÉDIMENTS

Cette année, les assises nationales de la valorisation des sédiments se déroulaient à Lille, les 15 et 16 novembre derniers. L'occasion de s'informer sur la filière et d'anticiper les évolutions à venir. Mais cette seconde édition a surtout été marquée par la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte qui doit aider à diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments.

Lolita **PÉRON**



© Aletheia Press/L.Péron

| Les 18 signataires de l'Engagement pour la Croissance Verte réunis sur la scène.

Ça drague dur dans le Nord-Pas-de-Calais... En effet, chaque année, afin de faciliter le passage des bateaux, Voies Navigables de France (VNF) drague près de 5 millions de m³ de sédiments marins dans les 3 ports et

100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux. Des volumes colossaux qui sont soit rejetés en mer, soit envoyés au Bénélux pour être revalorisés. En tout cas c'était le cas jusqu'ici. La loi Leroy pour





© Aletheia Press/L. Péron

Les participants à la table ronde, sur le thème : comment diversifier et accélérer le déploiement des filières de valorisation des sédiments ?

l'économie bleue, précise en effet que «à partir du 1^{er} janvier 2025, le rejet en mer des sédiments et résidus de dragage pollués sera interdit». À cette date, les acteurs publics et les gestionnaires seront donc contraints de réduire le stockage à terre et de diminuer le rejet dans l'océan. De quoi pousser les acteurs économiques des Hauts-de-France à réfléchir à de nouvelles solutions.

SIGNATURE DE L'ECV : UN ACTE FONDATEUR

Et c'est la revalorisation de ces sédiments qui semble être la réponse. «Tout ce temps, nous avons considéré les sédiments comme des déchets. Or aujourd'hui, avec les problèmes d'approvisionnement et le coût des matières premières qui ne cessent de grimper, ils s'avèrent être une véritable ressource», assure Frédéric Pissonnier, président de la FRP Hauts-de-France. «Cela fait déjà plusieurs années que nous intégrons 10 à 20 % de sédiments dans nos produits et ils ne sont pas de moins bonne qualité. Preuve que la valorisation est possible et rentable» renchérit Francis Grenier, président de Nord Asphalte.

Voilà pourquoi 18 acteurs (CD2E, Cerema, MEL, Néo-Eco..) ont signé avec l'Etat, un Engagement pour la Croissance Verte (ECV) de 3 ans, visant à développer rapidement une filière de gestion et de valorisation des sédiments portuaires et fluviaux. Les signataires s'engagent ainsi à identifier les freins de la mise en place de cette filière, à se partager les données quant aux possibles réutilisations de ces «déchets» et à mettre en avant les projets pionniers et innovants de gestion et de valorisation de ces sédiments. «L'ECV est un véritable partenariat, détaille Frédérique Seels, directrice du CD2E. D'un côté, les porteurs de projets s'engagent en faveur de l'économie circulaire, en utilisant des sédiments ayant le statut de déchets pour la création de nouveaux produits. Et de l'autre, l'Etat, s'assure de simplifier le cadre réglementaire et scientifique, ainsi que de sécuriser la filière.»

TROUVER DES SOLUTIONS TECHNIQUES

En effet, au delà des déclarations d'intention un long travail s'annonce encore. Dans un premier temps, il est clair que les acteurs

Dans le Nord-Pas-de-Calais, Voies Navigables de France drague près de 100 000 m³ de sédiments fluviaux dans les 680 kilomètres de canaux.

économiques des Hauts-de-France, ne pourront pas échapper à une phase de recherche et développement (R&D) colossale. Pour que la filière de valorisation puisse se massifier et se diversifier, les sédiments devront être classés selon leurs propriétés et leurs possibles utilisations. Par chance, l'IMT Nord Europe de Douai, a déjà pris cet enjeu à bras-le-corps. «Nous avons développé, au sein de notre structure, un outil gratuit qui pourra aider la filière à se développer» témoigne Mahfoud Benzerzour. Il s'agit de WikiSed, une plateforme collaborative qui permet aux industriels, qui ont mis en place un traitement de sédiment nouveau, de partager leurs données. Une sorte de Wikipédia des sédiments. «Ainsi, celui qui cherche comment valoriser ses sédiments, trouve des solutions rapidement et en libre accès», se réjouit Mahfoud Benzerzour.

140 M€ DE RETOMBÉES PAR AN

Au delà des contraintes techniques, l'aspect réglementaire est aussi à travailler. «Nous allons devoir travailler main dans la main avec l'Etat pour que les sédiments, qui ne sont que des dépôts, sortent de ce statut de déchet



© Roel

qui inquiète tant les industriels» affirme Aurore Colson, conseillère régionale des Hauts-de-France déléguée à l'Economie Circulaire. Certes la création de la filière de gestion et de valorisation aura un coût. Mais «il y a des fonds européens à aller chercher. L'Etat et la région sont là aussi», rassure Aurore Colson. Et par la suite la démarche pourrait rapporter gros. De nouveaux marchés devraient se développer. Selon les estimations du CD2E, l'émergence de cette nouvelle filière va engendrer des retombées économiques de près de 140 millions d'euros par an et permettre la création de 400 emplois dans les Hauts-de-France. «L'idéal serait aussi que l'Etat, entre autres, rende obligatoire l'utilisation de 2 à 3 % de sédiments dans les cahiers des charges», conclut Frédérique Seels, directrice du CD2E.

DÉJÀ QUELQUES PROJETS PIONNIERS

Des projets de revalorisation des sédiments extraits du fond des ports et des canaux existent déjà dans les Hauts-de-France. Ainsi, lors de la construction des 600 mètres de route du Quai Freycinet, le Grand Port maritime de Dunkerque a incorporé des sédiments dans les couches de base et de fondation de la voie. Autre projet, porté cette fois par la société Neo-Eco, la création de mobilier urbain à base de sédiments de dragage, comme des tables, des bancs ou encore des jardinières. Des projets pionniers, mais qui sont encore minoritaires face aux milliers de m³ dragués chaque année dans la région par VNF. «Aujourd'hui, 90% du volume total des sédiments marins extraits sont rejetés en pleine mer, engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes, déplore Cyril Scribot, consultant économie circulaire au CD2E. Quant aux sédiments fluviaux, la plupart du temps, ils sont envoyés dans les pays frontaliers que sont la Belgique et les Pays-Bas pour être revalorisés».

Retour sur les Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage dans le bâtiment, 2ème édition



Le CD2E, pôle d'excellence des Hauts-de-France, soutient le développement de l'économie circulaire dans le bâtiment, par son activité de conseil, d'animation de réseau et de formation auprès des acteurs oeuvrant pour le réemploi et le recyclage. Avec le soutien de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France, l'association a organisé et animé la 2ème édition des Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage dans le bâtiment, qui a eu lieu le 1er décembre 2022.

UN FRANC SUCCÈS !

Dans une ambiance à la fois conviviale et solennelle, au sein de l'Hémicycle de l'Hôtel de Région à Lille, ces Rencontres Régionales ont rassemblé plus de 160 experts, entreprises, associations, architectes, techniciens et décideurs publics, qui ont donné vie à l'événement grâce à leur écoute et leurs questions pertinentes. Les petites et moyennes entreprises prédominaient dans l'assemblée (plus de 20%). Les associations et les grandes entreprises, quant à elles, représentaient respectivement 13% et 11% des participants, quand les collectivités et EPCI en représentaient 8%. Cependant, l'ensemble des acteurs du secteur était représenté : acteurs de la formation et de la recherche (8%), promoteurs immobiliers (7%), bailleurs sociaux (5%), porteurs de projet et jeunes entreprises (5%), et bien sûr bureaux d'études, aménageurs, fédérations du BTP.

Au programme de la journée : explications sur les actualités concernant l'application de la loi AGEF dans le bâtiment et les changements afférents, messages des fédérations, présentation des éco-organismes, plaques tournantes du déploiement de la REP bâtiment, puis mise en lumière de projets éclairants par leur recours affirmé au réemploi. Enfin, agrandissement de la focale pour s'intéresser à des notions connexes : urbanisme et métabolisme circulaire, sobriété foncière, stratégie bas carbone.



Rétrospective du déroulement de cette journée !

UN DISCOURS D'OUVERTURE EN TROIS TEMPS

Benoît Loison, Président du CD2E et Président de la FFB 59-62, Frédéric Motte, Conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de Rev3 et Agnès Jacques, Directrice Déléguée Régionale de l'ADEME Hauts-de-France, ont ouvert la journée en rappelant le rôle stratégique du secteur du bâtiment eu égard à la transition écologique, dans un contexte réglementaire en plein bouleversement.

UNE CONFÉRENCE D'OUVERTURE POUR FAIRE LE POINT SUR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF À LA NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

[Tout savoir sur la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire \(AGEC\) en ce qui concerne les déchets du bâtiment : les explications de l'ADEME](#)

La Direction de la Supervision des filières REP de l'ADEME nationale, représentée par L. Lijeour, a commencé par rappeler que près de 40% des déchets issus des chantiers du bâtiment sont collectés en mélange. Or, le premier prérequis pour réemployer ou recycler, c'est la dépose soignée et le tri à la source. Pour y remédier, la loi AGEC prévoit l'avènement du diagnostic PEMD (Produits Equipements Matériaux Déchets), la généralisation du tri 7 flux ainsi que la mise en place des filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB). Cette REP se traduit par le paiement d'une éco-participation par tout acheteur de produit ou matériau. L'éco-participation est ensuite collectée par des éco-organismes ayant la charge de collecter, trier et acheminer les déchets du bâtiment vers les filières de traitement adéquates.

Les fédérations du bâtiment s'organisent pour préparer l'arrivée de la REP

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) rappelle les enjeux majeurs liés à la mutation en cours dans le secteur du bâtiment. En premier lieu, les règles de tri donnant lieu à la gratuité de la reprise des déchets doivent être claires et rigoureusement appliquées. De plus, pour que le maillage territorial des points de reprise se densifie progressivement, les collectivités, les prestataires privés et les entreprises déjà implantées doivent tous se mobiliser. Enfin, il est primordial d'anticiper l'organisation des chantiers afin qu'elle soit propice à un tri fin. En parallèle, les marchés devront évoluer eux aussi : mention déchets dans les devis, prise en compte des diagnostics PEMD avant les travaux... Cependant des interrogations demeurent : quid de la hausse des prix des matériaux ? Comment répercuter la baisse du coût de traitement des déchets ?

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) souligne que les petites entreprises auront probablement plus de difficultés à faire face à une éventuelle lourdeur financière ou administrative entraînée par la mutation des filières. C'est pourquoi il est primordial que la mise en oeuvre de la REP soit la plus simple possible. Par ailleurs, les déchetteries et les entreprises du bâtiment doivent travailler main dans la main pour que la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets soit fluide.

Enfin, le SEDDRé a tenu à souligner le caractère progressif de la mise en place de la REP bâtiment. La pratique du réemploi devrait prendre de l'ampleur au fur et à mesure de la montée en puissance de la REP.

OBSERVER, PRÉVENIR, GÉRER, TRIER, COLLECTER ET RECYCLER LES DÉCHETS DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Typologie des déchets du bâtiment et mode de gestion actuel

La Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) joue le rôle d'observatoire du secteur de la construction, notamment par un travail de veille et d'enquêtes. La CERC collabore étroitement avec l'Odema, Observatoire Déchets Matières dont la charte a été signée en mars 2022. En outre, la CERC a engagé travaux avec l'appui de la Région et de l'ADEME régionale. Objectifs : analyser la production et la gestion des déchets du BTP dans la région, effectuer une veille sur la REP et recueillir de l'information sur les déchets des artisans ainsi que sur l'amiante.

Lever de rideau sur les éco-organismes, clefs de voûte de la REP naissante

L'actualité est particulièrement riche avec l'agrément officiel de quatre éco-organismes du bâtiment en octobre 2022. Trois d'entre eux étaient présents : Valdélia, Ecomaison et Valobat. Chacun s'est exprimé pour expliciter le rôle qu'il jouera dans la future REP.

Tout d'abord, Valdélia élargit son champ d'action pour travailler désormais sur tout type de déchet du bâtiment non inerte (catégorie 2). L'organisme est aussi investi dans des programmes d'innovation à l'instar du Bâtiment Circulaire, qui vise à accompagner 12 entreprises vers l'émergence de solutions concrètes et vertueuses d'un point de vue environnemental.

De même **Eco-mobilier**, créé en 2011, existait déjà avant la REP bâtiment. En 2022, la société évolue pour s'adapter à la nouvelle REP et devient Ecomaison, qui prendra en charge tous les déchets liés à la maison : mobilier, literie, jouets, bricolage, jardinage et matériaux de construction. Cet organisme travaille en partenariat rapproché avec Ecominéro en charge des déchets inertes (catégorie 1), expert de la filière minérale.

Pour Valobat, l'histoire est un peu différente puisqu'il s'agit d'un nouvel éco-organisme, créé en 2021 spécialement pour traiter tous les types de déchets du bâtiment (catégories 1 et 2). Fondé par 42 entreprises de fabrication de produits et matériaux de construction, Valobat offre aux entreprises de travaux une solution multi-matériaux de reprise pour tous les produits et matériaux du bâtiment et pour tous les circuits de collecte.

DYNAMIQUES INNOVANTES EN FAVEUR DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE : RETOURS D'EXPIÉRIENCE AUTOUR DE PROJETS DÉMONSTRATEURS ET DE FILIÈRES ÉMERGENTES

A travers quatre témoignages éclairants, la deuxième table ronde de la journée a mis en avant des projets, achevés ou en cours, au sein desquels une grande attention a été portée au réemploi.

L'association Zerm a créé à Roubaix un comptoir de matériaux de réemploi, Le Parpaing, qui dispose d'une plateforme en ligne et d'un espace qui s'est agrandi progressivement jusqu'à 1000 m². Pour l'heure, cette matériauthèque a fourni 50 projets et 30 chantiers de déconstruction en matériaux de seconde main.

La Société d'Economie Mixte (SEM) Ville Renouvelée, Soreli et BLAU ont ensuite exposé leurs travaux. Développement économique visant fonctionnalité et sobriété, revitalisation de vastes espaces urbains en gardant la mémoire des lieux et en valorisant la patrimoine vernaculaire, limitation de l'impact du chantier... les projets présentés ont tous ce souci d'optimiser la valorisation des déchets issus de la démolition, de réemployer un maximum de matériaux (par exemple, des poutres IPN, des portes...) in situ ou hors site, et ce afin d'inspirer d'autres chantiers circulaires et de faire fructifier, progressivement, les filières du réemploi. La dimension artistique n'est pas oubliée : l'objectif 1% design a été affiché pour la friche du château à Bousbecque. Dans le cas de la Lainière et de Fives Cail, les sites réaménagés font l'objet d'une histoire industrielle marquante, textile pour l'un, mécanique pour l'autre.

URBANISME CIRCULAIRE, SOBRIÉTÉ, STRATÉGIE BAS CARBONE : CLEFS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DU SECTEUR DU BÂTIMENT

En guise de conclusion : une conférence éclectique en quatre exposés

Le bureau d'études Inddigo collabore avec l'ADEME depuis 2015 sur la démarche Economie Circulaire et Urbanisme (ECU). Le réemploi n'est qu'un maillon, une étape du processus d'aménagement lorsque celui-ci est effectué dans une logique de sobriété. Cette démarche est déjà opérationnelle : elle s'est illustrée à travers l'exemple du Cadran Solaire dans la commune de La Tronche.

Le métabolisme urbain désigne l'ensemble de transformations et flux de matière et d'énergie intervenant dans le cycle de vie d'une zone urbaine. Grâce à l'appui de Bellastock, celui-ci est pensé et organisé de telle sorte qu'il soit propice à la prévention et au réemploi des déchets du BTP, à l'échelle de Plaine Commune ou de la région Bourgogne Franche-Comté.

De plus, la loi Climat et Résilience de 2021 a mis en place une logique de limitation de l'artificialisation des terres. L'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est affiché pour 2050. Le Cerema s'est fait le porte-voix de la base de données de référence pour la description de l'occupation du sol français, l'OCS GE : Occupation du sol à grande échelle. Cet outil, qui vise à cartographier la France d'ici fin 2024, permettra de mesurer l'artificialisation et ainsi accompagner notre changement de rapport à l'utilisation de l'espace.

Enfin, le réemploi et le recyclage sont des éléments clefs de la Stratégie Nationale Bas Carbone sous contraintes de ressources (SNBC). Pour terminer la journée, l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) a détaillé les modalités de cette stratégie eu égard au secteur du bâtiment.

La journée s'est achevée avec Frédérique Seels, Directrice générale du CD2E, qui a remarqué, dans l'assemblée, la forte présence de la jeune génération aux côtés des plus âgés. Faisons en sorte que cette journée riche d'enseignements se convertisse en actions !

La suite au prochain épisode...

Trophées rev3 du bâtiment durable, 8 lauréats distingués



Des projets ambitieux, inspirants et collaboratifs ! Près de 150 personnes étaient réunies le 15 décembre à la Plaine Images à Tourcoing pour découvrir les 8 lauréats de la toute 1ère édition des Trophées rev3 du Bâtiment durable organisée par le [CD2E](#) avec le soutien de la Région Hauts-de-France !

Et les lauréats sont ...

- **Rénovation** : Pôle de référence en matière de développement rural et durable à Le Wast (62)

- **Construction** : Des corons nouvelle génération, 8 logements à Marles-les-Mines (62)

- **Performance énergétique** : Réhabilitation de 153 logements à Wattrelos (59) avec la méthode Energiesprong

- **Energies renouvelables** : Les Hameaux hybrides, Cité Parmentier à Lens (62)



•
Gestion de l'eau : Ensemble immobilier Bureaux, commerces & logements, siège de Partenord Habitat Tripolis Îlot Saint-So, Lille (59)

•
Economie circulaire : Unité de Valorisation des déchets Site LFB Arras, Zone Actiparc, Bailleul-sir-Berthoult (62)

•
Coup de coeur Construction : Projet SENO SICOS, Extension de 3 400 m² de l'usine Caudry (59)

•
Coup de coeur Rénovation : Rénolin, rénovation de 2 logements avec un isolant thermique à base de lin Méricourt (62)



Nord : huit trophées Rev3 pour récompenser la bâtiment durable

Ce jeudi 15 décembre 2022, à la Plaine Images à Roubaix, le CD2E, l'accélérateur de l'écotransition régional et la région Hauts-de-France ont remis pour la première fois Les Trophées Rev3, du nom de cette dynamique visant à construire une région plus durable et solidaire. Au final, huit projets se sont vus récompensés pour leur démarche exemplaire.



© J.D.

Les premiers Trophées Rev3 ont été remis le 15 décembre 2022 à Roubaix (Nord).

Carton plein pour les **premiers Trophées Rev3** : «Vingt-cinq candidatures que nous aurions toutes voulu récompenser», s'est réjoui Frédérique Seels, directrice du CD2E, aux manettes de cette soirée co-organisée avec la région Hauts-de-France, instigatrice, avec la CCI régionale, de la démarche Rev3 lancée ici il y a une décennie par Jeremy Rifkin.

Le **prix « Rénovation »** revient au pôle de développement rural et durable (Le Waast, Pas-de-Calais) porté par le Parc naturel régional des caps et marais d'Opale loué pour sa part importante de réemploi et le travail avec les acteurs locaux.

Les huit coronas nouvelles générations (Marles-les-Mines, Pas-de-Calais) de la Foncière Chênelet ont décroché le **prix « Construction »**, avec un bâtiment passif intégrant énergies renouvelables et matériaux biosourcés.

Vilogia pour sa réhabilitation de 153 logements selon la méthode EnergieSprong s'est vu remettre le **prix « Performance énergétique »**. Le jury a apprécié un process de réhabilitation avançant sur le chemin de la massification.

Maisons & Cités a reçu le **prix « Energies renouvelables »**. Ses hameaux hybrides situés aux abords du Louvre à Lens (Pas-de-Calais) combinent énergie solaire et géothermie horizontale, le tout dans une logique de redensification pour limiter



l'étalement urbain.

Dans la **catégorie « Economie circulaire »**, le projet industriel de construction de l'unité de valorisation des déchets du groupe pharmaceutique LFB près d'Arras (Pas-de-Calais) a séduit le jury. Ce dernier a tenu à saluer les efforts d'un maître d'ouvrage pourtant non contraint par la réglementation. L'opération présente une association bois/paille, ventilation naturelle et réemploi.

Le **prix « Gestion de l'eau »** est décerné à Partenord Habitat pour Tripolis à Lille (Nord). Toitures végétalisées avec potager, stockage et valorisation des eaux pluviales, récupération de la chaleur des eaux grises, eau chaude sanitaire couverte par le solaire sont mis en avant.

Prix coup de coeur

Ce n'est pas un mais finalement **deux prix « Coup de coeur »** qui ont été remis lors de cette soirée. Réalisation précurseure s'il en est, l'extension de 3 400 m² de l'usine l'Oréal-Sicos à Caudry (Nord) a reçu le **prix « Coup de coeur construction »**. Pensé par l'architecte valenciennois Jean-Luc Collet, ce bâtiment innovant classé « installations classées protection de l'environnement » (ICPE) bénéficie de géothermie, d'aéro-photovoltaïque tout en intégrant des matériaux bois-paille, entre autres. Enfin, le **prix « Coup de coeur rénovation »** revient à SIA Habitat pour son projet Rénolin (Méricourt, Pas-de-Calais), une expérimentation intégrant un isolant thermique à base de lin.

Trophées rev3 du bâtiment durable : bravo aux huit lauréats



Ce jeudi 15 décembre, à la Plaine Images à Tourcoing près de 150 personnes étaient réunies pour connaître les lauréats de la première édition des Trophées rev3 du Bâtiment Durable organisée par le CD2E et la Région Hauts-de-France, une Région leader et qui se transforme !

Au total, 25 projets ambitieux, inspirants et collaboratifs ont été soumis à l'évaluation d'un jury composé de plusieurs spécialistes issus des mondes économique, environnemental ou territorial " *et le choix a été plus que cornélien* ", affirme Frédérique Seels, Directrice Générale du [CD2E](#) . Les critères du [nouveau Référentiel rev3 pour la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires](#) ont servi de grille d'analyse, pour les candidats qui ont pu s'auto-évaluer et pour le jury en charge de la sélection finale. Cet outil permet aux Hauts-de-France d'être une région leader et exemplaire dans le domaine.

Mettre en avant les entreprises innovantes des Hauts-de-France

Les entreprises et les habitants des Hauts-de-France travaillent pour un monde et une région plus durable et solidaire, avec et pour les Hommes. Ils [innovent et transforment](#) le territoire régional pour faire face aux enjeux du changement climatique. " *L'objectif de cette première cérémonie est de mettre en avant les entreprises des Hauts-de-France et le savoir-faire des professionnels qui font le bâtiment durable, et participent aux enjeux de transitions : énergétiques, de révolution technologique, écologiques et sociétales* ", annonce Frédéric Motte, conseiller régional, délégué à la " *transformation de l'économie régionale* " et Président de la mission rev3.

Toutes nos félicitations aux lauréats !

Prix Rénovation : Pôle de référence en matière de développement rural et durable à Le Wast (62).

Prix Construction : Des corons nouvelle génération, huit logements à Marles-les-Mines (62).



Prix Performance Énergétique : Réhabilitation de 153 logements à Wattrelos (59) avec la méthode [Energiesprong](#)

Prix Énergies Renouvelables : Les Hameaux hybrides, Cité Parmentier à Lens (62).

Prix Gestion de l'eau : Ensemble immobilier Bureaux, commerces & logements, siège de Partenord Habitat Tripolis Îlot Saint-So, Lille (59).

Prix Économie circulaire : Unité de Valorisation des déchets Site LFB Arras, Zone Actiparc, Bailleul-sir-Berthoult (62).

Prix Coup de coeur Construction : Projet SENO SICOS, Extension de 3 400 m² de l'usine Caudry (59).

Prix Coup de coeur Rénovation : Rénolin, rénovation de 2 logements avec un isolant thermique à base de lin Méricourt (62).



Région

Des panneaux solaires dans les lycées ? Un projet ambitieux mais à revoir

Présentée comme une alternative à l'éolien auquel Xavier Bertrand est allergique, la pose à grande échelle de panneaux photovoltaïques sur les toits des lycées s'avère plus compliquée que prévu.

PAR LAURENT DECOTTE
ldecotte@lavoixdunord.fr

RÉGION. Pour répondre à l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans les Hauts-de-France sur la période 2015-2030 sans nouvelles éoliennes terrestres, Xavier Bertrand mise beaucoup sur le solaire.

Avec 272 établissements publics et une surface bâtie de 4,2 millions de m², la région Hauts-de-France a sur le papier du potentiel avec ses lycées.

En juin 2020, la Région a donc lancé un appel à initiative privée pour l'installation de panneaux solaires sur les toits des lycées. Fin 2021, la société marseillaise Reservoir Sun (regroupement entre Engie et Green Yellow) a été retenue pour l'installation de panneaux sur 76 établissements. Soit l'équivalent d'une dizaine de terrains de football, pour une puissance installée de 15 Mégawatts. Un projet accompagné d'un volet

pédagogique auprès des lycéens et surtout un modèle économique particulier : un coût d'installation porté par Reservoir Sun de l'ordre de 13 millions d'euros. Un planning de déploiement sur trois ans à compter de cet été. Et une redevance fixe annuelle de 114 524 euros versée à la Région pour la mise à disposition des toitures.

Sauf « *qu'on est face à un prestataire qui, par rapport à ce qu'on avait imaginé, ne correspond pas à toutes nos attentes*, se désolent-ils au cabinet de Xavier Bertrand. *Aujourd'hui, il n'y a que cinq lycées sur 76 où des installations sont en cours.* » « *En cours* » ou seulement programmées. Ainsi, dans le Nord et le Pas-de-Calais, seul le lycée Guy-Mollet d'Arras semble avoir un projet avancé : les panneaux devaient commencer à être installés courant décembre.

« *C'est vrai qu'on n'a pas été aidé par le contexte* », tempère notre interlocuteur. « *Entre le Covid qui a ralenti la production en Chine et*

“ On n'abandonne pas l'ambition qui est la nôtre (...), mais ça prend du temps, c'est technique, ça ne sera pas demain. ”





Des panneaux photovoltaïques sur les toits du groupe scolaire Crapet-Salengro, à Haubourdin. Pour les lycées en revanche, toujours rien de concret... PHOTO SÉBASTIEN JARRY

la crise énergétique qui augmente la demande, c'est une année compliquée », était François-Xavier Callens, directeur adjoint du CD2e, pôle d'excellence régionale sur la transition énergétique.

DES MAUVAISES PENTES ET DES CONDUITS QUI GÈNENT

« On nous explique aussi que c'est plus compliqué que prévu parce que tel ou tel toit n'a pas la bonne inclinaison ou qu'il est encombré par des conduits d'aération qui gênent... », rapporte-t-on dans l'entourage du président. Sur les 76 établissements identifiés, des sites ont été abandonnés après des études plus poussées. « L'annonce a été précipitée sans qu'il y ait eu une sélection initiale assez rigoureuse des bâtiments », estime Nicolas Hernigou, directeur de la société Cohérences énergie. Il ajoute qu'une société privée sera naturellement plus

encline à écarter des sites pas assez rentables. Et il relève que d'autres collectivités, dont les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont financé les installations en propre, ont aujourd'hui des collèges équipés (lire ci-contre).

« Je ne comprends pas qu'ils n'utilisent pas la SEM (société d'économie mixte) énergies renouvelables régionale », rebondit Thomas Hutin, conseiller régional Europe Écologie-Les Verts.

« On ne peut pas se satisfaire de la réponse actuelle, on va redémarrer une dynamique, on va revoir les choses », assure-t-on au cabinet du président de Région. « On n'abandonne pas l'ambition qui est la nôtre, on va même essayer d'aller un peu plus loin. Mais ça prend du temps, c'est technique, ça ne sera pas demain. » Sauf qu'en attendant, la facture énergétique enflera. ■

LES COLLÈGES EN AVANCE

Les Départements ont pris un peu d'avance et ont « solarisé » quelques collèges et bâtiments publics.

► **Dans le Nord**, 16 établissements sont dotés de panneaux photovoltaïques depuis une dizaine d'années, en plus du toit des Archives départementales à Lille. L'électricité y est revendue.

Depuis ce début d'année, sept nouveaux collèges en sont pourvus, cette fois à des fins d'autoconsommation. Les installations ont été dimensionnées de telle sorte que toute l'électricité produite est consommée sur place : pour les besoins incompressibles, liés au fonctionnement ininterrompu des équipements techniques et de sécurité. La surface de panneaux représente en moyenne une centaine de mètres carrés. Des installations sont en cours de réalisation ou programmées sur six autres collèges.

► **Dans le Pas-de-Calais**, 4 collèges sont équipés et 4 autres bientôt pourvus. En tout, avec d'autres bâtiments publics, près de 2 000 m² de panneaux sont déjà installés et 2 000 autres en passe de l'être. La tendance à la solarisation est à la hausse, comme devrait le confirmer en janvier l'adoption du budget 2023.



RÉGION

Des panneaux solaires dans les lycées ? Un projet ambitieux mais à revoir

Présentée comme une alternative à l'éolien auquel Xavier Bertrand est allergique, la pose à grande échelle de panneaux photovoltaïques sur les toits des lycées s'avère plus compliquée que prévu.

PAR LAURENT DECOTTE
ldecotte@lavoixdunord.fr

RÉGION. Pour répondre à l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans les Hauts-de-France sur la période 2015-2030 sans nouvelles éoliennes terrestres, Xavier Bertrand mise beaucoup sur le solaire.

Avec 272 établissements publics et une surface bâtie de 4,2 millions de m², la région Hauts-de-France a sur le papier du potentiel avec ses lycées.

En juin 2020, la Région a donc lancé un appel à initiative privée pour l'installation de panneaux solaires sur les toits des lycées. Fin 2021, la société marseillaise Reservoir Sun (regroupement entre Engie et Green Yellow) a été retenue pour l'installation de panneaux sur 76 établissements. Soit l'équivalent d'une dizaine de terrains de football, pour une puissance installée de 15 Mégawatts. Un projet accompagné d'un volet

pédagogique auprès des lycéens et surtout un modèle économique particulier : un coût d'installation porté par Reservoir Sun de l'ordre de 13 millions d'euros. Un planning de déploiement sur trois ans à compter de cet été. Et une redevance fixe annuelle de 114 524 euros versée à la Région pour la mise à disposition des toitures.

Sauf « qu'on est face à un prestataire qui, par rapport à ce qu'on avait imaginé, ne correspond pas à toutes nos attentes, se désolent-on au cabinet de Xavier Bertrand. Aujourd'hui, il n'y a que cinq lycées sur 76 où des installations sont en cours. » « En cours » ou seulement programmées. Ainsi, dans le Nord et le Pas-de-Calais, seul le lycée Guy-Mollet d'Arras semble avoir un projet avancé : les panneaux devaient commencer à être installés courant décembre.

« C'est vrai qu'on n'a pas été aidé par le contexte », tempère notre interlocuteur. « Entre le Covid qui a ralenti la production en Chine et

“ On n'abandonne pas l'ambition qui est la nôtre (...), mais ça prend du temps, c'est technique, ça ne sera pas demain. ”





Des panneaux photovoltaïques sur les toits du groupe scolaire Crapet-Salengro, à Haubourdin. Pour les lycées en revanche, toujours rien de concret... PHOTO SÉBASTIEN JARRY

la crise énergétique qui augmente la demande, c'est une année compliquée», émette François-Xavier Callens, directeur adjoint du CD2e, pôle d'excellence régionale sur la transition énergétique.

DES MAUVAISES PENTES ET DES CONDUITS QUI GÈNENT

« On nous explique aussi que c'est plus compliqué que prévu parce que tel ou tel toit n'a pas la bonne inclinaison ou qu'il est encombré par des conduits d'aération qui gênent... », rapporte-t-on dans l'entourage du président. Sur les 76 établissements identifiés, des sites ont été abandonnés après des études plus poussées. « L'annonce a été précipitée sans qu'il y ait eu une sélection initiale assez rigoureuse des bâtiments », estime Nicolas Hernigou, directeur de la société Cohérences énergie. Il ajoute qu'une société privée sera naturellement plus

encline à écarter des sites pas assez rentables. Et il relève que d'autres collectivités, dont les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont financé les installations en propre, ont aujourd'hui des collèges équipés (lire ci-contre).

« Je ne comprends pas qu'ils n'utilisent pas la SEM (société d'économie mixte) énergies renouvelables régionale », rebondit Thomas Huttin, conseiller régional Europe Écologie-Les Verts.

« On ne peut pas se satisfaire de la réponse actuelle, on va redémarrer une dynamique, on va revoir les choses », assure-t-on au cabinet du président de Région. « On n'abandonne pas l'ambition qui est la nôtre, on va même essayer d'aller un peu plus loin. Mais ça prend du temps, c'est technique, ça ne sera pas demain. » Sauf qu'en attendant, la facture énergétique enflera. ■

LES COLLÈGES EN AVANCE

Les Départements ont pris un peu d'avance et ont « solarisé » quelques collèges et bâtiments publics.

► Dans le Nord, 16 établissements sont dotés de panneaux photovoltaïques depuis une dizaine d'années, en plus du toit des Archives départementales à Lille. L'électricité y est revendue.

Depuis ce début d'année, sept nouveaux collèges en sont pourvus, cette fois à des fins d'autoconsommation. Les installations ont été dimensionnées de telle sorte que toute l'électricité produite est consommée sur place : pour les besoins incompressibles, liés au fonctionnement ininterrompu des équipements techniques et de sécurité. La surface de panneaux représente en moyenne une centaine de mètres carrés. Des installations sont en cours de réalisation ou programmées sur six autres collèges.

► Dans le Pas-de-Calais, 4 collèges sont équipés et 4 autres bientôt pourvus. En tout, avec d'autres bâtiments publics, près de 2 000 m² de panneaux sont déjà installés et 2 000 autres en passe de l'être. La tendance à la solarisation est à la hausse, comme devrait le confirmer en janvier l'adoption du budget 2023.

Du 12 avril 2023 au 14 avril 2023 12e Forum International Bois Construction (FBC)

Salon professionnel / Payant

Format : présentiel

Lieu : Lille -

Après la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, l'Auvergne Rhône-Alpes et l'Ile-de-France, le Forum International Bois Construction (FBC) poursuit son tour de France. La 12e édition co-organisée avec Fibois Hauts-de-France se tiendra du mercredi 12 au vendredi 14 avril 2023 au Grand Palais, à Lille, située au carrefour du nord de l'Europe (Benelux, UK, Allemagne). De rayonnement national et international, ce Forum est le rendez-vous annuel principal de tous les professionnels de la forêt, de l'industrie du bois et du biosourcé et de l'immobilier bas carbone. L'objectif du Forum est de rassembler les acteurs de la filière afin d'identifier, ensemble, les clés de succès pour atteindre la neutralité carbone.

A chaque édition, les sessions et ateliers thématiques présentent les réalisations emblématiques les plus récentes. Pendant 3 jours, le Forum proposera aux 5.000 congressistes attendus à Lille (architectes, ingénieurs, constructeurs, charpentiers, agences, promoteurs, aménageurs, élus et urbanistes) 20 ateliers thématiques, des sessions inaugurales et plénières rassemblant plus de 200 intervenants. L'espace d'exposition accueillera plus de 200 exposants et des expositions thématiques autour de l'éco-conception, du bas-carbone et de l'attractivité des métiers:

- village des matériaux biosourcés organisé par [CD2e](#)
- village innovation avec présentation des nouveaux outils et technologies
- village formation et attractivité des métiers avec diverses expositions et animations.

La thématique principale de cette 12e édition témoignera de la révolution vers la construction, la rénovation et l'aménagement biosourcés dans la perspective de la neutralité carbone, un mouvement que l'on retrouve partout en Europe. Exploitez pleinement la place que vous vous donnez au sein du changement de paradigme.

Renseignements

Lieu de l'événement

Lille Grand Palais, 59800

Contacts

- [Lien vers le site de l'événement](#)
- [Lien vers la page d'inscription](#)





Économie

Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert

Message aux entreprises qui ont recours à la lucrative commande publique : le seul prix ne suffira plus à remporter la mise, il faudra aussi très vite répondre sur l'environnement et le social.

PAR YANNICK BOUCHER
yboucher@lavoixdunord.fr

RÉGION. Le climat change sous nos yeux, les regards changent et les pouvoirs publics sont invités à montrer l'exemple lorsqu'ils achètent via la commande publique.

De fait, le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée, augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais les cahiers des charges peuvent être mal écrits, les acheteurs dans les mairies, les communautés urbaines ou d'agglomérations sont souvent découragés. Besoin d'aide ?

La clause verte était bien née pour cela à Loos-en-Gohelle il y a deux ans. Le Cd2E, l'inépuisable pôle de développement pour la transition écologique, avait ima-



Une cuisine centrale à Lille. Les fournisseurs bio et/ou locaux seront de plus en plus favorisés dans les appels d'offre de marchés publics. PHOTO PIB



giné cet outil gratuit pour simplifier la vie des acheteurs et permettre aux entreprises de profiter de clauses environnementales dans les appels d'offres. La clause verte est un succès, elle vise plus de 250 clauses rédigées l'an prochain, c'est une première à l'échelon national.

OFFRE ET DEMANDE DURABLES

L'enjeu est de taille. La commande publique, c'est beaucoup d'argent à disposition des entreprises, au moins cinq milliards d'euros en région. Surtout, un plan national pour les achats durables vient changer les règles. D'ici à 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale (et 30 % pour une clause sociale). Surtout, à partir d'août 2026, la totalité des commandes devront intégrer des clauses environnementales et sociales.

On en est loin : seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause verte en 2020. Comment répondre ? Un

nouveau guichet vert est mis en place au Cd2e, en lien étroit avec le Centre régional de ressources du développement durable (CERDD) et avec le réseau d'acheteurs APuRe. Les acheteurs sollicitent le guichet vert sur le site de laclauseverte.fr et une juriste du Cd2e répond au téléphone.

“ En 2020, seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause environnementale à l'adresse des entreprises.

Avec des exemples, déjà. La communauté urbaine de Grande-Synthe a acheté des voitures d'occasion pour renouveler sa flotte ou utilise des produits d'entretien écolos pour ses bâtiments. Flandres Opale Habitat expérimente le béton de lin comme isolant. Telle cantine choisit des fournisseurs bio ou locaux... ■



Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert

Message aux entreprises qui ont recours à la lucrative commande publique : le seul prix ne suffira plus à remporter la mise, il faudra aussi très vite répondre sur l'environnement et le social.

PAR **YANNICK BOUCHER**
yboucher@lavoixdnord.fr

RÉGION. Le climat change sous nos yeux, les regards changent et les pouvoirs publics sont invités à montrer l'exemple lorsqu'ils achètent *via* la commande publique.

De fait, le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée, augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais les cahiers des charges peuvent être mal écrits, les acheteurs dans les mairies, les communautés urbaines ou d'agglomérations sont souvent découragés. Besoin d'aide ?

La clause verte était bien née pour cela à Loos-en-Gohelle il y a deux ans. Le [Cd2E](#), l'infatigable pôle de développement pour la transition écologique, avait ima-



Une cuisine centrale à Lille. Les fournisseurs bio et-ou locaux seront de plus en plus favorisés dans les appels d'offre de marchés publics. PHOTO PIB



giné cet outil gratuit pour simplifier la vie des acheteurs et permettre aux entreprises de profiter de clauses environnementales dans les appels d'offres. La clause verte est un succès, elle vise plus de 250 clauses rédigées l'an prochain, c'est une première à l'échelon national.

OFFRE ET DEMANDE DURABLES

L'enjeu est de taille. La commande publique, c'est beaucoup d'argent à disposition des entreprises, au moins cinq milliards d'euros en région. Surtout, un plan national pour les achats durables vient changer les règles. D'ici à 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale (et 30 % pour une clause sociale). Surtout, à partir d'août 2026, la totalité des commandes devront intégrer des clauses environnementales et sociales.

On en est loin : seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause verte en 2020. Comment répondre ? Un

nouveau guichet vert est mis en place au Cd2e, en lien étroit avec le Centre régional de ressources du développement durable (CERDD) et avec le réseau d'acheteurs APuRe. Les acheteurs sollicitent le guichet vert sur le site de laclauseverte.fr et une juriste du Cd2e répond au téléphone.

“ En 2020, seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause environnementale à l'adresse des entreprises. ”

Avec des exemples, déjà. La communauté urbaine de Grande-Synthe a acheté des voitures d'occasion pour renouveler sa flotte ou utilise des produits d'entretien écolos pour ses bâtiments. Flandres Opale Habitat expérimente le béton de lin comme isolant. Telle cantine choisit des fournisseurs bio ou locaux... ■



Économie

Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert

Message aux entreprises qui ont recours à la lucrative commande publique : le seul prix ne suffira plus à remporter la mise, il faudra aussi très vite répondre sur l'environnement et le social.

PAR YANNICK BOUCHER
yboucher@lavoixdunord.fr

RÉGION. Le climat change sous nos yeux, les regards changent et les pouvoirs publics sont invités à montrer l'exemple lorsqu'ils achètent via la commande publique.

De fait, le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée, augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais les cahiers des charges peuvent être mal écrits, les acheteurs dans les mairies, les communautés urbaines ou d'agglomérations sont souvent découragés. Besoin d'aide ?

La clause verte était bien née pour cela à Loos-en-Gohelle il y a deux ans. Le Cd2E, l'inépuisable pôle de développement pour la transition écologique, avait ima-



Une cuisine centrale à Lille. Les fournisseurs bio et-ou locaux seront de plus en plus favorisés dans les appels d'offre de marchés publics. PHOTO PIB



giné cet outil gratuit pour simplifier la vie des acheteurs et permettre aux entreprises de profiter de clauses environnementales dans les appels d'offres. La clause verte est un succès, elle vise plus de 250 clauses rédigées l'an prochain, c'est une première à l'échelon national.

OFFRE ET DEMANDE DURABLES

L'enjeu est de taille. La commande publique, c'est beaucoup d'argent à disposition des entreprises, au moins cinq milliards d'euros en région. Surtout, un plan national pour les achats durables vient changer les règles. D'ici à 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale (et 30 % pour une clause sociale). Surtout, à partir d'août 2026, la totalité des commandes devront intégrer des clauses environnementales et sociales.

On en est loin : seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause verte en 2020. Comment répondre ? Un

nouveau guichet vert est mis en place au Cd2e, en lien étroit avec le Centre régional de ressources du développement durable (CERDD) et avec le réseau d'acheteurs APuRe. Les acheteurs sollicitent le guichet vert sur le site de laclauseverte.fr et une juriste du Cd2e répond au téléphone.

“ En 2020, seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause environnementale à l'adresse des entreprises.

Avec des exemples, déjà. La communauté urbaine de Grande-Synthe a acheté des voitures d'occasion pour renouveler sa flotte ou utilise des produits d'entretien écolos pour ses bâtiments. Flandres Opale Habitat expérimente le béton de lin comme isolant. Telle cantine choisit des fournisseurs bio ou locaux... ■



Achats publics responsables bientôt obligatoires, merci le nouveau guichet vert

Message aux entreprises qui ont recours à la lucrative commande publique : le seul prix ne suffira plus à remporter la mise, il faudra aussi très vite répondre sur l'environnement et le social.

PAR **YANNICK BOUCHER**
yboucher@lavoixdnord.fr

RÉGION. Le climat change sous nos yeux, les regards changent et les pouvoirs publics sont invités à montrer l'exemple lorsqu'ils achètent *via* la commande publique.

De fait, le nombre de clauses qui exigent des efforts environnementaux dans la construction d'une école, d'un bâtiment public, d'un lycée, augmente. C'est aussi le cas dans l'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air ou l'alimentation et tout type de fournitures. Mais les cahiers des charges peuvent être mal écrits, les acheteurs dans les mairies, les communautés urbaines ou d'agglomérations sont souvent découragés. Besoin d'aide ?

La clause verte était bien née pour cela à Loos-en-Gohelle il y a deux ans. Le Cd2E, l'infatigable pôle de développement pour la transition écologique, avait ima-



Une cuisine centrale à Lille. Les fournisseurs bio et-ou locaux seront de plus en plus favorisés dans les appels d'offre de marchés publics. PHOTO PIB



giné cet outil gratuit pour simplifier la vie des acheteurs et permettre aux entreprises de profiter de clauses environnementales dans les appels d'offres. La clause verte est un succès, elle vise plus de 250 clauses rédigées l'an prochain, c'est une première à l'échelon national.

OFFRE ET DEMANDE DURABLES

L'enjeu est de taille. La commande publique, c'est beaucoup d'argent à disposition des entreprises, au moins cinq milliards d'euros en région. Surtout, un plan national pour les achats durables vient changer les règles. D'ici à 2025, chaque marché public notifié devra comprendre au moins une clause environnementale (et 30 % pour une clause sociale). Surtout, à partir d'août 2026, la totalité des commandes devront intégrer des clauses environnementales et sociales.

On en est loin : seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause verte en 2020. Comment répondre ? Un

nouveau guichet vert est mis en place au Cd2e, en lien étroit avec le Centre régional de ressources du développement durable (CERDD) et avec le réseau d'acheteurs APuRe. Les acheteurs sollicitent le guichet vert sur le site de laclauseverte.fr et une juriste du Cd2e répond au téléphone.

“ En 2020, seuls 17 % des marchés publics français incluaient une clause environnementale à l'adresse des entreprises. ”

Avec des exemples, déjà. La communauté urbaine de Grande-Synthe a acheté des voitures d'occasion pour renouveler sa flotte ou utilise des produits d'entretien écolos pour ses bâtiments. Flandres Opale Habitat expérimente le béton de lin comme isolant. Telle cantine choisit des fournisseurs bio ou locaux... ■



RÉGION

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Il invente l'éclairage public "intelligent" et solaire

OISE À l'heure de la sobriété énergétique, ce startupper de Nogent-sur-Oise promet de révolutionner le fonctionnement de nos candélabres d'éclairage public en s'appuyant sur l'énergie solaire.



Ali Haydar Sari, fondateur de la start-up Sofrelis.

PASCAL MUREAU

Éclairer les rues pourrait ne rien coûter. Voire, les villes pourraient gagner de l'argent. Ali Haydar Sari, un Nogentais de 28 ans, a peut-être la solution. À la tête d'une startup consacrée aux énergies renouvelables, le jeune homme vient de remporter le prix 2022 du concours Talents des Cités dans la catégorie Émergence.

« 100 % D'ÉCONOMIE »

Organisé par le ministère de la Ville et Bpifrance, ce prestigieux concours valorise les entreprises « en devenir » qui souhaitent implanter leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

L'idée d'Ali Haydar Sari, à la tête de la toute jeune société Sofrelis ? D'abord remplacer les vieilles lampes de nos candélabres publics par des led « intelligents ». C'est-à-dire avec un détecteur de présence modulant la puissance de l'éclairage en fonction du passage, avec à la clé une sérieuse réduction de la pollution lumineuse néfaste à la biodiversité.

Surtout, autour de chaque candélabre, l'inventeur propose d'adapter un module (circulaire ou rectangulaire selon le pylône) associant des mini-panneaux photovoltaïques captant les rayons du soleil et des mini-batteries stockant l'énergie. Ainsi, chaque point lumineux deviendrait autonome et pourrait se passer du réseau électrique classique.

« 100 % d'économies sont possibles »,



estime Ali Haydra Sari, qui s'apprête à déposer son brevet à l'INPI, l'Institut de la propriété industrielle. Ce n'est pas le gâteau, le nombre de modules n'étant pas limité (sauf par une hauteur de sécurité), certains candidatures deviendraient excédentaires en électricité. « *L'énergie en surplus serait alors revendue par la mairie, permettant de financer d'autres systèmes, comme pour la signalisation routière.* »

Fort de la notoriété et du coup de pouce financier que lui a octroyé son prix, l'inventeur – également soutenu par le BGE d'appui aux entreprises – travaille sur un prototype au sein du Centre de développement

des éco-entreprises (CD2E) à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Il est également abrité par le Village by CA Paris, le centre d'incubation du Crédit agricole.

« *En moyenne, l'éclairage public représente 40% des dépenses d'énergie d'une mairie. Et en France, 40% des points lumineux ont plus de 25 ans...*

Un vrai problème », explique Ali Haydar Sari. Surtout depuis la hausse vertigineuse du kilowattheure...

Mais plutôt qu'un coûteux remplacement complet du parc, le créateur de Sofrelis propose « *d'optimiser* » chaque point lumineux existant par une solution écologique et économique. ■

«Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus» : ces constructions ont reçu un trophée Rev3

Des logements sociaux, neufs ou réhabilités, des bâtiments industriels, un siège social... Huit projets très ambitieux ont été récompensés par la Région Hauts-de-France et le CD2E pour leurs qualités environnementales. Avec un petit plus : ils peuvent servir d'exemple.

Article avec accès abonné:

<https://www.lavoixdunord.fr/1270104/article/2022-12-22/le-bois-paille-ce-n-est-pas-que-pour-les-ecolos-convaincus-ces-constructions-ont>



RECYCLAGE Les sédiments, qui représentent un des plus gros déchets, doivent devenir bientôt une source cruciale de matières premières

Gilles Durand

Publié le 15/11/22 à 11h02 — Mis à jour le 17/11/22 à 14h39

15 COMMENTAIRES 90 PARTAGES

• P



La PMI nordiste Nord Asphaltte utilise déjà 10 à 20 % de sédiments dans ses produits pour les travaux publics. — *Airscanner*

- Que faire des quelque 50 millions de m³ de sédiments récupérés, chaque année en France, dans les ports (50 millions de m³) et dans les fleuves (1,3 million de m³) ?
- La nouvelle réglementation, prévue pour 2025, va rendre crucial le retraitement de ces déchets de poids.
- Un casse-tête environnemental qui trouve, heureusement, des solutions industrielles dans l'économie circulaire.

Draguer, c'est bien, mais qu'est-ce qu'on fait après ? C'est la question qui se pose concernant les sédiments récupérés, chaque année en France, dans les ports (50 millions de m³) et dans les fleuves (1,3 million de m³). Car la nouvelle réglementation, prévue pour 2025, va rendre crucial le retraitement de [ces déchets](#) de poids. Un casse-tête [environnemental](#) qui trouve, heureusement, des solutions.

Certaines sont testées depuis une vingtaine d'années par le [Centre de déploiement de l'éco-transition](#) (CD2E), installé dans le [Pas-de-Calais](#), à Loos-en-Gohelle. A l'heure où le prix des matières premières commence à flamber, la contrainte de reconversion de boues parfois polluées peut rapidement devenir un atout.

Comment transformer le noir en vert

Pendant deux jours, mardi et mercredi, les assises nationales de la valorisation des sédiments, qui se tiennent à Lille, dans le Nord, doivent présenter différentes solutions qui s'inscrivent dans cet « engagement pour la croissance verte ». Ou comment métamorphoser le noir en vert.

Face au prix de l'énergie, la maison en paille est une solution économique et écoresponsable



Les Hauts-de-France sont le premier gisement de paille de l'hexagone. Une ressource isolante de plus en plus utilisée. • © THIERRY GACHON / MAXPPP

- [Nord](#)
- [Hauts-de-France](#)

Le froid est là. Depuis une dizaine d'années, les constructions qui utilisent la paille comme isolant se multiplient. Le matériau, qui protège aussi bien du froid que de la chaleur, a aussi une durabilité exceptionnelle. Sourcede localement, la paille est aussi à l'abri des risques de pénurie. Article publié une première fois le 18 novembre.

Tout savoir sur : [La Fête des Lumières 2022 à Lyon](#)

"On voulait une maison écologique, biosourcée et j'ai étudié toutes les possibilités pendant 3 ans. J'ai vu beaucoup de documentation sur la paille, je me suis dit que c'était un très bon isolant, produit localement. On est donc partis sur ce projet" retrace Dominique Bernard. Avec son épouse, ils ont fait construire leur maison à Templeuve-en-Pévèle, dans le Nord, en 2019.

Chez les Bernard, l'ossature de la maison est en bois, et les ballots de paille intégrés qui assurent l'isolation sont placés sur la façade extérieure de la construction. *"Ce n'est pas le plus courant sur les constructions paille"*, précise le retraité.



Dominique Bernard est dithyrambique sur le choix de son isolant. *"On a un confort naturel qui est extraordinaire dans cette maison, je crois qu'on dit Feng Shui en japonais ? (rires) Et en plus de ça, c'est génial en termes d'économie d'énergie."*

Sur l'an dernier, je n'ai même pas dû consommer trois stères de bois. Cette année, on n'a pas encore allumé le chauffage. Dominique Bernard, propriétaire d'une maison isolée avec de la paille



La construction de la maison en paille du couple Bernard, à Templeuve-en-Pévèle. • © France Televisions

En 2021, le chauffage d'un logement comptait pour près de 30% de la consommation d'électricité, selon des données de l'Ademe compilées par France 3. Cette facture d'électricité est en hausse constante depuis 2006, et a augmenté de près de 240 euros en 16 ans. Avec la flambée des prix de l'électricité et du gaz, la maison en paille est une alternative de plus en plus séduisante.

La facture de Dominique Bernard, elle, a réduit depuis qu'il s'est installé dans sa nouvelle maison. *" On a un tout petit feu à bois pour chauffer toute la maison, c'est le plus petit modèle. Je précise que nous avons un étage. Sur l'an dernier, je n'ai même pas dû consommer trois stères de bois. Cette année, on n'a pas encore allumé le chauffage. Je regarde désespérément le thermomètre en me disant que dès qu'on descendra sous 19 degrés, je ferai un feu. Mais ce n'est pas encore arrivé ! "* plaisante-t-il.

Un secteur encadré, des performances impressionnantes

Le [Centre de développement des éco-entreprises \(Cd2e\)](#), basé à Loos-en-Gohelle dans le Nord, mise énormément sur cette alternative pour accélérer la transition écologique dans les Hauts-de-France. Vincent Thellier, consultant spécialisé dans les filières biosourcées :

"La paille apporte une très bonne isolation et peut tendre vers [le label Bâtiment Passif](#), si elle est associée à de bon matériaux. Cela veut dire que le bâtiment consomme moins de 15kW/h par an et par mètre carré" explique le spécialiste. Pour une maison de 100m² carré qui se chauffe au gaz, cela représente une facture d'énergie d'à peine 120 euros par an.

Des constructeurs autodidactes et passionnés ont essayé les revers de la construction en bois pendant plusieurs dizaines d'années. Ce savoir-faire accumulé a permis d'aboutir à des règles professionnelles de la construction en paille. *"On a une base qui, si elle est suivie à la lettre, assure la réussite"*, résume Vincent Thellier.



La maison biosourcée du couple Bernard, à Templeuve-en-Pévèle. • © France Télévisions

"On utilise de tout petits ballots de paille, environ 36 cm sur 46. Avec deux petits ballots, on a une résistance thermique au top du top ! Maintenant, on a des artisans qui le font en préfabriqué, ils préparent des pans de mur. Avec ça, selon la taille de la maison, l'ossature bois et paille peut être assemblée en moins d'une semaine. On gagne du temps et on a des chantiers propres."

La paille doit être une paille de blé, récoltée par des agriculteurs formés et qui utilisent des presses spécialisées. Le pressage assure une paille dense, sans aucun vide d'air. C'est cette densité qui assure une protection complète contre les aléas

climatiques. Le froid, bien sûr, que l'on peut redouter tout particulièrement dans les Hauts-de-France, mais aussi la chaleur.

"Plus on va vers un réchauffement climatique avec des pics thermiques longs, plus c'est intéressant, plaide le consultant spécialisé. Quand on a des épisodes climatiques comme cet été, c'est très efficace. La paille permet un déphasage thermique de 12h à 16h. Cela veut dire que, lorsque la chaleur va atteindre l'intérieur de la maison, la nuit sera déjà tombée à l'extérieur."

Les Hauts-de-France, premier gisement de paille de l'hexagone

Le matériau présente de multiples intérêts en plus de la préservation de la température. La paille est un excellent isolant phonique et un régulateur d'humidité naturel, un atout notamment pour lutter contre le développement d'une maladie respiratoire.

Le confort de l'habitant est donc assuré et la facture allégée. La paille présente un autre avantage majeure, celui d'être une ressource locale dont le bilan environnemental est sans faille.

Dans les Hauts-de-France, premier gisement du pays, 7 millions de tonnes de paille sont produites annuellement. *"Avec 1 % de cette quantité, on pourrait isoler plus de 25000 appartements de 60 m² chaque année"* concluent les études du Cd2e. La paille est issue de la photosynthèse, *"donc la production de ballot de paille stocke le carbone au lieu d'en émettre. On est à l'inverse de la production de la laine de verre, qui est obtenue en chauffant du silice, par exemple"* illustre Vincent Thellier.

Le composant est également biodégradable : à la fin de son cycle de vie, il peut être transformé en compost. Cette fin n'est pas prévue de sitôt, assure le spécialiste. *"Il existe en France une maison près de Montargis, la "maison feuillette". C'est la plus ancienne maison construite en paille que l'on connaisse. Elle a été isolée avec ce matériau dans une armature bois. Elle a fêté ses 102 ans et les ballots de paille qui ont été utilisés lors de la construction n'ont pas bougé, il n'y a pas eu besoin d'y toucher."* Classé mais toujours fonctionnel, le bâtiment abrite aujourd'hui les bureaux du Centre National de la construction paille.

Un surcoût de construction vite amorti

Y a-t-il alors des inconvénients à l'utilisation de la paille comme isolant ? Pas vraiment, à en croire Dominique Bernard, propriétaire de la maison de Templeuve-en-Pévèle. *"Au niveau du prix de la maison, comme on a utilisé beaucoup de matériaux biosourcés, on a quand même eu un surcoût de 20% à 30% du prix d'une maison classique. Mais au final, on est très satisfaits de notre choix. Ces 30%, on va les récupérer plus vite que prévu ! On compte amortir sur moins de 10 ans, c'est vraiment extraordinaire"* s'enthousiasme le retraité.

Il n'a pas non plus eu de mal à faire assurer sa maison. *"Il y a dix ou quinze ans, on pouvait avoir des problèmes pour assurer une maison en paille à cause du risque incendie, ce n'est plus du tout le cas. Maintenant, la tenue au feu est équivalente à celle d'une maison classique en brique."*

En 2021, selon le Cd2e, 27 projets de construction en paille ont été achevés ou entamés dans les Hauts-de-France et 23 autres étaient à l'étude. Le centre de développement, qui sortira en décembre les chiffres de l'année 2022, parle d'une année "de montée en puissance". Si vous êtes curieux ou intéressés, les Rencontres régionales bois et paille se dérouleront le 29 novembre, à Lille.

RECYCLAGE Les sédiments, qui représentent un des plus gros déchets, doivent devenir bientôt une source cruciale de matières premières

Gilles Durand

Publié le 15/11/22 à 11h02 — Mis à jour le 17/11/22 à 14h39

15 COMMENTAIRES 90 PARTAGES

• P



La PMI nordiste Nord Asphaltte utilise déjà 10 à 20 % de sédiments dans ses produits pour les travaux publics. — *Airscanner*

- Que faire des quelque 50 millions de m³ de sédiments récupérés, chaque année en France, dans les ports (50 millions de m³) et dans les fleuves (1,3 million de m³) ?
- La nouvelle réglementation, prévue pour 2025, va rendre crucial le retraitement de ces déchets de poids.
- Un casse-tête environnemental qui trouve, heureusement, des solutions industrielles dans l'économie circulaire.

Draguer, c'est bien, mais qu'est-ce qu'on fait après ? C'est la question qui se pose concernant les sédiments récupérés, chaque année en France, dans les ports (50 millions de m³) et dans les fleuves (1,3 million de m³). Car la nouvelle réglementation, prévue pour 2025, va rendre crucial le retraitement de [ces déchets](#) de poids. Un casse-tête [environnemental](#) qui trouve, heureusement, des solutions.

Certaines sont testées depuis une vingtaine d'années par le [Centre de déploiement de l'éco-transition](#) (CD2E), installé dans le [Pas-de-Calais](#), à Loos-en-Gohelle. A l'heure où le prix des matières premières commence à flamber, la contrainte de reconversion de boues parfois polluées peut rapidement devenir un atout.

Comment transformer le noir en vert

Pendant deux jours, mardi et mercredi, les assises nationales de la valorisation des sédiments, qui se tiennent à Lille, dans le Nord, doivent présenter différentes solutions qui s'inscrivent dans cet « engagement pour la croissance verte ». Ou comment métamorphoser le noir en vert.

Car curer les sédiments est une obligation pour maintenir l'activité économique dans les ports, les canaux ou autres barrages hydrauliques. Mais que faire de ces déchets dont les volumes sont colossaux, les plus importants après ceux du bâtiment et des travaux publics ? Jusqu'à présent, 90 % du volume total des sédiments marins extraits sont rejetés en pleine mer, « engendrant des conséquences désastreuses sur les écosystèmes marins », déplore le CD2E.

« Avant, on épandait ça aussi dans les champs, explique Cyril Scribot, consultant économie circulaire chez CD2E. Avec la nouvelle loi, ces rejets des résidus de dragage pollués seront bientôt interdits. » Or, le recyclage reste encore parfois problématique concernant certaines matières comme les métaux lourds, par exemple. « Les solutions d'aujourd'hui ne doivent pas devenir les problèmes de demain, notamment en polluant les nappes phréatiques », souligne-t-il.

Economiser les matières premières

Ainsi, des essais techniques sont continuellement menés au sein du CD2E afin de « suivre le parcours de la pollution ». Un exemple : faire vieillir artificiellement certains produits recyclés histoire de vérifier leur degré de contamination dans le temps. Ce savoir-faire permet ainsi d'élaborer du ciment, du béton ou de l'asphalte à base de sédiments nettoyés.

« Nous intégrons déjà 10 % à 20 % de sédiments dans nos produits », se félicite Francis Grenier, président de [Nord asphalte](#), une PMI nordiste investie dans ce projet expérimental depuis quatre ans. Mais l'industriel espère aller plus loin dans le recyclage. « Si on parvient à caractériser parfaitement les éléments contenus dans les sédiments, à en dresser l'ADN exact, on pourrait créer une bourse d'achat de ces matériaux permettant d'économiser les matières premières des carrières. »

Des millions de tonnes de boue et des déchets valorisés : le potentiel est énorme. Avec des enjeux économiques et écologiques colossaux. L'IMT Nord Europe (ex-Ecole des mines de Douai) travaille déjà à ce projet de caractérisation. « L'envolée des prix des [matières premières](#) nous donne raison avant l'heure, assure Francis Grenier. Grâce aux sédiments, nous serons, demain, moins dépendants du marché et des exploitants de matériaux. »

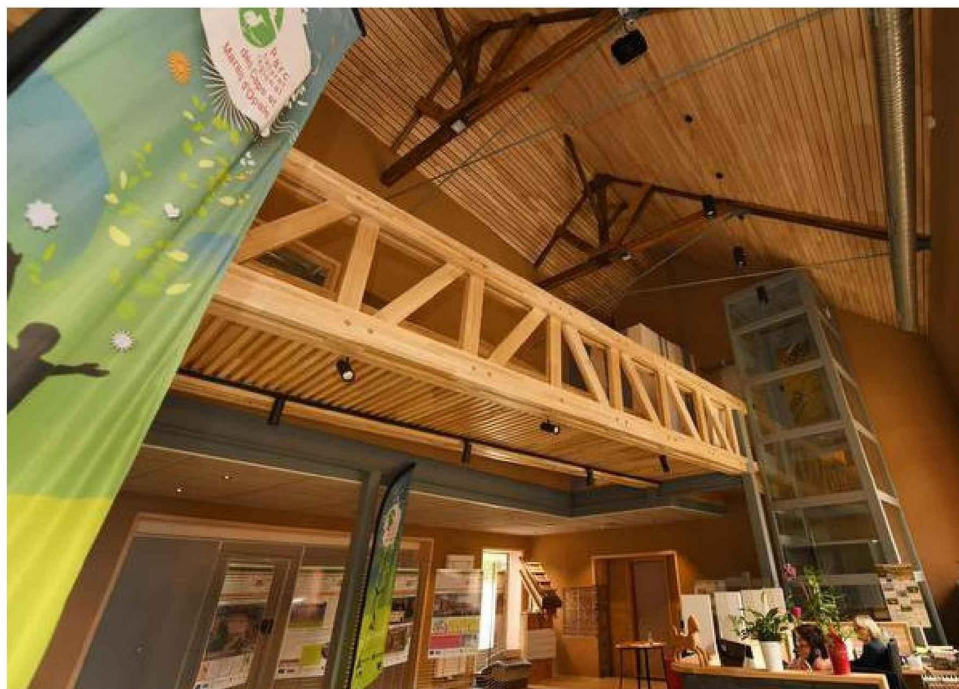
- [Planète](#)
- [Déchets](#)
- [Lille](#)
- [Hauts-de-France](#)
- [Recyclage](#)
- [Industrie](#)
- [Économie](#)
- [économie circulaire](#)



Économie

« Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus »

Des logements sociaux, neufs ou réhabilités, des bâtiments industriels, un siège social... Huit projets très ambitieux ont été récompensés par la Région Hauts-de-France et le CD2E pour leurs qualités environnementales. Avec un petit plus : ils peuvent servir d'exemple.



L'accueil de la Maison du parc, avec un comptoir d'accueil fabriqué à partir des cuves de l'ancienne brasserie qui s'y trouvait autrefois (ci-dessus).

Les lauréats récompensés par la Région Hauts-de-France et le CD2E pour les qualités environnementales de leur projet. PHOTOS ZACK AJILI ET « LA VOIX »



PAR ANNE-GAËLLE BESSE
economie@lavoixdunord.fr

RÉGION. « Il y avait 25 postulants et nous aurions pu tous les prendre, vu le niveau des dossiers. » Frédérique Seels, directrice générale du CD2E, pôle de développement de la transition écologique, y voit le signe de l'engouement pour les techniques Rev3 : « *Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus.* »

Ce qui a permis de départager les candidats, c'est la reproductibilité du projet. « *Il faut passer du colibri au Canadair* », a lancé Frédéric Motte, président de la commission Rev3 au conseil régional. Comprendre : ne plus se contenter de petits gestes, mais massifier le recours à la construction et à la rénovation durables.

– **Catégorie performance énergétique.** C'est l'alliance de la rénovation énergétique et du savoir-faire industriel : la méthode Energies-prong (« saut énergétique » en néerlandais) a été appliquée à Wattrelos sur 153 logements par le bailleur social Vilogia. Pas une nouveauté régionale (10 maisons avaient déjà été rénovées à Hem), mais une première à cette échelle. Des façades isolantes préfabriquées recouvrent désormais le bâtiment, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur l'intégralité des toits... le tout en présence des habitants.

– **Catégorie rénovation.** La Maison du parc naturel régional des Caps et Marais de la Côte d'Opale, au Wast, dans le Boulonnais, ce sont plusieurs bâtiments chargés d'histoire rénovés avec des techniques à la fois naturelles et très modernes. Il y a de l'isolant en chanvre, en

anas de lin et en liège expansé, de la peinture à base d'algues, des enduits de terre crue mais aussi beaucoup de réemploi. Les anciennes cuves de la brasserie ont permis, par exemple, de fabriquer l'accueil de ce lieu livré en juin 2021.

– **Catégorie énergies renouvelables.** Situés à un jet de pierre du Louvre-Lens, les Hameaux hybrides sont un ensemble de 170 logements et équipements répartis en hameaux. Ces maisons de mineurs actuellement rénovées par le bailleur Maisons et Cités bénéficient d'une boucle d'eau géothermique liée au musée, de pompes à chaleur, de photovoltaïque...

“ Les anciennes cuves de la brasserie ont permis, par exemple, de fabriquer l'accueil de ce lieu.

– **Catégorie gestion de l'eau.** Le nouveau siège de Partenord Habitat à Lille a été retenu pour sa gestion des eaux de pluie, récupérées pour son toit terrasse végétalisé et les toilettes des bureaux. Cet ensemble de neuf étages qui réunit des services administratifs et des logements sociaux a coché beaucoup de cases Rev3 : une borne de recharge pour véhicules électriques, une large utilisation du photovoltaïque... La construction a été lancée en 2019 mais le projet, très ambitieux, a démarré dès 2010. ■

Également récompensés : l'unité de valorisation des déchets du site LFB Arras, dans la catégorie économie circulaire ; la rénovation de deux logements avec un isolant thermique à base de lin à Méricourt par SIA Habitat.

« L'ÉCOLOGIE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ »

Anne-Gaëlle Charvet est la présidente de la Foncière Chênelet, qui construit huit logements sociaux (dont six très sociaux) à Marles-les-Mines. « *Nous venons du monde de l'insertion et nous savons que les gens avec des problèmes d'emploi ont aussi des problèmes de logement. Il fallait des habitations confortables, avec des charges maîtrisées. On a juste mis l'écologie au service de la solidarité.* » Dans ces huit maisons intégrées dans le même bâtiment, les charges ont été divisées par cinq grâce à l'emploi d'isolants locaux. Et tout est pensé pour que les habitants puissent y faire face à des pertes d'autonomie (plain-pied, ascenseur, installation d'un lit d'hôpital...). Beaucoup de bois, des couvertures végétalisées, des panneaux photovoltaïques... Bien sûr, c'est plus cher à construire mais le modèle économique de la Foncière, qui s'appuie sur des financeurs à la recherche de projets solidaires, a permis de boucler le projet, dont la livraison est prévue pour ce mois-ci.



« Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus »

Des logements sociaux, neufs ou réhabilités, des bâtiments industriels, un siège social... Huit projets très ambitieux ont été récompensés par la Région Hauts-de-France et le CD2E pour leurs qualités environnementales. Avec un petit plus : ils peuvent servir d'exemple.

PAR ANNE-GAËLLE BESSE
economie@lavoixdunord.fr

RÉGION. « Il y avait 25 postulants et nous aurions pu tous les prendre, vu le niveau des dossiers. » Frédérique Seels, directrice générale du CD2E, pôle de développement de la transition écologique, y voit le signe de l'engouement pour les techniques Rev3 : « *Le bois paille, ce n'est pas que pour les écolos convaincus.* »

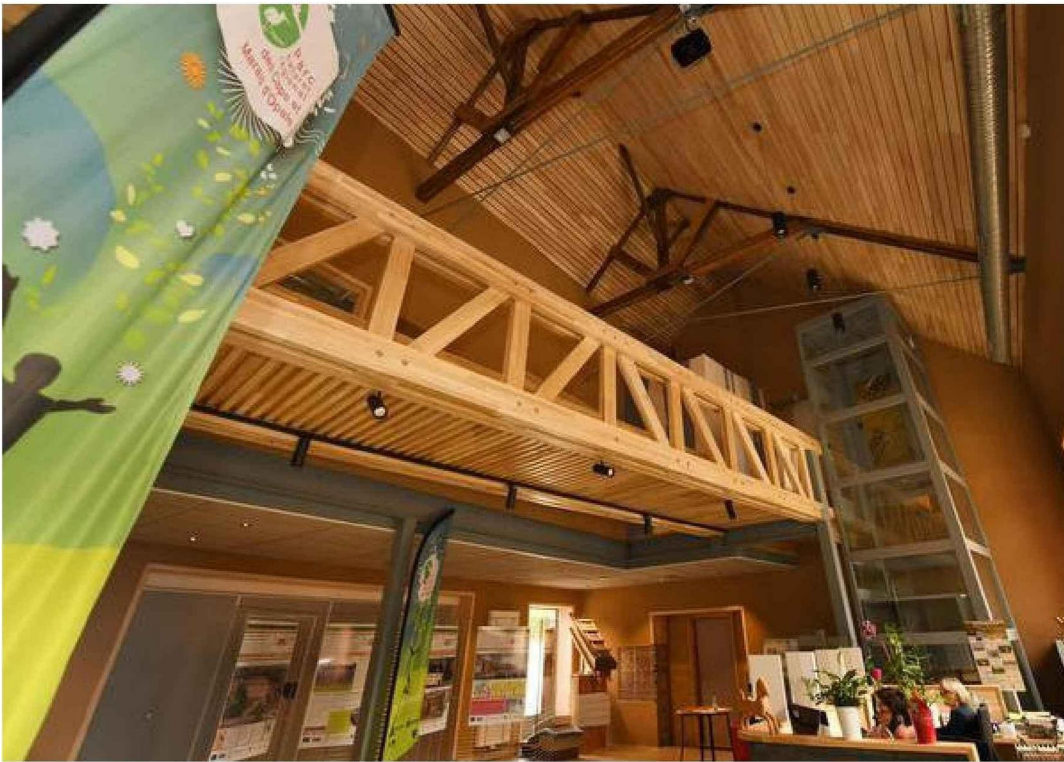
Ce qui a permis de départager les candidats, c'est la reproductibilité du projet. « *Il faut passer du colibri au Canadair* », a lancé Frédéric Motte, président de la commission Rev3 au conseil régional. Comprendre : ne plus se contenter de petits gestes, mais massifier le recours à la construction et à la rénovation durables.

– **Catégorie performance énergétique.** C'est l'alliance de la rénova-

tion énergétique et du savoir-faire industriel : la méthode Energies-prong (« saut énergétique » en néerlandais) a été appliquée à Wattrelos sur 153 logements par le bailleur social Vilogia. Pas une nouveauté régionale (10 maisons avaient déjà été rénovées à Hem), mais une première à cette échelle. Des façades isolantes préfabriquées recouvrent désormais le bâtiment, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur l'intégralité des toits... le tout en présence des habitants.

– **Catégorie rénovation.** La Maison du parc naturel régional des Caps et Marais de la Côte d'Opale, au Wast, dans le Boulonnais, ce sont plusieurs bâtiments chargés d'histoire rénovés avec des techniques à la fois naturelles et très modernes. Il y a de l'isolant en chanvre, en





L'accueil de la Maison du parc, avec un comptoir d'accueil fabriqué à partir des cuves de l'ancienne brasserie qui s'y trouvait autrefois (ci-dessus). Les lauréats récompensés par la Région Hauts-de-France et le CD2E pour les qualités environnementales de leur projet. PHOTOS ZACK AJILI ET « LA VOIX »



anas de lin et en liège expansé, de la peinture à base d'algues, des enduits de terre crue mais aussi beaucoup de réemploi. Les anciennes cuves de la brasserie ont permis, par exemple, de fabriquer l'accueil de ce lieu livré en juin 2021.

– **Catégorie énergies renouvelables.** Situés à un jet de pierre du Louvre-Lens, les Hameaux hybrides sont un ensemble de 170 logements et équipements répartis en hameaux. Ces maisons de mineurs actuellement rénovées par le bailleur Maisons et Cités bénéficient d'une boucle d'eau géothermique liée au musée, de pompes à chaleur, de photovoltaïque...

“ Les anciennes cuves de la brasserie ont permis, par exemple, de fabriquer l'accueil de ce lieu.

– **Catégorie gestion de l'eau.** Le nouveau siège de Partenord Habitat à Lille a été retenu pour sa gestion des eaux de pluie, récupérées pour son toit terrasse végétalisé et les toilettes des bureaux. Cet ensemble de neuf étages qui réunit des services administratifs et des logements sociaux a coché beaucoup de cases Rev3 : une borne de recharge pour véhicules électriques, une large utilisation du photovoltaïque... La construction a été lancée en 2019 mais le projet, très ambitieux, a démarré dès 2010. ■

Egalement récompensés : l'unité de valorisation des déchets du site LFB Arras, dans la catégorie économie circulaire ; la rénovation de deux logements avec un isolant thermique à base de lin à Méricourt par SIA Habitat.



REMISE DES TROPHÉES RÉGIONAUX REV3

À LA UNE

HUIT LAURÉATS POUR LES TROPHÉES DU BÂTIMENT DURABLE

À la Plaine Images de Tourcoing, le 15 décembre, se déroulait, pour la première fois, la remise des Trophées régionaux rev3 du bâtiment durable. Un concours qui met en lumière les projets novateurs pour la décarbonation du secteur.

Lolita PÉRON



© Aletheia Press/L. Péron

| L'ensemble des lauréats des Trophées régionaux Rev3 du bâtiment durable.

Pour leur première édition, les Trophées régionaux rev3 du bâtiment durable, ont rencontré un franc succès. 22 porteurs de projets des Hauts-de-France ont déposé un dossier. «Le jury a évalué les candidatures à travers différents critères que sont : la performance énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et la gestion de l'eau, entre autres... introduit Frédérique Seels, directrice du CD2E. Et pour une première, je

peux vous dire que les dossiers étaient qualitatifs.»

2 LAURÉATS «COUP DE COEUR DU JURY»

Malgré tout, dans un concours, il faut des gagnants. 8 lauréats ont été désignés le 15 décembre dernier, à la Plaine Image de Tourcoing, sensé servir d'exemple pour de fu-





L'usine de valorisation de sous-produits médicaux du LFB a reçu le trophée de l'économie circulaire.

Emmanuel Bertin, directeur du CERDD. Le projet sera livré en février 2023.

CD2E ET REV 3 : UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES

La soirée s'est poursuivie avec la remise du «Trophée Rénovation» décerné au Parc Naturel Régional des Caps et Marais

turs projets en région. Le coeur du jury a longuement balancé. C'est finalement le projet d'extension de l'usine L'Oréal à Caudry, dans le Nord, qui a reçu le prix «Coup de coeur Construction». Ce sont les entreprises L'Oréal Opérations et Sicos Caudry qui ont géré la maîtrise d'ouvrage, quant à l'architecte, il s'agit de Jean-Luc Collet.

«Ce que le jury salue dans votre projet, c'est le fait qu'un industriel se dote d'un bâtiment précurseur ICPE en matière de géothermie et d'aéro-photovoltaïque, intégrant des matériaux bois et paille, avec des ventilations naturelles. Nous espérons que d'autres industriels vous emboîteront le pas», a affirmé Thomas Baudot, chargé de mission chez Fibois Hauts-de-France. L'extension de 3 400 m², livrée en février 2021, est assez novatrice, puisqu'elle permet d'apporter des calories et des frigories à l'entièreté de l'usine de 50 000 m² du groupe. Le projet a été livré en février 2021.

Quant au «Coup de coeur Rénovation», il a été décerné à SIA Habitat pour son projet Rénolin, une rénovation de 2 logements avec un isolant thermique à base de lin à Méricourt (62). «Si votre projet est notre coup de coeur, c'est parce que vous lancez une expérimentation en faveur de la filière lin en Hauts-de-France et que vous avez construit un partenariat avec l'Université d'Artois pour les mesures de données et l'obtention d'une certification. Félicitations !» lance sur scène

d'Opale pour la réhabilitation du manoir de Le Wast, dans le Pas de Calais. Dans ce projet, le jury a apprécié la part importante de matériaux réemployés (carreaux de ciment, tomettes, radiateurs en fonte...). Le «Trophée Construction» a félicité la Foncière Chênelet pour la construction de 8 logements à Marles-les-Mines, dans le Pas de Calais, qui sont des corons nouvelle génération. «Il s'agit de bâtiments passifs intégrant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés locaux. Mais au-delà de ça, nous saluons le fait que ces logements très économes et bas carbone soient accessibles à des personnes dans le besoin», souligne Guillaume Delannoy, adjoint responsable développement industriel et étude au CODEM. Quant à l'entreprise Vilogia, elle a reçu le «Trophée de la performance énergétique» pour avoir réhabilité, grâce à la méthode Energie Sprong, 153 logements à Wattrelos, près de Lille.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET GESTION DE L'EAU

Maisons et Cités s'est vue décerner le «Trophée énergies renouvelables» pour ses hameaux hybrides, Cité Parmentier, à Lens. «Ce projet utilise, en complément du solaire, la géothermie horizontale, énergie peu courante sur ce type de projet», les a félicité François Delaye, président de la FFB

Hauts-de-France. Le LFB est reparti avec le «Trophée de l'économie circulaire» sous le coude, honorant la création d'une unité de valorisation à Bailleul-Sir-Berthoult, dans le Pas de Calais, construites avec des caissons de pailles, des granulats recyclés et du bardage issu des stocks de fins de série d'Equitone... Un bâtiment qui sortira de terre dès la fin du mois de décembre 2022.

Enfin, le «Trophée gestion de l'eau» a été remis au groupe Partenord Habitat, récompensant la construction de son siège social à Lille. «Ce qui nous a séduits : les toitures végétalisées, le stockage et la valorisation des eaux pluviales, la récupération de chaleur des eaux grises, l'eau chaude sanitaire couverte par le solaire...» a énuméré Pierre Gouello, responsable chez Enercoop. Le rendez-vous est donné pour la seconde édition, l'année prochaine.



Lors de cette soirée, l'entreprise Villogia a reçu le « Trophée performance énergétique » pour avoir réhabilité, grâce à la méthode Energie Sprong, 153 logements à Wattrelos (59).

FRANCE 2030 RÉGIONALISÉ : trois appels à projets en Hauts-de-France

L'État, la Région Hauts-de-France et Bpifrance se mobilisent dans le cadre de France 2030 pour soutenir le développement des entreprises, renforcer leur compétitivité et accélérer le développement des filières stratégiques du territoire. Trois appels à projets sont ouverts dans la région, avec plus de 53 millions d'euros investis, dont près de 48 millions par Bpifrance. Les projets soutenus (sous forme de subventions et/ ou d'avances remboursables de 75 000 à 2 000 000 d'euros suivant le volet de l'appel à projets sollicité) ont vocation à favoriser l'émergence d'entreprises leaders dans leur domaine et/ou démontrer un apport capital à une filière industrielle, et/ou en favorisant le transfert de la technologie et en bénéficiant notamment à des PME ou Entreprises de taille intermédiaire indépendante (ETI). L'appel à projets «Projets d'innovation» a pour objectif d'accompagner les projets engagés dans une démarche de R&D et d'innovation, en phase de faisabilité ou de développement – les dossiers sont à déposer en ligne jusqu'au 31 décembre 2025. L'appel à projets «Accompagnement et transformation des filières» vise lui à soutenir la structuration des filières clés des Hauts-de-France, par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D, les projets pourront être soutenus financièrement jusqu'à 50% de leur montant, dans la limite de 2 millions d'euros. Enfin, l'appel à projets «Projets collaboratifs/ I-Démo régionalisé» soutient les projets collaboratifs de R&D menés par un consortium réunissant au moins deux partenaires industriels ou de services (dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche). Il vise à renforcer les «positions des acteurs industriels et de service sur les marchés porteurs afin de conforter ou de constituer, autour de leaders, donneurs d'ordres ou offreurs de nouveaux produits ou services innovants et haute valeur ajoutée, un tissu de relations industrielles collaboratives, durables et pérennes de grandes, moyennes et petites entreprises». Un quatrième axe, opéré par la Caisse des dépôts et consignations et baptisé «Formations innovantes» a lui pour objectif de soutenir l'ingénierie de projets partenariaux de formations professionnelles d'offres d'accompagnement innovantes.





ACTUALITÉS

REMISE DES TROPHÉES RÉGIONAUX REV3

HUIT LAURÉATS POUR LES TROPHÉES DU BÂTIMENT DURABLE

À la Plaine Images de Tourcoing, le 15 décembre, se déroulait, pour la première fois, la remise des Trophées régionaux rev3 du bâtiment durable. Un concours qui met en lumière les projets novateurs pour la décarbonation du secteur.

Lolita PÉRON



© Aletheia Press/L. Péron

| L'ensemble des lauréats des Trophées régionaux Rev3 du bâtiment durable.

Pour leur première édition, les Trophées régionaux rev3 du bâtiment durable, ont rencontré un franc succès. 22 porteurs de projets des Hauts-de-France ont déposé un dossier. «Le jury a évalué les candidatures à travers différents critères que sont : la performance énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et la gestion de l'eau, entre autres... introduit Frédérique Seels, directrice du CD2E. Et pour une première, je

peux vous dire que les dossiers étaient qualitatifs.»

2 LAURÉATS «COUP DE COEUR DU JURY»

Malgré tout, dans un concours, il faut des gagnants. 8 lauréats ont été désignés le 15 décembre dernier, à la Plaine Image de Tourcoing, sensé servir d'exemple pour de fu-



L'usine de valorisation de sous-produits médicaux du LFB a reçu le trophée de l'économie circulaire.

turs projets en région. Le cœur du jury a longuement balancé. C'est finalement le projet d'extension de l'usine L'Oréal à Caudry, dans le Nord, qui a reçu le prix «Coup de cœur Construction». Ce sont les entreprises L'Oréal Opérations et Sicos Caudry qui ont géré la maîtrise d'ouvrage, quant à l'architecte, il s'agit de Jean-Luc Collet.

«Ce que le jury salue dans votre projet, c'est le fait qu'un industriel se dote d'un bâtiment pré-curseur ICPE en matière de géothermie et d'aéro-photovoltaïque, intégrant des matériaux bois et paille, avec des ventilations naturelles. Nous espérons que d'autres industriels vous emboîteront le pas», a affirmé Thomas Baudot, chargé de mission chez Fibois Hauts-de-France. L'extension de 3 400 m², livrée en février 2021, est assez novatrice, puisqu'elle permet d'apporter des calories et des frigorifiques à l'entièreté de l'usine de 50 000 m² du groupe. Le projet a été livré en février 2021. Quant au «Coup de cœur Rénovation», il a été décerné à SIA Habitat pour son projet RénoLin, une rénovation de 2 logements avec un isolant thermique à base de lin à Méricourt (62). «Si votre projet est notre coup de cœur, c'est parce que vous lancez une expérimentation en faveur de la filière lin en Hauts-de-France et que vous avez construit un partenariat avec l'Université d'Artois pour les mesures de données et l'obtention d'une certification. Félicitations !» lance sur scène Emmanuel Bertin, directeur du CERDD. Le projet sera livré en février 2023.

CD2E ET REV 3 : UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES

La soirée s'est poursuivie avec la remise du «Trophée Rénovation» décerné au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale pour la réhabilitation du manoir de Le Wast,



© LFB

dans le Pas-de-Calais. Dans ce projet, le jury a apprécié la part importante de matériaux réemployés (carreaux de ciment, tomettes, radiateurs en fonte...). Le «Trophée Construction» a félicité la Foncière Chênélet pour la construction de 8 logements à Marles-les-Mines, dans le Pas de Calais, qui sont des corons nouvelle génération.

«Il s'agit de bâtiments passifs intégrant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés locaux. Mais au-delà de ça, nous salvons le fait que ces logements très économes et bas carbone soient accessibles à des personnes dans le besoin», souligne Guillaume Delannoy, adjoint responsable développement industriel et étude au CODEM. Quant à l'entreprise Vilogia, elle a reçu le «Trophée de la performance énergétique» pour avoir réhabilité, grâce à la méthode Energie Sprong, 153 logements à Wattrelos, près de Lille.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET GESTION DE L'EAU

Maisons et Cités s'est vue décerner le «Trophée énergies renouvelables» pour ses hameaux hybrides, Cité Parmentier, à Lens. «Ce projet utilise, en complément du solaire, la géothermie horizontale, énergie peu courante sur ce type de projet», les a félicité François Delaye, président de la FFB



© Villogia

Lors de cette soirée, l'entreprise Villogia a reçu le « Trophée performance énergétique » pour avoir réhabilité, grâce à la méthode Energie Sprong, 153 logements à Wattrelos (59).

Hauts-de-France. Le LFB est reparti avec le « Trophée de l'économie circulaire » sous le coude, honorant la création d'une unité de valorisation à Bailleul-Sir-Berthoult, dans le Pas-de-Calais, construites avec des caissons de pailles, des granulats recyclés et du bardage issu des stocks de fins de série d'Equitone... Un bâtiment qui sortira de terre dès la fin du mois de décembre 2022.

Enfin, le « Trophée gestion de l'eau » a été remis au groupe Partenord Habitat, récompensant la construction de son siège social à Lille. « Ce qui nous a séduits : les toitures végétalisées, le stockage et la valorisation des eaux pluviales, la récupération de chaleur des eaux grises, l'eau chaude sanitaire couverte par le solaire... » a énuméré Pierre Gouello, responsable chez Enercoop. Le rendez-vous est donné pour la seconde édition, l'année prochaine.

BIEN FAIT POUR

TA COM'